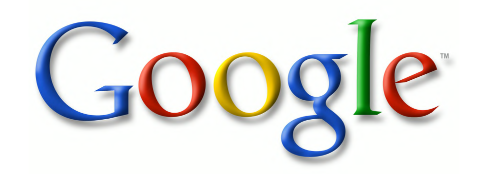
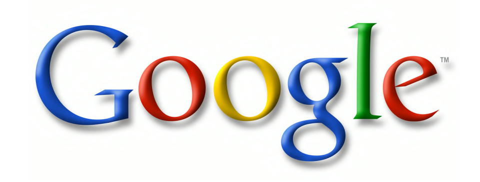
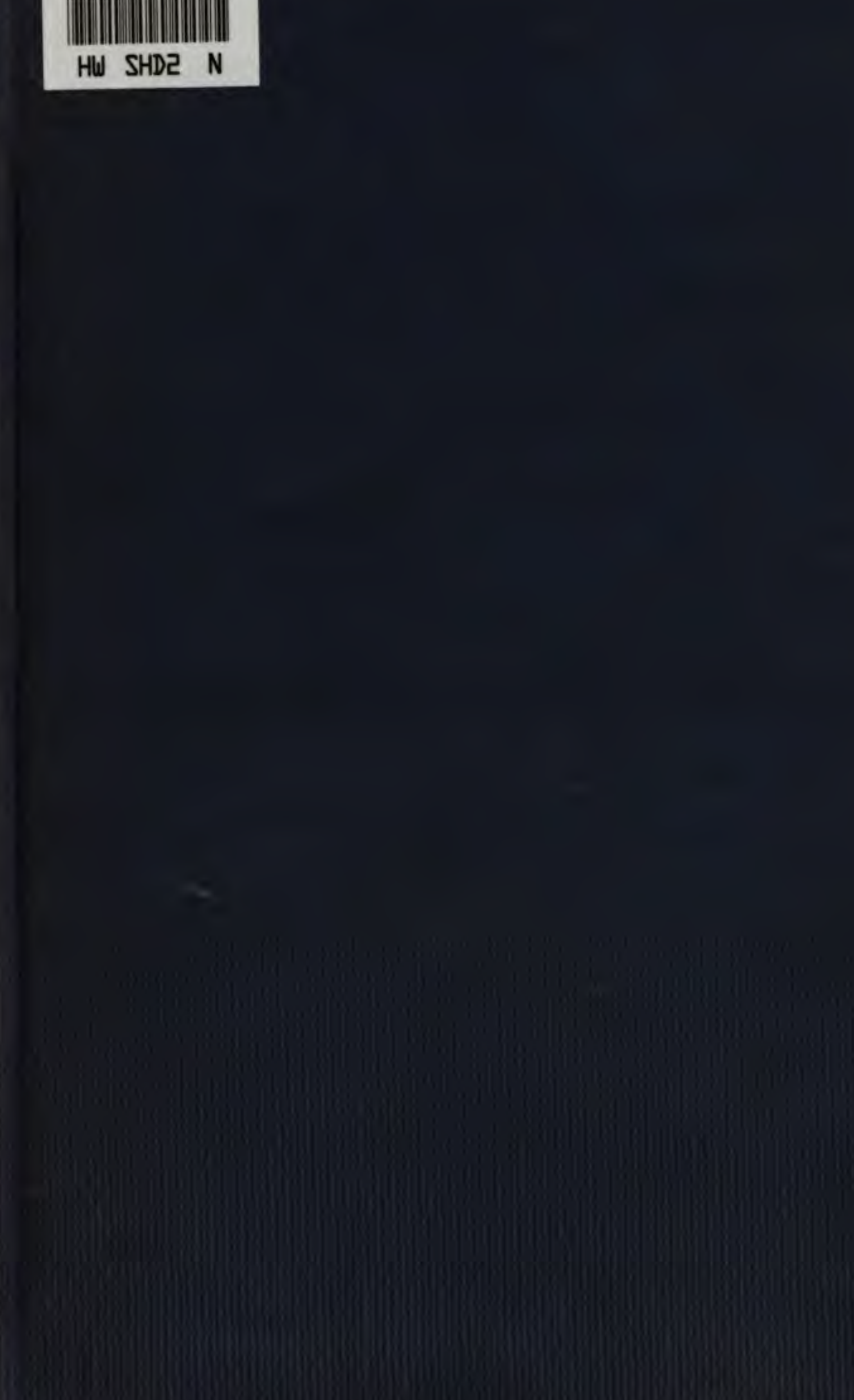





HW SHD2 N



COURS GRADUÉ

DE

THÈMES FRANÇAIS-ARABES.

Imprimerie de E. J. Brill à Leide.

COURS GRADUÉ

DE

THÈMES FRANÇAIS-ARABES.

COMPRENANT :

286 THÈMES SUR LES SUJETS LES PLUS VARIÉS,

UN TRAITÉ COMPLET SUR LES DÉCLINAISONS ET LES RACINES ARABES,

DES EXEMPLES S'APPLIQUANT A TOUTES LES RÈGLES DE LA MORPHOLOGIE ET DE LA SYNTAXE,

DES EXPLICATIONS GRAMMATICALES TRÈS-DÉTAILLÉES ET UN LEXIQUE FRANÇAIS-ARABE

PAR

AUGUSTE MOULIÉRAS

Professeur d'Arabe au Lycée de Constantine, Membre de la Société Asiatique de Paris.

PARIS

J. MAISONNEUVE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

25, QUAI VOLTAIRE, 25

1890

AVANT-PROPOS.

J'accomplis aujourd'hui la promesse que j'avais faite aux jeunes arabisants, dans la préface de ma *Nouvelle Chrestomathie*, de leur donner à bref délai un *Cours gradué de Thèmes français-arabes.*

A ma connaissance, il n'existe pas en France un ouvrage de ce genre.

Tandis qu'à côté de nous, dans les Lycées et les Collèges, les professeurs d'anglais, d'allemand, de latin et de grec ont à leur disposition des *Cours de Thèmes*, nous sommes obligés, nous, professeurs d'arabe, de dicter en classe, *ex abrupto*, des thèmes plus ou moins appropriés aux connaissances des élèves. Frappé des inconvénients multiples que ce système présentait, j'avais résolu depuis longtemps de combler la lacune qui existe dans notre enseignement. J'ai donc réuni en un volume la plupart des thèmes que j'ai déjà donnés et corrigés dans mes classes. Je les ai gradués avec toute l'attention dont je suis capable, m'efforçant de varier les sujets et de donner des spécimens de tous les genres de style.

J'aurais voulu pouvoir faire à la Syntaxe une part de développements grammaticaux au moins égale à

celle que j'ai consacrée à la Morphologie dans la 1e et la 2e Partie. Malheureusement, les bornes de cet ouvrage m'ont imposé l'obligation de renvoyer les étudiants aux grammaires arabes de nos savants français où ils trouveront la solution des difficultés qui les auront arrêtés. Si je ne m'étais pas imposé ce sacrifice, mon *Cours* aurait formé un volume aussi *gros que coûteux*.

J'ai composé moi-même les exercices de la 1e et de la 2e Partie. Ce travail, déjà pénible pour la section étymologique de la grammaire, devenait impossible pour la syntaxe. Aussi, ai-je eu recours pour le choix des thèmes de la 3e Partie à quelques bons ouvrages, et, entre autres, aux œuvres magistrales de M. M. Sylvestre de Sacy, de Slane, Defrémery, Sanguinetti et Barbier de Meynard, pour ne citer que les orientalistes qui ont acquis par leurs travaux scientifiques une incontestable et légitime autorité. J'ai fait notamment de nombreux emprunts aux *Prairies d'or* de Maçoudi. La traduction élégante et fidèle de M. Barbier de Meynard permettra aux étudiants de remarquer, avec quel talent, ce savant éminent a fait passer dans notre langue toutes les beautés d'un texte qui ne livre pourtant pas facilement ses secrets au lecteur, quelque avancé qu'il soit dans l'étude de la langue arabe.

J'ai cité scrupuleusement tous les écrivains que j'ai mis à contribution. Ces indications sont faites dans un double but: elles permettront à l'étudiant d'attribuer à chaque auteur la part qui lui revient dans les

morceaux choisis, et lui procureront, en outre, la facilité, s'il est privé de professeur, de faire des recherches dans les textes cités et de corriger ainsi lui-même son travail. C'est cette dernière considération qui m'a engagé à puiser presque tous mes sujets dans des traductions d'auteurs arabes.

La correspondance épistolaire, si utile dans nos relations avec les Arabes, a trouvé naturellement sa place dans cet ouvrage. Presque toutes les lettres arabes dont j'ai donné la traduction sont inédites. L'anecdote, les contes, les fables, les légendes, l'histoire, la géographie, la botanique, l'histoire naturelle, la physique, etc., sont également représentés dans ce *Cours* par des extraits tirés des meilleurs auteurs. Enfin tous les noms propres ont leur transcription en caractères arabes à côté du mot français.

Le petit lexique qui termine le volume sera très-utile aux commençants, et les professeurs pourront faire traduire à leurs plus jeunes élèves les soixante premiers exercices, sans leur imposer l'achat d'un dictionnaire.

J'espère que le public tout spécial auquel je m'adresse accueillera avec bienveillance ce nouveau travail qui répondra, je crois, aux désirs de quelques-uns de mes collègues et d'un grand nombre de mes élèves.

CONSTANTINE le 2 Août 1889.

AUGUSTE MOULIÉRAS.

COURS GRADUÉ
DE
THÈMES FRANÇAIS-ARABES.

1ère PARTIE.

MORPHOLOGIE.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

Des Cas.

Explication. Les voyelles finales des noms arabes varient suivant que le nom est: 1° sujet; 2° complément d'un nom, ou sans l'influence de certaines particules; 3° complément direct d'un verbe, ou sans l'influence de certaines particules, ou pris dans un sens adverbial.

Ces différents changements de voyelles finales qui indiquent le rôle que les noms jouent dans la phrase s'appellent *cas*.

La langue arabe a trois cas.

Application. En français, le mot *homme* restera toujours le même, soit que nous disions: 1° Un homme s'est assis; 2° Le livre d'un homme; 3° Le lion a tué un homme.

En arabe, il n'en est pas de même. Il faudra faire

subir aux voyelles finales de ce mot certains changements dans le but d'indiquer s'il est 1° sujet; 2° complément d'annexion; 3° complément direct.

Exemple: (en arabe le mot homme se dit: "رَجُلٌ radjouloune)

1° "جَلَسَ رَجُلٌ Un homme s'est assis. (djalaça radjoul*oune.*)

2° كِتَابُ رَجُلٍ Le livre d'un homme. (kitabou radjoul*ine.*)

3° اَلْأَسَدُ قَتَلَ رَجُلًا Le lion a tué un homme. (elasadou qatala radjoul*ane.*)

On voit que le mot *homme* devient successivement en arabe: 1° "رَجُلٌ radjoul*oune*; 2° رَجُلٍ radjoul*ine*; 3° رَجُلًا radjoul*ane*.

Les voyelles finales ٌ *oune*, ٍ *ine*, ًا *ane* qui affectent la dernière consonne du mot *radjoul* indiquent les diverses fonctions que ce mot joue dans chacune des trois phrases citées. Dans la première, il est sujet; dans la seconde, complément d'annexion; dans la troisième, complément direct.

La langue arabe a trois cas, le *nominatif*, le *génitif* et l'*accusatif.*

Le nominatif sert à indiquer le sujet; le génitif s'applique au nom qui sert de complément à un autre nom ou à certaines particules; l'accusatif sert à caractériser les compléments directs des verbes ou les noms placés sous l'influence de certaines particules ou pris dans un sens adverbial.

Déclinaison.

Réciter de suite les *cas* d'un nom, cela s'appelle *décliner*, et l'on nomme *déclinaison* la réunion des cas ou désinences que présente un même nom, tant au singulier qu'au pluriel et au duel.

On peut diviser les noms arabes déclinables, par rapport à la manière dont ils forment leurs cas, en deux classes qui forment deux déclinaisons.

(1ère *Déclinaison.*) **THÈME** 1er. (*Emploi du nominatif.*)
(*Noms masculins singuliers indéterminés.*)

Un livre. Un homme. Un cheval. Un lion. Un gardien. Un ignorant. Un jardin. Un prince. Un roi. Un guépard. Un printemps. Un été. Un automne. Un hiver. Un marbre. Un chien. Un loup. Un magasin. Un boulanger. Un toit. Un pantalon.

Explications grammaticales du Thème 1er (*voir Manuel Algérien p.* 21, 22, 24).

La première déclinaison a les trois cas différents, c'est-à-dire que le nominatif, le génitif et l'accusatif ont chacun des voyelles finales particulières.

Les noms de cette déclinaison prennent tous la *nounnation* quand ils sont indéterminés.

Règle générale. La *nounnation* ou *voyelle double* (double dhamma, double kesra, double fatha) n'affecte que la dernière lettre des mots. Ex.: أَسَدٌ un lion — أَسَدٍ — أَسَدًا. La nounnation indique toujours que le

nom est indéterminé. Il n'y a que les noms et les adjectifs qui puissent avoir la nounnation.

Les noms du thème 1er se mettront au nominatif et seront indéterminés. Ex.: كِتَابٌ un livre. Règle. Le double dhamma caractérise le nominatif des noms indéterminés de la 1ère déclinaison. Ex.: كِتَابٌ un livre.

(1ère *Déclinaison.*) **THÈME** 2e. (*Emploi du nominatif.*)

(*Noms masculins pluriels indéterminés.*)

Des livres. Des hommes. Des chevaux. Des lions. Des gardiens. Des ignorants. Des jardins. Des princes. Des rois. Des guépards. Des printemps. Des étés. Des automnes. Des hivers. Des marbres. Des chiens. Des loups. Des toits. Des portes. Des ânes. Des mulets.

Explications grammaticales du Thème 2e (*v. Manuel Algérien p.* 21, 22, 24).

La première déclinaison renferme tous les noms et adjectifs de la langue arabe qui ont les trois cas différents. Il suffit donc qu'un nom ait les trois cas différents pour que, quel que soit son genre et son nombre, il appartienne à la première déclinaison.

Les noms du thème 2e sont tous des pluriels masculins irréguliers. Ils sont indéterminés. Il prendront donc la nounnation. On les mettra au nominatif. Ex.: كُتُبٌ des livres.

(1ère *Déclinaison.*) **THÈME** 3e. (*Emploi du nominatif.*)

(*Noms féminins singuliers indéterminés.*)

Une femme. Une lionne. Une gardienne. Une ignorante. Une princesse. Une reine. Une chienne. Une louve. Une boulangère. Une abeille. Une sauterelle. Une couturière. Une élève. Une histoire. Une amie. Une année. Une ville. Une dame. Une fille. Une inimitié. Une sévérité. Une bergère. Une musulmane. Une arabe.

Explications grammaticales du Thème 3e (*v. Manuel Algérien p.* 21, 22, 24).

La première déclinaison renferme aussi des féminins singuliers ayant les trois cas différents (condition essentielle de leur classement dans la 1ère déclinaison). Ces féminins singuliers sont terminés par un ة (ta marbouta) qui est ajouté au mot et ne fait pas partie de la racine (v. Manuel Algérien p. 11, Remarque). Tous les mots du thème 3e se mettront au nominatif indéterminé. Ex.: أَمِيرَةٌ une princesse.

(1ère *Déclinaison.*) **THÈME** 4e. (*Emploi du nominatif.*)

(*Noms déterminés par l'article*).

Le livre. Les livres. Le cheval. Les chevaux. Le lion. Les lions. Le gardien. Le prince. Le roi. Les rois. Le guépard. Les guépards. L'automne. Le chien. Les chiens. Le magasin. Le boulanger. L'histoire. La

COURS GRADUÉ

DE

THÈMES FRANÇAIS-ARABES.

paternelle ou maternelle immédiate est placé entre deux noms propres. Ex.: زَيْدُ بْنُ مُحَمَّدٍ Zeid ben (fils de) Mohammed — pour زَيْدُ ٱبْنُ مُحَمَّدٍ. 3° L'élif de l'article disparaît complètement quand il a devant lui la préposition لِ (pour, à) et لَ (certes). Ex.: لِلْبَابِ *à la porte*, au lieu de لِٱلْبَابِ — لِلرَّجُلِ *pour l'homme* au lieu de لِٱلرَّجُلِ — لَلْحَقُّ *c'est la vérité*, au lieu de لَٱلْحَقُّ.

Remarque. Les mots du thème 4e commencent tous par des lettres lunaires; ceux du thème 5e commencent indifféremment par des lettres solaires et lunaires. On mettra les mots du 5e au nominatif. Ils sont tous déterminés par l'article.

(1ère *Déclinaison.*) **THÈME** 6e. (*Emploi du nominatif et du génitif.*)

(*Noms déterminés par un seul complément d'annexion.*)

Le cheval d'un homme. Le cheval de l'homme. Le lion d'une montagne. Le lion de la montagne. La perdrix d'un prince. La perdrix du prince. Le rossignol d'un jardin. Le rossignol du jardin. Le sabre d'un roi. Le sabre du roi. Le sabre des rois. Le loup d'une forêt. Le loup de la forêt. Le loup des forêts. Le toit d'une maison. Le toit de la maison. Le toit des maisons. Les lions d'une forêt. Les lions de la forêt. Les lions des forêts. Les femmes d'une ville. Les femmes de la ville. Les femmes des villes.

Explications grammaticales du Thème 6e.

Règle. A. En arabe il y a deux manières de déterminer les noms: 1° par l'article; 2° par un complément d'annexion.

B. Quand un nom est déterminé par un complément d'annexion il ne prend pas l'article. Ex.: Le cheval d'un homme حِصَانُ رَجُلٍ. Le mot حِصَانُ (le cheval) est déterminé par son complément d'annexion et n'a pas l'article.

C. Lorsqu'un nom a l'article, il ne peut pas avoir de complément d'annexion. Ex.: اَلْحِصَانُ (le cheval). Si l'on donne à ce nom un complément d'annexion il perdra l'article et sera suffisamment déterminé par son complément.

D. Tous les noms arabes déterminés, soit par l'article, soit par un complément d'annexion, prennent une voyelle finale simple et rejettent la nounnation.

E. Les compléments d'annexion doivent toujours être au *génitif*. Ex.: Le lion d'une montagne أَسَدُ جَبَلٍ. Le mot جَبَلٍ est au génitif parce qu'il est complément d'annexion de أَسَدُ.

F. Les compléments d'annexion peuvent être 1° indéterminés. Ex.: بَغْلُ مَلِكٍ le mulet d'un roi. 2° Ils peuvent être déterminés par l'article. Ex.: بَغْلُ ٱلْمَلِكِ le mulet du roi. 3° Ils peuvent être déterminés eux-

mêmes par un ou plusieurs compléments d'annexion Ex.: بَغْلُ مَلِكِ ٱلْمَدِينَةِ le mulet du roi de la ville.

(1ère *Déclinaison.*) **THÈME** 7e. (*Emploi du nominatif et du génitif.*)

(*Noms déterminés par plusieurs compléments d'annexion.*)

Le mulet du roi de la ville. La maison du prince de la province. Le rossignol du gardien du jardin du roi. La perdrix du fils du ministre. Le livre du fils de la marchande de fleurs. La corde du portefaix de la ville. Le bât du chameau de l'arabe. Le bracelet des enfants d'une musulmane. Le bélier du cultivateur de la terre du roi de la ville. La plume de l'enfant du boulanger de la prison de la ville.

Explications grammaticales du Thème 7e (*v. Manuel Algérien p.* 22).

A. Le génitif des noms indéterminés de la première déclinaison est caractérisé par un double kesra final. Ex.: كِتَابٍ d'un livre. — Quand ces noms sont déterminés ils gardent le kesra simple au génitif. Ex.: ٱلْكِتَابِ du livre.

B. Tous les compléments d'annexion se mettent au génitif quel que soit leur nombre. Ex.: La plume

de l'enfant du boulanger de la prison de la ville قَلَمُ وَلَدِ خَبَّازِ سِجْنِ ٱلْمَدِينَةِ.

(1ère *Déclinaison.*) **THÈME** 8e. (*Emploi du nominatif et de l'accusatif.*)

Un homme a tué un lion. L'homme a tué le lion. Un lion a tué un homme. Le lion a tué l'homme. Un aigle a tué un agneau. L'aigle a tué l'agneau. Le prince a tué le chacal. Le chacal a tué le prince. Un chien a tué un chat. Un chat a tué un chien. Le chien a tué le chat. Le chat a tué le chien. Un lion a tué un taureau. Un taureau a tué un lion. Le lion a tué le taureau. Le taureau a tué le lion.

Explications grammaticales du Thème 8e.

Le verbe — *a tué* — se rend en arabe par قَتَلَ.

Règle. A. Le sujet du verbe se met au nominatif et le complément direct du verbe à l'accusatif. Ex.: Un homme a tué un lion رَجُلٌ قَتَلَ أَسَدًا.

Analyse. رَجُلٌ (un homme) est au nominatif parce qu'il est le sujet du verbe قَتَلَ; il est indéterminé parce qu'il n'a ni article ni complément d'annexion; le mot أَسَدًا (un lion) est à l'accusatif parce qu'il est le eomplément direct du verbe قَتَلَ; il est indéterminé parce qu'il n'a ni article ni complément d'annexion.

B. Dans les phrases où les mots sont déterminés il faudra observer la règle concernant la détermination et l'indétermination des noms. Ex.: L'homme a tué le lion أَلرَّجُلُ قَتَلَ ٱلأَسَدَ. Analyse. أَلرَّجُلُ (l'homme) est au nominatif parce qu'il est le sujet du verbe; il est déterminé par l'article et ne prend pas par conséquent la nounnation; le ل de l'article est muet parce qu'il est devant une lettre solaire et celle-ci a un techdid parce qu'elle est précédée du ل de l'article. — قَتَلَ verbe (a tué). — ٱلأَسَدَ (le lion) à l'accusatif parce qu'il est le complément direct du verbe قَتَلَ; il est déterminé par l'article; l'élif de cet article a perdu son hamza et son fatha et a pris un ouasla parce quil a un mot avant lui.

C. L'accusatif des noms indéterminés de la 1ère déclinaison est caractérisé par un double fatha final suivi d'un élif muet. Ex.: كِتَابًا un livre (à l'accusatif). أَسَدًا un lion, etc. L'accusatif des noms déterminés est caractérisé par un simple fatha final. Ex.: أَلْكِتَابَ le livre (à l'accusatif). أَلأَسَدَ le lion, etc.

(1ère *Déclinaison.*) **THÈME** 9e. (*Emploi des trois cas.*)

L'homme de la ville a tué un lion. Le lion du roi a tué un homme. Un homme a tué le lion du roi. Le voleur du mulet du laboureur a tué le chacal de la montagne. Le chien du fils du gardien du jardin

du cultivateur a tué le chat du portefaix de la ville. L'enfant de la musulmane a tué l'oiseau des enfants du prince de la province. Le lion de la forêt a tué le soldat du seigneur du château. Le soldat du seigneur du château a tué le lion de la forêt. Le lion de la montagne a tué le bélier du cultivateur de la plaine.

Explications grammaticales du Thème 9e.

Règle. Le sujet du verbe doit être au nominatif; le complément d'annexion des noms au génitif et le complément direct des verbes à l'accusatif. Observez les règles concernant la détermination et l'indétermination des noms. Ex.: Le lion de la montagne a tué le bélier du cultivateur de la plaine أَسَدُ ٱلْجَبَلِ قَتَلَ كَبْشَ فَلَّاحِ ٱلسَّهْلِ. Analyse. أَسَدُ (le lion) est au nominatif parce qu'il est le sujet du verbe قَتَلَ; il est déterminé par son complément d'annexion ٱلْجَبَلِ, et, pour ce motif, ne prend pas l'article. — ٱلْجَبَلِ (de la montagne) est au génitif parce qu'il est le complément d'annexion de أَسَدُ; il est déterminé par l'article; le ouasla qui est sur l'élif de l'article indique que le mot est précédé d'un autre mot. — قَتَلَ (a tué) verbe actif, gouvernant son complément direct à l'accusatif. — كَبْشَ (le bélier) est à l'accusatif parce qu'il est le complément direct du verbe قَتَلَ; il est déter-

miné par son complément d'annexion فَلَّاحٍ et, pour ce motif, n'a pas l'article. — فَلَّاحٍ (du cultivateur) est au génitif parce qu'il est le complément d'annexion de كَبْشٍ; il est déterminé lui-même par son complément d'annexion ٱلسَّهْلِ (de la plaine) et, pour ce motif, ne prend pas l'article. — ٱلسَّهْلِ (de la plaine) est au génitif parce qu'il est le complément d'annexion de فَلَّاحٍ; il est déterminé par l'article.

(1ère *Déclinaison. Exceptions.*) **THÈME** 10e. (*Emploi des trois cas.*)

Un père. Le père. Un frère. Le frère. Un beau-père. Le beau-père. Une chose. La chose. Une bouche. La bouche. Le père de Mohammed a tué le frère du roi. Le frère du roi a tué le père de Mohammed. Le domestique du beau-père du cultivateur a tué un père. Un prince a tué un frère. Le beau-père du frère du gardien du jardin a tué le père de Mohammed. Le lion a tué le père. Le frère a tué le lion. Le lion du père a tué le bélier du frère. Le chacal du beau-père a tué le chat du frère du cultivateur.

Explications grammaticales du Thème 10e (*v. Manuel Algérien p.* 24).

Les cinq noms أَبٌ père, أَخٌ frère, حَمٌ beau-père,

شَيْءٌ chose et فَمٌ bouche se déclinent comme les autres noms de la première déclinaison quand ils sont indéterminés ou déterminés seulement par l'article. Ex.: (indéterminé) Nominatif أَبٌ un père. Génitif أَبٍ d'un père. Accusatif أَبًا un père — (déterminé par l'article) Nom. اَلْأَبُ le père. Gen. اَلْأَبِ du père. Accus. اَلْأَبَ le père. Mais quand ces cinq noms sont déterminés par un complément d'annexion il prennent un و de prolongation au nominatif, un ي au génitif et un ا à l'accusatif. Ex.: Nom. أَبُو مُحَمَّدٍ le père de Mohammed. Gen. أَبِي مُحَمَّدٍ. Accus. أَبَا مُحَمَّدٍ. Remarque. On peut décliner le mot فَمٌ (bouche) comme s'il était régulier et ne pas lui donner de lettre de prolongation devant un complément d'annexion.

(1ère *Déclinaison. Exceptions suite.*) **THÈME 11e.**
(*Emploi des trois cas.*)

Un fils. Un homme. Une femme. Une eau. Une ville. Une chose. Le fils. L'homme. La femme. L'eau. La ville. La chose. Le possesseur d'une fortune. Le fils a tué un homme. L'homme a tué une femme. Le frère du possesseur d'une fortune a tué le fils d'une femme. L'homme de l'infortune a tué une femme et le fils d'une femme. L'homme de l'infortune a volé une chose. Le beau-père du fils de l'homme de l'infortune a tué le fils de la femme du possesseur de

la fortune. L'homme a tué une musulmane. Le fils de l'homme de la ville a trouvé une bonne direction. Le frère de la femme a tué un jeune homme.

Explications grammaticales du Thème 11e (*v. Manuel Algérien p.* 24).

Le verbe *a volé* se rend en arabe par سَرَقَ et le verbe *a trouvé* par وَجَدَ. La conjonction et se rend en arabe par وَ.

Le mot اِبْنُمٌ fils (très-peu usité) se décline ainsi: Nom. اِبْنُمٌ. Gén. اِبْنِمٍ. Accus. اِبْنَمًا. Le ن subit les mêmes variations quand ce mot est déterminé.

Le mot اِمْرُؤٌ (homme) se décline ainsi à l'état indéterminé: Nom. اِمْرُؤٌ. Gén. اِمْرِئٍ. Accus. اِمْرَأً. Quand il est déterminé par un complément d'annexion il perd simplement sa voyelle double. Ex.: Nom. اِمْرُؤُ الْقَيْسِ l'homme de l'infortune. Gén. اِمْرِئِ الْقَيْسِ. Accus. اِمْرَأَ الْقَيْسِ.

Remarque. Les deux noms اِمْرُؤٌ (homme) et اِمْرَأَةٌ (femme) perdent leur élif initial quand ils sont déterminés par l'article et se déclinent ainsi:

Nominatif الْمَرْءُ l'homme — الْمَرْأَةُ la femme.

Génitif الْمَرْءِ de l'homme — الْمَرْأَةِ de la femme.

Accusatif الْمَرْءَ l'homme — الْمَرْأَةَ la femme.

Remarque. A. ذُو (possesseur) est toujours suivi d'un complément d'annexion. Ex.: ذُو مَالٍ le possesseur d'une fortune. Il se décline ainsi. Nom. ذُو. Gén. ذِي. Accus. ذَا.

B. Les six noms suivants: اِمْرُؤٌ homme, اِمْرَأَةٌ femme, اِبْنٌ fils, اِبْنَةٌ fille, اِسْمٌ nom et اِسْتٌ anus, perdent le hamza et le kesra de l'élif initial quand celui-ci est précédé d'un mot quelconque autre que l'article; alors l'élif prend un ouasla. Ex.: كَلْبُ ٱمْرِئٍ le chien d'un homme (v. Manuel Algérien. Remarque p. 24).

(1ère *Déclinaison.*) THÈME 12e.

(1er *thème de récapitulation sur la* 1ère *déclinaison.*)

Un cheval. Le mulet. L'homme. Un roi. Les hommes. Le printemps. Un sabre. Un boulanger. Le toit. Le chien. Le cheval d'un homme. Le cheval de l'homme. Le mulet d'un roi. Le mulet du roi. Le mulet du fils du roi. La guerre. Les guerres. Un trésor. Des lions. Le loup. Le chien d'un homme. Le fils d'une femme. L'affection d'un fils. L'affection d'une fille. La beauté d'un nom.

(1ère *Déclinaison.*) THÈME 13e.

(2e *thème de récapitulation sur la* 1ère *déclinaison.*)

La montagne du lion. Le cheval d'un prince. Le

gardien du cheval du cultivateur. L'oiseau du jardin d'un roi. La corbeille de la gardienne du jardin du roi de la montagne. Un portefaix. Le bélier du laboureur. Une charrue. La charrue. La charrue du laboureur de la terre du bédouin. La bédouine. Une bédouine. La maison d'un cultivateur. La maison du cultivateur. La maison du cultivateur de la plaine. Le printemps. L'été. L'automne. L'hiver.

(1ère *Déclinaison.*) **THÈME** 14e.

(3e *thème de récapitulation sur la* 1ère *déclinaison.*)

Un homme a tué un lion. L'homme a tué le lion. Un enfant a trouvé un oiseau. L'enfant a trouvé l'oiseau. Un portefaix a volé un bélier. Le portefaix a volé le bélier. Un lion a tué un homme. Le lion a tué l'homme. Un aigle a tué un agneau. L'aigle de la montagne a tué l'agneau du cultivateur de la plaine. Le roi de la ville a trouvé le voleur de la galette de l'enfant du prince. Un roi a tué un voleur.

(1ère *Déclinaison.*) **THÈME** 15e.

(4e *thème de récapitulation sur la* 1ère *déclinaison.*)

Le roi a tué le voleur. Le roi de la ville a tué le voleur du mulet du laboureur. Le laboureur a trouvé la charrue du bédouin. Le voleur des chevaux du cultivateur a tué le père du gardien du jardin. Le frère du soldat a trouvé le possesseur de la fortune.

Une femme a tué une musulmane. La femme a tué le fils de la musulmane. Le beau-père de la fille d'un boulanger a trouvé les mulets des femmes de la plaine.

(1ère *Déclinaison.*) **THÈME** 16e.

(5e *thème de récapitulation sur la* 1ère *déclinaison.*)

Le père a tué le beau-père. Le père du roi de la ville a tué le frère du cultivateur de la montagne. Un frère a tué un beau-père. Le père du laboureur de la plaine a volé une brebis. Le frère du possesseur de la fortune a trouvé un concombre et une pomme. Le portefaix a tué une sauterelle. L'enfant du ministre du roi a trouvé une abeille. Le frère de la femme a volé une corbeille et a tué une sauterelle. Le fils de la femme du laboureur a trouvé une pomme.

(2e *Déclinaison.*) **THÈME** 17e.

(*Formation du féminin pluriel régulier.*)

Une musulmane. Des musulmanes. Une croyante. Des croyantes. Une femme chaste. Des femmes chastes. Une voleuse. Des voleuses. Une boulangère. Des boulangères. Une servante. Des servantes. Une savante. Des savantes. Une pleureuse. Des pleureuses. Une vache. Des vaches. Une immortelle. Des immortelles. Une menteuse. Des menteuses. Une chienne. Des chiennes. Une reine. Des reines. Une grand'mère.

Des grand'mères. Une tante. Des tantes. Une mule. Des mules. Une princesse. Des princesses.

Explications grammaticales du Thème 17e (*v. Manuel Algérien p.* 22, 23).

A. La deuxième déclinaison renferme tous les noms de la langue arabe qui ont deux cas semblables, soit le nominatif et le génitif, soit le génitif et l'accusatif.

B. Les pluriels réguliers féminins ont le génitif et l'accusatif semblables. Ils prennent la nounnation quand ils sont indéterminés. Ces pluriels se forment régulièrement par la transformation du ة du singulier en اتٌ ـَ ou par l'addition de ces mêmes lettres au mot quand il est dépourvu de ة. 1er Ex.: مُسْلِمَةٌ une musulmane. Nominatif pluriel régulier مُسْلِمَاتٌ des musulmanes. Gén. et accus. مُسْلِمَاتٍ. 2e Ex.: مَرْيَمُ Marie. Plur. مَرْيَمَاتٌ des Marie.

(2e *Déclinaison.*) **THÈME** 18e.

(*Féminin pluriel régulier déterminé.*)

La princesse. Les princesses. La musulmane. Les musulmanes. La pomme. Les pommes. Le frère de la musulmane a tué les princesses. Un cultivateur a frappé les boulangères de la ville. Le chien du cultivateur a trouvé les vaches du laboureur. Le beau-père des servantes du roi a frappé des voleuses. Le frère

de la grand'mère du roi a tué les grand'mères des croyantes de la ville. Un lion a tué des vaches. Le lion a tué les vaches. Le lion de la montagne a tué les vaches des croyantes de la ville.

Explications grammaticales du Thème 18e.

Quand les pluriels féminins réguliers sont déterminés par l'article ou par un complément d'annexion, ils perdent simplement la nounnation et conservent le génitif et l'accusatif semblables. Ex.: Nom. اَلْمُسْلِمَاتُ les musulmanes. Gén. et accus. اَلْمُسْلِمَاتِ des, ou les musulmanes. (Le verbe *a frappé* se rend en arabe par ضَرَبَ.)

(2e *Déclinaison.*) **THÈME** 19e.

(*Noms qui ont le nominatif et le génitif semblables*) (*indéterminés.*)

Un juge a tué un conquérant et un pleureur. Le gardien d'un plaignant a frappé un archer et un aveugle. Un conquérant a frappé un juge. Un tyran a tué un berger. Un berger a tué un conquérant. Le frère d'un berger a frappé le beau-père d'un tyran. Un demandeur a trouvé une vallée. Un maçon a tué un acheteur. Un acheteur a tué un maçon. Le chien d'un maçon a trouvé les vaches d'un acheteur. Un protecteur a tué un criminel. Le cultivateur a blessé des servantes.

Explications grammaticales du Thème 19e (*v. Manuel Algérien p.* 23).

Ces noms se reconnaissent dans les dictionnaires arabes à la présence d'un double kesra final. Ce sont les seuls noms qui aient le nominatif et le génitif semblables. Ils prennent la nounnation quand ils sont indéterminés. Ils appartiennent à des racines terminées par un و ou par un ى provenant de verbes dits *défectueux*. L'accusatif de ces noms, quand ils sont indéterminés, prend un يًا final qui ne figure pas au nominatif et au génitif. Ex.: Nom. et gén. قَاضٍ un juge, d'un juge. Accus. قَاضِيًا un juge.

Exception. Les pluriels brisés en ـِ, dérivés de racines défectueuses, ne prennent pas de nounnation à leur accusatif indéterminé. Ex.: Nom. et gén. جَوَارٍ des servantes (pluriel brisé de جَارِيَةٌ). Accus. جَوَارِيَ des servantes.

(2e *Déclinaison.*) **THÈME** 20e.

(*Noms qui ont le nominatif et le génitif semblables*) (*déterminés*).

Le juge a tué le conquérant et le pleureur. Le protecteur a tué le criminel. Le conquérant a tué le juge. Le demandeur a volé la poule du tyran. Le berger a volé la brebis du juge de la vallée. Le gardien du plaignant a frappé l'archer du prince et l'aveugle de la vallée. Le berger a tué le conquérant. Le frère

du maçon a frappé le fils de l'acheteur. Le fils de l'acheteur a frappé le maçon et les servantes. Un laboureur a frappé les servantes du ministre.

Explications grammaticales du Thème 20e (*v. Manuel Algérien p.* 24).

Quand ces noms sont déterminés par l'article ou par un complément d'annexion ils prennent un ى final à tous les cas et perdent, bien entendu, leur double voyelle. Ex.: Nom. et gén. قاضى ٱلْمَدِينَةِ le, ou du juge de la ville. Accus. قاضىَ ٱلْمَدِينَةِ le juge de la ville.

(2e *Déclinaison.*) **THÈME** 21e.

(*Noms dépourvus de nounnation.*)

Un boiteux a frappé un bossu. Un bossu a frappé un boiteux. Le conquérant a frappé une vierge. Le cheval de Joseph a blessé Othman. Le mulet de Fathima a frappé Ahmed et Yezid. Le frère de Zeinab a pris la ville de Damas. La ville de la Mecque. La ville d'Oran. Blanc. Blanche. Noir. Noire. Rouge. Gris. Grise. Ivre. Plus grand. Plus étonnant. Très-étonnant. Le frère d'un bossu a frappé le père d'un boiteux. Le juge a frappé des cavaliers et des sultans. Le conquérant a démoli des ponts.

Explications grammaticales du Thème 21e (*v. Manuel Algérien p.* 23, 24).

Le verbe *a blessé* se rend en arabe par جَرَحَ ; *a pris* par أَخَذَ et *a démoli* par هَدَمَ.

A. Les noms qui ne prennent pas de nounnation, quoique indéterminés, se reconnaissent dans les dictionnaires à la présence d'un dhamma simple à leur désinence. Ces noms ont deux cas semblables, le génitif et l'accusatif. Ex.: Nom. أَحْدَبُ un bossu. Gén. et accus. أَحْدَبَ d'un, ou un bossu.

B. Quand ces noms sont déterminés par l'article ou par un complément d'annexion ils ont les trois cas différents et se déclinent exactement comme les noms de la première déclinaison. Ex.: Nom. اَلْأَحْدَبُ. Gén. اَلْأَحْدَبِ. Accus. اَلْأَحْدَبَ. (Les duels et les pluriels masculins réguliers ne prennent pas non plus de nounnation.

(2e *Déclinaison.*) **THÈME** 22e.

Formation du duel. (*Duel indéterminé.*)

Un homme. Deux hommes. Un livre. Deux livres. Un cheval. Deux chevaux. Un lion. Deux lions. Un taureau. Deux taureaux. Un musulman. Deux musulmans. Un fleuve. Deux fleuves. Un chemin. Deux chemins. Un voleur. Deux voleurs. Un ministre. Deux ministres. Un été. Deux étés. Un bossu. Deux bossus.

Une maison. Deux maisons. Un roi. Deux rois. Un cordonnier. Deux cordonniers. Un enfant. Deux enfants. Un mulet. Deux mulets. Un âne. Deux ânes.

Explications grammaticales du Thème 22e (*v. Manuel Algérien p.* 23).

En arabe les noms ont trois nombres: le singulier, le pluriel et le *duel*. Le *duel* sert à désigner deux personnes ou deux choses. Il se forme d'un singulier quelconque en remplaçant la voyelle désinentielle de son générateur par la finale ـَانِ au nominatif et ـَيْنِ aux deux autres cas. Ex.: Du singulier وَلَدٌ un enfant, on formera le nominatif du duel en transformant دٌ en دَانِ et l'on aura pour le nominatif وَلَدَانِ deux enfants. On obtiendra le génitif et l'accusatif, qui sont semblables, en transformant دٌ en دَيْنِ et l'on aura pour le génitif et l'accusatif وَلَدَيْنِ de deux, ou deux enfants. Comme on le voit, les duels sont dépourvus de nounnation et ont deux cas semblables, le génitif et l'accusatif.

Autre exemple. De رَجُلٌ un homme, on formera le duel suivant: Nom. رَجُلَانِ deux hommes. Gén. et accus. رَجُلَيْنِ de deux, ou deux hommes.

(2e *Déclinaison.*) **THÈME** 23e.

(Duel dont le singulier est terminé par un ة.)

(Duel indéterminé.)

Une classe. Deux classes. Une couturière. Deux couturières. Une servante. Deux servantes. Une force. Deux forces. Une sauterelle. Deux sauterelles. Un café. Deux cafés. Une reine. Deux reines. Un calife. Deux califes. Une princesse. Deux princesses. Une femme. Deux femmes. Une abeille. Deux abeilles. Un arbre. Deux arbres. Une voiture. Deux voitures. Une ville. Deux villes. Une musulmane. Deux musulmanes. Une pomme. Deux pommes.

Explications grammaticales du Thème 23e.

Les noms terminés par un ة (ta marbouta) changent ce ة en ت devant les lettres serviles ـَانِ et ـَيْنِ du duel. Ex.: مَلِكَةٌ une reine. Duel. Nom. مَلِكَتَانِ deux reines. Gen. et accus. مَلِكَتَيْنِ de deux, ou deux reines.

(2e *Déclinaison.*) **THÈME** 24e.

(Singuliers terminés en و, ى, ء, ا, ـٍ *mis au duel.)*

(Duel indéterminé.)

Un ennemi. Deux ennemis. Un agréé. Deux agréés. Une bossue. Deux bossues. Une blanche. Deux blanches. Un bâton. Deux bâtons. Un lecteur. Deux lec-

teurs. Un manteau. Deux manteaux. Un archer. Deux archers. Un juge. Deux juges. Un père. Deux pères. Un frère. Deux frères.

Explications grammaticales du Thème 24e.

A. Quand la dernière radicale d'un singulier est un و ou un ى remplacé par un élif, on rétablit la vraie radicale pour former le duel. Ex.: Singulier عَصًا un bâton. Duel. عَصَوَانِ deux bâtons.

B. Si le و radical est remplacé par un ى à la fin d'un singulier de plus de trois lettres, on conserve le ى en formant le duel. Ex.: Singulier مُرْضًى agréé. Duel مُرْضَيَانِ deux agréés.

C. Quand un singulier se termine par un hamza (ء), le hamza se change en و pour former le duel. Ex.: Singulier حَدْبَآءُ une bossue. Duel حَدْبَاوَانِ deux bossues.

D. Cependant si ce hamza fait partie des lettres radicales, on le conserve au duel. Ex.: Sing. قُرَّآءٌ un lecteur. Duel قُرَّآءَانِ deux lecteurs.

E. Quand une radicale faible a disparu à la fin d'un singulier, elle reparaît au duel. Ex.: Sing. قَاضٍ un juge. Duel قَاضِيَانِ deux juges. Sing. أَخٌ un frère. Duel. أَخَوَانِ deux frères.

(2e *Déclinaison.*) **THÈME** 25e.

(*Duels déterminés par l'article.*)

Les deux hommes. Un lion a tué les deux hommes. Un voleur a volé les deux livres et les deux mulets. Les deux lions. Les deux bossus. Le gardien du jardin du roi a frappé les deux bossus et a démoli les deux maisons. Le juge de la ville a frappé deux musulmanes et a tué deux lionnes. Le conquérant a frappé les deux musulmanes et a tué les deux lionnes. Le gardien des deux taureaux a frappé le beau-père des deux cultivateurs. Le gardien des deux jardins a tué les deux chiens et les deux chiennes.

Explications grammaticales du Thème 25e.

Déterminés par l'article, les duels ne changent pas de terminaison. Ex.: Nom. أَلْكَلْبَانِ les deux chiens. Gén. et accus. أَلْكَلْبَيْنِ des deux, ou les deux chiens.

(2e *Déclinaison.*) **THÈME** 26e.

(*Duel déterminé par un complément d'annexion.*)

Les deux livres d'un enfant. Les deux livres des deux enfants de Mohammed. Les deux enfants du roi. Les deux galettes de l'enfant du roi de la ville. Le lion des deux princes de la ville a tué les deux taureaux d'un juge. Le mulet des deux cultivateurs d'une vallée a blessé les deux enfants d'un laboureur.

Le laboureur a tué les deux aigles de l'enfant du ministre. Le gardien des deux jardins du juge de la ville a démoli les deux maisons des deux bossus de la plaine.

Explications grammaticales du Thème 26e (*v. Manuel Algérien p.* 25).

Quand les duels sont déterminés par un complément d'annexion, ils perdent leur ن final à tous les cas. Ex.: Nom. وَلَدَا قَاضٍ les deux enfants d'un juge. Gén. et accus. وَلَدَيْ قَاضٍ des deux, ou les deux enfants d'un juge.

Remarque. Lorsque le يْ final du génitif ou de l'accusatif se trouve placé devant un ٱ surmonté d'un ouasla, le ي perd son soukoune et prend un kesra euphonique. Ex.: Le roi a pris les deux mulets du cultivateur ٱلْمَلِكُ أَخَذَ بَغْلَيِ ٱلْفَلَّاحِ.

(2e *Déclinaison.*) **THÈME** 27e.

(*Pluriel régulier masculin.*) (*Pluriel indéterminé.*)

Un musulman. Des musulmans. Un boulanger. Des boulangers. Un voleur. Des voleurs. Un monde. Des mondes. Un savant. Des savants. Un croyant. Des croyants. Un blessé. Des blessés. Un gouverneur. Des gouverneurs. Un portefaix. Des portefaix. Un écri-

vain. Des écrivains. Un instituteur. Des instituteurs. Le roi a frappé des cultivateurs et des laboureurs. Le gardien des pêcheurs a trouvé des blessés.

Explications grammaticales du Thème 27e (*v. Manuel Algérien p.* 23).

Il y a deux sortes de pluriel en arabe: Le pluriel régulier et le pluriel irrégulier ou pluriel brisé. On connaît déjà la formation des pluriels réguliers féminins.

A. Quant aux pluriels réguliers masculins ils se forment d'un singulier en remplaçant la voyelle désinentielle de ce dernier par la finale ونَ ـُ pour le nominatif et ينَ ـِ pour le génitif et l'accusatif. Ex.: Singulier مُسْلِمٌ un musulman. Pluriel nominatif مُسْلِمُونَ des musulmans. Génitif et accusatif مُسْلِمِينَ des musulmans. Le génitif et l'accusatif des pluriels réguliers masculins sont semblables.

B. Les pluriels réguliers masculins terminés en وْنَ ـَ sont très-rares. Ex.: Singulier مُصْطَفًى un élu. Pluriel nom. مُصْطَفَوْنَ des élus. Gen. et accus. مُصْطَفَيْنَ des élus.

C. Les pluriels réguliers masculins ne prennent jamais la nounnation.

(2e *Déclinaison.*) **THÈME** 28e.

(*Pluriels réguliers masculins déterminés par l'article*).

Les musulmans. Le roi des musulmans. Le cultivateur a frappé les musulmans. Les savants. Le roi des savants. L'enfant des musulmans a blessé les savants. L'élève des instituteurs a trouvé le livre des écrivains. Le roi a frappé les cultivateurs et les laboureurs. Le gardien des voleurs a tué les portefaix et a blessé les gouverneurs. Le gardien des blessés a trouvé le filet des pêcheurs.

Explications grammaticales du Thème 28e.

Les pluriels réguliers masculins ne changent pas quand ils sont déterminés par l'article. Ex.: Nom. أَلْمُسْلِمُونَ les musulmans. Gén. et accus. أَلْمُسْلِمِينَ des, ou les musulmans.

(2e *Déclinaison.*) **THÈME** 29e.

(*Pluriels réguliers masculins déterminés par un complément d'annexion.*)

Les musulmans de Damas. Les boulangers de la ville d'Oran. Le chef des musulmans de la ville a frappé les portefaix du marché. Le prince des croyants de la Mecque a frappé les savants de la province et a blessé les secrétaires du ministre. Le prince des croyants de Bagdad a démoli les maisons des infidèles du village. Le chef des voleurs de la caverne a

tué les laboureurs de la forêt. Le père des deux voleurs d'Oran a blessé la mule des voleurs de la montagne. Le chef des deux musulmans a frappé les musulmans.

Explications grammaticales du Thème 29e (*v. Manuel Algérien p.* 25).

A. Les pluriels réguliers masculins perdent leur ن final à tous les cas quand ils sont déterminés par un complément d'annexion, et le nominatif prend un ا muet à la place du ن perdu. Ex : Nom. مُسْلِمُوا وَهْرَانَ les musulmans d'Oran. Gén. et accus. مُسْلِمِي وَهْرَانَ des, ou les musulmans d'Oran.

B. Les pluriels en ـَوْنَ se déclinent ainsi quand ils sont déterminés par un complément d'annexion: Ex.: Nom. مُصْطَفَوْا ٱللّٰهِ les élus de Dieu. Gén. et accus. مُصْطَفَيِ ٱللّٰهِ des, ou les élus de Dieu.

(2e *Déclinaison.*) THÈME 30e.

(*Pluriels réguliers masculins.* (*Exceptions.*)

Le berger des cultivateurs a volé vingt brebis et a tué trente sauterelles. Les juges d'Oran. Le chef des juges de Damas. Le ministre a frappé les juges. Le tyran a blessé les élus de Dieu et a frappé les juges

de la ville. Le pêcheur a pris quarante poissons et a tué cinquante oiseaux. Le prince des croyants a tué les archers et les chasseurs.

Explications grammaticales du Thème 30e (*v. Manuel Algérien p.* 25. *Exception.*)

A. Les numératifs de la forme عِشْرُونَ (vingt), gardent leur ن final devant le nom de la chose nombrée et celui-ci se met alors à l'accusatif singulier. Ex.: عِشْرُونَ نَعْجَةً vingt brebis.

B. Les singuliers حافٍ qui va pieds nus, قاضٍ juge, رامٍ archer etc. forment leur pluriel de la façon régulière suivante. Nom. حَافُونَ. Gén. et accus. حَافِينَ — قَاضُونَ — قَاضِينَ — رَامُونَ — رَامِينَ.

THÈME 31e.

(1er *thème de récapitulation sur la* 2e *déclinaison.*)

Les heures de la journée. L'accusateur a aidé (نَصَرَ) le protecteur et a frappé le délateur. La musulmane de Damas et les musulmanes d'Oran. Le conquérant a injurié (شَتَمَ) les femmes de la ville. Un archer a tué deux lions et deux guépards. Le laboureur a frappé les deux chiens des chasseurs de la ville. Le

chien des deux chasseurs de la ville a mordu (كَدَمْ) vingt chèvres et a tué deux lièvres.

THÈME 32e.

(2e *thème de récapitulation sur la* 2e *déclinaison.*)

Le beau-père des musulmans de la vallée de Bagdad a démoli les deux maisons des deux cultivateurs du roi. Un délateur a frappé un bossu et un boiteux. Le père du bossu a injurié les croyantes des deux villes de la province. Un conquérant a démoli une ville et un village. Le roi a frappé un juge et a tué deux archers. Le frère des cultivateurs de la plaine a volé quatre-vingts abricots et une poire.

THÈME 33e.

(3e *thème de récapitulation sur la* 2e *déclinaison.*)

Le chef des cavaliers du roi a frappé un bossu et deux musulmanes. Le père des deux boulangers de la ville a volé les deux pains des laboureurs de la plaine. Un tyran a frappé les savants de la ville et a tué des cavaliers. Le chien du père du gardien des deux jardins du roi a mordu une musulmane et une mule et a blessé une vache.

THÈME 34e.

(4e *thème de récapitulation sur la* 2e *déclinaison.*)

Le cordonnier a trouvé une bague et deux mouchoirs. Le maître des deux esclaves a perdu (تَلَّفَ) une épingle et un diamant. Le domestique a volé deux chemises et deux couvertures. Le beau-père des deux archers de la vallée a caché (كَتَمَ) un soulier et une bille. Le prince des habitants de la ville a frappé les deux tyrans et les deux délateurs. Un chien a mordu les auteurs du livre de la science.

NOMS INDÉCLINABLES.

Il y a en arabe des noms qui ne se déclinent pas. On les nomme *indéclinables*. Les noms indéclinables se reconnaissent facilement à leur terminaison.

Ils se terminent tous en ـَا, ـَى, ـًا, ـًى. Ex.: ذِكْرَى souvenir, مَرْطَا Marthe, عَصًا bâton, مُصْطَفًى élu, etc. Les grammairiens arabes rangent aussi dans la catégorie des noms indéclinables: 1° Les pronoms. 2° Les démonstratifs. 3° Les conjonctifs. 4° Quelques termes circonstantiels de temps et de lieu. 5° Les numératifs depuis 11 jusqu'à 19, excepté اِثْنَا عَشَرَ et اِثْنَتَا عَشْرَةَ (douze) qui, au génitif et à l'accusatif font اِثْنَيْ عَشَرَ et اِثْنَتَيْ عَشْرَةَ 6° Les noms composés. Ex.:

chien des deux chasseurs de ... le ... maison
vingt chèvres et a tué deux ... st-à-dir
nd...

(2e *thème de réc*... ...ain

Le beau-père ... toutes les
dad a démoli ... déjà, فِي dans, etc.
du roi. Un ...
Le père d...
villes de
ville et
deux
a v

DES PRONOMS.

...s pronoms personnels arabes se divisent en deux classes : 1° Les pronoms isolés qui représentent le sujet; 2° les pronoms affixes, qui, joints à un verbe, à un nom ou à une particule, représentent le génitif ou l'accusatif et sont ou pronoms personnels ou adjectifs possessifs.

Pronoms isolés représentant le sujet.

Première personne.

Singulier commun أَنَا je, moi.

Pluriel commun نَحْنُ nous.

du Thème 35e.

ascu' au présent de l'indi-

e. On met alors le

: Le professeur

Duel commun

Pluriel résentent le

n أَنْتُمْ أَنَا مَلِكٌ آلـ

nin أَنْتُنَّ vou ne s'ex-

Troisième personne.

Singulier { masculin هُوَ il, lui.
féminin هِيَ elle.

Duel commun هُمَا eux deux, elles deux.

Pluriel { masculin هُمْ eux, ils.
féminin هُنَّ elles.

Pronoms affixes représentant le génitif et l'accusatif.

Première personne.

Singulier commun نِي, ي de moi, me, moi; mon, ma mes.

Pluriel commun نَا de nous, nous; notre, nos.

Seconde personne.

Singulier { masculin كَ de toi, toi, te; ton, ta, tes.
féminin كِ de toi, toi, te; ton, ta, tes.

Duel commun		كُمَا	de vous deux, vous deux; votre, vos.
Pluriel	masculin	كُمْ	de vous, vous; votre, vos.
	féminin	كُنَّ	de vous, vous; votre, vos.

Troisième personne.

Singulier	masculin	هُ	de lui, lui, le; son, sa, ses.
	féminin	هَا	d'elle, elle, la; son, sa, ses.
Duel commun		هُمَا	d'eux deux, elles deux; les, leur, leurs.
Pluriel	masculin	هُمْ	d'eux, eux, les; leur, leurs.
	féminin	هُنَّ	d'elles, elles, les; leur, leurs.

THÈME 35e.

(*Emploi des pronoms isolés.*)

Je suis le roi de la ville. Tu es le juge d'Oran. Tu es musulmane. Nous sommes chrétiens. Il est bossu. Elle est blanche. Eux deux sont musulmans. Elles deux sont musulmanes. Nous sommes cultivateurs. Vous (deux) êtes boulangers. Vous (deux) êtes croyantes. Ils sont menteurs. Elles sont musulmanes. Vous êtes rois. Vous êtes femmes. Nous sommes des secrétaires et vous êtes des menteurs. Elle est la reine des cultivateurs de la ville. Je suis le roi du ciel et de la terre. Nous sommes les rois de la terre.

Explications grammaticales du Thème 35e.

A. Lorsque le verbe *être* est au présent de l'indicatif, il ne s'exprime pas en arabe. On met alors le sujet et l'attribut au nominatif. Ex.: Le professeur est savant أَلشَّيْخُ عَالِمٌ.

B. Les pronoms personnels isolés représentent le sujet. Ex.: Je (suis) le roi de la ville أَنَا مَلِكُ ٱلْمَدِينَةِ. Le verbe *être* étant au présent de l'indicatif ne s'exprime pas et l'attribut est au nominatif.

THÈME 36e.

(*Emploi des pronoms affixes.*)

Son (masc.) livre. Son (fém.) livre. Ton (masc.) livre. Ton (fém.) livre. Mon livre. Notre livre. Votre (duel) livre. Votre (masc.) livre. Votre (fém.) livre. Leur (duel) livre. Leur (masc.) livre. Leur (fém.) livre. Il m'a frappé. Il nous a frappés. Il t'a frappé. Il t'a frappée. Il les (duel) a frappés. Il les a frappés. Il les a frappées. Il vous a frappés. Il vous a frappées. Il vous (duel) a frappés. Il l'a frappé. Il l'a frappée. Ton (masc.) père a caché leur (fém.) livre. Le prince vous a frappées. Notre esclave nous a volés. Votre oncle nous a frappées. Leur (masc.) père nous a frappés. Mon chien a mordu mon cheval. Votre (masc.) mulet a blessé leur (fém.) enfant.

Explications grammaticales du Thème 36e (*v. Manuel Algérien p.* 25, 26).

A. Les pronoms affixes servent de pronoms personnels (complément direct) aux verbes et d'adjectifs possessifs aux noms. Les pronoms affixes se mettent après les verbes ou les noms avec lesquels ils ne forment qu'un seul mot. 1° Ex.: Il m'a frappé; tournez: Il a frappé moi ضَرَبَنِي. 2° Ex.: Mon livre: tournez: Le livre de moi كِتَابِي.

B. L'affixe نِي se joint aux verbes et l'affixe ى aux noms.

C. Tout nom suivi d'un pronom affixe est déterminé comme par tout autre complément d'annexion. 1° Ex.: Son (masc.) livre: tournez: Le livre de lui كِتَابُهُ. 2° Ex.: Mohammed a pris ton (fém.) livre: tournez: Mohammed a pris le livre de toi مُحَمَّدٌ أَخَذَ كِتَابَكِ.

D. L'affixe de la première personne ى (mon, ma, mes) exige ordinairement que l'antécédent qu'il détermine ait un simple kesra pour voyelle finale. Ex.: كِتَابٌ un livre, كِتَابِي le livre de moi, mon livre; كُتُبٌ des livres, كُتُبِي les livres de moi, mes livres. Il résulte de cette règle que les noms suivis du ى, affixe de première personne, ont les trois cas semblables. Ex.: Mon livre (nominatif) est vieux كِتَابِي قَدِيمٌ. Le voleur de mon livre (génitif) سَارِقُ كِتَابِي. L'esclave a volé mon livre (accusatif) اَلْعَبْدُ سَرَقَ كِتَابِي.

E. Les noms qui prennent une lettre de prolongation devant leurs compléments d'annexion la perdent à tous les cas devant l'affixe ى, mais la gardent devant les autres affixes. Ex.: أَبِي mon père. أَخِي mon frère. أَبُوكَ ton père. أَخُونَا notre frère etc.

F. On n'énonce pas habituellement les pronoms devant les personnes du verbe parce que ces personnes contiennent en elles-mêmes leurs pronoms. Ex.: ضَرَبَ signifie: Il a frappé, y compris le pronom *il.* Quand le pronom figure avant le verbe il sert généralement de *corroboratif.* Ex.: هُوَ ضَرَبَنِي *il* m'a frappé, c'est-à-dire, *c'est lui* qui m'a frappé.

THÈME 37e.

(*Pronoms affixes précédés du* ة (*ta marbouta*), *d'un duel etc.*)

Ma mule. Ta (masc.) voisine. Ta (fém.) voisine. Ma voisine. Notre voisine. Sa (masc.) voisine. Sa (fém.) voisine. Leur (masc.) tante. Leur (fém.) tante. Ta (masc.) tante. Ta (fém.) tante. Votre (masc.) tante. Votre (fém.) tante. Leur (duel) tante. Votre (duel) tante. Mes deux livres. Mes deux voitures. Mes musulmans. Mes cultivateurs. Nos cultivateurs. Vos (masc.) boulangers. Le lion a tué mes deux brebis. Votre (masc.) cheval a blessé mes cultivateurs.

Explications grammaticales du Thème 37e (*v. Manuel Algérien p.* 25, 26).

A. Le ة se change en ت devant les affixes. Ex.: Ma mule: tournez: La mule de moi بَغْلَتِي. Ta mule: tournez: La mule de toi بَغْلَتُكَ. (Voyez Manuel Algérien p. 25 et 26, relativement aux pluriels réguliers masculins et aux duels suivis de pronoms affixes.)

B. Dans les phrases un peu compliquées on aura soin d'adopter la tournure déjà indiquée pour traduire les pronoms affixes. Ex.: Son (masc.) chien m'a mordu: tournez: Le chien de lui a mordu moi كَلْبُهُ كَدَمَنِي.

THÈME 38e.

(*Emploi des pronoms affixes* (*exceptions.*)

Le fils de son (masc.) roi. Le fils de son (fém.) roi. Le fils de leur (masc.) roi. Le fils de leur (fém.) roi. Le livre de son (masc.) fils. Le livre de leur (masc.) fils. Le livre de leur (fém.) fils. Le livre de leur (duel) fils. Le portefaix a volé leurs (masc.) deux livres. Mon esclave a blessé mon chien et a frappé mon juge. Leur (fém.) archer a frappé mon juge. Mon juge a blessé mon frère. Le frère de leurs (duel) deux juges a blessé mes laboureurs. Mon archer a tué mes deux chiens. Mon père a brisé son bâton. Votre (fém.) oncle a volé leurs (duel) deux mules.

Notre beau-père est votre (fém.) juge. Vous êtes les femmes de notre berger et elles sont les servantes de votre (fém.) frère.

Explications grammaticales du Thème 38e (*v. Manuel Algérien p.* 25, 26).

A. Règle générale. Le ه des pronoms affixes de 3e personne, excepté celui du féminin singulier, change son dhamma en *kesra* lorsqu'il est immédiatement précédé d'un kesra ou d'un ى muet ou d'un يْ surmonté d'un soukoune; c'est-à-dire, que هُ, هُمَا, هُمْ et هُنَّ deviennent هِ, هِمَا, هِمْ et هِنَّ quand ils sont immédiatement précédés d'un kesra, d'un ى muet ou d'un يْ soukoune. Ex.: Le fils de son roi: tournez: Le fils du roi de lui وَلَدُ مَلِكِهِ et non مَلِكِهُ.

B. Le ى placé à la fin d'un mot se change en ـَا devant les affixes. Ex.: هُدًى bonne direction — هُدَاهُ sa bonne direction. عَصًا bâton — عَصَاهُ son bâton.

C. Le ى affixe de première personne prend un fatha lorsqu'il est placé après un ى muet ou un يْ surmonté d'un soukoune; et de plus, il ne forme qu'un seul ى avec celui qui le précède au moyen d'un techdid. Ex.: قَاضِيَّ mon juge. خَطُّ كِتَابَيَّ l'écriture de mes deux livres.

THÈME 39e.

(*Notions de syntaxe sur les pronoms isolés et affixes.*)

Eux sont les menteurs. Eux sont les musulmans. Elles sont les musulmanes. Mon père les a frappés. Le lion vous a blessées. Le prince nous a frappés. Le père de notre roi nous a emprisonnés (سَجَنَ). Vous êtes les croyantes de notre pays. Elles deux sont les musulmanes de leur pays. Les deux hommes et leurs deux chiens. Le père et son fils. La femme et sa fille. L'année et ses mois. Le mois et ses jours. Ils sont les cultivateurs de notre vallée. Nous sommes les voyageurs de notre patrie. Mon frère a tué son chien.

Explications grammaticales du Thème 39e.

A. Le pronom se rapportant à un nom au singulier ou au duel s'accorde avec lui en genre et en nombre. Ex.: Le père et son fils. tournez: Le père et le fils de lui أَلْأَبُ وَابْنُهُ. La femme et sa fille: tournez: La femme et la fille d'elle أَلْمَرْأَةُ وَابْنَتُهَا. L'homme et ses deux chiens: tournez: L'homme et les deux chiens de lui أَلرَّجُلُ وَكَلْبَاهُ (voyez explications du thème 40e relativement aux pronoms se rapportant à un nom au pluriel).

B. Les pronoms terminés par un مْ marqué d'un soukoune remplacent ce soukoune par un *dhamma*

lorsqu'ils se trouvent devant un *ouasla*. Ex.: Ce sont eux les menteurs هُمُ ٱلْكَاذِبُونَ.

THÈME 40e (*suite du précédent*).

Les femmes et leurs enfants. Les rois et leurs domestiques. Les livres et leurs auteurs. Les mois et leurs jours. Les chiens et leurs maîtres. Les enfants et leurs livres. Les maisons et leurs habitants. Les animaux et leurs petits. Les sauterelles et leurs dégâts. C'est toi que nous adorons et c'est de toi que nous implorons le secours. Il me l'a donné. Il me les a donnés. Il me donna à lui. Il me le donna.

Explications grammaticales du Thème 40e.

A. Le pronom se rapportant à un nom au pluriel qui ne désigne pas des êtres raisonnables, se met au singulier féminin. Ex.: Les mois et leurs jours: tournez: Les mois et les jours *d'elle* أَلشُّهُورُ وَأَيَّامُهَا.

B. Si le nom au pluriel désigne des êtres raisonnables, le pronom s'accorde avec lui. Ex.: Les femmes et leurs enfants: tournez: Les femmes et les enfants d'elles أَلنِّسَاءُ وَأَوْلَادُهُنَّ.

C. Les affixes joints au mot إِيَّا (qui n'a aucun sens par lui-même) forment un pronom isolé représentant l'accusatif. Le voici:

		Masculin.	Commun.	Féminin.
1e personne.	Sing.	——	إِيَّايَ moi, me.	——
	Plur.	——	إِيَّانَا nous.	——
2e personne.	Sing.	إِيَّاكَ toi, te.	——	إِيَّاكِ toi, te.
	Duel	——	إِيَّاكُمَا vous deux.	
	Plur.	إِيَّاكُمْ vous.	——	إِيَّاكُنَّ vous.
3e personne.	Sing.	إِيَّاهُ lui, le.	——	إِيَّاهَا elle, la.
	Duel	——	إِيَّاهُمَا eux ou elles deux, les.	——
	Plur.	إِيَّاهُمْ eux, les.	——	إِيَّاهُنَّ elles, les.

D. Tous les pronoms sont indéclinables.

E. Les affixes composés avec إِيَّا s'emploient dans les cas suivants:

1° quand il faut ajouter deux personnes à un verbe doublement transitif. Ex.: Il me l'a donné: tournez: Il a donné moi lui إِيَّاهُ أَعْطَانِي. (Cet emploi n'est pourtant pas absolu en pareil cas, v. Remarque B. ci-dessous);

2° quand le pronom est emphatique et, pour cette raison, placé devant le verbe. Ex.: C'est toi que nous adorons, et c'est de toi que nous implorons le secours إِيَّاكَ نَعْبُدُ وَإِيَّاكَ نَسْتَعِينُ.

Remarque A. Quand un verbe régit deux accusatifs, le pronom se rapportant à la personne ou à la chose qui reçoit le plus directement l'action du verbe

est composé avec ايّا. Ex. Il me donna à lui أَعْطَاهُ ايّاي —
Il me le donna أَعْطَانِي ايّاهُ.

Remarque B. Un verbe peut avoir deux affixes ordinaires, non composés de ايّا, pourvu qu'ils ne soient pas de la même personne. En pareil cas l'affixe de la 1ère personne précède l'affixe de la 2e et de la 3e personne; et l'affixe de la 2e personne précède celui de la 3e. Ex.: Il me l'a donné أَعْطَانِيهِ. Il te suffira contre eux يَكْفِيكَهُمْ. Mais ces exemples sont rares; et lorsqu'un verbe est dans le cas d'avoir deux pronoms pour compléments, on emploie ordinairement pour l'un des deux le pronom isolé composé dont on vient de parler.

PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

A. Le démonstratif le plus usité pour les objets rapprochés est le suivant:

	Singulier.	Duel.	
Masc.	هَذَا celui-ci, ce, cet, ceci.	Nom. هَذَانِ.	Gén. et acc. هَذَيْنِ
Fém.	هَذِهِ celle-ci, cette.	Nom. هَتَانِ.	—— هَتَيْنِ
		ces deux-ci, de ces deux-ci.	

Pluriel commun هَؤُلَاءِ ceux-ci, celles-ci.

B. Le démonstratif le plus usité pour les objets éloignés est le suivant:

	Singulier.	Duel.
Masc.	ذٰلِكَ celui-là, cet... là, cela.	Nom. ذَانِكَ. Gén. et acc. ذَيْنِكَ
Fém.	تِلْكَ celle-là, cette... là.	Nom تَانِكَ. ——— تَيْنِكَ ces deux-là, de ces deux-là.

Pluriel commun أُولٰئِكَ ceux-là, celles-là.

Remarque. هٰذَا signifie *ceci*; et ذٰلِكَ *cela*, lorsqu'ils sont employés sans complément, et ne se rapportent pas à un nom précédent.

THÈME 41e.

(*Emploi des pronoms démonstratifs.*)

Cet homme-ci. Cet homme-là. Cette musulmane-ci. Cette musulmane-là. Ces deux hommes-ci. Ces deux hommes-là. Ces deux musulmanes-ci. Ces deux musulmanes-là. Mon lion a tué ces deux hommes-ci. Ton (fém.) chien a mordu ces hommes-ci. Leur (masc.) chien a mordu ces hommes-là. Ce bossu-là a volé l'argent de cet esclave-ci. Celui-ci est le roi de la ville. Celle-ci est la reine de notre pays. Celui-ci a frappé celui-là. Ceci a tué cela. Le père de cet homme-là est le juge de ce pays-ci.

Explications grammaticales du Thème 41e.

A. L'accord des démonstratifs avec les noms auxquels ils se rapportent est le même que celui des pronoms isolés et affixes (v. explic. gramm. des thèmes 39e et 40e.

B. Le nom joint à un démonstratif prend toujours l'article. Ex.: Cet homme-ci: tournez: Celui-ci l'homme هٰذَا ٱلرَّجُلُ.

C. Le démonstratif peut être le sujet de la proposition; dans ce cas, le nom qui le suit peut être ou indéterminé, ou déterminé par l'article ou déterminé par un complément d'annexion, suivant que le sens l'exige. Ex.: Celui-ci (est) un roi هٰذَا مَلِكٌ. — Celui-ci (est) le roi هٰذَا ٱلْمَلِكُ. Celui-ci (est) le roi de la ville هٰذَا مَلِكُ ٱلْمَدِينَةِ

PRONOMS RELATIFS.

Ils se divisent en deux classes: Le pronom relatif proprement dit, et le pronom relatif-interrogatif.

Pronom relatif.

Singulier masculin ٱلَّذِي qui, celui qui, que, celui que, lequel.

Singulier féminin ٱلَّتِي qui, celle qui, que, celle que, laquelle.

Duel masculin. Nom. أَللَّذَانِ. Gén. et accus. أَللَّذَيْنِ les deux qui, des deux qui ou que.

Duel féminin. Nom. أَللَّتَانِ. Gén. et accus. أَللَّتَيْنِ les deux qui, des deux qui ou que.

Pluriel masculin أَلَّذِينَ qui, ceux qui, que, ceux que, lesquels.

Pluriel féminin أَللَّاتِى qui, celles qui, que, celles que, lesquelles.

Remarque. Tous ces pronoms relatifs prennent un ouasla sur leur élif initial quand ils sont précédés d'un mot quelconque. Ex.: وَٱلَّذِى et celui qui...

Pronoms relatifs-interrogatifs.

1° مَنْ qui? lequel? laquelle? lesquels? lesquelles? celui qui, celle qui, ceux qui, lesquels, lesquelles, quiconque. Ce pronom désigne les êtres raisonnables et représente tous les nombres et tous les genres.

2° مَا qui? quoi? ce qui, ce que, quoi que ce soit, etc. Ce pronom désigne les êtres raisonnables et les choses. Remarque. Il ne faut pas confondre le pronom مَا avec la négation مَا point, non, ne... pas.

3° أَيٌّ lequel? celui qui. Son féminin est أَيَّةٌ laquelle? celle qui. Ces deux pronoms sont déclinables. Ils ont chacun un duel et un pluriel. Duel masc. أَيَّانِ; duel fém. أَيَّتَانِ. Plur. masc. أَيُّونَ; plur. fém. أَيَّاتٌ.

THÈME 42e.

(*Emploi des pronoms relatifs.*)

L'homme qui a frappé le roi. La femme qui a frappé (ضَرَبَتْ) un enfant. Les hommes qui ont frappé (ضَرَبُوا) le roi. Les femmes qui ont frappé (ضَرَبْنَ) l'enfant. L'homme que j'ai frappé. La femme que j'ai frappée. Les deux hommes que j'ai frappés. Les deux musulmanes que j'ai frappées. Les cultivateurs qui ont frappé l'enfant. La musulmane que j'ai frappée. Le chien qui vous a mordus. Le chien qui vous a mordues. Les hommes qui t'ont blessée. Le voleur qu'il a tué. La voleuse qu'il a tuée. Les menteurs qu'ils ont frappés. Les menteuses qu'elles ont frappées.

Explications grammaticales du Thème 42e.

A. Quand le pronom relatif sert de complément à un verbe, le verbe doit être suivi d'un pronom affixe se rapportant au pronom relatif avec lequel il s'accorde en genre et en nombre, et on se sert alors de la tournure suivante: Ex.: L'homme que j'ai frappé: tournez: L'homme lequel j'ai frappé lui أَلرَّجُلُ آلَّذِى ضَرَبْتُهُ. — La femme que j'ai frappée: tournez: La femme laquelle j'ai frappé elle أَلْمَرْأَةُ آلَّتِى ضَرَبْتُهَا.

B. Quand le pronom n'est pas complément direct

du verbe, celui-ci n'est pas accompagné du pronom *de retour*. Ex.: L'homme qui a frappé mon oncle أَلرَّجُلُ ٱلَّذِى ضَرَبَ عَمِّى.

THÈME 43e.

(*Emploi des pronoms relatifs-interrogatifs*)

Qui a créé (خَلَقَ) la terre et le ciel? Qui m'a frappé? J'ai frappé celui qui m'a frappé. J'ai frappé ceux qui m'ont frappé. Qu'a-t-il volé? Il a volé ce qu'il a volé. Qui vous a créés? Qui les a créées? Mon oncle a frappé ceux qui m'ont frappé. Votre (masc.) père a frappé celles qui m'ont frappé. Quiconque a tué sera tué (يُقْتَلُ).

Explications grammaticales du Thème 43e.

Les pronoms relatifs-interrogatifs sont tantôt relatifs et tantôt interrogatifs. Ex.: (interrogatif) Qui m'a frappé? مَنْ ضَرَبَنِى. — Ex.: (relatif) J'ai frappé celui qui m'a frappé ضَرَبْتُ مَنْ ضَرَبَنِى.

DU VERBE.

A. *Racine des verbes arabes.* La troisième personne du masculin singulier du prétérit actif du verbe *primitif* est prise pour indiquer la *racine*. Ainsi كَتَبَ

est la racine du verbe arabe qui signifie *écrire*; فَعَلَ est la racine du verbe *faire*; ضَرَبَ est la racine du verbe *frapper*; جَرَّ est la racine du verbe *traîner*; قَالَ est la racine du verbe *dire*; بَنَى est la racine du verbe *bâtir*, etc. Dans nos dictionnaires, cette *racine* est traduite par l'infinitif français; mais on ne doit pas oublier qu'elle représente en arabe la 3e personne masculin singulier du prétérit actif. Ainsi كَتَبَ signifie exactement *il a écrit*; ضَرَبَ *il a frappé*; قَالَ *il a dit*, etc.

B. *Verbes réguliers et irréguliers.* Le verbe arabe est ou *régulier* ou *irrégulier*.

Le verbe régulier ne doit avoir à sa *racine* aucune des lettres ى و ا appelées *lettres faibles*; la seconde radicale ne doit pas non plus être semblable à la troisième.

Le verbe irrégulier est celui qui a à sa *racine* une ou plusieurs des *lettres faibles*, ou dont la seconde et la troisième radicale sont semblables.

C. La plupart des verbes arabes ont trois lettres à leur *racine*. Ex.: جَرَحَ; أَمَلَ; قَالَ; بَنَى; وَعَدَ. On les appelle verbes *trilitères*; c'est-à-dire, composés de trois lettres.

D. Ceux qui ont quatre lettres à leur *racine* sont appelés verbes *quadrilitères*.

THÈME 44e.

Type فَعَلَ.

(*Verbe primitif trilitère régulier, prétérit actif.*)

Un homme a écrit une lettre. La femme a écrit la lettre. Tu as écrit (masc.) la lettre. Tu as écrit (fém.) une lettre. J'ai écrit une lettre. Mon frère et mon oncle ont écrit une lettre. Les deux musulmanes ont écrit une lettre. Vous avez écrit tous deux, ou toutes deux, une lettre. Les musulmans ont frappé un esclave. Les musulmanes ont blessé une gazelle. Vous avez démoli (masc.) la maison. Vous avez creusé (fém) une fosse. Nous avons volé les pommes du jardin.

Observations grammaticales du Thème 44e (*v. Manuel Algérien p.* 27, 28).

A. *Rappel de principes.* Les sujets des verbes seront toujours au *nominatif*, les compléments d'annexion des noms au *génitif* et les compléments directs des verbes à l'*accusatif*.

B. Les commençants devront, jusqu'à nouvel ordre, faire accorder les verbes avec leurs sujets et placer ceux-ci avant les verbes.

C. Les grammairiens arabes prennent ordinairement pour exemple ou paradigme de la conjugaison des vesbes trilitères le verbe فَعَلَ (faire).

D. Il y a des verbes (ce sont les plus nombreux) qui ont trois fathas à leur *racine*. Ex.: كَتَبَ écrire,

ضَرَبَ frapper etc. Les deux premières voyelles se maintiennent à toutes les personnes du prétérit actif.

E. Le مْ de la 2e personne masculin pluriel du prétérit actif ou passif de *tous* les verbes arabes réguliers ou irréguliers prend un dhamma quand il est immédiatement suivi d'un élif ouasla. Ex.: ضَرَبْتُمُ ٱلْوَلَدَ vous avez frappé l'enfant.

F. Même remarque pour le تْ de la 3e personne du féminin singulier qui prend un kesra devant un élif ouasla. Ex.: فَاطِمَةُ ضَرَبَتِ ٱلْوَلَدَ. Fathima a frappé l'enfant.

G. L'élif final de la 3e personne masculin pluriel disparaît devant un pronom affixe. Ex.: ضَرَبُوهُ ils le frappèrent.

H. La 2e personne masculin pluriel du prétérit devient تُمْ ou تُمُو devant les pronoms affixes. Ex.: ضَرَبْتُمُهُ ou ضَرَبْتُمُوهُ vouz l'avez frappé.

I. Si la troisième radicale d'un verbe est un ت, elle s'unit au ت formatif de plusieurs personnes du prétérit par un techdid. Ex.: ثَبَتَ *être ferme* fera: ثَبَتَّ tu as été ferme, ثَبَتِّ, ثَبَتُّ, ثَبَتُّمْ etc.

K. Si la dernière radicale d'un verbe est un ن, elle se confond pareillement, au moyen d'un techdid, avec le ن formatif de la première personne du pluriel du prétérit. Ex.: مَرَنَ s'*habituer à*, مَرَنَّا nous nous sommes habitués à.

Remarque. Les observations qui précèdent concernent tous les verbes arabes réguliers ou irréguliers, trilitères ou quadrilitères, primitifs ou dérivés.

THÈME 45e.

Types فَعِلَ et فَعُلَ.

(*Verbe primitif trilitère régulier, prétérit actif.*)

Il a bu. Il a eu soif. Il a agi. Il fut sain et sauf. Il fut triste. Il a chevauché. Il a su. Il fut immense. Il fut rude. Il fut pervers. Il fut salé. Elle a bu. Tu as eu soif (masc.). Tu as agi (fém.). Je fus sain et sauf. Ils furent tristes tous deux. Elles ont su toutes deux. Vous avez bu tous deux ou toutes deux. Ils furent pervers. Elles furent salées. Vous fûtes rudes (masc.) Vous fûtes perverses (fém.). Nous fûmes rudes. Elle fut perverse. Tu fus triste (masc.). Tu fus triste (fém.). Je fus rude. Ils ont été immenses tous deux.

Explications grammaticales du Thème 45e (*v. Manuel Algérien p.* 27, 28).

A. La seconde lettre de la *racine* des verbes trilitères réguliers est susceptible au prétérit actif d'avoir pour voyelle 1° Un fatha (v. thème 44e); 2° un kesra; 3° un dhamma; c'est-à-dire que parmi les verbes il y en a qui suivent l'un des trois types suivants au prétérit de la voix active: 1° فَعَلَ; 2° فَعِلَ; 3° فَعُلَ.

B. Les deux premières voyelles sont maintenues à toutes les personnes du prétérit. Ex.: شَرِبَ il a bu, شَرِبَتْ elle a bu, شَرِبْتَ, شَرِبُوا etc. خَشُنَ il fut rude, خَشُنَتْ, خَشُنْتُ, خَشُنَّا etc.

C. Les verbes qui ont trois *fathas* à leur racine sont généralement des verbes actifs. Ex.: نَصَرَ secourir, قَتَلَ tuer etc.

D. On peut regarder le *kesra* ou le *dhamma* de la deuxième radicale comme le signe ordinaire des verbes *neutres*, avec cette distinction, que le *dhamma* indique communément un état constant, naturel et habituel, et le *kesra* une manière d'être accidentelle. Ex.: سَلِمَ être sain et sauf, حَزِنَ être triste, رَكِبَ chevaucher, خَبُثَ être pervers, قَبُحَ être laid, عَظُمَ être immense etc.

THÈME 46e.

Verbe primitif trilitère, aoriste indicatif actif.)

L'homme écrira. Vous ferez (masc.). Mon oncle partira. Les deux princes frapperont notre frère. Je compterai mon argent. Nous fabriquerons une machine. J'écris. Tu frappes (masc.). Mon père boit. Ma mère travaille. Nous essuyons notre figure. Vous ignorez (masc.) l'avenir. Vous abandonnez (fém.) vos enfants. J'habiterai votre maison. J'enlèverai l'écorce

de cet arbre. Ma tante accompagnera notre frère. Vous occuperez toutes deux votre esclave. Vous planterez (masc.) des arbres. L'enfant déchirera le cahier. Mon frère déchire son papier. Le meunier attachera son âne. Vous semerez (fém.) le blé et l'orge. Elles sèment le blé. Le sage dissimule sa colère. Tu couperas (fém.) le bois et tu aiguiseras le couteau. Les deux musulmanes écriront la lettre. La reine écrit. Vous frapperez tous deux les esclaves du roi.

Explications grammaticales du Thème 46e (*v. Manuel Algérien p.* 28).

A. L'aoriste indicatif exprime le futur comme le présent.

B. La voyelle de la seconde radicale est variable à l'aoriste, c'est-à-dire qu'il y a des verbes qui font à l'aoriste يَفْعَلُ; d'autres يَفْعِلُ et d'autres يَفْعُلُ.

C. Cette voyelle se conserve à tous les modes et à toutes les personnes de l'aoriste et de l'impératif. Ex.: شغل (occuper) qui a un *fatha* à l'aoriste pour voyelle de la 2e radicale fera: يَشْغَلُ, يَشْغَلَ, يَشْغَلْ, aux trois modes de l'aoriste, et اِشْغَلْ, اِشْغَلِي etc., à l'impératif.

ضَرَبَ (frapper) qui a un *kesra* à l'aoriste pour voyelle de la 2e radicale fera: يَضْرِبُ, يَضْرِبَ, يَضْرِبْ aux trois modes de l'aoriste et اِضْرِبْ, اِضْرِبِي etc., à l'impératif.

كَتَبَ (écrire) qui a un *dhamma* à l'aoriste pour voyelle de la deuxième radicale fera: يَكْتُبُ, يَكْتُبَ, يَكْتُبْ aux trois modes de l'aoriste et أُكْتُبْ, أُكْتُبِي etc., à l'impératif.

Remarque. Les lettres F. A., F. I. et F. O., qui figurent après la racine dans les dictionnaires, indiquent que le verbe a ou un *fatha*, ou un *kesra* ou un *dhamma* à la seconde radicale des aoristes et de l'impératif de la voix active du verbe primitif.

D. La voix passive des verbes à toutes les formes est invariable.

E. La seconde voyelle du prétérit n'a aucun influence sur celle de l'aoriste.

F. La deuxième et la troisième personne du pluriel de l'aoriste iudicatif perdent quelquefois leur ن final devant les affixes نِي et نَا. Ex.: يَضْرِبُونَا ils nous frapperont. Il est correct d'écrire يَضْرِبُونَنَا.

THÈME 47e.

(*Aoriste subjonctif et aoriste conditionnel actifs du verbe primitif trilitère régulier.*)

Il faut qu'il sème le blé de son père. Il faut qu'elle frappe le chien. Il faut que tu fasses (masc.) le bien. Il faut que tu coupes (fém.) la corde. Il faut que je tue ce chien. Il faut qu'ils frappent tous deux le vo-

leur. Il faut qu'elles accompagnent toutes deux notre tante. Il faut que vous abandonniez tous deux ou toutes deux vos enfants. Il faut qu'ils partagent leur fortune. Il faut quelles lavent le linge. Il faut que vous déchiriez ce papier. Il faut que vous gravissiez (fém.) la montagne. Il faut que nous partions. S'il part. Si elle se sauve. Si tu frappes (masc.). Si tu trahis (fém.). Si je vole. S'ils frappent tous deux. Si elles fabriquent toutes deux. Si vous tuez tous deux ou toutes deux. S'ils enlèvent l'écorce de l'arbre. Si elles déchirent le livre de leur frère. Si vous chassez (masc.) ce chien. Si vous semez (fém.) l'orge. Si nous fabriquons une machine. Si nous tuons le lion.

Explications grammaticales du Thème 47e (*v. Manuel Algérien p.* 29, 30).

A. *Il faut que* se rend en arabe par لَا بُدَّ أَنْ. Le verbe qui suit أَنْ se met à l'aoriste subjonctif. (Voyez explications du thème 46e relativement à la voyelle médiane des aoristes.)

B. Les particules qui gouvernent le verbe arabe au subjonctif sont : أَنْ *que*; أَلَّا *que... ne*; لَنْ *ne... pas*; لِ *que, afin que, pour que*; كَيْ et لِكَيْ *afin que, pour que*; كَيْلَا, لِكَيْلَا et لِئَلَّا *afin que... ne... pas, pour que... ne... pas*; لِأَنْ *pour que*; حَتَّى *jusqu'à ce que*,

afin que, pour que; أَنْ إِلَى *jusqu'à ce que, afin que*; فَ et وَ quand ils signifient: *pour que, afin que, de sorte que*; أَوْ quand il signifie: *à moins que* ou *jusqu'à ce que*; إِذَنْ *alors, par conséquent.*

C. Les particules qui régissent le verbe arabe au conditionnel sont: إِنْ *si*; لَا exprimant un ordre ou un souhait: *non, ne, point*; لِ exprimant un ordre: *que*. (Cette particule prend un soukoune quand on lui préfixe فَ ou وَ. Ex.: Qu'il l'abandonne sur l'heure فَلْيَتْرُكْهُ ٱلسَّاعَةَ); لَمْ *ne... pas*; لَمَّا *ne... pas encore.*

Remarque. Toutes les personnes du conditionnel de tous les verbes de la langue actifs et passifs qui se terminent par une lettre surmontée d'un *soukoune*, perdent ce *soukoune* et prennent pour voyelle un *kesra* quand elles sont immédiatement suivies d'un élif ouasla. Ex.: إِنْ يَكْتُبِ ٱلْوَلَدُ si l'enfant écrit.

THÈME 48e.

(Impératif du verbe primitif trilitère régulier.)

Écris (masc) Écris (fém.). Fabriquez tous deux. Fabriquez toutes deux. Tuez (masc.). Tuez (fém.). Toussez (fém.). Jouez (masc.). Balayez (fém) la maison. Chasse (masc.) le chien. Étudiez (fém.) votre

leçon. Pars (masc.). Remerciez (masc.) votre professeur. Remercie (masc.) ton professeur. Accompagne (masc.) le vieillard. Compte (masc.) les livres. Creusez toutes deux une fosse. Frappe (masc.) et écoute (masc.). Habitez la maison de votre père. Ne volez (masc.) pas le bien du voisin. Ne crachez pas (masc) dans la classe. Ne frappe (fém.) pas ta sœur. Ne veillez (masc.) pas. Travaillez et ne vous amusez pas (masc.). Partage (masc.) le pain. Ne grognez pas (masc.). Accepte (masc.) le pain et ne mens pas. N'arrachez pas (fém.) les plumes des oiseaux. N'enlevez pas (masc.) vos habits. Sortez (fém.) et mouchez-vous. Ne vous inquiétez pas (masc.). Tissez (fém.) les nattes et dépêchez-vous. Ne mentez (masc.) pas. Buvez et ne vous enivrez pas (masc.).

Explications grammaticales du Thème 48e (*v. Manuel Algérien p.* 30).

A. La seconde radicale éprouve à l'impératif du verbe primitif les mêmes changements de voyelle qu'aux aoristes. (Voyez explications du thème 46e.)

B. L'impératif a la même voyelle médiane que l'aoriste. Ex.: ضَرَبَ, يَضْرِبُ, إِضْرِبْ; شَغَلَ, يَشْغَلُ, إِشْغَلْ; كَتَبَ, يَكْتُبُ, أُكْتُبْ.

C. Quand le verbe fait F. A. ou F. I. l'élif initial de l'impératif doit avoir un *hamza kesra*. Ex.: إِشْغَلْ,

اِشْغَلِي etc., اِضْرِبْ, اِضْرِبِي etc. Si le verbe fait F. O., l élif initial de l'impératif doit avoir un *hamza dhamma*. Ex.: أُكْتُبْ, أُكْتُبِي etc.

D. L'élif initial de tous les impératifs des verbes primitifs perd sa voyelle et son hamza et prend un ouasla quand il est précédé d'un mot quelconque. Ex.: وَٱصْنَعُوا et fabriquez; وَٱضْرِبْنَ et frappez; وَٱكْتُبْ et écris.

E. La deuxième personne du masculin singulier de tous les impératifs perd le soukoune qui est placé sur la dernière radicale et le remplace par un kesra chaque fois qu'elle est immédiatement suivie d'un élif ouasla. Ex.: أُكْتُبِ ٱلرِّسَالَةَ écris la lettre.

F. On ne peut pas placer une particule négative devant l'impératif; pour exprimer une négation impérative il faut employer le conditionnel avec une particule négative. Ex.: Ne frappe pas ta sœur لَا تَضْرِبْ أُخْتَكَ. On ne dira donc pas et l'on n'écrira pas non plus لَا اِضْرِبْ أُخْتَكَ.

THÈME 49e.

(*Verbe primitif trilitère régulier.*) (*Voix passive.*)

Un homme a été tué. Une lettre a été écrite. Tu as été frappé. Tu as été frappée. J'ai été mordu.

Les deux cultivateurs ont été volés. Les deux femmes ont été emprisonnées. Vous avez été chassés tous deux. Vous avez été emprisonnées toutes deux. Ils ont été battus. Nous avons été blessés. Si vous êtes blessés. Il faut que vous soyez frappées. Il faut qu'il soit enterré. Il faut que nous soyons portés. La pâte a été pétrie et la lettre a été cachetée. Si je suis battu. Si nous sommes emprisonnés. La maison de mon oncle sera démolie. L'homme a été tué par un lion. L'archer a été frappé par le roi. Il faut que vous soyez attachées par le gardien. Les cavaliers seront emprisonnés par le gouverneur. Le vêtement de ton frère a été percé par une flèche. L'isthme de Suez a été percé par un français. Deux isthmes ont été percés par un ingénieur français. Ces deux arbres-là ont été coupés par le laboureur. Le blé a été semé par le laboureur. Ma mère a été accompagnée par mon frère. Le raisin a été porté par le mulet de mon grand'père. Les sauterelles ont été tuées par les hommes de la ville.

Explications grammaticales du Thème 49e (*v. Manuel Algérien p* 33—36.)

A. La voix passive n'est sujette à aucun changement. Elle est la même pour tous les verbes. Elle n'a pas d'impératif.

B. Quand on veut nommer le sujet actif d'un verbe passif arabe on tourne ordinairement la phrase à

l'actif. Ex.: L'homme a été frappé par le roi: tournez: Le roi a frappé l'homme أَلْمَلِكُ ضَرَبَ أَلرَّجُلَ. 2e Ex.: Une femme a été tuée par un lion: tournez: Un lion a tué une femme أَسَدٌ قَتَلَ امْرَأَةً. (Voyez dans les explications grammaticales des thèmes précédents les règles applicables aux deux voix.)

THÈME 50e.

(1er *thème de récapitulation sur les verbes primitifs trilitères réguliers.*)

Nous avons dissipé l'argent de notre père. Ne dissipez (masc.) pas la fortune de votre mère. Nous avons frappé celui qui a volé la mule du juge. Le chacal a été blessé par le chasseur. Il faut que vous emprisonniez cet homme. Ne déchirez pas vos livres. J'ai accompagné mon père. Vous avez été créés par Dieu. Les musulmans sortirent. Mon frère frappe son âne. Mon père part; il faut que je l'accompagne. Tu pétriras (fém.) la pâte et tu accommoderas (fém.) le poisson.

THÈME 51e.

(2e *thème de récapitulation sur les verbes primitifs trilitères réguliers.*)

Les musulmans furent secourus par les Berbères. Les fruits que nous avons cueillis dans le jardin ont

été abîmés par la neige. (Tournez: La neige a abîmé les fruits que nous avons cueillis dans le jardin). Les enfants cueilleront des violettes et des pommes. Ma sœur cueillera des cerises et des abricots. Si vous abîmez les prunes et les noisettes vous ne cueillerez pas des poires. Il faut qu'elles écrivent une lettre. Portez ce fardeau et ne vous couchez pas. Celui qui opprime les hommes sera opprimé par Dieu. Ne battez pas les enfants et vous ne serez point battues.

VERBES DÉRIVÉS DU VERBE PRIMITIF.

A. Il y a en arabe des verbes *primitifs* et des verbes *dérivés*. On appelle verbe *primitif* celui qui sert à former d'autres verbes qui sont ses *dérivés*. Ainsi le verbe primitif فَعَلَ peut produire les verbes فَعَّلَ, فَاعَلَ, أَفْعَلَ, تَفَعَّلَ, تَفَاعَلَ, etc. qui sont eux-mêmes des verbes ayant pour *racine* commune le primitif فَعَلَ.

B. Le verbe *primitif*, dont on connaît maintenant la conjugaison, est susceptible de produire un grand nombre de verbes *dérivés*: on en compte ordinairement douze *formes*, qui, jointes au verbe primitif, donnent pour une seule *racine* treize *formes* différentes. Quelques grammairiens arabes en comptent jusqu'à quinze. Mais on peut considérer les onze premières comme étant seules employées fréquemment.

C. Il est de toute nécessité d'apprendre par cœur

les tableaux des verbes *dérivés* des verbes *primitifs*. Chaque *forme* constitue un verbe à part ayant sa signification propre et sa conjugaison particulière. Ce n'est que par la connaissance des verbes primitifs et des verbes dérivés que l'on parvient à trouver dans les dictionnaires la *racine* des mots arabes; car souvent une seule *racine* donne naissance à un très-grand nombre de mots. Comment cherchera-t-on, par exemple, la racine de تَسْتَغْفِرُونَ si l'on ne connaît ni la conjugaison ni les formes des verbes dérivés?

THÈME 52e.

Type فَعَّلَ.

(*Verbes dérivés du verbe primitif trilitère régulier.*)

(2e *forme.*)

Mohammed a égayé votre frère. Fathima a égayé son oncle. Nous avons été égayés. Mon frère nous a égayés. Égayez-vous. Le prêtre a baptisé ma sœur. Le prêtre baptisera mon frère. Baptisez-nous. J'ai conjugué un verbe. Avez-vous conjugué ce verbe? Si nous conjuguons ce verbe. Il faut que je conjugue ce verbe. Le verbe a été conjugué. Il sera conjugué. J'ai promené mon oncle dans le jardin. Ils ont promené leur sœur dans la forêt. Promenez (masc.) le chien dans la rue. Ne blasphémez (masc.) pas le nom de Dieu. Le chagrin abrège la vie. Calmez (fém.) votre inquiétude. Ils calmeront leur inquiétude. Le professeur apprendra à écrire aux

élèves et leur enseignera la grammaire. Il faut que je change ma plume. Nous ferons du pain.

Explications grammaticales du Thème 52e (*v. Manuel Algérien p.* 38 *et suiv.*).

A. La deuxième forme فعّل dérive de la *racine* par le redoublement de la 2e radicale. Elle ajoute à l'idée simple exprimée par la *racine*, la nuance accessoire de *faire faire une action; rendre*, *mettre dans l'état*, exprimé par la racine; *regarder comme; faire, produire la chose signifiée* par un nom dont le verbe peut dériver. Ex.: شرب *boire*, 2è forme شرّب *faire boire.* فرح être gai, 2e forme فرّح *égayer*, *rendre gai.* كذب *mentir*, 2e forme كذّب *regarder comme menteur*; de خبز *pain* dérive la 2e forme خبّز *faire du pain*; de ذهب *or* dérive la 2e forme ذهّب *dorer.*

B. La conjugaison des verbes *dérivés* à toutes leurs formes, est la même pour tous les verbes suivant un même *type*. Ex.: صرّف il a conjugué, صرّفت elle a conjugué, صرّفت, صرّفن etc. Aoriste Indicatif يصرّف, تصرّف, تصرّفين, أصرّف etc. Subjonctif أن يصرّف, أن تصرّف etc. Conditionnel إن يصرّف etc. Impératif صرّف, صرّفي etc.

C. Tous les verbes du thème 52e seront employés à la 2e forme.

D. La préposition فِى *dans* exige que le nom qui la suit soit au génitif. Ex.: Dans la forêt فِى ٱلْغَابَةِ.

THÈME 53e.

Type قَاعَلَ.

(*Verbes dérivés du verbe primitif trilitère régulier.*)

(3e *forme.*)

Les musulmans assiégèrent la ville de Damas et combattirent les troupes du roi des Chrétiens. Nous écrirons à notre père et nous ne chercherons pas à le tromper. Nous avons été témoins du baptême du fils du ministre de la guerre. Il faut que je voyage. Combattez (masc.) les infidèles. Il faut que nous combattions les ennemis de la France. Les deux rois assiégèrent le château du prince. Il faut que vous laissiez cet enfant tranquille. Mon professeur m'a facilité l'étude de la langue arabe. La ville sera assiégée par les Chrétiens. Ne cherche pas à tromper ton frère.

Explications grammaticales du Thème 53e (*v. Manuel Algérien p.* 38 *et suiv.*).

A. La troisième forme قَاعَلَ dérive de la *racine* par intercalation d'un *élif* muet après la première radi-

cale. Elle a ordinairement la même signification que la première forme, avec cette différence néanmoins, qu'elle rend *transitif* le verbe de la 1ère forme qui était intransitif. Ex.: كَتَبَ à la première forme, exige après lui l'emploi d'une préposition pour indiquer la personne à laquelle on écrit et l'on écrira à la première forme كَتَبْتُ إِلَى ٱلْمَلِكِ رِسَالَةً *j'ai écrit une lettre au roi.* Si l'on se sert de la troisième forme كَاتَبَ, *la personne à qui l'on écrit*, devient le complément direct et s'unit avec le verbe sans la préposition إِلَى. Ainsi l'on dit à la 3e forme كَاتَبْتُ ٱلْمَلِكَ ce qui signifié *j'ai écrit au roi.*

B. D'autres fois la troisième forme ajoute au sens de la racine l'idée de *chercher à faire*, d'*émulation* ou d'*accompagnement*. Ex.: Racine خَدَعَ *tromper*, 3e forme خَادَعَ *chercher à tromper.* Racine غَلَبَ *vaincre*, 3e forme غَالَبَ *chercher à vaincre.* Racine فَخَرَ *surpasser en noblesse*, 3e forme فَاخَرَ *chercher à surpasser (qqn) en noblesse.*

C. Mettez à la 3e forme tous les verbes du thème 53e.

THÈME 54e.

Type أَفْعَلَ.

(*Verbes dérivés du verbe primitif trilitère régulier.*)

(4e *forme.*)

Honorez (masc.) votre père et votre mère. Il faut

que vous honoriez (fém.) les vieillards. N'ennuyez pas (masc.) votre maître. Les habitants du Maroc embrassèrent l'islamisme et les chrétiens furent expulsés de la ville du prince. Nous informerons le sultan. Le sultan sera informé. Le roi a envoyé deux ambassadeurs. Deux gouverneurs seront envoyés. Il faut que j'honore ma mère et que je n'ennuie pas mon maître. Les cultivateurs de la plaine ont été expulsés. Le gouverneur fit entrer le mendiant et le fit asseoir. Les arbres ont produit des fruits.

Explications grammaticales du Thème 54e (*voir Manuel Algérien p.* 38 *et suiv.*).

A. La quatrième forme أَفْعَلَ dérive de la racine, par l'addition d'un élif hamzé avant les radicales. Elle a, par sa signification, beaucoup d'analogie avec la deuxième forme. Elle ajoute au sens exprimé par la racine, l'idée accessoire de *faire faire tout d'une fois*, *rendre*, etc. Ex.: Racine عَلِمَ *savoir*, 4e forme أَعْلَمَ *faire savoir, informer.* Racine خَرَجَ *sortir*, 4e forme أَخْرَجَ *faire sortir, expulser.*

B. Tous les verbes du thème 54e seront mis à la 4e forme.

THÈME 55e.

Type تَفَعَّلَ.

(Verbes dérivés du verbe primitif trilitère régulier.)
(5e *forme.*)

Quand l'apôtre eut parlé les habitants de la ville embrassèrent le christianisme. L'apôtre parlera et les habitants de la ville embrasseront le christianisme. Il faut que je parle. Si je parle je serai puni. Les infidèles se dispersèrent dans le pays. Le voleur s'est échappé. J'étudie l'arabe. Il faut que j'étudie l'arabe. Ne vous déguisez pas (masc.). L'enfant qui se déguise sera puni par son père. N'écoutez pas (masc.) aux portes. Cet enfant écoute aux portes. L'esclave s'avança et parla. N'avancez pas et ne parlez pas (fém.). Les femmes du village embrassèrent le christianisme. Ce bois ne se coupe pas.

Explications grammaticales du Thème 55e (*v. Manuel Algérien p.* 38 *et suiv.*).

A. La cinquième forme تَفَعَّلَ dérive de la *racine* par l'addition d'un ت avant les radicales, et par le redoublement de la 2e radicale. Elle ajoute au sens de la *racine*, et souvent à celui de la 2e forme, une nuance *pronominale* ou *réfléchie*. Ex.: Racine قَطَعَ *couper*, 5e forme تَقَطَّعَ *se couper.* — 2e forme عَلَّمَ *enseigner*, 5e forme تَعَلَّمَ *enseigner à soi-même*, *étudier*,

apprendre. — 2e forme نَصَّرَ *faire embrasser à quelqu'un la religion chrétienne*, 5e forme تَنَصَّرَ *embrasser le christianisme.*

B. La conjonction française *quand* se rend en arabe par لَمَّا.

THÈME 56e.

Type تَفَاعَلَ.

(*Verbes dérivés du verbe primitif trilitère régulier.*)
(6e *forme.*)

Les deux cultivateurs se sont disputés et se sont battus. Ne vous disputez pas et ne vous battez pas (masc.). Ces enfants se disputeront. Deux rois se succédèrent. Les rois se succéderont. Mon frère et moi nous nous écrivons réciproquement. Le lion fit le malade. Le renard s'avança et ils conversèrent entre eux. Ne fais pas le malade. Ne fais pas la malade. Le lion et l'ours conversèrent entre eux et se combattirent. Le paresseux néglige ses études. Les paresseux se battent et se disputent. Dieu est béni.

Explications grammaticales du Thème 56e (*v. Manuel Algérien p.* 38 *et suiv.*)

A. La sixième forme تَفَاعَلَ dérive de la *racine* par l'addition d'un ت avant les radicales, et l'introduction

d'un élif muet après la première radicale. Elle ajoute au sens exprimé par la *racine* une idée de *réciprocité*. Elle donne un sens *réfléchi* à l'idée d'*effort* exprimé par la 3e forme. Ex.: Racine كَتَبَ *écrire*, 6e forme تَكَاتَبَ *s'écrire réciproquement.* — 3e forme قَاتَلَ *combattre*, 6e forme تَقَاتَلَ *se combattre.*

THÈME 57e.

Type إِنْفَعَلَ.

(*Verbes dérivés du verbe primitif trilitère régulier.*)

(7e *forme.*)

La porte s'est ouverte. J'ai été blessé. Les soldats s'enfuirent. Le bouc se laissa tromper. L'âne sera lâché dans le pré. Le père de Joseph partit et son cœur se fendit. La porte s'ouvrira et les soldats s'enfuiront. Ne vous laissez pas tromper (masc.). Il faut que la porte s'ouvre. Si la porte ne s'ouvre pas, je partirai. Partez et ne vous montrez pas. La poussière se dissipa et l'âne se montra. Deux soldats furent blessés dans la bataille. Il faut que ce chien soit lâché dans la montagne. Les méchants seront terrassés.

Explications grammaticales du Thème 57e (*v. Manuel Algérien p.* 38 *et suiv.*).

A. La septième forme اِنْفَعَلَ dérive de la *racine* par l'addition d'un élif suivi d'un ن avant les radicales. Elle a ordinairement la signification passive, et elle forme le passif de la première et quelquefois de la seconde forme. Ex.: Racine قَطَعَ *couper*, 7e forme اِنْقَطَعَ *être coupé*. Racine فَتَحَ *ouvrir*, 7e forme اِنْفَتَحَ *s'ouvrir, être ouvert.* — 2e forme حَضَّرَ *faire venir en présence*, 7e forme اِنْحَضَرَ *être amené en présence.*

B. Dans un grand nombre de verbes on peut employer indifféremment la 5e forme, ou à sa place la 7e ou la 8e; ainsi l'on dit تَكَسَّرَ ou اِنْكَسَرَ *être rompu*, تَهَزَّمَ ou اِنْهَزَمَ *être mis en fuite*, تَعَرَّضَ ou اِعْتَرَضَ *s'opposer à.*

C. *Règle applicable à tous les verbes arabes sans exception, réguliers ou irréguliers. — L'élif caractéristique* de tous les verbes dérivés, à partir de la 7e forme jusqu'à la 15e inclusivement, perd son hamza et sa voyelle et prend un ouasla quand il est précédé d'un mot quelconque. Ex.: 7e forme وَٱنْهَزَمَ *et il fut mis en fuite.* 8e forme وَٱجْتَمَعُوا *et ils se réunirent.* 9e forme فَٱحْمَرَّ وَجْهُهُ *alors son visage rougit.* 10e forme وَٱسْتُعْمِلَ *et il fut nommé gouverneur*, etc.

Cette élision a lieu aussi bien au prétérit actif et passif qu'à l'impératif et aux noms d'action.

D. Lorsque la première radicale d'un verbe est un ن, le ن caractéristique de la 7e forme se confond avec la première radicale par le moyen d'un techdid. Ex.: نَصَرَ, 7e forme اِنَّصَرَ. — نَمَسَ, 7e forme اِنَّمَسَ *être caché.*

E. Quelques verbes qui *commencent par* un م, convertissent le ن caractéristique de la 7e forme en م et l'insèrent par un techdid dans la première radicale. Ex.: اِمَّعَطَ *tomber*, pour اِنْمَعَطَ. Quelques lexicographes considèrent cette forme comme une huitième forme.

THÈME 58e.

Type اِفْتَعَلَ.

(*Verbes dérivés du verbe primitif trilitère régulier.*)
(8e *forme.*)

Nous nous sommes appliqués. Ils s'appliqueront. Appliquez-vous (masc.). Applique-toi (fém.). Les élèves respecteront leur professeur. Il faut que les élèves respectent leur professeur. Respectez (masc.) votre professeur. Le professeur sera respecté. L'homme se retourna et s'excusa. La femme se retourna et s'excusa. L'enfant se retournera et s'excusera. Je me retournerai et je m'excuserai. Retournez-vous et ex-

cusez-vous (masc.). Ne vous glorifiez pas (fém.). Le chien a enlevé le pain. Mon frère sollicitera un emploi. L'homme attendit et se coucha dans le lit. Ils ont vécu ensemble. Nous vivrons ensemble. Il a semé du blé. Ils sèmeront de l'orge. Il poursuivit l'ennemi. Je me suis rappelé les paroles de mon père. Nous avons obtenu une faveur. Ils ont été opprimés. Qu'ils soient opprimés.

Explications grammaticales du Thème 58e (*v. Manuel Algérien p.* 38 *et suiv.*).

A. La huitième forme إِفْتَعَلَ dérive de la *racine* par l'addition d'un élif avant les radicales, et l'introduction d'un ت après la 1ère radicale. Elle a ordinairement le même sens que la 7e forme. Ex.: Racine جَمَعَ *réunir*, 8e forme إِجْتَمَعَ *se réunir*.

B. *Règles générales concernant tous les verbes arabes sans exception.*

1° Si la 1ère radicale d'un verbe est un ت, le ت caractéristique de la 8e forme s'unit à celui du radical par un techdid. Ex.: تَبِعَ *il a suivi*, s'écrit à la 8e forme إِتَّبَعَ, يَتَّبِعُ, اِتَّبِعْ, أُتُّبِعَ, اِتِّبَاعٌ.

2° Si la 1ère radicale d'un verbe est un ث, le ت caractéristique de la 8e forme se confond avec le ث par le moyen d'un techdid, et vice versa. Ex.: Ra-

cine ثَبَتَ *persévérer*, s'écrit à la 8e forme اِثَّبَتَ ou اِتَّبَتَ *être établi.*

3° Si la 1ère radicale du verbe est une des lettres د, ذ ou ز, le ت caractéristique de la 8e forme se change en د. Ex.: زَرَعَ *il a semé*, s'écrit à la 8e forme اِزْدَرَعَ *il a semé*; دَرَكَ *il a joint*, s'écrit à la 8e forme اِدَّرَكَ.

4° Si la 1ère radicale est une des lettres ص, ض, ط ou ظ, le ت caractéristique de la 8e forme se change en ط. Ex.: صَحِبَ *accompagner*, s'écrit à la 8e forme اِصْطَحَبَ, يَصْطَحِبُ, etc. *vivre ensemble.*

5° Si la 1ère radicale est une des lettres د, ذ, ط, ظ ou ض, le ت caractéristique de la 8e forme se change en l'une de ces lettres surmontées d'un techdid. Ex.: طَبَعَ *imprimer*, 8e forme اِطَّبَعَ. — ذَكَرَ *raconter*, 8e forme اِذَّكَرَ. — ضَرَبَ *frapper*, 8e forme اِضَّرَبَ. — ظَلَمَ *opprimer*, 8e forme اِظَّلَمَ. (Voyez note B thème 57e.)

THÈME 59e.

Type اِفْعَلَّ.

(*Verbes dérivés du verbe primitif trilitère régulier.*)

(9e *forme.*)

Il a rougi. Elle a rougi. Tu as rougi. J'ai rougi. Ils ont rougi tous deux. Elles ont rougi toutes deux.

Vous avez rougi tous deux ou toutes deux. Ils ont rougi. Elles ont rougi. Vous avez rougi. Nous avons rougi. Il jaunira. Tu jauniras. Que tu jaunisses. Rougis (masc.). Rougis (fém.). Rougissez tous deux ou toutes deux. Rougissez (masc.). Rougissez (fém.). La terre a reverdi. Le blé a jauni.

Explications grammaticales du Thème 59e (*v. Manuel Algérien p.* 38 *et suiv.*).

A. La neuvième forme إِفْعَلَّ dérive de la *racine* par l'addition d'un élif avant les radicales, et le redoublement de la 3e radicale. Elle s'emploie spécialement pour exprimer la *coloration* des objets et leur *forme* au propre et au figuré. Ex.: Racine حَمَرَ, 9e forme إِحْمَرَّ *rougir*. Racine خَضَرَ, 9e forme إِخْضَرَّ *reverdir*. (Voyez note B thème 57e.)

B. La 9e et la 11e forme, à cause de la contraction des deux dernières radicales, se conjuguent comme les verbes sourds. (Voyez thème 63e.)

THÈME 60e.

Type إِسْتَفْعَلَ.

(*Verbes dérivés du verbe primitif trilitère régulier.*)

(10e *forme.*)

Il a ressenti de la joie. Il fut nommé gouverneur. Il faut que vous ressentiez de la joie. J'ai emprunté

un dirhem. Vous avez emprunté (fém.) un balai. Ils empruntent les livres de leur oncle. Il faut que j'emprunte deux dirhems. Si tu empruntes un dirhem. Empruntez (masc.) de l'argent. Les musulmanes de la ville ont employé leur esclave. Le criminel a demandé pardon à Dieu. Les infidèles demanderont pardon à Dieu. Demande (masc.) pardon à Dieu. Demandez (fém.) pardon à Dieu. Les insurgés se sont soumis. Elles se soumettront. Soumettez-vous (masc.). Tu te soumettras (fém.). J'ai réclamé ma propriété. Réclamez (masc.) votre propriété. Ils réclameront leur propriété. Il faut que je réclame ma propriété. Les cultivateurs ont réclamé leur charrue.

Explications grammaticales du Thème 60e (*v. Manuel Algérien p.* 38 *et suiv.*).

A. La dixième forme اِسْتَفْعَلَ dérive de la *racine* par l'addition des lettres ا, س et ت avant les radicales. Elle indique le *désir*, la *demande*, la *recherche*, l'*attribution* de l'action ou de l'état qu'exprime la 1ère forme. Ex.: Racine غَفَرَ *pardonner*, 10e forme اِسْتَغْفَرَ *demander pardon*. Racine خَلَفَ *succéder*, 10e forme اِسْتَخْلَفَ *nommer quelqu'un son successeur*. Racine ظَرُفَ *être spirituel*, 10e forme اِسْتَظْرَفَ *trouver spirituel*.

B. (Voyez note B thème 57e.)

11e *forme.*

Type اِفْعَالَّ.

La onzième forme اِفْعَالَّ dérive de la *racine* par l'addition d'un élif avant les radicales, l'introduction d'un élif de prolongation après la seconde radicale, et le redoublement de la 3e radicale. Elle exprime les mêmes idées que la 9e forme, avec une nuance d'intensité. Ex.: 9e forme اِصْفَرَّ *être jaune*, 11e forme اِصْفَارَّ *être très-jaune.* (Voyez note B thème 59e.)

12e, 13e, 14e et 15e *forme.*

A. Ces formes ne sont usitées que dans un très-petit nombre de verbes; elles ajoutent ordinairement de l'*intensité* ou de l'*énergie* à la signification primitive. Ainsi de خَشُنَ *être âpre*, *raboteux*, dérive اِخْشَوْشَنَ (12e forme) *être très-âpre*, *très-raboteux;* de عَلِطَ *être adhérent* dérive اِعْلَوَّطَ (13e forme) *s'attacher fortement et inconsidérément à quelque objet*, etc.

B. Il suffira de connaître leurs génératrices du prétérit, parce que leur emploi est très-rare.

12e forme اِفْعَوْعَلَ (d'après le type فَعَلَ).

13e forme اِفْعَوَّلَ id.

14e forme اِفْعَنْلَلَ id.

15e forme اِفْعَنْلَى id.

C. Les 9e, 11e, 12e, 13e, 14e et 15e formes n'ont pas de voix passive.

Observations sur les verbes dérivés réguliers ou irréguliers.

A. Il n'est pas rare que les verbes *dérivés* aient une signification différente de celles que l'on vient d'indiquer. Ainsi عقد *faire un nœud*, signifie à la 8e forme اعتقد *croire*, *faire profession d'un dogme*. C'est à l'*usage* et au *dictionnaire* à apprendre ces significations, qui s'éloignent plus ou moins des rapports ordinaires entre la forme primitive et les formes dérivées.

Ce n'est pareillement que par l'usage que l'on peut apprendre dans quelles formes *dérivées* chaque racine est usitée.

B. Il s'en faut de beaucoup que les dictionnaires les plus complets contiennent *toutes* les formes *dérivées;* mais cette omission est de peu de conséquence; car il est rare qu'un verbe *dérivé* qui se trouve omis dans les dictionnaires, parce qu'il est d'un usage peu fréquent, s'éloigne de la signification indiquée par sa forme.

N.B. On verra dans la seconde partie de ce *Cours* quelles sont les règles qui déterminent l'emploi des noms *d'action*, *d'agent* et de *patient*. L'élève devra cependant les apprendre *par cœur* avant de passer outre.

La formation des temps composés sera également traité dans la *Seconde partie*.

THÈME 61e.

Type فَعْلَلَ.

Verbes quadrilitères (1ère *forme*.)

Il a secoué. Elle a secoué. Tu as secoué (masc.). Tu as secoué (fém.). J'ai secoué. Ils ont secoué tous deux. Elles ont secoué toutes deux. Vous avez secoué tous deux ou toutes deux. Ils ont secoué. Elles ont secoué. Vous avez secoué (masc.). Vous avez secoué (fém.). Nous avons secoué. Il secouera. Elle secouera. Je secouerai. Ils secoueront. Elles secoueront. Nous secouerons. Qu'il secoue. Que tu secoues. Que je secoue. Qu'ils secouent. Que nous secouions. S'il secoue. Si je secoue. Si nous secouons. Secoue (masc.). Secoue (fém.). Secouez tous deux ou toutes deux. Secouez (masc.). Secouez (fém.).

Explications grammaticales du Thème 61e (*v. Manuel Algérien p.* 39—43.)

A. Le verbe quadrilitère, comme son nom l'indique, a quatre lettres radicales. Il se conjugue comme le verbe trilitère régulier. Ex.: prétérit زَلْزَلَ il a secoué, زَلْزَلْتَ, زَلْزَلْتُ, زَلْزَلْتِ etc. Aor. يُزَلْزِلُ, تُزَلْزِلُ, etc.

B. La 1ère forme des verbes quadrilitères a une signification transitive ou intransitive. Ex.: شَمْلَلَ *cueillir des dattes*, et aussi *être actif* ou *agile.*

THÈME 62e.

Types تَفَعْلَلَ, اِفْعَنْلَلَ, اِفْعَلَلَّ.

(2e, 3e et 4e *forme des verbes quadrilitères.*)

Il a réuni le peuple. Nous avons réuni le peuple. Le sultan réunit les ministres. Nous nous sommes réunis. Les deux ministres se firent sultans. Ils se réuniront. Vous vous ferez sultans. Nous deviendrons pauvres. Mon oncle est devenu pauvre. Vos sœurs sont devenues pauvres. La rose s'est épanouie. Les roses s'épanouiront. L'eau se répandra. Les hommes tressailliront d'horreur. Sois tranquille (masc.). Soyez tranquilles (fém.). Ils ont été dispersés. Nous avons philosophé. Ils ont philosophé. Philosophez (masc.).

Explications grammaticales du Thème 62e (*v. Manuel Algérien p.* 39—43.)

A. Le verbe quadrilitère n'a que quatre formes. La deuxième تَفَعْلَلَ correspond, pour la forme, la signification et la conjugaison, à la 5e des trilitères. Ex.: تَسَلْطَنَ *se faire sultan, agir en sultan.*

B. La troisième اِفْعَنْلَلَ correspond à la 7e des trilitères. Ex.: اِبْرَنْشَقَ *s'épanouir;* اِثْعَنْجَرَ *se répandre.*

C. La quatrième اِفْعَلَلَّ répond à la 9e des trilitères et exprime à un haut degué l'*extension* ou l'*intensité* d'une action intransitive, d'un état ou d'une qualité. Ex.: اِشْمَأَزَّ *tressaillir d'horreur,* اِطْمَأَنَّ *être tranquille.* Cette forme, à cause de la contraction de la dernière radicale se conjugue comme les verbes sourds.

D. L'élif caractéristique de la 3e et de la 4e forme des quadrilitères suit la règle de l'élif des 7e, 8e formes etc. des verbes trilitères.

VERBES TRILITÈRES IRRÉGULIERS.

THÈME 63e.

(*Verbes sourds.*)

L'enfant aime sa mère. La mère aime son enfant. Aimez (masc.) vos enfants. Il faut que j'aime mon père. Les femmes ont aimé leurs enfants. Tu aime-

ras (fém.) ta tante et ton oncle. Le portefaix déposa le panier dans la maison. Il faut que je respire l'air frais. Les enfants se sont délectés. Ils se délecteront. Délectez-vous (masc.). Ne fuyez pas (masc.). J'ai supposé. Nous supposons. Ils supposeront. J'ai répété mes paroles. L'âne traîne la charrette. Cet enfant aime ce qui lui fait mal (ضَرّ). Cet homme m'a fait du mal. L'arrivée de mon frère m'a réjoui. Les contes réjouissent les enfants. Versez l'eau sur ma tête. L'esclave versera de l'eau. Ils ont pilé du poivre.

Explications grammaticales du Thème 63e (*v. Manuel Algérien p.* 44—52.)

A. Quand la dernière radicale doit avoir un soukoune, le verbe sourd se conjugue comme le verbe trilitère régulier. Si la dernière radicale a une voyelle, la contraction des deux dernières radicales se fait par le moyen d'un techdid. Ex.: Comparez à كَتَبَ, كَتَبْتُ, كَتَبُوا le verbe sourd جَرَّ, جَرَرْتُ, جَرُّوا.

B. Les 9e, 11e, formes etc. des verbes trilitères se conjuguent comme les verbes sourds.

C. Les verbes sourds de la forme فَعَلَ sont presque toujours contractés. Ex.: جَرَّ *traîner*. Ceux des formes فَعِلَ et فَعُلَ le sont moins souvent: Ex.: ضَبِبَ *abonder en lézards*, قَطِطَ *être frisé*, لَبُبَ *être sage*.

Ces verbes se conjuguent régulièrement. Ex.: ضَبِبَ، ضَبِبْتُ etc.

D. A l'aoriste de la 1ère forme les verbes sourds peuvent faire F. A. F. I. et F. O.

Ex.: رَكَّ *être très-mince* fait à l'aoriste يَرِكُّ، يَرِكُّونَ، يَرْكُكْنَ etc.

فَرَّ *fuir* fait يَفِرُّ، يَفِرُّونَ، يَفْرِرْنَ etc.

صَبَّ *verser* fait يَصُبُّ، يَصُبُّونَ، يَصْبُبْنَ etc.

E. Les règles relatives aux verbes trilitères réguliers primitifs ou dérivés sont les mêmes pour les verbes sourds.

THÈME 64e.

(*Verbes hamzés*)

Vous avez mangé le pain. Ils ont mangé la viande. Je mangerai le pain. Tu mangeras la viande. Mange (masc.) un gâteau. Mangez (fém.) un abricot. Il faut que je mange du pain. Dieu récompensera les justes. Avez-vous commencé (masc.) l'étude de l'arabe. Ils ont commencé leur travail. Commencez (fém.) le repas. L'homme se sauva et se réfugia (اِلْتَجَأَ). auprès du roi. Ils se sont affligés. Ne nous moquez pas. La femme a pris le chien. Nous avons pris le chacal de votre oncle. Il prendra la mule de votre beau-père. Je prendrai ce cheval-là. J'ai levé (أَثَرَ) un renard.

Vous avez levé (masc.) un lièvre. Je lèverai une perdrix. Le lion a rugi. N'avalez (زَأَمَ) pas vos aliments avec avidité. Ils ont avalé ce pain avec avidité. Ils avaleront leur pain avec avidité. Nous avons caché (خَبَأَ) l'encrier de cet élève-là. Les sages délibérèrent (إِئْتَمَرَ). Nous délibérerons. Délibérez (masc.).

Explications grammaticales du Thème 64e (*v. Manuel Algérien p.* 52—72.)

A. Le hamza des verbes hamzés se conserve intact dans toute la conjugaison. Le support seulement du hamza change. Ce support est tantôt un أ, tantôt un ؤ tantôt un ئ. L'étude de la conjugaison et des formes de ces verbes fera connaître rapidement ces règles de *permutation.*

B. Les règles relatives aux verbes trilitères réguliers primitifs ou dérivés sont les mêmes pour les verbes hamzés.

THÈME 65e.

(*Verbes assimilés.*)

Mon frère est arrivé. Ton père arrivera. J'arriverai. Arrivez (masc.). Nous promettrons. Il faut que je fasse mes adieux (وَدَّعَ) à ma famille et à mes amis. Le roi s'assit sur son trône et s'appuya sur un coussin. La

brebis mettra bas un agneau. Il faut que j'arrive. Je trouverai l'aiguille. Nous trouverons le mendiant. Trouvez (masc.) la brebis. Ce soldat mérite (اسْتَوْجَبَ) une récompense. Nous mériterons une récompense. Soyez brefs (وجز) dans vos discours. Je serai bref. Il faut que je sois bref. Nous nous dirigeâmes vers un village. Le calife mangea avec avidité et eut une indigestion (اتَّخَم). Ton frère aura une indigestion. Si j'ai une indigestion. J'hériterai. Ses pieds s'enfleront. Le roi le prit pour ministre (اسْتَوْزَرَ). Prenez-moi pour ministre. Allume (masc.) le feu. Le tyran m'a rendu orphelin.

Explications grammaticales du Thème 65e (*v. Manuel Algérien p.* 73—78).

A. Les verbes assimilés par و qui font F. A. ou F. O. se conjuguent régulièrement. Ex.: يَوْجَلُ de وَجِلَ *avoir peur*; يَوْبَؤُ de وَبِئَ *être atteint de la peste.*

B. Les verbes qui sont en même temps *assimilés* et *sourds* se conjuguent comme les verbes sourds, c'est-à-dire qu'ils conservent le و première radicale. Ex.: يَوَدُّ — تَوَدُّ etc. de وَدَّ *aimer.*

C. Les verbes assimilés par ى se conjuguent presque toujours régulièrement. Ex.: يَيْبَسُ de يَبِسَ *être sec*; يَيْسِرُ de يَسَرَ *être facile.*

D. Les règles relatives aux verbes trilitères réguliers primitifs ou derivés sont les mêmes pour les verbes assimilés.

THÈME 66e.

(*Verbes concaves.*) (*Verbe* كَانَ *être*)

Il était. Elle était. Tu étais (masc.). Tu étais (fém.). J'étais. Ils étaient tous deux. Elles étaient toutes deux. Vous étiez tous deux ou toutes deux. Ils étaient. Elles étaient. Vous étiez (masc.). Vous étiez (fém.). Nous étions. Il sera. Elle sera. Tu seras (masc.). Tu seras (fém.). Je serai. Ils seront tous deux etc. Ils seront. Elles seront. Vous serez (masc.). Vous serez (fém.). Nous serons. Qu'il soit. Qu'elle soit. Que tu sois (masc.). Que tu sois (fém.). Que je sois. Qu'ils soient tous deux etc. Qu'ils soient. Qu'elles soient. Que vous soyez. (masc.). Que vous soyez (fém.). Que nous soyons. Si je suis. Si elle est. Si tu es (masc.). Si tu es (fém.). S'ils sont. Si elles sont. Si vous êtes (masc.). Si vous êtez (fém.). Si nous sommes. Sois masc.). Sois (fém.). Soyez tous deux ou toutes deux. Soyez (masc.). Soyez (fém.).

Explications grammaticales du Thème 66e (*v. Manuel Algérien p.* 78—95).

A. Le verbe كَانَ (*être*, *exister*) est employé très-

souvent. Il répond à notre verbe auxiliaire *être*, et, c'est grâce à lui et à certaines particules que les arabes, malgré le nombre restreint des temps de leurs verbes, parviennent à indiquer toute sorte d'époque. Il est donc indispensable de savoir ce verbe par cœur. Il se conjugue sur قَالَ. Il n'a pas de voix passive; mais il a des formes dérivées.

B. Le verbe لَيْسَ (*ne pas exister*) est l'opposé de كَانَ (*être*).

Du verbe négatif لَيْسَ.

A. Les Arabes ont un verbe négatif qui n'a que le *prétérit actif* et qui se conjugue d'une manière assez analogue à la conjugaison des verbes concaves; c'est le verbe لَيْسَ (*ne pas əxister*). Voici comme il se conjugue. Prétérit singulier. لَيْسَ *il n'a pas existé* ou *été;* لَيْسَتْ *elle n'a pas existé* ou *été;* لَسْتَ *tu n'a pas existé* (masc.); لَسْتِ *tu n'a pas existé* (fém.); لَسْتُ *je n'ai pas existé.* Duel. لَيْسَا *ils n'ont existé ni l'un ni l'autre;* لَيْسَتَا *elles n'ont existé ni l'une ni l'autre;* لَسْتُمَا *nous n'avez existé ni l'un ou l'une ni l'autre.* Pluriel. لَيْسُوا *ils n'ont pas existé;* لَسْنَ *elles n'ont pas existé;*

لَسْتُمْ *vous n'avez pas existé* (masc.); لَسْتُنَّ *vous n'avez pas existé* (fém.); لَسْنَا *nous n'avons pas existé.*

B. On dit aussi, dans quelques cas seulement, لَاتَ au lieu de لَيْسَ. Le mot لَاتَ est *invariable.*

THÈME 67e.

(*Verbes concaves, suite.*)

J'ai vendu un cheval. Tu vendras (masc.) la maison de ton père. Ils vendront le champ de leur mère. Vendez (masc.) vos chevaux. Un cheval a été vendu. Un mot a été dit. Un cheval sera vendu. Un mot sera dit. Vous avez été vendues. Le gouverneur a été craint. Le sang a coulé. Le sang coulera. J'ai consulté un savant. Je consulterai mon professeur. Nous avons demandé l'hospitalité (اِسْتَضَافَ). Le prince nous a donné l'hospitalité (ضَيَّفَ). Les hommes obéiront. Le chef sera obéi.

Explications grammaticales du Thème 67e (*v. Manuel Algérien p.* 78—95.)

H. Les verbes concaves et les verbes défectueux sont très-nombreux; il est essentiel d'en bien connaître la conjugaison.

B. Les verbes concaves sont des verbes trilitères qui ont pour seconde radicale un و ou un ى. Ces verbes sont irréguliers aux 1e, 4e, 7e, 8e et 10e formes seulement: les autres formes se conjuguent régulièrement.

C. C'est conformément aux règles de permutation, qu'il serait trop long de développer ici, communes au و et au ى, que l'on dit à la *racine* قَالَ pour قَوَلَ, خَافَ pour خَوِفَ etc,

D. L'élif muet qui tient la place de la seconde radicale est, en réalité, un و ou un ى, et, c'est l'une de ces deux lettres qu'il faudra chercher dans les dictionnaires quand on sera en présence d'un verbe ayant un élif *muet* à l'une de ses radicales.

E. Quelques verbes à deuxième radicale و ou ى de la forme فَعِلَ se conjuguent régulièrement. Ex.: أَوِدَ *être courbé* fait يَأْوَدُ; سَوِدَ *être noir*, fait يَسْوَدُ. IVe forme أَسْوَدَ — عَوِرَ *être borgne* fait يَعْوَرُ etc.

F. Quelques verbes concaves se conjuguent régulièrement à la 4e forme. Ex.: أَرْوَحَ *flairer*; أَغْيَمَ *être nuageux*. On peut aussi les conjuguer comme les autres verbes concaves. Ex.: أَرَاحَ et أَغَامَ.

G. La plus grande partie des verbes concaves par و admettent à la 10e forme les deux conjugaisons, c'est-à-dire qu'ils peuvent se conjuguer comme les verbes trilitères réguliers ou comme les verbes con-

caves. Ex.: اسْتَصْوَبَ *approuver*; اسْتَرْوَحَ *se reposer sur quelqu'un* etc.

H. Si la dernière radicale du verbe concave est un ت, ce ت s'unit par un techdid avec le ت formatif des secondes personnes du prétérit, et de la 1ère personne du singulier du même temps. Ex.: مَاتَ *mourir* fait, à la 1ère personne du singulier مُتُّ, et aux secondes personnes, مُتَّ, مُتِّ, مُتُّمَا, مُتُّمْ etc. Même observation pour les verbes concaves dont la dernière radicale est un ن, quand ce ن ayant un soukoune doit être suivi d'un ن formatif. Ex.: de صَانَ *protéger* on fait, à la 3e personne du pluriel féminin du prétérit, et à la seconde personne du pluriel féminin de l'impératif صُنَّ; à la 1ère personne du pluriel du prétérit صُنَّا; à la 3e personne du pluriel féminin de l'aoriste يَصُنَّ.

THÈME 68e.

(*Verbes défectueux.*)

Nous avons envahi votre pays. Ils envahiront le village et ils appelleront leur chef. Nous avons éprouvé des malheurs. Supportez les malheurs de la vie et ne nous plaignez pas. Nous avons couru. Elles ont couru. Mon père bâtira une maison. J'ai bâti une

maison. Bâtis (masc.) une maison. Il faut que je bâtisse une maison. Le conquérant rencontra le roi. Le conquérant rencontrera le roi. Ma mère restera à la maison. Nous avons achevé notre travail. Les enfants ont pleuré. Je pleurerai. Ne pleurez pas (fém.). Nous avons arrosé le jardin. Ils arroseront leur champ. Dieu m'a guéri. Dieu les a guéris. Ta mère se consolera. J'espère.

Explications grammaticales du Thème 68e (*v. Manuel Algérien p.* 96—111.)

A. Les verbes défectueux par و changent cette lettre en ا à la *racine*. Ex.: بَلَا *éprouver* pour بَلَوَ ; غَزَا *envahir*, pour غَزَوَ. Cette permutation a lieu en vertu de la règle suivante: Le و final, précédé immédiatement d'un fatha, n'admet point de voyelle; mais il devient muet et se change en ا, si le mot n'a que trois lettres, et en ى s'il a plus de trois lettres. Ex.: غَزَا pour غَزَوَ; يُغْزَى pour يُغْزَوُ.

B. Le ى des verbes défectueux par ى figure à la racine. Ex. بَنَى *bâtir*; mais il se change en ا muet devant les pronoms affixes. Ex.: بَنَاهُ. *Il l'a bâti.*

C. Lorsque le ى a une voyelle il est maintenu devant l'affixe. Ex.: نَسِيَهُ *il l'a oublié.*

D. L'impératif de la 1ère forme des verbes défectueux par و a un hamza dhamma. Ex.: أُبْلُ, أُبْلِي etc.

Celui des verbes défectueux par ى a un hamza kesra. Ex.: اِبْنِ *bâtis*. Il en est de même de ceux défectueux par و de la forme فَعِلَ. Ex.: إِرْضَ sois satisfait etc. L'élif de ces impératifs prend un ouasla quand il est précédé d'un mot quelconque.

E. Les verbes défectueux se divisent en cinq catégories:

1°. Les verbes à 3e radicale و de la forme فَعَلَ comme بَلَا *éprouver* pour بَلَوَ.

2°. Les verbes à 3e radicale ى de la forme فَعَلَ comme بَنَى *bâtir* pour بَنَيَ.

3°. Les verbes à 3e radicale و de la forme فَعِلَ comme رَضِيَ pour رَضِوَ.

4e. Les verbes à 3e radicale ى de la forme فَعِلَ comme خَزِيَ *avoir houte*.

5°. Les verbes à 3e radicale و de la forme فَعُلَ comme سَرُوَ *être noble*.

F. Les verbes defectueux de la forme فَعُلَ se conjuguent régulièrement au prétérit, excepté à la 3e personne du pluriel. Ex.: Singulier سَرُوَ *il a été noble*, سَرُوْتَ, سَرُوتِ, سَرُوتُ, سَرُوتَ (sans soukoune sur le و) à cause du dhamma qui précède le و surmonté seulement d'un soukoune. Pluriel سَرُوا, سَرُوْنَ etc. A l'aoriste et à l'impératif ces verbes se conjuguent comme بَلَا.

VERBES DOUBLEMENT IRRÉGULIERS.

THÈME 69e.

(Verbes qui sont en même temps assimilés et hamzés.)

Il a effrayé. Elle a effrayé. Tu as effrayé (masc.). Tu as effrayé (fém.). J'ai effrayé. Ils ont effrayé. Nous avons effrayé. Il effrayera. Elle effrayera. Tu effrayeras (masc.). Tu effrayeras (fém.). J'effrayerai. Ils effrayeront tous deux. Ils effrayeront. Elles effrayeront. Vous effrayerez (masc.). Vous effrayerez (fém.). Nous effrayerons. Effraie (masc.). Effraie (fém.). Effrayez tous ou toutes deux. Effrayez (masc.). Effrayez (fém.). Il a aplani. Il aplanira. Ils aplaniront. Qu'il aplanisse. Si j'aplanis. Aplanis (masc.). Il a foulé aux pieds. Il foulera aux pieds. Qu'il foule aux pieds. S'il foule aux pieds. Il a enterré vif وَأَدَ. Il a désespéré. Il désespérera. Désespère (masc.). Désespère (fém.).

Explications grammaticales du Thème 69e (*v. Manuel Algérien p.* 112.).

Il y a quelques verbes assimilés qui sont en même temps hamzés comme: وَأَرَ F. 1. *effrayer*; وَدَأَ F. A. *aplanir*; وَطِئَ *fouler aux pieds*. F. A. Ils se conjuguent comme verbes assimilés et comme verbes hamzés, c'est-à-dire qu'ils éprouvent dans leur conjugaison et dans leurs formes dérivées les changements propres

à ces deux espèces de verbes. Ex.: Prétérit وَأَرَ, وَأَرْتَ etc. Aoriste يَئِرُ, تَئِرُ etc. Impératif إِرْ etc. Prétérit وَدَأَ, aoriste يَدَأُ etc. Impératif دَأْ, دَئِي etc. Prétérit وَطِئَ, وَطِئْتَ etc. Aoriste يَطَأُ etc. Impératif طَأْ. Prétérit يَئِسَ *désespérer*. Aoriste يَيْأَسُ. Impératif إِيأَسْ.

THÈME 70e.

(*Verbes qui sont en même temps concaves et hamzés.*)

Il retourna. Elle retournera. Je retournerai. Je retournerai. Ils retourneront. Nous retournerons. Qu'il retourne. Que tu retournes (masc.). Que je retourne. Qu'ils retournent tous deux. S'il retourne. Si je retourne· Si nous retournons. Retourne (masc.). Retourne (fém.). Retournez tous deux. Retournez (masc.). Retournez (fém.). Il revint. Je revins. Ils revinrent. Il reviendra. Je reviendrai. Nous reviendrons. Qu'il revienne. Que je revienne. Que nous revienions. Si je reviens. Si nous revienons. Reviens (masc.). Reviens (fém.). Revenez (masc.). Revenez (fém.). J'ai maltraité. Ils ont maltraité. Ils maltraiteront. Elles maltraiteront. Il vint. Je vins. Ils vinrent. Ils viendront. Viens (masc.). Viens (fém.). Elle voulut. Je voulus. Ils voulurent. Il voudra. Je voudrai. Ils voudront. Qu'il venille.

Explications grammaticales du Thème 70e.

Parmi les verbes concaves, il y en a qui sont en même temps hamzés.

On en distingue de deux sortes.

A. La première comprend ceux qui ont un élif أ pour première et un و pour seconde lettre radicale, comme آب pour أوب *retourner;* آل pour أول *revenir.*

B. La seconde classe comprend ceux qui ont un و ou un ى pour seconde radicale et pour troisième un أ, comme ساء pour سوأ *maltraiter;* جاء pour جيأ *venir;* شاء pour شيء *vouloir.*

C. Chacun de ces verbes suit, à la fois, les règles des verbes hamzés et celles des verbes concaves. Ex.: Prétérit actif شاء. Aor. يشاء. Impér. شأ. Prétérit passif شيء etc. Prétérit actif جاء — جئت. Aor. يجيء. Impér. جيء. Prétérit passif جيء etc.

THÈME 71e.

(*Verbes qui sont en même temps défectueux et hamzés.*)

Il vint. Elle vint. Tu vins. Il viendra. Je viendrai. Ils viendront. Nous viendrons Qu'il vienne. Que je vienne. Qu'ils viennent. Que nous venions. S'il vient. Si je viens. S'ils viennent. Si nons venons. Viens masc.). Venez (masc.). Il a refusé. J'ai refusé. Je refuserai. Ils refuseront. Qu'ils refusent. Refuse (masc.).

Refusez (masc.). Il s'afflgea. Il s'affligera. Nous nous affligerons. Afflige-toi (masc.). Tu t'éloignas (masc.). Ils s'éloignèrent. Je m'éloignerai. Eloigne-toi (masc.). Eloignez-vous (fém.). J'ai vu. Ils verront.

Explications grammaticales du Thème 71e.

Parmi les verbes défectueux, il y en a qui sont en même temps hamzés.

On peut les diviser en deux classes.

A. La première comprend ceux qui ont un أ pour première radicale, et pour dernière un و ou un ى; tels sont أَتَى *venir;* أَبَى *refuser;* أَسِيَ *s'affliger.*

B. La deuxième classe contient ceux qui ont pour deuxième radicale un أ, et pour troisième un و ou un ى, comme نَأَى *s'éloigner.*

C. Ces verbes suivent tous les règles des deux classes auxquelles ils appartiennent. Ex.: أَتَى, أَتَتْ, أَتَيْتَ etc. يَأْتِي, تَأْتِي etc. Impératif ائْتِ ou ايتِ et irrégulièrement تِ ou تِهْ.

D. Le verbe رَأَى *voir*, à cause qu'il est d'un très-fréquent usage, perd souvent son hamza à l'aoriste et à l'impératif. (V. Manuel Algérien p. 112.) Il se conjugue régulièrement au prétérit. Voici ses formes les plus usitées aux aoristes et à l'impératif.

	Indicatif.	Subjonctif.	Conditionnel.	Impér.
Sing. 3e p. m.	يَرَى	يَرَى	يَرَ	2e p. m. رَهْ ou رَ.
2e p. f.	تَرَيْنَ	تَرَيْ	تَرَيْ	رَيْ.
Plur. 3e p. m.	يَرَوْنَ	يَرَوْا	يَرَوْا	رَوْا.
3e p. f.	يَرَيْنَ	يَرَيْنَ	يَرَيْنَ	رَيْنَ.

La voix passive de رَأَى est رُئِيَ qui se conjugue régulièrement. A l'aoriste un peut retrancher l'أ, comme à la voix active, et dire يُرَى pour يُرْأَى. A la 4e forme, quand ce verbe signifie *montrer*, le hamza est toujours retranché. Ex.: Prétérit. أَرَى, أَرَتْ etc. Aor. يُرِي Impératif أَرِ. Dans les autres significations, il retient son hamza.

Remarque. l'Impératif des verbes أَتَى *venir*, رَأَى *voir* et autres, se trouvent à cause de leur double irrégularité, réduits à une seule lettre, comme تِ, رَ etc.; ou doit ajouter à la fin un ة, toutes les fois qu'ils se trouvent suivis d'une pause, et dire تِهْ, رَهْ

THÈME 72e.

(*Verbes qui sont en même temps assimilés et défectueux*).

Il a préservé. Elle a préservé. Tu as préservé (masc.). J'ai présərvé. Ils ont préservé. Elles ont préservé. Nous avons préservé. Il préservera. Je pré-

serverai. Nous préserverons. Qu'il préserve. Que je préserve. S'il préserve. Si nous préservons. Préserve (masc.). Préserve (fém.). Préservez tous ou toutes deux. Préservez (masc.). Préservez (fém.). Il a été très-proche. Elle a été très-proche· Nous avons été très-pıoches. Il sera très-proche. Je serai très-proche. Nous serons très-proche. Si je suis très-proche. Si nous sommes très-proches. Sois proche (masc.). Soyez proches (masc.). Soyez proches (fém.).

Explications grammaticales du Thème 72e.

Les verbes qui sont en même temps assimilés et défectueux se conjuguent à la fois d'après les règles des verbes assimilés et des verbes défectueux. Ex.: وَقَى *préserver*, وَقَتْ, وَقَيْتَ etc. Aoriste يَقِى etc. Imp. قِ. — وَلِىَ *être très-proche*, وَلِيَتْ, وَلِيتَ etc. Aoriste يَلِى. Impératif لِ. وَجِىَ *avoir le sabot usé*, وَجِيَتْ etc. Aoriste يَوْجَى. Impératif ايجَ pour اوْجَ.

THÈME 73e.

(*Verbes qui sont en même temps concaves et défectueux.*)

Il a rôti. Tu as rôti (masc.). J'ai rôti. Ils ont rôti. Vous avez rôti (masc.). Nous avons rôti. Il rôtira. Je rôtirai. Ils rôtiront. Que je rôtisse. S'il rôtit. Si

nous rôtissons. Rôtis (masc.). Rôtis (fém.). Rôtissez tous deux ou toutes deux. Rôtissez (masc.). Rôtissez (fém.). Il a été fort. J'ai été fort. Nous avons été forts. Il sera fort. Nous serons forts. Qu'il soit fort. Que je sois fort. Si nous sommes forts. Il a vécu. J'ai vécu. Il vivra. Je vivrai. Nous vivrons. Vis (masc.). Vis (fém.). Vivez (masc.). Vivez (fém.).

Explications grammaticales du Thème 73e.

A. La seconde radicale des verbes qui sont en même temps concaves et défectueux ne subit aucun changement. Elle se comporte comme une radicale forte. Ex.: شَوَى *rôtir*, شَوَتْ, شَوَيْتَ, شَوَيْتِ etc. Aoriste يَشْوِى, تَشْوِى etc. Impératif اِشْوِ. — قَوِىَ *il a été fort*, قَوِيَتْ, قَوِيتَ etc. Aoriste يَقْوَى. Impératif اِقْوَ. — حَيِىَ *il a vécu*, حَيِيَتْ, حَيِيتَ etc. Aor. يَحْيَا pluriel يَحْيَوْنَ. Impératif sing. اِحْيَ, اِحْيَىْ. Duel اِحْيَيَا. — Pluriel اِحْيَوْا, اِحْيَيْنَ.

Remarque A. On écrit يَحْيَا *il vivra*, et non يَحْيَى pour ne pas avoir deux ى de suite, et aussi pour distinguer cet aoriste du nom propre يَحْيَى *Jean*.

Remarque B. Le verbe حَيِىَ *vivre* se contracte souvent à la manière des verbes sourds dans les troisièmes personnes du prétérit de la 1ère forme, à l'ex-

ception de celle du pluriel féminin: ou dit alors حَيَّ, حَيِيتْ — حَيَّا, حَيِيَتَا — حَيُّوا. Au lieu de حَيِيَ on peut dire aussi حَيَّ. Il admet également la contraction des deux ى 1° aux aoristes de la 1ère forme, comme يَحَيُّ; 2° aux noms d'action de la 2e forme تَحِيَّةٌ pour تَحْيِيَةٌ. Ce verbe éprouve souvent à la 10e forme une irrégularité particulière, en perdant sa seconde radicale, dont la voyelle passe à la 1ère radicale. Ainsi l'on dit indifféremment. Prétérit اِسْتَحْيَى *il a eu honte* ou اِسْتَحَى. Aoriste يَسْتَحْيِي ou يَسْتَحِي. Impératif اِسْتَحْيِ ou اِسْتَحِ.

C. Le verbe عَيِيَ se contracte aussi en عَيَّ, et يَعْيَا en يَعَيُّ (*être incapable de . . .*)

VERBES TRIPLEMENT IRRÉGULIERS.

THÈME 74e.

(*Verbes qui sont en même temps hamzés de* 1ère *radicale, concaves et défectueux*).

Il se retira. Elle se retira. Je me retirai. Ils se retirèrent. Il se retirera. Nous nous retirerons. Qu'il se retire. Que nous nous retirions. Si je me retire.

Si nous nous retirons. Retire-toi (masc.). Retirez-vous (masc.). Retire-toi (fém.). Retirez-vous (fém.). Retirez-vous tous denx.

Explications grammaticales du Thème 75e.

Ces -verbes se conjuguent à la fois comme verbes hamzés de 1ère radicale et comme شَوَى (v. expl. thème 73e). Ex.: Prétérit أَوَى *il se retira*, أَوَتْ, أَوَيْتُ etc. Aoriste يَأْوِي, تَأْوِي etc. Impératif اِئْوِ.

THÈME 75e.

(Verbes qui sont en même temps assimilés, hamzés de 2e radicale et défectueux

Il a promis. J'ai promis. Nous avons promis. Il promettra. Elle promettra Tu promettras. Je promettrai. Ils promettront tous deux. Ils promettront. Nous promettrons. Qu'il promette. Que nous promettions. Si je promets. Si nous promettons. Promets (masc.). Promettez (masc.).

Explications grammaticales du Thème 75e.

Ces verbes se conjuguent à la fois comme زار F. A. (v. Manuel Algérien p. 60) et وفى. Ex: وأى *il a promis*, وأت, وأيت etc. Aoriste يأى, تأى etc. Pluriel يأون, يأين. Impératif singulier ا fém. اى. Duel ايا. Pluriel أوا fém. اين.

Aoriste et Impératifs énergiques (v. Manuel Algérien p. 113.)

A. Indépendamment des trois formes de l'*aoriste* (indicatif, subjonctif et conditionnel), il en existe deux autres dérivées immédiatement de l'*aoriste subjonctif*. Ces deux formes, destinées à appuyer, à confirmer avec énergie l'idée d'une action très-prochaine ou future, ont pour signe caractéristique: la *première* un نّ; ajouté à la dernière lettre de chaque personne de l'aoriste subjonctif; la *seconde* un نْ, ajouté à chaque personne du même mode.

B. La premier des deux aoristes est nommé *aoriste énergique lourd* (نّ), et le second *aoriste énergique léger* (نْ).

C. Ces deux formes de l'aoriste sont rarement employées.

Règles générales concernant la formation des aoristes énergiques lourds et légers.

a. L'aoriste énergique lourd se forme du subjonctif en ajoutant à celui-ci نَّ. Ex.: V. trillitère régulier يَكْتُبَنَّ, v. sourd يَحُرَّنَّ, v. concave يَقُولَنَّ, v. défectueux يَبْنِيَنَّ.

b. Même règle pour l'aoriste énergique léger (نْ). Ex.: يَكْتُبَنْ — يَحُرَّنْ — يَقُولَنْ — يَبْنِيَنْ.

c. Quand le subjonctif se termine par ى au par وا (p. ex.: تَكْتُبِى, تَكْتُبُوا), ces lettres disparaissent devant le ن énergique. Ex.: تَكْتُبِنَّ, تَكْتُبُنَّ etc.

d. Au duel le نَّ devient نِّ. Ex.: يَكْتُبَانِّ etc.

e. L'aoriste et l'impératif énergique léger n'ont ni duel ni 2e personnes du féminin pluriel.

f. On ajoute un ا muet aux 2e et 3e personnes du féminin pluriel et le نَّ devient نِّ. Ex.: يَحْرُرْنَانِّ, تَحْرُرْنَانِّ, يَبْكِينَانِّ, تَبْكِينَانِّ etc.

g. Les aoristes énergiques, lourd et léger, sont employés aux deux voix, active et passive.

h. La nounnation اً est quelquefois substituée au نْ de l'aoriste énergique léger; ainsi on trouve dans le Coran لِيَكُونًا pour لِيَكُونَنْ — لَنَسْفَعًا pour لَنَسْفَعَنْ.

i. Les aoristes énergiques sont ordinairement précédés de la particule affirmative لَ *certes*. Ex.: لَأَضْرِبَنَّ زَيْدًا *certes je frapperai* Zeïd.

Impératifs énergiques.

Les règles précédentes *a*, *b*, *c*, etc., sont également applicables aux deux formes de l'impératif énergique qui est plus rarement employé encore que l'aoriste énergique.

Impératif.	Énergique lourd.	Énergique léger.
V. trilitère	أُكْتُبَنَّ	أُكْتُبَنْ
V. sourd	جُرَّنَّ	جُرَّنْ
V. concave	بِيعَنَّ	بِيعَنْ
V. défectueux	أُبْلُوَنَّ — اِبْنِيَنَّ	أُبْلُوَنْ — اِبْنِيَنْ etc.

THÈME 76e.

(*Aoristes et impératifs énergiques.*)

Certes je tuerai un lion. Tu traduiras le Coran. Ils mangeront certainement ce pain. Vous bâtirez certainement cette maison. Certes le prince vaincra les rebelles. Le roi abdiquera certainement. J'adorerai certainement le créateur du ciel et de la terre. Il faut certes que vous accompagniez votre sœur. Le mulet traînera certainement cette charrette. Certes le lion rugira. Espérez certes et ne vous découragez pas. Quand l'ennemi arrivera, je ne fuirai certainement pas. Les méchants seront certainement punis.

THÈME 77e.

(*Verbes de louange et de blâme.*)

Qu'il est beau le poète! Qu'elle est mauvaise la demeure! Mauvais est l'esclave de l'ami de l'infidèle! Que Zeïd est bon! Beau est le page, le page du père du vizir! Tu es un beau poète. Agréable est la coutatrice, la coutatrice du sultan! Excellent est le serviteur! Quelle excellente femme est ma mère!

Explications grammaticales du Thème 77e.

A. Le principal verbe de louange est نِعْمَ *qu'il est bon! qu'il est beau!* que l'on prononce aussi نِعِمَ et نَعْمَ ou نَعِمَ. Le principal verbe de blâme est بِئْسَ *qu'il est mouvais!* Ces verbes sont employés comme *exclamations* et ne se conjuguent point. On trouve cependant le féminin نِعْمَتْ et بِئْسَتْ et aussi, dit-on, le duel نِعْمَا, نِعْمَتَا et le pluriel نِعْمُوا, نِعْمَنَ. Quand ces verbes sont suivis de مَا, on peut écrire بِئْسَمَا et نِعِمَّا. On trouve d'autres verbes appartenant à cette classe, comme حَسُنَ *qu'il est beau!* سَآءَ *qu'il est désagréable!* حَبَّذَا *qu'il est agréable!*

B. Tous ces verbes sont des verbes neutres qui doivent être suivis de leur agent, ou sujet grammatical, au nominatif. Ex.: Beau, ou qu'il est beau le

poète نِعْمَ ٱلشَّاعِرُ. Mauvaise est la demeure بِئْسَ ٱلْمِهَادُ. Tu es un beau poète نِعْمَ ٱلشَّاعِرُ أَنْتَ. Fathma est excellente حَبَّذَا فَاطِمَةُ.

THÈME 78e.

(*Verbes d'admiration.*)

Combien Mohammed est excellent! Combien Fathma est excellent. Que tu es beau! Qu'il est généreux! Qu'ils auront à souffrir! Que je suis généreux! Combien ton frère est aveugle! Que ton père est fort! Combien ma mère est bonne! Que ta fille est belle! Que notre père est bon! Que vous êtes généreux! Qu'ils sont nobles! Combien le lion est courageux!

Explications grammaticales du Thème 78e.

A. Les verbes d'admiration ne se conjuguent point; ce sont plutôt des formules admiratives qu'une espèce particulière de verbes. Il y en a deux. 1° La première est la 3e personne du singulier masculin du prétérit actif de la 4e forme, précédée de مَا et suivie de l'accusatif de la personne ou de l'objet admiré. Ex.: Combien Zeïd est excellent مَا أَفْضَلَ زَيْدًا. 2°. L'autre est la 2e personne du singulier masculin

de l'impératif de la 4e forme suivie de la préposition ب. Ex.: Combien Zeïd est excellent أَفْضِلْ بِزَيْدٍ.

B. Il n'y a que les verbes primitifs trilitères dont ou puisse dériver des verbes admiratifs. On n'en rencontre aucun provenant des verbes quadrilitères ni de leurs formes dérivées. Mais on peut en dériver des verbes trilitères réguliers comme des verbes trilitères irréguliers, et l'un suit la dérivation convenable à chaque classe de verbes. Ex.: Comme son père est fort! مَا أَشَدَّ أَبَاهُ et أَشْدِدْ بِأَبِيهِ. Combien Amr est aveugle مَا أَعْمَى عَمْرًا et أَعْمِ بِعَمْرٍو.

C. Si c'est un pronom qui désigne la personne ou la chose qui est l'objet de l'admiration, ou emploie les affixes. Ex.: Qu'ils auront à souffrir! مَا أَصْبَرَهُمْ. Quel excellent juge tu es! مَا أَقْضَاكَ.

FORMATION DES NOMS ET DES ADJECTIFS.

THÈME 79e.

(Noms d'action.)

Travail. Arrangement. Meurtre. Combat. Renversement. Creusement. Dérangement. Installation. Enfouissement. Illumination. Immigration. Immixtion. Sortie.

Protestation. Frappement. Retroussement. Revanche. Complot. Création. Moulage. Engraissement. Enfantement. Emprisonnement. Traction. Traduction. Qualification.

Explications grammaticales du Thème 79e.

A. Le nom d'action est un nom *abstrait* qui désigne l'action ou la manière d'être exprimée par le verbe qui lui sert de racine, avec abstraction de tout sujet, de tout objet et de toute circonstance de temps passé, présent ou futur.

Les noms d'action dérivent des verbes. L'étude des tableaux de tous les verbes les a déjà fait connaître.

B. La forme primitive du verbe trilitère donne naissance à un grand nombre de formes de noms d'action. Voici les principales. فَعْلٌ, فِعْلٌ, فُعْلٌ, فَعْلَةٌ, فِعْلَةٌ, فُعْلَةٌ, فَعَالٌ, فَعْلَانٌ, فُعْلَانٌ, فُعُولٌ, فَعِيلٌ, مَفْعَلٌ, مَفْعَلَةٌ etc.

THÈME 80e.

(*Adjectifs verbaux.*) (*Noms d'agent et de patient.*)

Tueur. Tué. Ravisseur. Grand. Difficile. Beau. Miséricordieux. Clément. Blessé. Martyr. Courageux. Meurtrier. Méchant. Capricieux Encourageant. De-

sespérant. Irréalisable. Impossible. Haïssable. Prudent. Indulgent. Petit. Étourdi. Lourd. Étroit. Joli. Gai. Triste. Obscur. Suspect. Dévoué. Zélé. Vrai. Sincère. Neuf. Vicieux. Studieux. Mangeant. Buvant. Dormant. Frappant. Écrivant.

Explications grammaticales du Thème 80e.

A. Les noms d'*agent* et de *patient* sont des adjectifs verbaux qui correspondent à nos participes, sans toutefois renfermer la moindre indication d'un temps déterminé; de là le rôle de substantifs qu'ils remplissent souvent. Ex.: كَاتِبٌ *secrétaire, écrivant.*

B. La voix active de chaque forme de verbe primitif ou dérivé donne naissance à un nom d'agent, et la voix passive à un nom de patient. Cependant, de même que les noms d'action, il suivent tantôt des *types dominants*, tantôt des *types subordonnés à l'usage.* Ex.: شَهِيدٌ *martyr;* رَحِيمٌ *misericordieux;* شُجْعَانٌ *brave, courageux;* طَيِّبٌ *bon*, etc. — مَكْتُوبٌ *écrit.*

THÈME 81e.

(*Noms d'une fois.*)

Action d'aider *une fois;* de s'asseoir *une fois;* de se tenir debout; de retourner; de donner le repos;

d'honorer; d'être retourné; de négliger; d'être découvert; de tourner autour; de renifler; de dégringoler; d'être roulé; de frissonner *une fois*.

Explications grammaticales du Thème 81e.

A. Le nom d'*une fois* est une espèce de nom d'action, signifiant que l'acte ou l'état exprimé par le verbe dont il dérive n'a lieu qu'*une fois*. Lorsqu'on le forme d'une racine trilitère, il a pour type فَعْلَةٌ.

B. Formé d'un verbe dérivé ou d'une racine quadrilitère, il s'obtient en ajoutant un ة au nom d'action. Ex.: نَصْرَةٌ *action d'aider une fois;* إِكْرَامَةٌ *action d'honorer une fois.*

C. Quand le nom d'action est déjà terminé par un ة, on exprime l'idée d'*une fois* par le nom de nombre وَاحِدَةٌ *une*. Ex.: إِقَامَةٌ وَاحِدَةٌ *action de séjourner une fois.*

THÈME 82e.

(*Noms d'unité.*)

Une fourmi. Une pomme. Un pigeon. Une pépite d'or. Un brin de paille. Une fleur. Un morceau de bois. Une noix. Une herbe. Une plante. Un fruit. Une poire. Une feuille. Une mûre. Un abricot. Une grenade. Une banane. Une figue.

Explications grammaticales du Thème 82e.

Le nom d'unité se forme d'un collectif générique par l'addition d'un ة, et désigne un *seul* objet, un *seul* individu dans son espèce, une *seule* partie dans une masse donnée. Ex.: (collectif) تِبْنٌ *de la paille;* nom d'unité تِبْنَةٌ *un brin de paille*, *une paille.*

THÈME 83e.

(*Noms de manière.*)

Manière d'écrire. Manière de se coiffer du turban. Manière de s'asseoir. Manière de promettre. Manière de se lever. Manière de courir. Manière de lancer. Manière de boire. Manière de lire. Manière de prier. Manière de fuir. Manière de marcher. Manière de jouer. Manière de combattre. Manière de nager.

Explications grammaticales du Thème 83e.

Le nom de *manière* est une espèce de nom d'action, désignant un fait ou un état, par rapport à la *manière* dont il a lieu. On le forme d'une racine trilitère quelconque. Les exemples de ce nom formé d'un verbe *dérivé* sont rares. Il a pour type فِعْلَةٌ. Ex.: كِتْبَةٌ *manière d'écrire;* عِمَّةٌ *manière dont on se coiffe du turban.*

THÈME 84e.

(*Noms de lieu et de temps.*)

Endroit où l'on boit (abreuvoir, cabaret). Endroit ou temps où l'on s'assied (salon, réunion, audience). Endroit où l'on écorche les animaux (boucherie, abattoir). Endroit où l'on égorge un chameau. Côté où le soleil se lève (levant). Côté où le soleil se couche (couchant). Endroit où l'on se prosterne (mosquée). Endroit où une chose est posée (place). Endroit où l'on se tient debout (lieu, station). Endroit où l'on échappe à un danger (refuge, asile). École.

Explications grammaticales du Thème 84e.

A. On exprime le lieu ou le temps d'une action ou d'un état par des noms dérivés des verbes. Ces noms ont pour type, comme dérivés de 1ère forme: 1° مَفْعَلٌ si l'aoriste fait F. O ou F. A; 2° مَفْعِلٌ si l'aoriste fait F. I.

Ex.: مَكْتَبٌ *école, lieu où l'on écrit;* مَجْلِسٌ *salon, lieu où l'on s'assied.*

B. Les noms de cette espèce dérivés d'un verbe assimilé par و ont pour type invariable مَفْعِلٌ. Ex.: مَوْضِعٌ *place.*

C. Ceux qui dérivent d'une racine concave par و ont pour type مَفَالٌ. Ex.: مَقَامٌ *station.* Ceux d'une

racine concave par ى ont مَفِيلٌ. Ex.: مَصِيرٌ *lieu où un objet éprouve un changement.*

D Ceux qui dérivent de racines défectueuses ont pour type مَفْعًى. Ex.: مَنْجًى *refuge.*

E. Ils suivent quelquefois les types مَفْعُلَةٌ et مَفْعَالٌ. Ex.: مَقْبُرَةٌ *cimetière;* مِيعَادٌ *rendez-vous.*

F. Lorsqu'ils proviennent des formes dérivées de la racine, ils ont pour type celui des noms de patient de ces formes. Ex.: مُنْصَرَفٌ *lieu, ou temps du retour;* مُصَلًّى *oratoire, lieu où l'on prie.*

THÈME 85e.

(*Noms d'abondance.*)

Endroit où abondent les lions. Melonnière. Champ de concombres. Endroit où abondent les loups. Endroit où l'on a remporté de fréquentes victoires. Pépinière. Endroit plein de renards. Endroit plein de scorpions.

Explications grammaticales du Thème 85e.

A. Les noms d'*abondance* expriment qu'un objet se trouve en quantité dans le même lieu. Ces noms sont ordinairement dérivés d'autres noms. Les trilitères ont

toujours la forme مَفْعَلَةٌ. Ex.: مَأْسَدَةٌ *endroit où abondent les lions* (dérivé de أَسَدٌ *lion*).

B. Les noms quadrilitères suivent le type مُفَعْلَلَةٌ. Ex.: مُثَعْلِبَةٌ *lieu abondant en renards* (dérivé de ثَعْلَبٌ *renard*). Quelquefois cependant ils perdent une de leurs radicales. Ex.: مَعْقَرَةٌ *endroit plein de scorpions* (dérivé de عَقْرَبٌ *scorpion*).

THÈME 86e.

(*Noms d'instrument et récipient.*)

Clef. Cuillère. Vase à traire. Étui à aiguilles. Urinal. Licou. Balance. Ciseaux. Balai. Échelle. Passoire. Crible. Pilon. Vase à mettre des parfums. Récipient à mettre du collyre. Fuseau. Vase à mettre des essences.

Explications grammaticales du Thème 86e.

A. Le nom d'instrument se forme d'une racine verbale, et indique l'instrument dont on se sert pour faire l'action exprimée par le verbe.

B. Le nom de récipient, qui représente le contenant d'un objet, se forme souvent d'un nom.

C. Les noms d'instrument et de récipient suivent

les types مِفْعَلٌ, مِفْعَالٌ et مِفْعَلَةٌ. Ex.: مِحْلَبٌ *vase à traire;* مِفْتَاحٌ, *clef;* مِغْرَفَةٌ *cuillère.*

D. Quelques noms de cette espèce ont pour type مُفْعُلٌ et مُفْعُلَةٌ. Ex.: مُدْهُنٌ *vase à mettre des essences;* مُكْحُلَةٌ *récipient à mettre du collyre.*

THÈME 87e.

(*Noms de fragment et de couleur.*)

Secte. Cuillerée. Rognure d'ongles. Rougeur. Fragment. Lambeau. Poignée. Gorgée. Copeaux. Balayures. Noirceur. Blancheur. Brisure. Glaçon. Chiffon. Pièce. Portion. Verdâtre. Bouchée.

Explications grammaticales du Thème 87e.

Les noms de fragment et de couleur désignent une quantité contenue dans un récipient ou dans un espace donné quelconque, une partie d'un tout, le résidu ou le fragment d'un objet, ainsi que les couleurs. Il suit les types فِعْلَةٌ, فُعْلَةٌ et فُعَالَةٌ. Ex.: فِرْقَةٌ *secte;* غُرْفَةٌ *cuillerée;* بُرَايَةٌ *copeaux*, etc. — حُمْرَةٌ *rougeur.*

THÈME 88e.

(*Noms d'habitude et de profession.*)

Habituellement clément. Joueur. Menteur. Boulanger. Tailleur. Charpentier. Porteur d'eau. Cultivateur. Portefaix. Ânier. Muletier. Meunier. Forgeron. Teinturier. Gantier. Grand savant. Traître. Poltron. Pêcheur. Savetier.

Explications grammaticales du Thème 88e.

Le nom d'habitude et de profession se forme d'une racine verbale, et sert à qualifier l'auteur de l'action, avec une nuance d'habitude. C'est une espèce de nom d'agent. De là vient qu'il est souvent employé pour exprimer les métiers et professions. Il a pour types فَعِيلٌ, فَعُولٌ et فَعَّالٌ. Ce dernier type exprime plus spécialement les professions. Ex. رَحِيمٌ *habituellement clément;* لَعُوبٌ *joueur* (et) *joueuse;* خَبَّازٌ *boulanger.*

THÈME 89e.

(*Noms de fréquence et d'intensité.*)

Grand tapageur. Grand dormeur. Grand rieur. Bien véridique. Belliqueux. Babillard outré. Extraordinairement savant. Grand menteur. Extraordinairement intelligent. Excessivement noble.

Explications grammaticales du Thème 89e.

Le nom de fréquence et d'intensité se forme d'une racine verbale, et joint à une désignation semblable à celle de l'espèce précédente, une nuance de fréquence ou d'intensité. Il suit les types فَعِّلٌ, فُعَلَةٌ, فُعَّالٌ, فِعِّيلٌ, مِفْعَالٌ et فَعَّالَةٌ. Ex.: شِغَّبٌ *grand tapageur ;* صِدِّيقٌ *bien véridique ;* نُوَمَةٌ *grand dormeur ;* ضُحَّاكٌ *grand rieur ;* عَلَّامَةٌ *extraordinairement savant.*

THÈME 90e.

(Comparatif, superlatif et adjectifs exprimant les couleurs ou les particularités physiques ou morales.)

Plus beau. Très-beau. Le plus beau. Plus laid. Très laid. Le plus laid. Plus violent. Très violent. Le plus violent. Plus long. Très long. Le plus long. Plus fort. Très fort. Le plus fort. Plus brave. Très brave. Le plus brave. Plus rapide. Très rapide. Le plus rapide. Bleu. Blanc. Rouge. Jaune. Gris. Blond. Noir. Vert. Violet. Roux. Bossu. Borgne. Boiteux. Louchard. Étourdi. Imberbe.

Explications grammaticales du Thème 90e.

Les noms du type أَفْعَلُ expriment une qualification applicable aux êtres et aux choses, par rapport à leur coloration, à leur état physique ou moral, à leur forme et à leur supériorité absolue ou relative (superlatif et comparatif). Ex.: أَحْمَرُ *rouge;* أَحْسَنُ *plus beau, très beau;* أَحْدَبُ *bossu;* أَشَدُّ *plus* ou *très violent* (racine sourde); أَطْوَلُ *plus* ou *très long* (racine concave); أَقْوَى *plus* ou *très fort* (racine défectueuse).

Remarque. Les superlatifs doivent toujours être déterminés. Ex.: الأَكْبَرُ *le plus grand;* أَكْبَرُ ٱلنَّاسِ *le plus grand des hommes.*

THÈME 91e.

(*Formation du féminin singulier; terminaison* ـَةٌ)

Grand-père. Grand'mère. Chien. Chienne. Musulman. Musulmane. Croyant. Croyante. Joyeux. Joyeuse. Abondant. Abondante. Grand. Grande. Petit. Petite. Boulanger. Boulangère. Serviteur. Servante. Maître. Maîtresse. Prince. Princesse. Roi. Reine. Pleureur. Pleureuse. Immortel. Immortelle. Mulet. Mule. Époux. Épouse. Fils. Fille.

Explications grammaticales du Thème 91e.

Le féminin se forme d'un masculin donné, d'une manière générale pour les adjectifs relatifs, adjectifs verbaux (noms d'agent et de patient), pour les noms d'habitude, d'intensité, ainsi que pour d'autres noms, en ajoutant un ة au masculin. Ex.: جَدّ *grand-père*, féminin جَدَّةٌ *grand'mère;* فَرِحٌ *joyeux*, féminin فَرِحَةٌ *joyeuse*.

THÈME 92e.

(*Formation du féminin singulier; suite*) (*terminaison* ىٰ).

Le plus beau. La plus belle. Le plus grand. La plus grande. Le plus petit. La plus petite. Le plus rapide. La plus rapide. Le plus généreux. La plus généreuse. Homme ivre. Femme ivre. Rassasié. Rassasiée. Content. Contente. Le plus grand. La plus grande.

Explications grammaticales du Thème 92e.

A. Les masculins du type أَفْعَلُ indiquant les superlatifs et comparatifs forment leur féminin suivant le type indéclinable فُعْلَى. Ex.: ٱلْأَكْبَرُ *le plus grand*, féminin ٱلْكُبْرَى *la plus grande*.

B. Ces féminins sont toujours déterminés et indiquent le superlatif.

C. Les masculins du type فَعْلَانُ forment leur féminin suivant le type فَعْلَى, et quelquefois par le ة final, surtout quand ils prennent la nounnation au masculin. Ex.: سَكْرَانُ *homme ivre*, féminin سَكْرَى ou سَكْرَانَةٌ *femme ivre.*

THÈME 93e.

(*Formation du féminin singulier; suite*) (*terminaison* ـَاءُ.)

Bleu. Bleue. Blanc. Blanche. Rouge (masc.). Rouge (fém.). Jaune (masc.). Jaune (fém.). Vert. Verte. Gris. Grise. Blond. Blonde. Noir. Noire. Bossu. Bossue. Borgne (masc.). Borgne (fém.). Boiteux. Boiteuse. Louchard. Loucharde. Étourdi. Étourdie.

Explications grammaticales du Thème 93e.

A. Les masculins du type أَفْعَلُ qui expriment les couleurs ou les particularités physiques ou morales forment leur féminin suivant le type فَعْلَاءُ. Ex.: أَخْضَرُ *vert*, féminin خَضْرَاءُ *verte;* أَحْدَبُ *bossu*, féminin حَدْبَاءُ *bossue.*

Remarque. Le ة final est, le plus souvent, un signe du genre féminin.

Exception. Les noms terminés par un ة qui ne peuvent s'appliquer qu'à des hommes sont masculins. Ex.: خَلِيفَةٌ *lieutenant.*

B. Genre des noms. Sont féminins: 1° Les noms qui ne peuvent s'appliquer qu'à des êtres du sexe féminin; 2° les noms de provinces et de villes; 3° les noms des parties du corps qui sont doubles; 4° les noms terminés par un ة; 5° les noms terminés par un hamza précédé d'un élif de prolongation, tous deux *serviles*. Ex.: كِبْرِيَاءٌ *orgueil;* 6° ceux qui sont terminés par un élif muet *servile*. Ex.: دُنْيَا *monde;* 7° les noms collectifs d'êtres dénués de raison qui n'ont pas de nom d'unité comme إِبِلٌ *chameaux;* غَنَمٌ *moutons.*

C. Il y a des noms féminins qui ont une forme masculine. Ex.: أَرْضٌ *terre;* خَمْرٌ *vin;* دَارٌ *maison*, etc. Le dictionnaire les fait connaître.

D. Sont du genre commun, c'est-à-dire masculins ou féminins, à volonté: 1° Les noms des lettres de l'alphabet; 2° les noms de patient, d'habitude et d'intensité qui suivent les types فَعِيلٌ, فَعُولٌ, مِفْعَلَةٌ, etc. Ex.: جَرِيحٌ *blessé* ou *blessée;* لَعُوبٌ *joueur* ou *joueuse;* 3° plusieurs noms indiqués par les dictionnaires. En voici quelques uns: إِبْهَامٌ *pouce;* إِزَارٌ *voile;* حَانُوتٌ *boutique;* سِكِّينٌ *couteau;* سِلَاحٌ *armes;* طَرِيقٌ *chemin;* عَسَلٌ *miel;* صَلَاحٌ *vertu;* فَرَسٌ *cheval* ou *jument;* قِدْرٌ *marmite;* لِسَانٌ *langue;* لَيْثٌ *lion* ou *lionne;* نَحْلٌ *abeille*, etc.

THÈME 94e.

(*Pluriels brisés ou irréguliers.*)

(N. Les chiffres placés après un ou plusieurs mots indiquent à quelle forme de pluriel *brisé* ces mots appartiennent.)

Vipères. Doigts. 1. Couronnes. Foules. 2. Poussains. Sabres. Moments. Chameaux. Noms. Pluies. Tigres. 3. Mers. Jeux. Maisons. Côtes. Serrures. Pieds. Bâtons. 4. Sincères. 5. Ailes. Dieux. Drapeaux. Langues. 6. Expériences. 7. Disciples. 8. Images. 9. Vieilles. Pièges Nuées. Merveilles. 10. Mers. Montagnes. Hommes. Nuques. 11. (A suivre.)

Explications grammaticales du Thème 94e.

A. Il y a deux sortes de pluriel en arabe: 1° Le pluriel *sain* ou *régulier* (v. Thème 27e et suiv.); 2° le pluriel *brisé* ou *irrégulier*. On appelle ce dernier pluriel *brisé* parce que le singulier est brisé par une intercalation ou une annexion de lettres, par une élimination de radicales ou par un changement de voyelles.

B. Les formes extrêmement nombreuses des pluriels *brisés* ne peuvent être apprises que par l'usage.

C. Les tableaux suivants renferment les différents types de pluriel *brisé;* les numéros des formes concordent avec ceux des thèmes. 1ère forme أَفَاعِلُ; 2e forme أَفَاعِيلُ; 3e forme أَفْعَالٌ; 4e forme أَفْعُلٌ; 5e forme

أَفْعِلاَءُ ; 6e forme أَفْعِلَةٌ ; 7e forme تَفَاعِلُ ; 8e forme تَفَاعِلَةٌ ; 9e forme تَفَاعِيلُ ; 10e forme فَعَائِلُ ; 11e forme فَعَلٌ.

(A suivre.)

THÈME 95e.

(*Pluriels brisés; suite.*)

Grenouilles. Voûtes. 12. Bagdadiens. Philosophes. Diables. 13. Compagnons. Pierres. 14. Arrêts. Femmes enceintes. 15. Énormités. Vierges. Cadeaux. 16. Ceintures. Couteaux. Lampes. 17. Satans. Sultans. 18. Secrétaires. 19. Juges. 20. Rouges. 21. Blancs. Blanches. 21bis. Panthères. Lions. Dattes. Colonnes. 22. Autres. Bourgs. Barbes. 23. Églises. 24. Anneaux. 25. Poètes. Pauvres. 26. Cavaliers. Galettes. 27. Murs. Gazelles. Rats. Poissons. 28. Cadis. 29.

Explications grammaticales du Thème 95e.

Suite des formes des pluriels brisés (*voir thème précédent*).

12e forme فَعَالِلُ ; 13e forme فَعَالِلَةٌ ; 14e forme فَعَالَةٌ ; 15e forme فَعَالِي ; 16e forme فَعَالَى ; 17e forme فَعَالِيلُ ; 18e forme فَعَالِينُ ; 19e forme فُعَّالٌ ; 20e forme فُعَّلٌ ; 21e forme فُعْلٌ ; 21e forme bis فِعْلٌ ; 22e forme فُعُلٌ ; 23e

forme فُعَل; 24e forme فُعَل; 25e forme فَعَل; 26e forme فَعَلَة; 27e forme فُعْلَان; 28e forme فِعْلَان; 29e forme فُعَلَة. (A suivre)

THÈME 96e.

(*Pluriels brisés; suite.*)

Jeunes hommes. Taureaux. Enfants. 30. Ours. Singes. 31. Étudiants. Parfaits. 32. Sots. Vauriens. Paresseux. 33. Témoins. Bataillons. Foies. 34. Maris. 35. Coureurs. Esclaves. 36. Trappes. Cavaliers. Trous de mulot. 37. Buffles. 38. Tas de fumier. Navires. 39. Clefs. Opulents. Pauvres. 40.

Explications grammaticales du Thème 96e.

Suite des formes des pluriels brisés (*voir les thèmes* 94e *et* 95e).

30e forme فِعْلَة; 31e forme فِعَلَة; 32e forme فَعَلَة; 33e forme فَعْلَى; 34e forme فُعُول; 35e forme فُعُولَة; 36e forme فَعِيل; 37e forme فَوَاعِل; 38e forme فَوَاعِيل; 39e forme مَفَاعِل; 40e forme مَفَاعِيل.

Remarque. Les pluriels brisés peuvent donner naissance à des duels. Ex.: Singulier أَصْل, pluriel brisé أُصُول. Duel de pluriel الأُصُولَان *les principes réunis de théologie et de jurisprudence.*

Nom collectif (v. Thème 82e).

Il ne faut pas confondre avec les pluriels proprement dits, certains noms qui, sous une forme primitive et réellement du nombre singulier, indiquent collectivement une espèce entière. Ex.: حَمَامٌ *le pigeon en général*, تَمْرٌ *les dattes en général*, نَاسٌ *les gens* etc.

THÈME 97e.

(Noms propres.)

(Noms propres ayant la nounnation.)

Mohammed. Djafar. Zeïd. Amr. Harith. Fadhl. Hadjar. Qaïs. Zouheir. Ali. Abbas. Noé. Loth. Djouder. Chouaïb. Zoubeïr. Salem. Selim. Qoreïch. Mansour. Mesrour. Ammàr. Hassan. Malek. Tayïeb. Thahar. Dahis. Doureïd. Thariq. Antar. Rezzaq. Miloud. Saïd. Siddiq. Messaoud. Redjeb. Mohammed ben el-Harith. Abd ben Saïd. Cheddad ben Qirad. Abou'l-Kassim ben Mohammed.

Explications grammaticales du Thème 97e.

A. En arabe, le nom propre d'une personne peut se composer de trois éléments: 1° Le nom individuel; 2° le nom de parenté ou surnom; 3° le sobriquet.

B. Le nom individuel peut être un nom, dans le sens le plus restreint du mot, un nom propre à l'in-

dividu, comme مُحَمَّدٌ *Mohammed* qui est un nom de patient (adjectif verbal) de la 2e forme du verbe حَمَدَ.

C. Le nom de parenté est un surnom composé de أَبُو, أُمّ, إِبْنٌ, إِبْنَةٌ, بِنْتٌ et d'un autre nom propre au génitif. Ex.: أَبُو عَبْدِ ٱللّٰهِ *Abou Abd-Allah;* إِبْنُ عَبْدِ رَبِّهِ *Ibn Abd-Rebbihi.*

D. Le sobriquet peut être une épithète honorable ou un sobriquet injurieux. Ex.: أَنْفُ نَاقَةٍ *Enf-Naqa*, *Nez de chamelle.*

E. Le nom propre peut être simple comme مُحَمَّدٌ *Mohammed* (glorifié) ou complexe comme تَأَبَّطَ شَرًّا *Taabbatha-cherran*, nom d'un poète arabe qui signifie: *Il porte un malheur sous son aisselle.*

F. En arabe, le nom propre a toute l'extension d'usage dont il jouit dans notre langue; c'est-à-dire qu'il peut désigner les êtres raisonnables, les animaux, les contrées, les villes etc. Ex.: عَنْتَرٌ *Antar*, nom d'homme; هِنْدٌ *Hind*, nom de femme; دِمَشْقُ *Damas*, nom de ville; مِصْرُ *Égypte*, nom de pays; دَاحِسٌ *Dahis*, nom propre de cheval etc.

G. Les noms propres sont déterminés par essence; ils ne prennent donc jamais l'article, à moins qu'ils n'aient été primitivement des noms communs, comme ٱلْحَسَنُ *El-Hassan*, qui veut dire *le beau*; ٱلْحَارِثُ *El-Harith*, *le laboureur*, etc. Mais s'ils sont employés

dans le sens de noms communs, ils prennent l'article. Ex.: ٱلزَّيْدُ ٱلْأَوَّلُ *le premier Zeid.*

H. Tous les noms propres peuvent être pourvus de la nounnation, à l'exception de ceux mentionnés dans le thème suivant.

I. Quand le mot إِبْنٌ *fils*, se trouve entre deux noms propres et qu'il indique la filiation paternelle ou maternelle immédiate, il perd son élif initial, et le nom propre qui le précède immédiatement perd sa nounnation s'il en a une. Ex.: *Mohammed fils d'El-Harith* مُحَمَّدُ بْنُ ٱلْحَارِثِ. De plus il se met au même cas que le nom propre qui le précède. Ex.: *J'ai blessé Mohammed fils d'El-Harith* جَرَحْتُ مُحَمَّدَ بْنَ ٱلْحَارِثِ.

J. Le mot إِبْنٌ *fils*, conserve son élif quand il sert d'attribut au nom propre qui le précède, et celui-ci garde alors la nounnation s'il en a une. Ex.: *Mohammed* (est) *le fils d'El-Harith* مُحَمَّدٌ ٱبْنُ ٱلْحَارِثِ.

K. Quand le mot إِبْنٌ n'est pas précédé d'un nom propre, il garde toujours son élif. Ex.: *Ibn Bathoutha a dit* قَالَ ٱبْنُ بَطُوطَةَ (v. expl. Thème 12e).

L. Le nom propre عَمْرٌو *Amr* s'écrit avec un و *muet* au nominatif et au génitif pour qu'on ne le confonde pas avec عُمَرُ *Omar*. Ex.: Nominatif عَمْرٌو *Amr*. Génitif عَمْرٍو d'*Amr*. Accus. عَمْرًا *Amr*.

THÈME 98e.

(*Noms propres, suite.*)

(*Noms propres dépourvus de nounnation.*)

Abraham. Ahmed. Yazid. Zeinab. Thalha. Fathima. R'athafan. Aqrab. Othman. Omar. Marie. Soliman. La Mecque. Égypte. Joseph. Oran. Constantine. Bône. Damas. Zohra. Yamina. Antara. Zoubeida. Ammara. Theldja bent Saïd. Omar ben Moaouiya. Le Tigre. L'Euphrate. Le Jourdain. L'Afrique. L'Europe.

Explications grammaticales du Thème 98e.

Plusieurs espèces de noms perdent leur nounnation lorsqu'on les emploie comme noms propres. Ce sont:

1° Les noms tirés de langues étrangères et qui contiennent plus de trois lettres. Ex.: إِبْرَاهِيمُ *Abraham.*

2° Les mots arabes qui n'ont pas de nounnation dans l'usage ordinaire. Ex.: يَزِيدُ *Yazid* (3e personne d'aor. indic.); أَحْمَدُ *Ahmed* (type أَفْعَلُ).

3° Ceux qui sont terminés en ـَانُ. Ex.: غَطَفَانُ *R'athafan* (tribu).

4° Ceux qui sont terminés par un ة. Ex.: طَلْحَةُ *Thalha;* فَاطِمَةُ *Fathima.*

5° Ceux qui contiennent plus de trois lettres. Ex.: عَقْرَبُ *Aqrab* (nom d'homme).

6° Ceux qui ne contiennent que trois lettres et ont un fatha sur la seconde. Ex.: سَقَرُ *Saqar* (nom propre d'une partie de l'enfer).

7° Ceux qui, ne contenant que trois lettres, ont leur seconde quiescente, et s'appliquent à des êtres ou objets féminins. Ex.: جُورُ *Djour* (nom de ville); هِنْدُ *Hind* (nom de femme).

8° Ceux dont la forme typique est plus fréquemment appliquée aux verbes qu'aux noms. Ex.: ضُرِبُ *Dhourib* (nom d'homme).

9° Ceux qui sont terminés par un ا ou un ى muets. Ex.: عَلْقَى *Alqa* (nom d'homme).

10° Ceux dont le type est فُعَلُ. Ex.: عُمَرُ. *Omar* (nom d'homme).

11° Ceux dont le type est فَعَالِ appliqué à des êtres ou objets féminins. Ex.: حَذَامِ *Had'ami* (nom de femme).

12° Ceux du type فُعَالُ dans la même circonstance. Ex.: غُلَابُ *R'oulabe* (nom. de femme).

Exceptions.

A. Tous les noms propres arabes de cette catégorie prennent la nounnation quand ils sont employés d'une manière indéterminée. Ex.: يَزِيدٌ وَيَزِيدٌ آخَرُ *Yazid et un autre Yazid* (quelconque).

B. Ils peuvent encore prendre la nounnation par nécessité prosodique.

C. Quelques-uns peuvent prendre la nounnation dans toutes les circonstances. On peut dire également زَيْنَبُ et زَيْنَبٌ *Zeinab* (nom de femme); هِنْدُ et هِنْدٌ *Hind* (nom de femme).

D. Les noms propres, dont le nominatif est en ـٍ et qui s'appliquent à des femmes, se déclinent comme جَوَارٍ (v. expl. Thème 19e).

E. Les noms propres persans terminés en ـَيْهِ sont indéclinables. Cependant ils redoublent le kesra final quand ils sont employés d'une manière indéterminée. Ex.: *J'ai vu Sybaouaïh et un autre Sybaouaïh* (c'est-à-dire et une autre personne du même nom) رَأَيْتُ سِيبَوَيْهِ وَسِيبَوَيْهٍ آخَرَ.

THÈME 99e.

(*Noms propres, suite.*)

(*Transcription des noms propres étrangers.*)

France. Paris. Marseille. Bordeaux. Nantes. La Seine. La Loire. Le Rhin. Madrid. Rome. Auguste. Jean. Pierre. Paul. Napoléon. Louis. Jacques. Alfred. Adolphe. Julie. Isabelle. Louise. Valentine. Sylvestre de Sacy. De Slane. Champollion. Victor Hugo. La-

martine. Espagne. Portugal. Italie. Allemagne. Angleterre. Russie. Suède. Grèce. Gaule.

Observations sur la transcription des noms propres étrangers.

A. Le système d'écriture des Arabes, différant essentiellement de celui des Européens, leur commande moins impérieusement le respect de l'orthographe originale des noms propres étrangers, que ne le fait pour nous l'analogie de notre alphabet avec celui de nos voisins. De là résulte pour eux la faculté plus étendue de se rapprocher plutôt des sons que de la lettre des noms à transcrire.

On a souvent ajouté à l'alphabet arabe, dans la transcription des noms, les lettres particulières au persan, et qui sont: پ P français; چ Tch; ژ J français; گ G dur.

On peut joindre à ces signes la lettre ڤ, pour représenter notre V.

B. On est tenu d'observer les règles de l'orthographe arabe quand on veut transcrire en cette langue des noms étrangers.

Les principales lois d'euphonie arabe et d'orthographe sont les suivantes:

1° Éviter la rencontre de deux lettres quiescentes consécutives; ainsi l'on ne doit pas écrire قْوْل — سِيْرْ; et quand cette rencontre doit avoir lieu, on supprime, pour l'éviter, la lettre de prolongation et l'on écrit

ڨُلْ — سِيرْ. Si l'on avait à transcrire en arabe le mot *Gaule* on ne ferait donc pas suivre le ڨ d'un و muet; le ل devrait venir immédiatement après le ڨ. Ex.: ڨُلْ *Gaule*. On écrira aussi سَنْسِرْ et non سَانْسِيرْ *Saint-Cyr* à cause de la rencontre des lettres quiescentes انْ et يرْ.

2° Éviter de surcharger les mots de lettres prolongatives. Écrivez هُرَسْ et non هُورَاس *Horace*.

3° Ne jamais commencer un mot par une lettre quiescente. Les mots étrangers, qui commencent par deux consonnes sans interposition de voyelle et qui ont passé dans la langue arabe, prennent avant la première consonne un élif hamzé muni de la voyelle convenable, ou bien la première consonne prend une voyelle auxiliaire. Ex.: اسْفُنْجٌ *éponge* (du grec σπόγγος); فَلَاطُونُ ou أَفْلَاطُونُ *Platon*.

D'après cette règle le mot *France*, qui commence par deux consonnes sans interposition de voyelle, devrait s'écrire فَرَنْسَةُ ou إِفْرَنْسَةُ.

THÈME 100e.

(*Adjectifs relatifs.*)

Terrestre. Solaire. Canin. Canine. Mecquois. Mecquoise. Damascène. Égyptien. Africain. Français. Italien. Scientifique. Hanéfite. Malekite. Chaféite. Hé-

patique. Sicilien. Sicilienne. Théorique. Pratique. Impérial. Royal. Réel. Spirituel. Corporel. Arabique. Arabe. Syrien. Hostile. Virtuel. Céleste. Paternel. Citadin. Nomade. Bédouin. Bédouine. Virginal. Grammatical. Grammairien. Lexicographique ou lexicographe. Camelique. Unique. Intellectuel.

Explications grammaticales du Thème 100e.

A. Les adjectifs relatifs servent à indiquer la relation d'une personne ou d'une chose avec le nom qui en rappelle l'origine, la famille, la race, la ville, le pays, le métier, la secte, etc. Ils se forment des mots dont ils dérivent par le changement de la voyelle désinentielle en la finale ـِيٌّ pour le masculin et ـِيَّةٌ pour le féminin. Ex.: أَرْضٌ *terre*, adjectif relatif masculin أَرْضِيٌّ *terrestre*, féminin أَرْضِيَّةٌ *terrestre*; اَلشَّامُ *la Syrie*, adjectif relatif شَامِيٌّ *Syrien*, fém. شَامِيَّةٌ Syrienne, etc.

B. Plusieurs espèces de noms éprouvent des accidents particuliers dans la formation de leurs relatifs.

1° Les noms terminés par ة perdent cette lettre. Ex.: مَكَّةُ *la Mecque*, مَكِّيٌّ *Mecquois*, fém. مَكِّيَّةٌ.

2° Ceux qui ont un kesra sous l'avant-dernière radicale le changent en fatha. Ex.: مَلِكٌ *roi*, مَلَكِيٌّ *royal*.

3° Ceux qui ont pour type فَعِيلٌ ou فَعِيلَةٌ perdent leur ى et changent le kesra de la deuxième radicale en fatha. Ex.: مَدِينَةٌ *ville*, مَدَنِيٌّ *citadin.*

Exception. Si le générateur provient d'une racine sourde, il n'éprouve aucun changement. Ex.: حَدِيدٌ *fer*, حَدِيدِيٌّ *ferrugineux.*

4° Les noms propres des types فُعَيْلٌ et فُعَيْلَةٌ perdent leur ى. Ex.: قُرَيْشٌ *Qoreïch* (tribu), قُرَشِيٌّ *Qoreïchite.*

5° Les noms qui ont avant leur dernière radicale deux ى réunis par un techdid, en perdent un. Ex.: طَيِّبٌ *bon*, طَيْبِيٌّ *bénin.*

6° Les noms provenant de racines défectueuses qui suivent les types فَعِيلٌ, فَعِيلَةٌ, فَعُولَةٌ, فَعُولٌ, et se terminent par une lettre faible doublée, remplacent cette lettre par un seul و. Ex.: غَنِيٌّ *riche*, غَنَوِيٌّ *de riche* (*divitial*); عَدُوٌّ *ennemi*, عَدَوِيٌّ *hostile.*

7° Les mots indéclinables de trois lettres, provenant de racines défectueuses, changent leur désinence en و. Ex.: فَتًى *jeune homme*, فَتَوِيٌّ.

8° Cependant s'ils ont quatre lettres on peut supprimer la dernière lettre faible, ou la convertir en و précédé d'un ا muet. Ex.: de دُنْيَا *monde*, on forme دُنْيَوِيٌّ, دُنْيِيٌّ et دُنْيَاوِيٌّ *mondain*, *terrestre.*

9° Si le mot a plus de quatre lettres, on supprime la dernière lettre. Ex.: مُصْطَفَى *élu*, مُصْطَفِيٌّ.

10° Les noms terminés en آءٌ peuvent changer leur hamza en و. Ex.: سَمَآءٌ *ciel*, سَمَآئِيٌّ ou سَمَاوِيٌّ

11° Les féminins terminés en آءٌ changent le hamza final en و. Ex.: عَذْرَآءُ *vierge*, عَذْرَاوِيٌّ *virginal*.

12° Les noms terminés en ـً changent leur désinence en و et prennent un fatha sur la 2e radicale. Ex.: عَمٍ *aveugle*, عَمَوِيٌّ.

13° Les noms en ـٍ qui ont trois lettres peuvent changer leur désinence en و, comme les précédents, ou le perdre. Ex.: قَاضٍ *juge*, قَاضِيٌّ ou قَاضَوِيٌّ *judiciaire*.

14° Les noms provenant de racines défectueuses et terminés par يَةٌ forment leur relatif en changeant leur ى en و. Ex.: قَرْيَةٌ *village*, قَرَوِيٌّ *villageois*.

15° Ceux de ces noms qui se terminent par deux ى réunis sous un techdid, changent le second en و. Ex.: حَيٌّ *vivant*, حَيَوِيٌّ *de vivant*.

16° On rétablit dans le relatif la 3e radicale disparue dans le primitif. Ex.: دَمٌ *sang*, دَمَوِيٌّ *sanguin*; أَبٌ *père*, أَبَوِيٌّ *paternel*; لُغَةٌ *langue*, لُغَوِيٌّ *lexicographique* ou *lexicographe*.

17° Les duels et les pluriels peuvent donner nais-

sance à des noms relatifs servant à exprimer des professions ou des habitudes. Ex.: كُتُبٌ *des livres*, كُتُبِيٌّ *libraire.*

18° Quelques adjectifs relatifs ont été formés d'une manière insolite. Ex. رَازِيٌّ *natif* ou *habitant* de رَيٌّ (ville); طَبَرِيٌّ *natif* ou *habitant* de طَبَرِسْتَانُ (province); جِسْمٌ *corps*, جِسْمَانِيٌّ *corporel.*

19° La forme féminine de l'adjectif relatif peut prendre le sens de *nom abstrait* de qualité. Ce nom abstrait correspond aux désinences *té*, *isme* du français. Ex.: أَلْإِلٰهِيَّةُ *la divinité* de إِلٰهٌ *dieu*; أَلنَّصْرَانِيَّةُ *le Christianisme* de نَصْرَانِيٌّ *chrétien.*

20° On peut former des adjectifs relatifs de qualité avec des pronoms et des particules. Ex.: أَنَانِيَّةٌ *égoïsme* de أَنَا *je, moi;* كَيْفِيَّةٌ *qualité* de كَيْفَ *comment.*

21° Les adjectifs relatifs forment ordinairement leur pluriel régulièrement. Ex.: مِصْرِيٌّ *Égyptien*, pluriel مِصْرِيُّونَ *Égyptiens*, مِصْرِيَّةٌ *Égyptienne*, pluriel مِصْرِيَّاتٌ *Égyptiennes.*

THÈME 101e.

(*Diminutif.*)

Petit homme. Petite forteresse. Petit ruisseau. Petit bâton. Petit scorpion. Petit passereau. Petit garçon.

Petit roi. Petit livre. Petite lune. Petite tente. Bleuâtre. Rougeâtre. Petite Zeinab. Petit cavalier. Petit jeune homme. Petite dènt canine. Un peu avant. Petit soleil. Petit enfant. Petite porte. Petite chose. Petite bête. Petite montagne. Petit soulier. Petite main.

Explications grammaticales du Thème 101e.

A. Le diminutif ajoute au nom primitif le sens de diminution, gentillesse, petitesse, délicatesse. Il prend la forme فُعَيْلٌ s'il est dérivé d'un nom trilitère, et la forme فُعَيْعِلٌ s'il est dérivé d'un nom quadrilitère. Ex.: رُجَيْلٌ *petit homme*, dérivé de رَجُلٌ *homme* (trilitère) عُقَيْرِبٌ *petit scorpion*, dérivé de عَقْرَبٌ *scorpion* (quadrilitère).

B. Les désinences féminines, les désinences des adjectifs relatifs, des duels adjectifs verbaux, des pluriels masculins et féminins sont maintenues et ajoutées aux diminutifs ainsi obtenus. Ex.: قَلْعَةٌ *forteresse*, قُلَيْعَةٌ *petite forteresse*; حَمْرَآءُ *rouge* (féminin), حُمَيْرَآءُ *un peu rouge*; سَكْرَانُ *ivre*, سُكَيْرَانُ *petit ivrogne*; مُسْلِمُونَ *musulmans*, مُسَيْلِمُونَ *petits musulmans*; مُسْلِمَاتٌ *musulmanes*, مُسَيْلِمَاتٌ *petites musulmanes*.

C. Si la troisième lettre du nom primitif est un ا ou un و ou un ى, elle se change en ى, et ce ى se contracte avec le ى du diminutif au moyen d'un techdid. Ex.: غُلَامٌ *serviteur*, غُلَيِّمٌ *petit serviteur*; جَدْوَلٌ *ruisseau*, جُدَيِّلٌ *petit ruisseau*; عَصًا *bâton*, عُصَيَّةٌ *petit bâton*.

D. Les noms féminins ayant une forme masculine prennent un ة au diminutif. Ex.: شَمْسٌ *soleil*, شُمَيْسَةٌ *petit soleil*; دَارٌ *maison*, دُوَيْرَةٌ *petite maison*.

E. Si le nom primitif féminin, ayant une forme masculine, a un nom d'unité, on n'ajoute pas le ة au diminutif. Ex.: شَجَرٌ *arbres*, شُجَيْرٌ *petits arbres*.

F. Dans les noms provenant de racines sourdes, les lettres contractées par le techdid se dédoublent au diminutif. Ex.: ظِلٌّ *ombre*, ظُلَيْلٌ *petite ombre*.

G. Si le générateur a perdu une radicale faible, cette radicale reparaît au diminutif. Ex.: ابْنٌ *enfant*, بُنَيٌّ *petit enfant*; أَبٌ *père*, أُبَيٌّ *petit père*.

H. Si le générateur contient une radicale faible, elle reparaît au diminutif. Ex.: بَابٌ *porte*, بُوَيْبٌ *petite porte*.

I. Les diminutifs sont soumis aux lois de permutation comme tous les autres mots de la langue. Ex.: شَيْءٌ *chose*, شُوَيَّةٌ *petite chose*.

THÈME 102e.

(*Diminutif, suite.*)

Petite clef. Petit empereur. Petit homme. Petit coing. Petit rossignol. Un peu de safran. Petit Abd-Allah. Petite vieille décrépite. Un peu agité. Qui appelle humblement à son aide. De choix inférieur. Qui dégringole un peu. Une courte nuit. Un peu noir. Petit Ahmed. Deux petits Zeïd. De petits aides. De petites Hind. De petits serviteurs. De petites mosquées.

Explications grammaticales du Thème 102e.

A. Les diminutifs dont les générateurs ont plus de quatre lettres suivent les types suivants:

1° مُفَيْعِلٌ et مُفَيْعِيلٌ. Ex.: مِفْتَاحٌ *clef*, مُفَيْتِيحٌ *petite clef.*

2°. فُعَيْلِيلٌ. Ex.: سُلْطَانٌ *empereur*, سُلَيْطِينٌ *petit empereur.*

3° فُعَيْلَانٌ. Ex.: إِنْسَانٌ *homme*, أُنَيْسَانٌ *petit homme.*

4° فُعَيْلِلَانٌ. Ex.: زَعْفَرَانٌ *safran*, زُعَيْفِرَانٌ *petit safran.*

B. Les diminutifs des noms propres composés de deux noms, se forment par le premier des deux. Ex.: عَبْدُ ٱللّٰهِ *Abd-Allah*, عُبَيْدُ ٱللّٰهِ *petit Abd-Allah.*

C. Quand le nom est composé de cinq lettres fortes, ou de plus de cinq lettres fortes, on en forme

le diminutif فُعَيْعِلٌ au moyen des quatre premières lettres seulement et on néglige les autres. Ex.: سَفَرْجَلٌ *coing*, سُفَيْرِجٌ *petit coing;* عَنْدَلِيبٌ *rossignol*, عُنَيْدِلٌ *petit rossignol.*

D. Certains diminutifs sont formés d'une manière exceptionnelle. Ex.: لَيْلَةٌ *nuit*, لُيَيْلِيَةٌ *petite nuit;* أَسْوَدُ *noir*, سُوَيْدٌ *un peu noir.*

E. Les duels et les pluriels peuvent donner naissance à des diminutifs. Ex.: زَيْدَانِ *deux Zeïd*, زُيَيْدَانِ *deux petits Zeïd;* نَاصِرُونَ *des aides*, نُوَيْصِرُونَ *de petits aides.*

F. Les diminutifs formés des singuliers peuvent se mettre au pluriel féminin régulier. Ex.: مُسَيْجِدٌ *une petite mosquée*, مُسَيْجِدَاتٌ *de petites mosquées.*

COURS GRADUÉ
DE
THÈMES FRANÇAIS-ARABES.

2e PARTIE.

MANIÈRE DE TRADUIRE LES DIFFÉRENTS TEMPS DU VERBE FRANÇAIS.

THÈME 103e.

(*Présent et imparfait de l'indicatif.*)

J'aime mon père. Le roi aimait son ministre. J'appelle mon frère. L'étranger qui entrait dans cette ville ne payait rien. Ils levaient les mains et les yeux vers le ciel. J'abrège mon discours. Le roi protégeait les puissants et opprimait les faibles. J'aime la vertu. Je déteste le vice.

Explications grammaticales du Thème 103e.

A. Le présent de l'indicatif peut se rendre 1° par l'aoriste indicatif; 2° par le nom d'agent précédé d'un pronom personnel isolé ou d'une particule gouvernant l'accusatif; 3° par le prétérit précédé des

particules إِنْ *si*, إِذَا *lorsque*, مَتَى *dès que*, مَنْ *quiconque*, حَيْثُ et حَيْثُمَا *partout où*, etc.

B. L'imparfait se rend à l'aide de l'aoriste précédé du prétérit du verbe كَانَ. Ex.: كَانَ يُحِبُّ ٱلشُّعَرَآءَ *il aimait les poètes.*

THÈME 104e.

(*Passé indéfini*, *passé défini*, *passé antérieur.*)

J'ai frappé l'enfant. Lorsqu'il vit le prince il s'inclina. Lorsqu'il eut tué le lion, il alluma un grand feu. Nous passâmes la nuit dans la grotte. Ils ont crucifié le dieu de gloire. Dès qu'il eut terminé, il sortit.

Explications grammaticales du Thème 104e.

A. Les passés indéfini, défini et antérieur se rendent par le prétérit.

B. Ils se rendent aussi par le conditionnel précédé de la particule لَمْ. Ex.: لَمْ يَكْتُبْ *il n'a pas écrit.*

THÈME 105e.

(*Plus-que-parfait.*)

Er-Rachid était sorti pour combattre Rafia. Ils m'avaient oublié et ils étaient partis. J'avais mangé le pain que l'enfant m'avait apporté. Nous avions arrosé les fleurs du jardin. Si ton Seigneur l'avait voulu, il aurait fait de tous les hommes un seul peuple. Ce songe m'avait effrayé.

Explications grammaticales du Thème 105e.

A. On rend le plus-que-parfait par le prétérit précédé de كَانَ. Ex.: *Ce songe m'avait effrayé.* كَانَ هٰذَا ٱلْمَنَامُ هَالَنِي.

B. Les particules conditionnelles لَوْ *si*, لَوْ أَنَّ *si*, لَوْلَا, لَوْمَا, لَوْلَمْ *sinon*, donnent au prétérit du verbe arabe le sens du plus-que-parfait. Ex.: *Si ton Seigneur l'avait voulu* لَوْ شَآءَ رَبُّكَ.

THÈME 106e.

(*Futur.*)

Dieu punira les méchants et récompensera les bons. Je partirai demain. J'annoncerai la nouvelle de votre arrivée. Vous combattrez les ennemis de la patrie.

Le domestique attachera le cheval. Vous interrogerez votre frère et il vous dira la vérité. Nous compterons notre argent et nous le mettrons dans la bourse de notre mère.

Explications grammaticales du Thème 106e.

Le futur peut s'exprimer par 1° l'aoriste. Ex.: *Je partirai demain* أَذْهَبُ غَدًا; 2° par le prétérit précédé des particules indiquant une époque future (v. Thème 103e). Ex.: *Quand s'accomplira la promesse de la vie future* إِذَا جَآءَ وَعْدُ ٱلْآخِرَةِ; 3° par le nom d'agent précédé d'un pronom personnel. Ex.: *Je revêtirai Zeïd d'un brillant habit* أَنَا كَاسٍ زَيْدًا ثَوْبًا مُفَاخِرًا.

THÈME 107e.

(Futur antérieur.)

J'aurai fini mon travail quand il rentrera. Le loup aura mangé l'agneau quand nous arriverons. Tu auras dîné quand je partirai. Elles auront achevé la couture lorsque leur oncle arrivera. J'aurai franchi le fleuve quand vous entrerez dans la barque.

Explications grammaticales du Thème 107e.

Le futur antérieur s'exprime par le prétérit du verbe précédé de l'aoriste de كَانَ. Ex.: *Zeïd aura soupé quand Mohammed dînera* يَكُونُ قَدْ تَعَشَّى زَيْدٌ لَمَّا يَتَغَدَّى مُحَمَّدٌ (voyez les observations du Thème 48e au sujet de l'emploi de l'impératif).

THÈME 108e.

(Conditionnel présent, futur ou passé.)

J'aimerais le repos s'il procurait le bien-être. J'aurais aimé ce cheval si je l'avais acheté. Je chanterais si je n'étais pas enrhumé. Le boulanger acheterait un cheval s'il avait beaucoup d'argent. Si je l'avais pu, je l'aurais fait. Je boirais si j'avais soif. Si vous étiez partis de bonne heure, vous seriez arrivés plus tôt.

Explications grammaticales du Thème 108e.

A. Pour indiquer notre conditionnel on se sert de la particule لَوْ *si* que l'on place au commencement de la phrase.

B. Le conditionnel présent ou futur se rend par le prétérit de كَانَ suivi de l'aoriste du verbe. Ex.: *Si j'avais soif, je boirais* لَوْ كُنْتُ عَطْشَانًا لَكُنْتُ أَشْرَبُ.

C. Le conditionnel passé se rend par le prétérit de كَانَ suivi du prétérit du verbe. Ex.: *Si vous étiez venus un instant avant, vous auriez trouvé mon frère à la maison* لَوْ كُنْتُمْ جِئْتُمْ قَبْلَ هٰذَا ٱلْوَقْتِ بِسَاعَةٍ لَكُنْتُمْ وَجَدْتُمْ أَخِي فِي ٱلدَّارِ.

Remarque. La particule affirmative لَ *certes* précède souvent le verbe de la seconde proposition comme ou l'a vu dans ces deux derniers exemples.

THÈME 109e.

(*Subjonctif.*) (*Présent, futur, imparfait, parfait, plus-que-parfait.*)

Protégez-moi afin qu'il ne me frappe pas. Il faut que j'étudie ma leçon. Restez ici jusqu'à ce que je revienne. Le conquérant voulait que les cadavres des ennemis ne fussent pas enterrés. Jouez jusqu'à ce que je sois revenu. Il fallait qu'ils s'en allassent l'un après l'autre. Il ne fallait pas que vous vous battiez. Je craignais que le domestique ne cassât la bouteille. Je craignais que l'assassin n'eût pas été arrêté. Je ne crois pas qu'il vienne. Je doutais que votre père partît.

Explications grammaticales du Thème 109e.

A. Le présent, le futur et l'imparfait du subjonctif se rendent par l'aoriste du verbe précédé d'une

des particules qui gouvernent le verbe arabe au subjonctif. Ex.: *Il faut que tu sortes* لَا بُدَّ أَنْ تَخْرُجَ. *Il fallait qu'ils s'en allassent* كَانَ يَلْزَمُ أَنْ يَذْهَبُوا.

B. Le parfait du subjonctif se rend par le prétérit du verbe. Ex.: *C'est l'homme le plus généreux que j'aie vu* هَذَا أَكْرَمُ رَجُلٍ رَأَيْتُهُ.

C. Le plus-que-parfait du subjonctif s'exprime par le prétérit du verbe. Ex.: *Je doutais que mon frère eût fini son travail* كُنْتُ أَشُكُّ أَنَّ أَخِي تَمَّمَ شُغْلَهُ.

THÈME 110e.

(Infinitif et participes.)

Gravir fatigue. Déserter est un crime. Il faut aimer sa patrie. Il dit avoir aimé sa patrie. Après avoir parlé il se leva pour sortir. Le loup ne pense qu'à déchirer sa victime et à boire le sang chaud sortant de la plaie. Il me vint trouver dans un temps où je ne pouvais encore me consoler d'avoir perdu mon frère. L'orateur, reprenant son discours, nous dit: Dieu seul est grand. Un coupable demandant pardon est digne de pitié. Des jeunes gens jouant dans une prairie. Des enfants embrassant leur mère. En parlant à un vieillard soyez respectueux. Il perdit un fils aimé. J'ai vu des femmes blessées portées sur des civières. Ayant ainsi parlé, il s'assit. Ibn Bathoutha étant à Alexandrie vit un jour le cadi de la ville passer dans la rue.

Explications grammaticales du Thème 110e.

A. Les verbes arabes n'ayant pas d'infinitif, le présent et le passé de notre infiniiif peuvent se rendre de différentes manières:

1° Par les noms d'action. Ex.: *Combattre dans celui-ci* (*un des mois sacrés*) *est un grand* (*péché*) *mais détourner* (*d' autres hommes*) *de la voie de Dieu et ne pas croire en Lui*, (*est*) *encore un plus grand* (*péché*) قِتَالٌ فِيهِ كَبِيرٌ وَصَدٌّ عَنْ سَبِيلِ ٱللّٰهِ وَكُفْرٌ بِهِ أَكْبَرُ.

2° Par l'aoriste indicatif. Ex.: *Il se mit à pleurer* صَارَ يَبْكِي.

3° Par l'aoriste subjonctif. Ex.: *Il veut me tuer* يُرِيدُ أَنْ يَقْتُلَنِي.

B. Le participe présent se traduit par le nom d'agent et le participe passé par le nom de patient. Ex.: *Un esclave versant de l'eau dans la coupe du roi* عَبْدٌ صَابٌّ مَآءً فِي قَدَحِ ٱلْمَلِكِ. Ex.: *Une femme blesseé* ٱمْرَأَةٌ مَجْرُوحَةٌ.

Le participe présent précédé de *en* se rend:

1° Tantôt par le prétérit. Ex.: *En enseignant on s'instruit*; tournez: *Celui qui enseigne s'instruit* مَنْ عَلَّمَ تَعَلَّمَ.

2° Tantôt par l'aoriste. Ex.: *Il m'embrassa en riant*; tournez: ...*et lui riait* قَبَّلَنِي وَهُوَ يَضْحَكُ.

C. Le participe passé actif s'exprime ordinairement par le prétérit. Ex.: *Mohammed ayant frappé son frère s'enfuit* بَعْدَ أَنْ ضَرَبَ مُحَمَّدٌ أَخَاهُ هَرَبَ.

3e PARTIE.

THÈMES SUR TOUTES LES RÈGLES DE LA SYNTAXE (1).

THÈME 111e.

Le lion et l'homme.

Un homme et un lion voyageaient un jour en société, et conversaient. Ils en vinrent à discuter sur la force et la puissance. Le lion vantait sa force et son courage indomptable. Son compagnon vit sur un mur un tableau où un homme étranglait un lion, et se mit à rire. «Si nous savions peindre comme les enfants d'Adam», lui dit le lion, «ce ne serait pas l'homme qui étranglerait un lion, mais un lion qui étranglerait l'homme».

Cette fable signifie que ce n'est point par le témoignage des siens que l'on peut se justifier.

1) J'interromps ici les explications grammaticales. Les élèves sont suffisamment avancés maintenant pour pouvoir consulter *avec fruit*, soit l'admirable Grammaire arabe de Sylvestre de Sacy, soit le Cours de langue arabe de Bresnier, soit enfin la Grammaire arabe de Caspari, traduite par M. Uricoechea. Ces ouvrages (surtout celui de M. de Sacy) renferment l'exposé et la solution de toutes les difficultés de la langue arabe, à peu d'exceptions près.

THÈME 112e.

La femme et la poule.

Une femme avait une poule qui pondait tous les jours un œuf d'argent. « Si j'augmente sa nourriture », se dit-elle, « ma poule pondra deux œufs ». Mais lorsqu'elle eut augmenté la nourriture, la poule défonça le jabot et creva.

Cette fable signifie que bien des gens, en voulant grossir leurs bénéfices, perdent leur capital.

THÈME 113e.

Le lièvre et la lionne.

Un lièvre passant, un jour, près d'une lionne, lui dit: « Je fais tous les ans un grand nombre de petits, tandis que toi, dans toute ta vie, tu n'en fais qu'un ou deux ». — « Il est vrai », repondit la lionne, « je n'en fais qu'un, mais c'est un lion ».

Cette fable montre qu'un seul enfant heureusement doué vaut mieux qu'un grand nombre d'enfants sans moyens.

THÈME 114e.

Le moucheron et le taureau.

Un moucheron, c'est-à-dire un moustique, se posa, un jour, sur la corne d'un taureau; et s'imaginant

qu'il le fatiguait par son poids, il lui dit: «Si je te suis à charge, avoue-le-moi, afin que je m'envole et te débarrasse». Le taureau lui répondit: «O toi, qui que tu sois, je n'ai pas remarqué ton arrivée et je ne m'apercevrai pas de ton départ».

Cette fable regarde celui qui veut se donner de l'importance et de la gloire lorsqu'il est sans mérite et sans considération.

THÈME 115e.

Le jardinier.

Un jardinier arrosait, un jour, des légumes. Quelqu'un lui dit: «Pourquoi les plantes sauvages deviennent-elles si belles sans culture, tandis que les plantes cultivées s'étiolent et meurent si vite?» Le jardinier répondit: «C'est que les plantes sauvages sont élevées par leur mère, tandis que les autres sont nourries par une marâtre».

Cette fable signifie que les soins d'une mère valent mieux que ceux d'une belle-mère.

THÈME 116e.

Le nègre.

Un jour qu'il neigeait à gros flocons, un nègre se deshabilla, prit de la neige et se mit à s'en frotter le corps. Quelqu'un lui dit: «Pourquoi te frottes-tu

ainsi avec cette neige?» «C'est dans l'espoir de blanchir,» répondit le nègre. Un homme de bon sens lui dit: «Cesse de te fatiguer de la sorte, car ton corps noircirait la neige et ne pourrait que devenir plus noir».

Cette fable montre que le méchant peut corrompre l'honnête homme, mais que l'honnête homme ne pourra jamais corriger le méchant.

THÈME 117e.

Le buisson.

Un jour, le buisson dit au jardinier: «Si j'avais quelqu'un qui prît soin de moi, qui me plantât au milieu du jardin, qui m'arrosât et me cultivât, les rois voudraient admirer mes fleurs et mes fruits». Le jardinier le prit et le planta au milieu du jardin, dans la meilleure terre. Il l'arrosait deux fois par jour. Bientôt les épines du buisson devinrent fortes et nombreuses; ses branches s'allongèrent et couvrirent tous les arbustes qui l'entouraient, elles s'enfoncèrent en terre et prirent racine, si bien que le jardin fut rempli de ronces et devint inaccessible.

Cette fable s'adresse à ceux qui protègent un méchant. Plus ils auront d'égards pour lui, plus sa malice et sa perversité s'augmenteront; et tout le bien qu'ils lui feront, il le payera en méchanceté.

(*Extrait des fables de Loqman, traduction de M. A. Cherbonneau.*)

THÈME 118e.

La noix.

Sous un grand noyer qui s'élevait près du village, deux enfants trouvèrent une noix. « Elle m'appartient!» s'écria Ahmed; « car c'est moi qui l'ai vue le premier».

— «Non, elle est à moi», reprit Messaoud; «car c'est moi qui l'ai ramassée».

Là-dessus une violente querelle s'engagea entre eux.

— «Allons, mes amis, je vais vous mettre d'accord», leur dit un garçon plus âgé et plus fort qui survint en ce moment. En effet, il se plaça entre les deux enfants, ouvrit la noix et s'adressant à eux: «Cette coquille appartient à celui qui a le premier vu la noix. L'autre appartient à celui par qui la noix a été ramassée. Quant à l'amande je la garde pour les frais du jugement».

Puis il ajouta en riant: «Voilà quelle est la fin ordinaire de tous les procès».

THÈME 119e.

Le lion.

Un pauvre esclave s'était échappé de la maison de son maître; mais il fut repris et condamné à mort. On le conduisit dans une vaste arène qui était entourée de murs, et on lâcha contre lui un lion redoutable par sa férocité. Plusieurs milliers de spectateurs assistaient à cette scène. Le lion, furieux,

s'élança vers le condamné. Mais tout à coup il s'arrêta, se mit à remuer la queue et à sauter de joie autour de l'esclave, dont il léchait même par instants les mains. Tout le monde était frappé d'étonnement, et l'on demanda au condamné l'explication de ce prodige.

Alors l'esclave raconta ce qui suit:

THÈME 120e.

Le lion (*suite*).

« Quand je me fus enfui de chez mon maître, je gagnai le désert et me cachai dans une caverne. A peine y étais-je entré, que ce lion y vint aussi, en poussant des gémissements plaintifs et en me présentant sa patte où une grosse épine était enfoncée. Je retirai l'épine, et bientôt l'animal se trouva guéri. Dès ce moment il m'approvisionna de gibier, et nous vivions ensemble dans la caverne en fort bonne intelligence. Mais, à la dernière battue, nous fûmes séparés l'un de l'autre et pris tous deux. Et maintenant cet excellent animal se réjouit de m'avoir retrouvé ».

Ravi de voir la gratitude du bon lion, le peuple s'écria: « Vive l'homme charitable! et vive le lion reconnaissant! » L'esclave fut remis en liberté et comblé de riches présents. Depuis ce jour, le lion ne le quitta plus et il l'accompagna partout avec la docilité d'un chien, sans faire de mal à personne.

THÈME 121e.

L'ermite.

Un prince, qui tirait grande vanité de sa beauté, de sa richesse et de son rang élevé, était un jour à la chasse dans une des parties les plus reculées de la montagne. Il y trouva un vieux solitaire qui était assis à la porte de son ermitage et qui semblait absorbé dans la contemplation d'une tête de mort. Le prince s'approcha et lui demanda d'un ton de raillerie: «Pourquoi regardez-vous cette tête de mort avec tant d'attention? Que présente-t-elle donc de si curieux?»

L'ermite lança au prince un regard sévère et lui répondit:

«Je voudrais savoir si cette tête a été celle d'un prince ou celle d'un mendiant. Malheureusement, je ne puis distinguer si elle a été celle de l'un ou celle de l'autre».

THÈME 122e.

Les souliers.

Abd-Allah était un pauvre chevrier. Son salaire était si modique, qu'il n'y trouvait pas même de quoi s'acheter une paire de souliers. Aussi souffrait-il cruellement du froid aux pieds; car on était à la fin de l'automne, et la saison était pluvieuse et glaciale.

Un jour il vit sortir de la forêt un homme qui

avait déjà été condamné deux fois à la prison pour vol et qui lui dit: «Mon métier est bien autrement lucratif que le tien. Si tu veux entrer à mon service, je te donnerai une paire de souliers neufs. Pourvu d'une bonne chaussure, tu ne souffriras plus autant du froid, et tu ne devras plus marcher pieds nus dans la boue».

Mais le jeune chevrier lui répondit: «Non. J'aime mieux marcher pieds nus et rester honnête que de me faire par le crime un meilleur sort. Il vaut mieux se salir les pieds dans la fange, que de se souiller les mains et l'âme par de mauvaises actions».

THÈME 123e.

L'heureux berger.

Un jeune et joyeux berger faisait, par une belle matinée de printemps, paître son troupeau dans un vallon émaillé de fleurs et encaissé entre des montagnes boisées. D'une gaieté extrême, il ne faisait que chanter et sauter. Le prince qui gouvernait le pays, chassant un jour dans le voisinage de ce vallon, aperçut le jeune berger et, l'ayant fait approcher, lui parla en ces termes:

«Pourquoi donc, mon ami, es-tu si joyeux?»

L'enfant, sans savoir à qui il parlait, répondit:

«Et pourquoi ne serais-je pas joyeux? Notre gracieux souverain n'est pas plus riche que moi».

«Vraiment!» repartit le prince. «En ce cas, voyons quelles sont tes richesses?»

Le petit berger répliqua:

THÈME 124e.

L'heureux berger (*suite.*)

«Le soleil, que vous voyez là-haut dans ce beau ciel bleu, brille aussi gaiement pour moi que pour notre maître. La montagne et la vallée se parent de verdure et de fleurs autant pour moi que pour lui. Mes deux mains, je ne les donnerais pas pour deux cent mille francs; et mes deux yeux, toutes les richesses du trésor du prince ne pourraient les payer. D'ailleurs, j'ai tout ce que je puis souhaiter, car mes désirs ne vont pas au delà de mes besoins. Je mange chaque jour selon mon appétit, je suis vêtu convenablement, je reçois annuellement pour ma peine et mon travail autant d'argent qu'il m'en faut. Et maintenant pouvez-vous dire que notre souverain soit plus riche que moi?»

Le bon prince sourit. Puis il se fit connaître et dit: «Tu as raison, mon petit ami, et tu peux ajouter que ton souverain lui-même t'a donné raison. Conserve toujours ton heureuse gaieté».

Contentement passe richesse.

(*Extrait des contes de Ch. von Schmid, traduits par André van Hasselt.*)

THÈME 125e.

Le sot et la corde.

Un imbécile nommé Salah ne venait jamais à la mosquée que lorsque la prière était terminée. Un jour qu'il priait, il vit une corde suspendue à la voûte; elle se balançait et lui heurta le visage. Il se dit en lui-même: «Il faut couper cette corde». Il la saisit, monta jusqu'en haut, et une fois arrivé, tira un couteau de sa poche et coupa la corde. Il tomba avec elle, mais il y avait des tapis étendus sur le sol; il tomba sur l'un d'eux et Dieu le sauva.

THÈME 126e.

Pourquoi le corbeau est noir.

Lorsque Dieu créa le corbeau, il était blanc. Le maître du monde le punit parce que le méchant n'avait pas exécuté ses ordres. Un jour il lui dit: «Voici deux sacs: le premier est rempli d'argent; le second, de poux. Porte le sac d'argent aux musulmans et l'autre aux chrétiens». Le corbeau partit, mais trouvant que le sac d'argent était trop lourd, il le donna aux premiers qu'il rencontra: c'étaient des chrétiens. Il porta le sac de poux aux musulmans. Depuis lors, les chrétiens ont de l'argent et les musulmans des poux. En conséquence, le Seigneur dit au corbeau: «Puisque tu n'as pas accompli mes ordres, tu deviendras noir».

THÈME 127e.

Origine du lion, du chat et du rat.

Au temps où notre seigneur Noé construisait l'arche, le sanglier vint la nuit la battre (en brèche) et enleva une planche avec ses défenses. Lorsqu'il se réveilla, notre seigneur Noé vint travailler à son ouvrage, trouva l'arche brisée et la répara. Le lendemain, il la trouva brisée de nouveau et la répara encore. Le troisième jour, le sanglier continua d'agir ainsi. Quand notre seigneur Noé s'en aperçut, il se fâcha, et voulant réparer à la hâte l'endroit brisé, il se blessa à la main. Il creusa un trou dans le sable, y fit couler son sang, le recouvrit de terre et s'en alla. Quand son sang fut échauffé par les rayons du soleil, un lion en naquit.

THÈME 128e.

Origine du lion, du chat et du rat (suite.)

Le lendemain, le sanglier voult agir comme précédemment, mais il trouva le lion qui veillait. Celui-ci lui dit: « Misérable, retire-toi, ou je te tue ». Le sanglier refusa: le lion se jeta sur lui et le dévora; depuis ce temps le lion mange de la chair de sanglier. Les deux animaux étaient dans l'arche de notre seigneur Noé, chacun à sa place; le sanglier éternua: de son éternûment sortit un rat; le lion éternua: de

son éternûment sortit un chat, c'est pourquoi le chat mange le rat.

(*Extrait des Contes populaires berbères*, *traduction de M. René Basset.*)

THÈME 129e.

Tradition de la chouette.

Autrefois, la chouette était un homme. Il avait beaucoup de fortune. Un jour des hôtes vinrent chez lui. Il prit d'abord un mouton pour l'égorger en leur honneur, mais il en eut du regret. Il prit, tour à tour, un bouc, une brebis, une chèvre, et se ravisa de même. Enfin, il saisit un chat, l'égorgea, le fit cuire pour le dîner et le leur servit avec du kous kous. Un des convives, qui était marabout, sentit la chair de chat et lui dit: «Va-t'en!» Aussitôt elle fut transformée en un chat vivant, qui prit la fuite. L'homme qui l'avait égorgé fut changé en une chouette, à cause de la ressemblance de celle-ci avec le chat. — La chouette a deux ailes: une longue, l'autre courte. Cela lui provient de ce que l'homme, avant de devenir chouette, avait eu deux pensées, l'une généreuse et l'autre perverse. Il eut une pensée généreuse en songeant d'abord à bien traiter ses hôtes; il eut une pensée perverse en leur égorgeant un chat.

THÈME 130e.

Légende sur Constantine.

Les vieillards racontent qu'avant la fondation de Constantine, une femme nommée T'ina était venue s'établir sur le rocher qui sert de base à cette ville: elle y vivait de laitage, en compagnie de son jeune enfant. Un jour, une famille de nomades vint s'établir dans le voisinage. La coutume voulait que T'ina offrît un animal pour être égorgé en l'honneur de ces nouveaux venus. Elle avait une chèvre qui la faisait vivre, elle et son fils, mais qui ne lui appartenait pas. Son embarras était extrême. Elle alla trouver ses nouveaux voisins et leur dit: «Je vous immole mon fils plutôt que de subir la honte». Refuser l'offrande traditionnelle, c'eût été un manquement à l'usage sacré et une grave injure à la pauvre veuve.

THÈME 131e.

Légende sur Constantine (suite.)

Ils acceptèrent; mais au lieu d'égorger l'enfant, ils l'élevèrent à l'insu de sa mère. Arrivé à l'âge d'homme, il fut reconnu par elle à une marque particulière. Cette femme bénit les bienfaiteurs de son fils. Dieu l'exauça et permit à ces braves gens de fonder une ville à laquelle, par reconnaissance, ils donnèrent le nom de *Qcer* (forteresse) *T'ina*, qui plus tard devint *Qcent'ina* ou *Qcemt'ina*, par une

permutation, fréquente dans toutes les langues, de l'*r* en *n* ou en *m*. La légende dit aussi que l'enfant, devenu homme, se fit remarquer par sa vaillance guerrière et fut proclamé roi par ceux-là mêmes qui l'avaient élevé. C'est alors qu'il songea à leur édifier la forteresse en question, qu'il appela du nom de sa mère T'ina.

(*Extrait des Traditions et Légendes Kabyles, traduction de M. Belkassem ben Sedira.*)

THÈME 132e.

Le Khalife Omar et la vieille femme.

A son retour de Syrie, Omar, voulant, dit-on, avant de rentrer à Médine, se rendre compte par lui-même de la situation de ses sujets, se sépara de son escorte. Chemin faisant, il rencontra une vieille femme qui était sous une tente. Il s'approcha d'elle. La vieille lui adressa alors la parole en ces termes: «Qu'a fait Omar?»

Le Khalife répondit: «Il est revenu de Syrie sain et sauf».

— «Eh bien, que Dieu, à cause de moi, ne lui accorde aucune récompense!»

— «Pourquoi?» dit Omar.

— «Parce que», dit-elle, «depuis qu'Omar gouverne les Musulmans, il ne m'a donné ni un seul dinar ni un seul dirhem».

THÈME 133e.

Le Khalife Omar et la vieille femme (suite.)

Omar reprit: «Tu habites ici; comment veux-tu que le Khalife te connaisse?»

— «Grand Dieu», s'écrira-t-elle, «je n'aurais jamais cru qu'un homme pût régner sur un peuple, et ignorer totalement ce qui se passe sur la terre!»

A ces mots, le Khalife fondit en larmes et prononça ces paroles: «Omar, Omar, tu es le plus ignorant des hommes. Les vieilles femmes elles-mêmes l'emportent sur toi!»

Puis, s'adressant à elle: «Servante de Dieu», dit-il, «combien me vends-tu l'iniquité qu'Omar a commise envers toi; car je veux le sauver du feu de l'enfer?»

THÈME 134e.

Le Khalife Omar et la vieille femme (suite.)

«Allons», dit-elle, «ne te moque pas de moi et que Dieu ait pitié de toi!»

— «Loin de moi cette pensée!» s'écria le Khalife. Puis il insista si vivement qu'il finit par obtenir, moyennant vingt-cinq dinars, la remise de l'injustice qui lui était reprochée.

A ce moment même, arrivèrent à cet endroit Ali, fils d'Abou Thaleb, et Abdallah ben Messaoud (que Dieu soit satisfait d'eux!).

«Salut sur toi, Émir des Croyants», dirent-ils.

En entendant ces paroles, la vieille femme se cacha la tête dans les mains en disant: « Qu'ai-je fait, malheureuse! J'ai insulté en face l'Émir des Croyants!»

THÈME 135e.

Le Khalife Omar et la vieille femme (suite.)

« Que Dieu te bénisse »! dit Omar. «Rassure-toi, tu n'as rien à craindre ».

Alors le Khalife voulant écrire et ne trouvant pas de parchemin sur lui, déchira un pan de sa robe blanche sur lequel il traça les lignes suivantes:

— « Au nom de Dieu clément et miséricordieux. Cet écrit fait foi qu'Omar a racheté de la nommée *une telle*, moyennant vingt-cinq dinars, l'injustice qu'il a commise à son égard depuis son élévation au Khalifat jusqu'à ce jour; injustice qui lui a été reprochée par la dite dame au moment où il s'est arrêté en ce lieu en présence du Dieu Très-Haut. En conséquence, Omar et absous. Ce fait est attesté par Ali et Abd-Allah ben Messaoud ».

Ensuite le Khalife confia cet écrit à son fils.

— « Lorsque je serai mort », lui dit-il, «tu le mettras dans mon linceul pour que je puisse me présenter avec lui devant Dieu. »

(*Extrait de l'Ilam-en-Nas d'El-Atlidi, traduction inédite de l'auteur du présent livre.*)

THÈME 136e.

Histoire de Khacib (خصيب.)

On raconte qu'un des Khalifes abbasides conçut de la colère contre les habitants de l'Égypte. Dans le but de les avilir et d'en faire un exemple, il jura de leur donner pour gouverneur le plus vil de ses esclaves et celui dont la condition était la plus infime. Or Khacib était le plus méprisable d'entre ceux-ci, puisqu'il était chargé de chauffer les bains. Le Khalife le revêtit d'un habit d'honneur et le nomma vice-roi de l'Égypte. Il s'imaginait que Khacib se conduirait mal envers les Égyptiens, et qu'il leur ferait éprouver des vexations, ainsi que c'est la coutume chez ceux qui ont été élevés à la puissance sans avoir connu précédemment les grandeurs.

THÈME 137e.

Histoire de Khacib (suite.)

Mais lorsque Khacib se vit affermi dans le gouvernement de l'Égypte, il tint envers les habitants de ce pays la conduite la plus louable, et devint célèbre par sa générosité et sa libéralité. Les parents du Khalife et d'autres personnes allaient le trouver; il leur faisait des présents magnifiques, et ils retournaient à Bagdad pleins de reconnaissance pour ses bienfaits. Sur ces entrefaites, le Khalife demanda des nouvelles d'un certain abbasside; mais celui-ci resta

quelque temps absent de sa cour. Lorsqu'il se présenta de nouveau devant le Khalife, le monarque l'interrogea touchant son absence. Cet homme l'informa qu'il était allé trouver Khacib, et lui apprit le don qu'il eu avait reçu. (C'était un présent considérable.)

THÈME 138e.

Histoire de Khacib (*suite.*)

Le Khalife se mit en colère; il ordonna de crever les yeux (سمل) à Khacib, de le chasser de l'Égypte, de le ramener à Bagdad et de le jeter au milieu des places (اسواق) de cette ville. Quand l'ordre de se saisir de Khacib arriva en Égypte, on lui interdit d'entrer dans sa maison. Il avait au doigt une pierre précieuse d'une valeur considérable; il parvint à la cacher et la cousit durant la nuit dans son vêtement. Cependant on le priva de la vue, et on le jeta sur le pavé de Bagdad. Un poète vint à passer près de lui et lui dit: «O Khacib, je m'étais dirigé vers toi de Bagdad en Égypte, afin de te louer dans une *qacida;* mais j'ai trouvé que tu étais parti de ce pays-là. Or je désire que tu entendes ma pièce de vers».

THÈME 139e.

Histoire de Khacib (suite.)

— «Comment l'écouterais-je», répondit Khacib, «dans l'état où tu me vois?»

— «Mon seul but», reprit le poète, «c'est que tu l'entendes. Quant au cadeau (que je pourrais espérer) tu en as fait aux autres d'assez magnifiques. (Que Dieu t'en récompense!)»

— «Fais donc», répondit Khacib. Le poète lui récita: «Tu es Al-Khacib (*l'abondant*) et cette ville est Fosthâth (مصر); or répandez-vous (*car, toi, par ta générosité, elle, par son immense étendue*), vous êtes tous les deux une mer».

Lorsqu'il fut arrivé à la fin du poème, Khacib lui dit: «Découds cet ourlet (خياطة)». Le poète l'ayant fait, Khacib reprit: «Prends cette pierre précieuse».

THÈME 140e.

Histoire de Khacib (suite).

Le poète refusa, mais Khacib l'adjura de la prendre; et il obéit. Puis il la porta au marché des joailliers.

Lorsqu'il la présenta à ceux-ci, ils lui dirent: «Certes, ce joyau ne convient qu'au Khalife», et ils firent connaître la chose au prince. Celui-ci ordonna qu'on amenât le poète, et lui demanda des explications concernant le joyau (ياقوتة). Le poète lui raconta

l'histoire de ce bijou. Le Khalife, ayant alors regretté sa conduite envers Khacib, commanda de l'amener en sa présence, lui fit un cadeau magnifique et lui permit de demander ce qu'il voudrait. Khacib désira que le Khalife lui donnât ce village (منية ابن خصيب), et le Khalife y consentit. Khacib demeura en cet endroit jusqu'à sa mort, et le légua à sa postérité, qui le posséda jusqu'à son entière extinction.

THÈME 141e.

Damiette (دمياط).

La ville de Damiette est située sur la rive du Nil (النيل). Les habitants des maisons voisines de ce fleuve y puisent de l'eau avec des seaux. Beaucoup d'habitations ont des escaliers (دركات), au moyen desquels on descend jusqu'au Nil. Le bananier croît en abondance à Damiette, et son fruit se transporte au Caire (مصر) dans des bateaux. Les brebis des habitants paissent librement et sans gardiens, la nuit comme le jour; c'est pour cette raison que l'on a dit de Damiette: «Ses murs consistent en sucreries, et ses chiens, ce sont ses brebis». Lorsque quelqu'un est entré dans Damiette, il ne peut plus en sortir, sinon muni du sceau du gouverneur. Les individus qui jouissent de quelque considération reçoivent ce cachet imprimé sur un morceau de papier, afin qu'ils

puissent le faire voir aux gardiens de la porte. Quant aux autres, on imprime le sceau sur leur bras, qu'ils montrent (aux surveillants).

THÈME 142e.

Damiette (suite)

Les oiseaux de mer sont très-nombreux à Damiette, et leur chair est extrêmement grasse. On y trouve aussi du lait de buffle qui n'a pas son pareil pour la douceur de son goût et sa bonté. Enfin, on y prend le poisson appelé *boury* (le *muge*), qui est exporté de cet endroit en Syrie, en Asie Mineure (بلاد الروم) et au Caire. Près de Damiette se trouve une île située entre la mer et le Nil, et que l'on appelle *Alberzakh* البرزخ (*la barrière*). Elle renferme une mosquée et une zaouïah, dont je vis le cheïkh, appelé Ibn Kofl, près de qui je passai la nuit du jeudi au vendredi. Il avait avec lui une troupe de fakirs, hommes vertueux, pieux et excellents. Ils consacrèrent la nuit à la prière, à la lecture du Coran et à la commémoration des louanges de Dieu. La ville actuelle de Damiette est d'une construction récente; l'ancienne ville est celle qui a été détruite par les Francs (الافرنج), du temps d'Almélik assalih (الملك الصالح).

(*Extrait des Voyages d'Ibn Batoutah, traduction de M.M. Defrémery et Sanguinetti.*)

THÈME 143e.

Générosité de Yahya, fils de Khaled, vizir de Raschid (الرشيد.)

Lorsque Raschid renversa la famille des Barméki (البرامكة), et entreprit d'anéantir jusqu'à leur nom, il fit, dit-on, défense à tous les poètes de composer des élégies sur leur disgrâce, et ordonna que l'on punît ceux qui y contreviendraient. Un jour, comme un des soldats de la garde du prince passait auprès de quelques édifices ruinés et abandonnés, il aperçut un homme debout qui tenait en main un papier (رقعة): c'était une complainte (شعر) sur la ruine de la maison des Barméki, que cet homme récitait en versant des larmes. Le soldat l'arrêta, et le conduisit au palais de Raschid; il compta toute l'aventure au Khalife, qui se fit amener le coupable; et après s'être convaincu, par son propre aveu, de la vérité de la dénonciation: « Ne savais-tu pas », lui dit-il, « que j'avais défendu de réciter aucune complainte sur la famille des Barméki? certes, je veux te traiter comme tu le mérites ».

THÈME 144e.

Générosité de Yahya, fils de Khaled, vizir de Raschid (*suite.*)

— « Prince », repartit cet homme, « si tu le permets, je te conterai mon histoire; quand tu l'auras enten-

due, agis comme bon te semblera ». Raschid lui ayant permis de parler, il lui dit: « J'étais un des moindres commis de Yahya (كُنْتُ مِنْ أَصْغَرِ كُتَّابِ يَحْيَى), fils de Khaled (خالد); un jour il me dit: «« Il faut que tu me donnes à manger chez toi. »»

— «« Seigneur »», « lui répondis-je », «« je suis bien au-dessous d'un si grand honneur (أَنَا دُونَ ذَلِكَ), et ma maison n'est pas propre à vous recevoir »». — «« Non »», « dit Yahya », «« il faut absolument que cela soit ainsi »». — «« En ce cas »», « repris-je », «« vous voudrez bien m'accorder quelque délai pour que je prenne les arrangements convenables et que je dispose ma maison; après quoi vous ferez ce qu'il vous plaira »».

THÈME 145e.

Générosité de Yahya, fils de Khaled, vizir de Raschid (suite).

« Là-dessus il voulut savoir quel délai je désirais; je lui demandai d'abord un an, et ce délai lui ayant paru excessif, je le priai de m'accorder quelques mois. Il y consentit, et aussitôt je m'occupai à disposer ma maison et à préparer tout ce qui était nécessaire pour le recevoir. Quand tous les préparatifs furent achevés, j'en fis part au vizir, qui me promit de venir le lendemain même. Retourné chez moi, je m'empressai de préparer à boire et à manger, et de tenir prêt tout ce dont on pouvait avoir besoin ».

THÈME 146e.

Générosité de Yahya, fils de Khaled, vizir de Raschid (suite).

«Le lendemain le vizir se rendit effectivement chez moi avec ses deux fils Djafar (جعفر) et Fadhl (الفضل), et un petit nombre de ses plus intimes amis. A peine fut-il descendu de cheval, ainsi que ses fils, qu'il m'adressa la parole, et, m'appelant par mon nom, il me dit: «« Un tel, dépêche-toi de me faire servir quelque chose, car j'ai grand appétit »». «Son fils Fadhl me dit qu'il aimait beaucoup les poulets rôtis, et m'engagea à lui faire présenter ceux que j'avais préparés; je le fis; et quand le vizir eut mangé, il se leva, se mit à parcourir la maison, et me demanda de la lui faire voir toute entière ».

«« Seigneur»», «lui dis-je », ««vous venez de la voir; je n'en ai point d'autre que cela »», — «« Vraiment si »», « me répondit-il »; «« tu en as une autre »».

THÈME 147e.

Générosité de Yahya, fils de Khaled, vizir de Raschid (suite.)

« J'eus beau l'assurer au nom de Dieu que je n'en possédais point d'autre; il fit venir un maçon, et lui ordonna de percer une porte dans le mur. Le maçon se mettant en devoir d'exécuter cet ordre, je dis au vizir: «« Seigneur, peut-on se permettre (كَيْفَ يَجُوزُ أَنْ)

de faire une ouverture pour pénétrer dans la maison de ses voisins, après que Dieu a commandé de respecter les droits du voisinage?»» — ««N'importe»», «dit-il (لَا بَأْسَ فِي ذَلِكَ); et quand le maçon eut fait l'ouverture, il y passa avex ses fils. Je les suivis, et nous entrâmes dans un jardin délicieux, bien planté, et arrosé par des jets-d'eau (وَٱلْمَآءُ يَتَدَفَّقُ فيه): dans ce jardin étaient des pavillons et des tables ravissantes ornées de toutes sortes de meubles et de tapis, et servies par des esclaves de l'un et de l'autre sexe, le tout d'une beauté parfaite».

THÈME 148e.

Générosité de Yahya, fils de Khaled, vizir de Raschid
(*suite.*)

««Cette maison»», «me dit alors le vizir», ««et tout ce que tu vois, est à toi»». «Je m'empressai de lui baiser les mains, et de faire des vœux pour lui; et je compris alors que du jour même où il m'avait parlé pour la première fois de le recevoir chez moi, il avait fait acheter le terrain voisin de mon logis, y avait fait construire une belle maison, et l'avait fait garnir et orner de toute sorte de choses, sans que j'en susse rien. Je voyais bien que l'on y bâtissait, mais je croyais que c'était quelqu'un de mes voisins qui fai-

sait faire ces travaux. Yahya adressant ensuite la parole à son fils Djafar, lui dit: ««Voilà bien une maison et des domestiques; mais avec quoi fournira t-il à leur entretien?»»

THÈME 149e.

Générosité de Yahya, fils de Khaled, vizir de Raschid (suite.)

— ««Je lui ai donné»», «répondit Djafar», ««une telle ferme avec toutes ses dépendances, et je lui en passerai contrat»». — ««Fort bien»», «dit le vizir en se retournant vers Fadhl, son autre fils»; ««mais jusqu'à ce qu'il ait reçu quelque revenu (دَخْلٌ) de ces terres, où trouvera-t-il de quoi fournir à sa dépense?»» — «« Je lui dois (عَلَيَّ) dix mille pièces d'or»», «répondit Fadhl», ««et je les ferai porter chez lui»». — ««Dépêchez-vous l'un et l'autre»», «reprit Yahya», ««de satisfaire aux engagements que vous avez contractés envers lui»». «Djafar me fit effectivement une donation de la ferme, et Fadhl fit porter chez moi la somme qu'il m'avait promise; en sorte que je me trouvai tout d'un coup riche, et dans une grande aisance».

THÈME 150e.

Générosité de Yahya, fils de Khaled, vizir de Raschid (suite.)

«Je gagnai dans la suite, avec ces premiers fonds, de grandes richesses dont je jouis encore aujourd'hui. Aussi, prince des Croyants, je n'ai manqué, Dieu le sait, aucune occasion de chanter leurs louanges et de faire des vœux pour eux, afin de satisfaire à ce que je dois a leur générosité; mais jamais je ne pourrai m'en acquitter entièrement. Si tu veux me faire mourir pour cela, fais ce qu'il te plaira».

Raschid, attendri, le laissa aller, et rendit à chacun la liberté de pleurer sur la fin tragique des fils de Barmek (بَرْمَكُ).

(*Extrait de Fakhr-eddin Razi, traduction de Sylvestre de Sacy.*)

THÈME 151e.

Le Lac Fétide (Mer Morte) (البحيرة المنتنة).

Ce lac repousse ce qu'on y jette, et ne renferme ni poisson, ni aucun être vivant, comme l'ont remarqué l'auteur de la Logique (صاحب المنطق) et d'autres philosophes qui ont vécu avant ou après Aristote (ارسطاطاليس). Le Jourdain (الاردن) verse dans ce lac les eaux du lac de Tibériade (طبرية); ce dernier sort du lac Keferla et el-Karoun? (كفرلى والقرعون), aux environs de Damas. Arrivé au lac Fétide, le

Jourdain le traverse jusqu'à la moitié, sans mélanger ses eaux avec celles du lac, dans le centre duquel il s'engouffre. On ne s'explique pas comment un fleuve aussi considérable que le Jourdain n'influe pas sur la crue ou la diminution des eaux du lac.

THÈME 152e.

Le Lac Fétide (*suite.*)

D'ailleurs, on a fait relativement au lac Fétide de longs récits que nous avons reproduits dans nos Annales historiques (اخبار الزمان) et dans l'Histoire moyenne (الكتاب الاوسط). Nous y avons parlé aussi des pierres qu'on retire de ce lac, et qui ont deux formes analogues à celle du melon. Ces pierres, connues sous le nom de *pierres de Judée* (الحجر اليهودى, ont été décrites par les philosophes, et sont employées en médecine contre les calculs urinaires. On les divise en deux espèces; les mâles et les femelles; les premières sont employées pour le traitement des hommes et les autres pour celui des femmes. On extrait également de ce lac le bitume nommé *el-homar* (חמר الحمر).

THÈME 153e.

Le Lac Fétide (*suite.*)

Il n'y a pas, dit-on, dans le monde d'autre lac qui ne renferme ni poissons, ni, en général, aucun

être vivant, excepté celui dont nous parlons, et un autre lac sur lequel j'ai navigué dans l'Aderbaïdjan (اذربيجان); il est situé entre les villes d'Ourmiah (ارمية) et de Meragah (المراغة), et reçoit dans le pays le nom de Keboudan (كبودان). Plusieurs auteurs anciens ont expliqué les causes de cette absence complète d'êtres animés dans le lac Fétide; mais, bien qu'ils n'aient fait aucune mention de celui de Keboudan, il est permis de conclure, par analogie, que ce phénomène est déterminé par les mêmes causes dans les deux lacs.

THÈME 154e.

L'Étang des barres d'or (غدير بِنْ الذهب.)

Nous devons expliquer ce que signifie l'étang des barres d'or. Le palais du Maharadja (المهراج) domine un petit étang, qui communique avec le principal golfe du Zabedj (الزابج); le flux amène l'eau de mer dans ce golfe, et le reflux en enlève l'eau douce. Tous les matins le trésorier du roi arrive porteur d'une barre d'or fondu pesant un certain nombre de livres, dont je ne puis évaluer le poids exact, et la jette dans l'étang en présence du roi. A l'heure du flux (المدّ) l'eau monte et recouvre cette barre avec celles qui y sont déjà déposées; mais la marée basse (الجزر) les laisse à découvert, et elles brillent aux rayons du soleil, sous les yeux du roi, qui est assis dans sa salle d'audience, située au-dessus de cet étang.

THÈME 155e.

L'Étang des barres dor (suite.)

On continue ainsi, pendant toute la durée de son règne, à jeter chaque jour une barre d'or, et personne n'ose y toucher; mais à la mort du roi, son successeur fait retirer tous ces lingots, sans en laisser un seul. On les compte, on les fond, et on les distribue aux membres de la famille royale, tant aux hommes qu'aux femmes et aux enfants, aux officiers et aux serviteurs, en observant le rang et les prérogatives de chaque classe. Le surplus est distribué aux pauvres et aux infirmes. Le nombre et le poids de ces barres sont inscrits dans un registre, et l'on dit que tel roi a vécu tant d'années, et qu'il a laissé dans l'étang royal tant de barres d'or, pour être distribuées après sa mort entre ses sujets. C'est une gloire, à leurs yeux, d'avoir régné longtemps et d'avoir laissé un grand nombre de ces barres.

THÈME 156e.

La Baleine (الأوال).

On rencontre dans la mer de Zendj (الزنج) le poisson nommé *el-owal* (baleine), qui atteint quelquefois une longueur de quatre à cinq cents coudées *omari*, mesure usitée dans le pays; mais sa longueur ordinaire est de cent coudées. Souvent, par les temps de calme, il sort hors de l'eau l'extrémité de ses

nageoires (جناح), qu'on peut comparer à la grande voile d'un navire; par intervalles, il dresse la tête et lance par ses ouïes une colonne d'eau qui s'élève au-dessus d'une portée de flèche. Les marins, qui nuit et jour redoutent son approche, heurtent des morceaux de bois ou battent le tambour pour le tenir à distance. C'est à l'aide de sa queue et de ses nageoires qu'il saisit et porte à sa gueule les poissons dont il se nourrit; il la dilate de façon à ce que sa proie tombe au fond de son ventre.

THÈME 157e.

La Baleine (*suite*)

Dieu, pour réprimer les excès de ce monstre, dirige contre lui un poisson qui n'a qu'une coudée de long, et qu'on nomme *lechk* (الشك) (*peut-être la leiche, famille des squales*). Celui-ci s'attache à la racine de l'oreille (évent) de la baleine, qui, ne pouvant se débarrasser de son ennemi, plonge à une grande profondeur, se heurte contre le fond et finit par expirer; on voit alors son cadavre flotter à la surface de l'eau, semblable à une haute montagne. Lorsque le poisson nommé *lechk* s'attache à un bâtiment, la baleine malgré sa haute stature, n'ose s'approcher du navire, et prend la fuite à la vue de ce faible ennemi, dont l'attaque est toujours la cause de sa mort.

THÈME 158e.

La mule qui a peur des chameaux.

Un secrétaire du divan, homme que l'on recherchait pour ses connaissances littéraires et historiques, me racontait un jour, à Bagdad, qu'il avait acheté une mule d'une beauté et d'une agilité peu communes. C'était sa monture habituelle quand il vaquait à ses affaires et aux devoirs de sa place. Mais dès qu'elle rencontrait dans la rue des chameaux de charge *bokhty* (الجمال البخت), arabes, ou d'autre espèce, cette bête s'effarouchait, ruait et donnait un rude labeur à son cavalier. Cependant il fermait les yeux sur ce défaut, tant elle était agile et élégante (نضارة), et d'ailleurs, comme il était lui-même d'une taille et d'un embonpoint extraordinaires, il n'aurait pu trouver une autre monture.

THÈME 159e.

La mule qui a peur des chameaux (suite.)

— «Je passais un jour», ajoutait ce personnage, «près de *Bab et-Tak* (الطاق) (porte de l'arcade), sous le règne de Moktadir-billah (المقتدر بالله), au moment où l'on dressait et sellait les éléphants destinés à transporter Leït (الليث) ben Ali es-Saffar (الصفّار) et ses compagnons. Ce chef, qui s'était révolté contre le Sultan, venait d'être fait prisonnier dans le Fari-

stân (بلاد فارس) par l'eunuque Mounès (مونس الخادم). Tout à coup je vis une file entière de chameaux *bokhty* se disperser à la vue des éléphants et fuir rapidement sans écouter la voix de leur conducteur, tant leur épouvante était grande. Ma mule, voyant cette déroute, se met à ruer, elle se cabre et me jette à terre, comme une outre gonflée de vent (كجلد ثور منفوخ). Les chameaux venaient de se réfugier dans une ruelle sans issue (درب لا ينفذ); la mule, après s'être débarrassée de moi, dans l'effroi que lui inspiraient les chameaux, pénètre dans la même ruelle».

THÈME 160e.

La mule qui a peur des chameaux (*suite.*)

«Les éléphants y arrivent sur ses traces. Dès qu'elle aperçoit ces énormes animaux, elle s'attache aux chameaux, se blottit au milieu d'eux, comme si elle avait passé sa vie avec eux, et s'accroupit avec la troupe tout entière. Au même moment, je fus aperçu et reconnu par quelques passants. Un valet pénétra dans la ruelle pour ramener la mule; mais il ne put l'en faire sortir qu'après que les éléphants se furent éloignés, et encore ne voulut-elle sortir qu'entourée de plusieurs chameaux. Je vous jure que, depuis ce jour, loin de les craindre, elle s'est familiarisée avec les chameaux comme si elle était de leur espèce, et

il semble qu'elle trouve leur taille bien exiguë, depuis qu'elle a vu la stature colossale des éléphants».

(*Extrait des Prairies d'or de Maçoudi, 1e et 3e vol., traduction de M.M. Barbier de Meynard et Pavet de Courteille.*)

THÈME 161e.

Assassinat du prince des Croyants Ali, fils d'Abou Talib.

(ذكر مقتل امير المؤمنين على بن ابى طالب رضى الله عنه.)

En l'année 40 de l'hégire, une troupe de Kharidjites (خوارج) réunis à La Mecque s'entretenaient des guerres et des désastres qui les accablaient, lorsque trois d'entre eux convinrent de tuer Ali, Moawiah (معاوية) et Amr, fils d'el-Asi (عمرو بن العاص). Ils jurèrent d'un commun accord de ne pas abandonner la victime que chacun d'eux avait choisie, avant de l'avoir immolée, ou de périr dans cette entreprise. Le premier de ces conjurés était Abd er-Rahman, fils de Moldjem, de la famille de Toudjib (عبد الرحمان بن ملجم وكان من تجيب). Cette famille étant comprise dans la tribu de Murad (مراد), Abd er-Rahman portait le surnom de *Muradi*. Le second se nommait Haddjadj, fils d'Abd-Allah es-Sarimi (حجاج بن عبد الله الصريمى), surnommé *Borek* (البرك); le troisième, *Zadaweïh* (زادوية), affranchi des Benou'l-Anbar (بنى العنبر).

THÈME 162e.

Assassinat du prince des Croyants Ali, fils d'Abou Talib (suite.)

Ibn Moldjem ayant déclaré qu'il voulait frapper Ali, Borek se chargea de Moawiah, et Zadaweïh d'Amr, fils d'el-Asi. La nuit du 17, ou, selon d'autres, du 21 du mois de ramadan, fut choisie pour l'exécution du crime. Abd er-Rahman, fils de Moldjem, se rendit aussitôt à Koufah (الكوفة), où résidait Ali; et, à peine arrivé, il se présenta chez sa propre cousine nommée Kotam (قُطام), dont Ali avait tué le père et le frère à la bataille de Nehrewan (النهروان). Ibn Moldjem ayant sollicité la main de cette femme, une des plus belles de son temps, elle lui dit: «Je ne t'épouserai que si tu me prouves ta générosité». — «Tout ce que tu me demanderas, répondit-il, je te l'accorderai».

THÈME 163e.

Assassinat du prince des Croyants Ali, fils d'Abou Talib (suite.)

— «Je veux, continua Kotam, trois mille dirhems, un esclave, une servante et la mort d'Ali». — «Tu auras ce que tu désires; mais, quant à Ali, je ne crois pas que tu puisses t'en défaire». — «Il me faut son sang, répliqua cette femme; si tu le répands, tu assouviras ma vengeance, tes vœux seront en même

temps réalisés et tu goûteras le bonheur dans mes bras; si tu succombes, Dieu te réserve une récompense préférable à tous les biens de ce monde». — «Eh bien», s'écria alors Ibn Moldjem, «la pensée qui t'inspire est la seule qui m'avait attiré dans cette ville d'où j'étais parti en fugitif. Ce que tu désires sera fait». Et il s'éloigna en répétant ces vers:

Trois mille dirhems, un esclave, une servante et Ali expirant sous ce glaive acéré!

Une dot, si précieuse qu'elle soit, vaut-elle Ali? Une âme, si énergique qu'elle soit, vaut-elle l'âme d'Ibn Moldjem?

THÈME 164e.

Assassinat du prince des Croyants Ali, fils d'Abou Talib (suite.)

Il rencontra un Kharidjite de la famille d'Achdja (اشجع), nommé Chébib, fils de Nedjdeh (شبيب بن نجدة), et lui dit: «Veux-tu de la gloire dans ce monde et dans l'autre?» Cet homme le pressant de s'expliquer, il ajouta: «Il faut m'aider à tuer Ali». — «Que ta mère pleure ta mort!» s'écria Chébib, «c'est un projet odieux! Je connais la constance inébranlable d'Ali et je le place au-dessus de tous, à côté du Prophète». — «Malheureux», interrompit Ibn Moldjem, «ignores-tu qu'il juge d'après le livre de

Dieu, et qu'il est le meurtrier de nos frères, les vrais Croyants? Le sang de plusieurs de vos frères crie vengeance: «Ali doit mourir».

THÈME 165e.

Assassinat du prince des Croyants Ali, fils d'Abou Talib (suite)

Il conduisit son interlocuteur chez Kotam. Cette femme s'était retirée, dès la nuit du 13 ramadan, sous une tente de tissu léger (كلة) dans l'enceinte même de la grande mosquée. Elle leur apprit que Modjaché, fils de Werdan (مجاشع بن وردان), réclamait l'honneur (انتدب ل) de frapper le Khalife avec eux; elle leur donna une étoffe de soie et excita leur fanatisme par ses exhortations. Ils prirent leurs épées et allèrent s'asseoir en face de la porte du vestibule par où Ali pénétrait dans la mosquée, lorsqu'il venait chaque matin, au premier appel du muezzin, réveiller les fidèles pour la prière. Ibn Moldjem rencontra dans la mosquée el-Achat (الاشعث), qui lui dit: «Honte à toi devant Dieu!» «Hodjr, fils d'Adi (حجر بن عدى), surprit ce propos et dit à Achat: «Homme borgne, tu es l'assassin d'Ali, que Dieu te maudisse!»

THÈME 166e.

Assassinat du prince des Croyants Ali, fils d'Abou Talib (suite.)

En ce moment Ali sortait de chez lui et répétait à haute voix: « Musulmans, à la prière! à la prière!» Ibn Moldjem et ses complices se précipitèrent sur lui en disant: « Le pouvoir appartient à Dieu et non à toi». Ibn Moldjem lui porta un coup d'épée dans la tête, entre les deux yeux; l'épée de Chébib alla frapper un des jambages (عضادة) de la porte; le troisième conjuré Modjaché, fils de Werdan, prit la fuite. « Ne laissez pas échapper l'assassin », murmura Ali. On se précipita sur les traces d'Ibn Moldjem, on lui jeta des pierres, on le saisit de main en main au milieu des cris et du tumulte. Un arabe des Benou-Hamdan (همدان) lui asséna un coup de pied dans la jambe; el-Mogeirah, fils de Naufel, fils d'el-Harit, fils d'Abd el-Mottalib (المغيرة بن نوفل بن الحرث بن عبد المطلب), le frappa au visage, le terrassa et le conduisit ensuite en présence de Haçan (الحسن).

THÈME 167e.

Assassinat du prince des Croyants Ali, fils d'Abou Talib (suite.)

Ibn Werdan, se glissant à travers la foule, avait pu se sauver. Quant à Chébib, il prit la fuite et courut se réfugier dans sa demeure. Abd Allah, fils de

Nedjdeh, son frère consanguin, y pénétra en même temps que lui. Voyant le meurtrier arracher de son sein l'étoffe de soie (que Kotam lui avait donnée), il lui demanda ce que cela signifiait; Chébib lui révéla tout. Abd Allah courut chez lui, prit son sabre, se jeta sur. Chébib et le frappa jusqu'à ce qu'il le laissât expirant.

THÈME 168e.

Assassinat du prince des Croyants Ali, fils d'Abou Talib (suite.)

On rapporte qu'Ali avait veillé toute cette nuit-là et qu'il répétait en se promenant de la porte au fond de sa chambre: «Dieu sait que je n'ai jamais menti ni été taxé de mensonge; cette nuit est bien celle où ma destinée doit s'accomplir». Au moment où il sortait, des oies appartenant à de jeunes enfants se mirent à pousser des cris; un de ses serviteurs voulait les chasser: «Laisse-les crier», lui dit Ali, «ce sont les *pleureuses* de mes propres funérailles». Ali vécut encore le vendredi et le samedi et n'expira que dans la nuit (veille) du dimanche.

(*Extrait des Prairies d'or de Maçoudi, vol.* 4, *traduction de M. Barbier de Meynard.*)

THÈME 169e.

Gourmandise du Khalife Suleïman, fils d'Abd el-Mélik.

Il lui fallait chaque jour pour satisfaire son appétit cent *ritles* (رطل) d'aliments, poids d'Irak (العراق). Quelquefois, ses cuisiniers lui apportaient des broches garnies de poulets rôtis. Dans sa voracité et sa gourmandise, ce prince, qui était vêtu d'une robe de soie peinte surchargée d'or, rentrait une de ses mains sous sa manche, saisissait un poulet tout brûlant et le déchirait à belles dents. Voici ce que raconte Asmaïi (الاصمعي). «Je parlais à Réchid (الرشيد) de la voracité de Suleïman et de la façon dont il tirait les poulets de la broche, par-dessous sa manche: ««Maudit homme»», «me dit-il», ««comme tu connais leur histoire! Apprends que, lorsqu'on me fit examiner les robes (*djubbeh*) (جبة) des Omeyades (بنو امية), je remarquai sur chaque manche des robes portées par Suleïman une tache qui ressemblait à une tache d'huile.

THÈME 170e.

Gourmandise du Khalife Suleïman, fils d'Abd el-Mélik (suite.)

««Je ne pouvais comprendre ce que c'était avant l'histoire que tu viens de me raconter. Qu'on m'apporte les robes de Suleïman»». «On les lui présenta; nous les examinâmes ensemble et y trouvâmes la

trace très-apparente de ces taches. Alors il me revêtit d'une de ces robes ». Asmaï la portait de temps à autre, quand il sortait, et disait: « Ce vêtement est celui de Suleïman; c'est un cadeau de Réchid ». On raconte que Suleïman sortit un jour du bain avec un vif appétit; il fit accélérer les préparatifs du repas; et en attendant qu'il fut prêt, il se fit apporter tout ce qui se trouvait rôti.

THÈME 171e.

Gourmandise du Khalife Suleïman, fils d'Abd el-Mélik (suite.)

On lui servit vingt agneaux dont il dévora les poitrines avec quarante petits pains (رقاقة). Puis quand on apporta le dîner, il mangea avec ses convives, comme s'il n'avait rien pris jusque-là. On rapporte aussi qu'il prenait des corbeilles pleines de *halwa* (حلوى) (friandises) et les mettait à côté de son lit. Lorsqu'il se réveillait, sa main tombait au hasard sur une de ces corbeilles, et il en dévorait le contenu.

(*Extrait des Prairies d'or de Maçoudi, vol.* 5, *traduction de M. Barbier de Meynard.*)

THÈME 172e.

Le Khalife Mehdi et le paysan.

Le Khalife Mehdi (المهدى), faisant une promenade avec Amr ben Rebi (ربيع), son affranchi, qui était aussi un poète, il s'écarta de ses gardes et de son escorte, tout en chassant. Il se sentit en grand appétit et dit à son affranchi: «Trouve-moi quelqu'un qui puisse nous donner à manger». Amr se mit en campagne et finit par découvrir un paysan qui avait un jardin potager à côté de sa petite chaumière. Il entra chez cet homme et lui demanda s'il avait quelque chose à manger. «Oui», répondit-il, «j'ai quelques miches (رقاق) de pain d'orge, du poisson salé (robaït) (رَبيث), les légumes que voici et des poireaux.»

THÈME 173e.

Le Khalife Mehdi et le paysan (*suite.*)

«Si tu as avec cela de l'huile», lui dit Mehdi, «ce sera parfait». — «Il m'en reste un peu», fit le paysan; et il leur servit ses provisions qu'ils mangèrent de bon appétit. Mehdi trouva le repas délicieux et y fit si bien honneur (ويمعن فيه) qu'il ne laissa pas une miette. Il dit alors à Amr de composer des vers de circonstance, et le poète improvisa ceux-ci:

Celui qui nous a servi du poisson salé, avec de l'huile, du pain d'orge et des poireaux,

Mérite pour son mauvais procédé une taloche ou deux, mettons-en même trois.

«Voilà de fâcheuses paroles», s'écria Mehdi; «tu aurais dû plutôt dire:

Mérite pour son bon procédé une bourse ou deux, mettons-en même trois».

En ce moment arrivaient les gardes, l'argent et les équipages du Khalife, avec ses eunuques, et il fit donner trois bourses de dirhems au maraîcher.

THÈME 174e.

Le Khalife Mehdi et l'arabe.

Une autre fois, étant à la chasse, son cheval l'emporta au loin, et il arriva mourant de faim près de la tente d'un nomade. «Arabe», lui dit-il, «peux-tu m'héberger? Je suis ton hôte». L'arabe répondit: «Tu me parais être un homme de bonne mine, puissant et de grande famille; cependant, si tu te contentes de ce qui se trouve chez moi, je te l'offre». — «Apporte ce que tu as», répondit Mehdi. Le nomade lui présenta d'abord du pain cuit sous la cendre (خبز ملة); le prince le mangea avec plaisir et lui demanda la suite du repas. Son hôte apporta une vessie remplie de lait caillé, qu'il lui servit: «Délicieux», s'écria Mehdi. «As-tu quelque autre chose à m'offrir?»

THÈME 175e.

Le Khalife Mehdi et l'arabe (suite.)

L'hôte alla chercher un reste de *nebid* (نبيذ) enfermé dans une outre de cuir, et, après en avoir bu une gorgée, il la présenta à Mehdi. Celui-ci but à son tour et lui dit: «Sais-tu qui je suis?» — «Vraiment non», répondit l'arabe. Mehdi reprit: «Je suis un des eunuques de la cour (أنا من خدم الخاصة)». — «Que Dieu bénisse ton emploi», fit l'arabe, «et qu'il prolonge tes jours, qui que tu sois!» Ensuite il but une seconde écuelle et la présenta à son hôte, qui, après avoir bu, lui demanda encore: «Sais-tu, qui je suis?» — «Oui», répliqua le nomade, «tu m'as dit que tu étais un des eunuques de la cour». — «Eh bien, cela n'est pas», reprit Mehdi. — «Alors, qui es-tu?» demanda l'arabe.

THÈME 176e.

Le Khalife Mehdi et l'arabe (suite.)

— «Un des généraux de Mehdi». L'arabe le félicita en ces termes: «Que ta demeure soit vaste, que ta tombe soit en odeur de sainteté!» (طاب مزارك). Il se versa une nouvelle rasade et offrit à boire à son hôte; celui-ci, ayant bu, renouvela sa question pour la troisième fois. «Je le sais», répondit l'arabe; «tu prétends être un des généraux de Mehdi». — «Non», répliqua celui-ci; «je suis le Prince des Croyants en per-

sonne.» A ces mots, l'arabe prit son outre dont il ferma l'orifice en le nouant. «Verse-moi encore à boire», dit Mehdi. — «Par Dieu», s'écria le nomade, «tu n'en boiras plus une gorgée ni davantage». — «Et pourquoi?» demanda Mehdi.

THÈME 177e.

Le Khalife Mehdi et l'arabe (*suite.*)

L'hôte reprit: «A la première rasade, tu t'es annoncé comme un eunuque de la cour; j'ai passé là-dessus. Ensuite tu t'es donné comme un des généraux du Khalife, passe encore; mais voilà qu'à la troisième rasade tu deviens Prince des Croyants. Par Dieu, si je te verse à boire une quatrième fois, j'ai peur que tu deviennes le Prophète!» Mehdi riait encore de cette boutade, lorsque ses cavaliers entourèrent la tente. A la vue de ces fils de roi, de ces grands personnages qui mettaient pied à terre devant son hôte, l'arabe perdit la tête et ne songea qu'à déguerpir.

THÈME 178e.

Le Khalife Mehdi et l'arabe (*suite.*)

Déjà il avait pris sa course lorsqu'on le ramena devant le Khalife; celui-ci le rassura et lui fit donner une grosse somme d'argent, des vêtements, des

armes et toutes sortes d'effets. L'arabe lui dit alors: «Je jure maintenant que tu es un homme véridique; si à la quatrième et à la cinquième rasade tu avais eu une nouvelle prétention, tu t'en serais aussi bien tiré». Le Khalife rit de cette saillie au point qu'il faillit tomber de cheval lorsque le nomade lui parla de quatrième et cinquième rasade. Ensuite il attacha cet arabe à son service particulier avec un traitement conforme à son emploi.

THÈME 179e.

Mésaventure d'un roi de Hira (الحيرة).

Mehdi pria un soir son précepteur de le divertir par le récit de quelque anecdote amusante. «J'obéis, prince, que Dieu vous protège!» répondit Charki (الشرقي). «On raconte qu'un certain roi de Hirah avait deux courtisans qu'il aimait à l'égal de lui-même; ils ne le quittaient jamais ni dans ses plaisirs, ni dans son intimité, ni la nuit, ni le jour, au palais ou en voyage. Il ne prenait aucune décision sans les consulter et n'avait d'autre volonté que la leur. Ils vécurent ainsi pendant longtemps; mais, un soir, le roi ayant bu avec excès, et cédant à l'influence de l'ivresse qui troublait sa raison, prit son sabre, le tira hors du fourreau et, se jetant sur ses deux amis, il les tua; puis vaincu par le sommeil, il s'endormit».

THÈME 180e.

Mésaventure d'un roi de Hirah (suite.)

« Le lendemain matin, quand il fut instruit de ce qu'il avait fait, il se jeta la face contre terre, la mordant avec fureur, pleurant ses amis et se lamentant sur leur perte. Il s'abstint de toute nourriture et jura que pendant le reste de sa vie il se priverait du breuvage qui lui avait enlevé la raison. Ensuite il les fit enterrer et bâtit un autel (عرش) sur les deux tombes qu'il nomma *el-gareiaïn* (الغريّين) (les deux belles effigies); il ordonna, en outre, que personne ne passerait devant ce monument sans se prosterner. Or, toute coutume (سنّة) établie par un roi de ce pays se transmettait toujours vivante dans la mémoire de ses sujets; elle ne pouvait être abolie, et devenait une loi de l'État, une prescription rigoureuse, enseignée par les pères à leurs enfants ».

THÈME 181e.

Mésaventure d'un roi de Hira (suite.)

« La volonté de ce roi fut respectée pendant longtemps; ses sujets de toute condition ne passaient jamais devant les deux tombeaux sans se prosterner; cet usage devint pour eux comme un rite religieux qu'ils observaient dans toute sa rigueur. D'ailleurs, le roi avait ordonné que quiconque refuserait de s'y

conformer, serait puni de mort après avoir exprimé deux souhaits (خصلة) qui devraient lui être accordés, quels qu'ils fussent. Un jour passe un foulon portant sur son dos un paquet d'étoffes et son maillet. Les gardiens du mausolée lui ordonnent de s'agenouiller, il refuse; ils le menacent de la mort, il persiste dans son refus».

THÈME 182e.

Mésaventure d'un roi de Hira (*suite.*)

«On le conduit devant le roi, qu'on instruit de l'affaire».

««Pourquoi as-tu refusé de te prosterner»»? «demande le roi». — ««Je me suis prosterné»», «répond l'homme», ««mais on m'a calomnié»». — ««Tu mens»», «réplique le roi»; ««forme deux souhaits, ils te seront accordés et ensuite tu mourras»». — ««Rien ne peut donc me soustraire à la mort après l'accusation de ces gens-là?»» «demande le foulon». — ««Rien»». ««Eh bien»», «reprend le foulon», ««voici mon souhait: je veux asséner un grand coup de ce maillet sur la tête du roi»». — ««Imbécile»», «réplique le roi», ««il eût mieux valu pour toi me laisser le soin d'enrichir ceux que tu laisses après toi»».

THÈME 183e.

Mésaventure d'un roi de Hirah (*suite.*)

«« Non »», «répond le foulon », ««je ne veux pas autre chose que frapper le roi sur la nuque »». « Le roi s'adressant à ses ministres: «« Que pensez-vous»», «leur dit-il », ««du souhait formé par cet insensé?»» — ««Cette coutume »», «répondirent-ils», ««c'est vous qui l'avez institué; vous savez mieux que personne que la violation des coutumes (نقض السنن) est une honte, une calamité, un crime qui entraîne la damnation. D'ailleurs, après avoir violé une loi, vous en violerez une seconde, puis une troisième; vos successeurs en feront autant et toutes nos lois seront profanées »». — «Le roi reprit: «« Engagez cet homme à demander ce qu'il voudra; pourvu qu'il m'épargne, je suis prêt à exaucer tous ses vœux, quand il irait jusqu'à réclamer la moitié de mon royaume »».

THÈME 184e.

Mésaventure d'un roi de Hirah (*suite.*)

«En vain on fit part de ces propositions au foulon en cherchant à le séduire; il déclara qu'il ne désirait pas autre chose que de frapper le roi. Ce dernier, voyant que sa résolution était inébranlable, convoqua une audience publique; le foulon fut amené, il prit son maillet (مدقة) et asséna sur la nuque du roi un coup si violent qu'il le renversa de son trône et

l'abattit par terre sans connaissance. Le roi fut en proie, pendant six mois, à une fièvre ardente et si gravement blessé qu'il ne pouvait boire que goutte à goutte. Enfin il se rétablit, retrouva l'usage de la parole et put boire et manger. Il demanda des nouvelles du foulon; on lui répondit qu'il était en prison, il le fit venir et lui dit: «« Il te reste un vœu à former; décide-toi, afin que j'ordonne aussitôt ta mort, conformément à la loi »».

THÈME 185e.

Mésaventure d'un roi de Hirah (*suite.*)

«« Puisqu'il faut absolument que je meure »», «dit le foulon », ««je demande à vous frapper une seconde fois sur l'autre côté du cou »». «A ces mots, le roi se laissa choir de saisissement en s'écriant que c'en était fait de lui. Enfin il dit au foulon: «« Misérable, renonce à une prétention sans profit pour toi; quel avantage t'a procuré ton premier souhait? Demande autre chose, quel que soit ton désir, je te l'accorderai »». — «« Je ne réclame que mon droit »», «répliqua cet homme, le droit de frapper encore »». «Le roi consulta ses vizirs, qui répondirent que le meilleur parti pour lui était de se résigner à mourir afin d'obéir à la loi». «« Malheureux »», «s'écria le roi », ««s'il me frappe de l'autre côté du cou, je ne pourrai plus jamais boire; je sais ce que j'ai déjà souffert »».

THÈME 186e.

Mésaventure d'un roi de Hirah (suite.)

««Nous n'y pouvons rien»», «répliquèrent les ministres. En cette extrémité le roi dit au foulon: ««Réponds; le jour où tu fus amené par les gardiens du mausolée, ne t'ai-je pas entendu affirmer que tu t'étais prosterné et qu'ils t'avaient colomnié?»» — ««Je l'ai dit»», «fit le foulon», ««mais on n'a pas voulu me croire»». ««Enfin tu t'es prosterné?»» — ««Certainement»». «Le roi bondit hors de son siège, serre le foulon dans ses bras et s'écrie: ««J'atteste que tu es plus véridique que ces drôles (فجّار) et qu'ils en ont menti à tes dépens; je te donne leur place et t'autorise à leur infliger la leçon qu'ils méritent»».

Mehdi riait et trépignait (فحص برجليه) en écoutant ce récit; ensuite il complimenta le conteur et le récompensa généreusement.

THÈME 187e.

Le chanteur Meskin de Médine (مسكين المدنى).

Ibrahim Moçouli (ابرهيم الموصلى) fait le récit suivant: Réchid réunit, un jour, ses chanteurs dans un concert auquel tout ce qu'il y avait de personnages éminents à la cour assistaient. Je me trouvais parmi les artistes et (le chanteur) Meskin de Médine, plus connu sous le surnom d'*Abou Sadakah* (ابو صدقة), s'était joint à nous: c'était un musicien ferré sur le

rhythme (يوقع بالقضيب), heureusement doué, intelligent, d'un commerce agréable et habile dans l'improvisation. Excité par les fumées du *nébid*, Réchid voulut entendre un certain air qui s'était présenté soudainement à son esprit; par son ordre, l'officier préposé à la garde du rideau invita Ibn Djami (ابن جامع) à chanter ce morceau. Celui-ci obéit, mais ne réussit pas à satisfaire le Khalife.

THÈME 188e.

Le chanteur Meskin de Médine (suite.)

Chacun des musiciens présents l'exécuta à son tour, sans obtenir plus de succès; alors l'officier, s'adressant à Meskin, lui dit: « Le Prince des Croyants t'ordonne de lui faire entendre cet air, si tu peux le chanter avec talent ». L'artiste commença aussitôt de chanter, à la grande surprise de l'auditoire, qui ne pouvait comprendre comment un musicien tel que lui osait exécuter devant nous un morceau que nous n'avions pas su rendre au gré du Khalife. Dès qu'il l'eut achevé, j'entendis Réchid élever la voix et lui demander une seconde audition; Meskin recommença son air avec une puissance, une verve, une chaleur (اجتماع قلب) qui lui conquirent tous les suffrages; le Khalife le félicita et le combla d'éloges, puis il fit écarter le rideau qui le séparait de nous.

THÈME 189e.

Le chanteur Meskin de Médine (suite.)

« Prince des Croyants », lui dit alors Meskin, «une histoire curieuse se rattache à ce morceau», et sur l'invitation du Khalife, il la raconta en ces termes: « J'étais autrefois esclave d'un membre de la famille de Zobeïr (الزبير) et j'exerçais le métier de tailleur. Mon maître prélevait deux dirhems sur ma journée, et, cette taxe une fois payée, j'étais libre de vaquer à mes propres affaires. J'aimais le chant avec passion. Un jour, un descendant d'Ali, pour lequel j'avais confectionné une tunique (قميص) me la paya de deux dirhems, me retint à déjeuner et me fit boire généreusement. Je sortais de chez lui tout guilleret (جذلان), lorsque je rencontrai une négresse qui, portant sa cruche sur l'épaule, chantait l'air que vous venez d'entendre».

THÈME 190e.

Le chanteur Meskin de Médine (suite.)

«Dans mon ravissement, oubliant toute affaire sérieuse et ne songeant plus à ma pauvreté, je dis à cette femme: ««Par le maître (Mahomet) de ce tombeau et de cette chaire, je te conjure de m'apprendre ton air»». — ««Par le maître du tombeau et de la chaire»», «me répondit-elle», ««je ne te l'apprendrai que si tu me payes deux dirhems»». «Alors, Prince des Cro-

yants, je tirai de ma poche les deux dirhems destinés à ma taxe (ضريبة) journalière et les donnai à la négresse; celle-ci se débarrassant de sa cruche, s'assit par terre et, se mettant à marquer le rhythme sur la cruche, elle chanta son morceau et le répéta jusqu'à ce qu'il fut gravé dans ma mémoire».

THÈME 191e.

Le chanteur Meskin de Médine (suite.)

«Je retournai ensuite chez mon maître. Dès qu'il me vit, il réclama sa taxe; je lui racontai mon aventure». «« Ne t'ai-je pas averti »», « me dit-il », «« que je n'accepterais jamais d'excuse, ne manquât-il qu'un liard?»» «Ce disant, il me coucha par terre, et d'un bras vigoureux m'appliqua cinquante coups de verge; en outre, il me fit raser la tête et le menton. En vérité, Sire, je passai la nuit la plus triste du monde; le supplice cuisant que je venais de subir m'avait fait oublier mon air, et rien ne me rendait plus malheureux que la perte de ce chant. Le lendemain, je m'enveloppai la tête, je mis dans ma manche mes grands ciseaux (جلم) de tailleur et me dirigeai vers le lieu où j'avais rencontré la négresse. Je demeurai là fort embarrassé, ne sachant ni son nom, ni sa demeure».

THÈME 192e.

Le chanteur Meskin de Médine (*suite.*)

« J'étais dans cette perplexité, lorsque je la vis s'avancer; sa vue dissipa tous mes ennuis; je m'approchai et elle me dit: «« Par le Seigneur de la Kaabah (الكعبة), tu as oublié la chanson !»» — ««C'est comme tu le dis »», «répondis-je ; je lui racontai comment ma tête et mon menton avaient été rasés et lui offris une récompense, si elle voulait redire son chant. «« Par ce tombeau et celui qui l'habite »», «me répondit cette femme », «« je ne le recommencerai pas à moins de deux dirhems »». «Je tirai mes ciseaux de ma poche et je courus les mettre en gage pour deux dirhems, que je lui donnai. Elle déposa la cruche qu'elle portait sur sa tête et se mit à chanter comme elle l'avait fait la veille; mais un moment après qu'elle eut commencé son air: ««Rends-moi mes deux dirhems »», «lui dis-je », «« je n'ai pas besoin de ton chant »».

THÈME 193e.

Le chanteur Meskin de Médine (*suite.*)

««Par Dieu»» , «répondit-elle », ««tu ne les reverras plus; n'espère pas que je te les rende jamais »»; «et elle ajouta: ««Je suis certaine que les quatre dirhems que tu as dépensés te vaudront quatre mille dinars de la part du Khalife »». «Puis elle reprit le chant en s'ac-

compagnant (وقع على) sur sa cruche et ne cessa de le répéter jusqu'à ce qu'il fut écrit dans ma mémoire. Nous nous séparâmes; je retournai chez mon maître, mais fort inquiet et tremblant. En me voyant il exigea le payement de ma taxe; ma langue bredouillait des excuses: «« La leçon d'hier ne te suffit donc pas?»» « me dit-il ». — ««Je veux vous parler franchement et sans mensonge»», «lui répondis-je», ««l'argent de la taxe d'hier et de celle d'aujourd'hui a servi au payement de cette chanson »»; «et je m'empressai de la lui faire entendre ».

THÈME 194e.

Le chanteur Meskin de Médine (suite.)

««Comment»», «s'écria-t-il », ««tu savais un pareil air depuis deux jours et tu ne m'en disais rien! Que je répudie ma femme, s'il n'est pas vrai que je t'aurais affranchi dès hier si tu me l'avais fait entendre! Tu as la tête et le menton rasés; à cela je ne peux plus rien; mais je te fais remise de ton impôt, pour l'amour de Dieu, jusqu'à ce que tes cheveux repoussent »».

Réchid rit de bon cœur et dit au musicien: « Je ne sais ce qui est le plus agréable de ton histoire ou de ton chant; je veux à mon tour que les promesses

de la négresse soient ratifiées! » Et, en effet, Meskin ne sortit qu'après avoir touché ses quatre mille dinars.

(*Extrait des Prairies d'or de Maçoudi, vol.* 6, *traduction de M. Barbier de Meynard.*)

THÈME 195e.

Détails sur la mort du Khalife Mamoun (المأمون.)

Mamoun continua sa marche et ne s'en détourna plus avant d'avoir pris quatorze places fortes. C'est alors qu'il revint sur ses pas et campa sur la rivière Bedidoun (البديدون), plus connue sous le nom de *Kochaïrah* (القشيرة), comme nous l'avons dit dans les pages précédentes; il s'y arrêta en attendant le retour des envoyés qu'il avait laissés dans les places fortes, et il campa sur les bords et à la source même de cette rivière. Captivé par cette eau fraîche, pure et limpide, par la beauté et la riante végétation du pays, il fit couper et étendre au-dessus de la source de longues poutres, sur lesquelles on construisit une sorte de portique en planches et en feuillage, et il s'établit sous cet abri rustique au-dessous duquel coulait la source.

THÈME 196e.

Détails sur la mort du Khalife Mamoun (*suite.*)

On y jeta une belle pièce d'argent, et on put en lire la légende (كتابة) au fond de la rivière, tant l'eau était limpide; cette eau était si fraîche, que personne ne pouvait s'y baigner. Sur ces entrefaites apparut un poisson long d'une brasse et brillant comme un lingot d'argent. Une prime (سبقة) fut promise à qui le rapporterait; un *ferrach* (فرّاش) (valet de pied) se hâta de descendre, attrapa le poisson et remonta sur la berge; mais, comme il s'approchait de la rive ou de la cabane dans laquelle Mamoun était assis, le poisson s'agita, glissa à travers ses mains et retomba comme une pierre au fond de la source. L'eau rejaillit sur la poitrine, le cou et les épaules du Khalife et mouilla ses vêtements. Le *ferrach* redescendit, rattrapa le poisson et le plaça tout frétillant dans une serviette devant le Khalife.

THÈME 197e.

Détails sur la mort du Khalife Mamoun (*suite.*)

Au moment où il ordonnait de le faire frire, Mamoun fut pris d'un frisson subit et ne put bouger de place; on eut beau l'envelopper de couvertures et de pelisses, il tremblait comme la feuille et criait: « J'ai froid! j'ai froid!» On l'emporta dans sa tente, on le couvrit de vêtements, on alluma un grand feu, mais

il continuait à se plaindre du froid. Quand le poisson fut apprêté, on le lui apporta, mais il n'y goûta pas et ne put y toucher, tant sa souffrance était grande. Son état empirant, Moutaçem (son frère) (المعتصم) interrogea alors Bakhtiechou (بختيشوع) et Ibn Masaweïh (ابن ماسويه) sur la situation du malade, qui était à l'agonie; il leur demanda ce que la science en concluait et si elle pouvait encore lui rendre la santé.

THÈME 198e.

Détails sur la mort du Khalife Mamoun (suite.)

Ibn Masaweïh prit une des mains du malade, Bakhtiechou l'autre, et ils lui tâtèrent le pouls en même temps: ses pulsations irrégulières annonçaient une fin prochaine. Leurs mains se collaient à sa peau par l'effet d'une sueur qui sortait de tout son corps et coulait comme un sirop ou la bave d'une vipère. Moutaçem, instruit de cette circonstance, en demanda l'explication aux deux médecins; ils ne purent la lui donner, parce qu'ils ne l'avaient trouvée dans aucun de leurs livres, mais ils déclarèrent qu'elle annonçait une prompte décomposition de l'organisme. En ce moment, Mamoun reprit connaissance et sortit de sa torpeur; il ouvrit les yeux, fit appeler des gens du pays et les interrogea sur le nom de la source et de la localité.

THÈME 199e.

Détails sur la mort du Khalife Mamoun (suite.)

Des prisonniers et des guides auxquels on demanda ce que signifiait le nom de cette rivière, qui est *Kochaïrah*, le traduisirent par «Étends tes pieds» (c'est-à-dire: Meurs). Le moribond s'émut de cette réponse et en conçut de tristes pressentiments; il voulut ensuite connaître le nom arabe du pays: on lui répondit qu'il s'appelait *Rakkah* (الرقة) (plage, terrain mou). Or l'horoscope tiré au moment de la naissance de Mamoun annonçait qu'il mourrait dans une localité de ce nom; voilà pourquoi ce prince évita toujours de résider dans la ville de Rakkah, craignant d'y trouver la mort. Quand il entendit la réponse que lui firent ces Grecs, il ne douta plus que ce ne fût le lieu même prédit par son horoscope. — D'après une autre version, c'est le mot *Bedidoun* qui signifierait: «Étends tes pieds». Dieu sait mieux la vérité.

THÈME 200e.

Détails sur la mort du Khalife Mamoun (suite.)

Il fit appeler ses médecins, espérant qu'ils le guériraient; mais, se sentant plus mal, il demanda qu'on le portât hors de sa tente, afin de promener ses regards sur son camp, et d'examiner encore une fois ses soldats et son royaume. C'était pendant la nuit. Quand sa vue plongea sur ces tentes, sur ces lon-

gues files de troupes, sur ces lumières qui brillaient au loin, il s'écria: « O toi dont le règne ne finira pas, prends en pitié celui dont le règne va finir!» On le rapporta sur son lit. Moutaçem, voyant que son état s'aggravait, chargea quelqu'un de réciter à son oreille la profession de foi musulmane; comme cet homme élevait la voix pour que Mamoun répétât ses paroles, Ibn Masaweïh lui dit:

THÈME 201e.

Détails sur la mort du Khalife Mamoun (suite.)

« Ne crie donc pas, car en vérité il ne saurait maintenant distinguer entre son Dieu et Manès (مانى)». Le moribond ouvrit les yeux; ils étaient démesurément grands et brillaient d'un éclat extraordinaire; ses mains cherchèrent à saisir le médecin; il fit un effort pour lui parler et ne put y réussir; ses yeux se tournèrent vers le ciel et se remplirent de larmes; enfin, sa langue se déliant, il prononça ces mots: « O toi qui ne meurs pas, prends en pitié celui qui va mourir!» et il expira aussitôt (jeudi, treizième jour avant la fin de Redjeb 218). Son corps fut transporté à Tarsous (طرسوس) et inhumé dans cette ville, comme nous l'avons dit au commencement du chapitre.

(*Extrait des Prairies d'or de Maçoudi, vol.* 7, *traduction de M. Barbier de Meynard.*)

THÈME 202e.

Le vizir Djafar et le faussaire.

Il y avait, dit-on, entre le vizir Djafar et le vice-roi d'Égypte (صاحب مصر), une inimitié réciproque, et chacun d'eux évitait d'avoir aucun rapport avec l'autre. Dans cet état de choses, un particulier s'avisa de contrefaire une lettre sous le nom de Djafar, adressée au gouverneur d'Égypte, par laquelle Djafar lui marquait que le porteur de cette lettre était un de ses meilleurs amis; qu'il avait voulu se procurer le plaisir de voir l'Égypte, et qu'en conséquence il le priait de lui faire l'accueil le plus favorable. Cette recommandation était conçue en termes très-pressants. Muni de cette lettre, il se rendit en Égypte, et la présenta au gouverneur de cette province, qui, l'ayant lue, en fut fort surpris, et en eut une extrême joie.

THÈME 203e.

Le vizir Djafar et le faussaire (suite.)

Cependant, il ne laissa pas de concevoir quelques doutes, et d'avoir des soupçons sur son authenticité. Il fit donc, au porteur de la lettre, l'accueil le plus gracieux; il lui assigna un magnifique hôtel pour son logement, et eut le plus grand soin de fournir à tous ses besoins; mais en même temps il envoya la lettre à son chargé d'affaires à Bagdad, en lui marquant

qu'elle lui avait été présentée par un des amis du vizir; que néanmoins, doutant qu'elle fût véritablement écrite par le vizir, il voulait qu'il prît là-dessus des informations, et qu'il s'assurât si l'écriture de la lettre était effectivement celle de Djafar. La prétendue lettre de Djafar était jointe à celle du vice-roi.

THÈME 204e.

Le vizir Djafar et le faussaire (*suite.*)

Quand son homme d'affaires les eut reçues, il alla trouver l'économe (وكيل) du vizir, lui conta l'aventure, et lui fit voir la lettre. Celui-ci l'ayant prise de ses mains, la porta à Djafar, et lui fit part de ce qu'il venait d'apprendre. Djafar lut la lettre, et, reconnaissant l'imposture, il la montra à un certain nombre de personnes de sa cour et de ses subalternes qui se trouvaient chez lui, et leur dit: «Est-ce là mon écriture?» Après l'avoir considérée, ils déclarèrent tous qu'ils ne la reconnaissaient point, et que c'était une lettre contrefaite. Alors il leur conta toute l'affaire, leur dit que l'auteur de cette lettre était en ce moment auprès du vice-roi d'Égypte, et que celui-ci n'attendait que sa réponse pour savoir à quoi s'en tenir sur son compte: puis il leur demanda quel était leur avis, et comment ils pensaient que l'on dût traiter ce faussaire.

THÈME 205e.

Le vizir Djafar et le faussaire (suite.)

Les uns furent d'avis qu'il fallait le faire mourir, pour couper court à une pareille perfidie, et empêcher que qui que ce fût n'osât imiter son exemple; d'autres voulaient qu'on lui coupât la main qui avait commis ce faux; quelques-uns opinèrent qu'il suffisait de lui faire donner la bastonnade, et de le laisser aller; enfin, ceux dont l'avis était le plus raisonnable voulaient qu'on se contentât, pour toute punition, de le frustrer du fruit de son crime; qu'on instruisît le vice-roi d'Égypte de son imposture, pour qu'il n'eût aucun égard à la prétendue recommandation: «il serait», disaient-ils, «assez puni d'avoir fait le voyage de Bagdad en Égypte, et d'être contraint, après un si grand trajet, à revenir sans en avoir tiré aucun profit».

THÈME 206e.

Le vizir Djafar et le faussaire (suite)

Quant ils eurent fini de parler, Djafar leur dit: «Grand Dieu, n'y a-t-il donc parmi vous personne capable de discernement? Vous savez l'inimitié et l'opposition mutuelle que le vice-roi d'Égypte et moi avions l'un pour l'autre, et vous n'ignorez pas qu'un sentiment de hauteur et d'amour-propre nous empêchait respectivement de faire le premier pas pour

une récònciliation; Dieu a lui-même suscité un homme qui nous a ouvert les voies d'un accommodement, nous a procuré l'occasion de lier une correspondance et a mis fin à cette inimitié».

THÈME 207e.

Le vizir Djâfar et le faussaire (*suite.*)

«Faudra-t-il que pour récompense du service important qu'il nous a rendu, nous lui fassions subir les peines que vous proposez?» En même temps il prit une plume et écrivit au vice-roi d'Égypte, sur le dos de la lettre: «Comment, par Dieu, avez-vous pu douter que ce fût là mon écriture? Cette lettre est écrite de ma main, et cet homme est de mes amis: je désire que vous le combliez de bienfaits, et que vous me le renvoyiez promptement; car je soupire après son retour, et sa présence ici m'est nécessaire».

Le vice-roi d'Égypte ayant reçu la lettre avec la réponse du vizir, qui était écrite sur le dos, ne se sentit pas de joie (كاد يطير من الفرح): il n'oublia rien de ce qui pouvait être agréable à cet homme, lui donna une grande somme d'argent, et le combla de riches présents.

THEME 208e.

Le vizir Djafar et le faussaire (suite.)

Cet homme étant retourné à Bagdad dans la situation la plus brillante, se présenta à l'audience de Djafar, et baisa la terre en pleurant. «Qui es-tu», mon ami, «lui demanda Djafar?»

— «Seigneur», lui répondit-il, «je suis votre serviteur, votre ouvrage; je suis ce malheureux faussaire, ce menteur impudent». Djafar connaissant qui il était, le reçut d'un air gracieux (بشّ به), le fit asseoir devant lui, et lui demanda des nouvelles de sa situation et combien il avait reçu du vice-roi d'Égypte; et sur la réponse qu'il lui fit, qu'il en avait reçu cent mille pièces d'or, il lui témoigna du regret de ce qu'il n'avait pas reçu davantage, et lui dit: «Demeure avec moi, afin que je double cette somme». En effet cet homme s'attacha au service (لَازَمَهُ) de Djafar pendant quelque temps, et y gagna une somme égale à celle qu'il avait gagnée dans son voyage d'Égypte.

(*Extrait de Fakhr ed-din Razi, traduction de Sylvestre de Sacy, Chrestomathie arabe, vol.* 2.)

THÈME 209e.

Thème donné par l'École supérieure des Lettres d'Alger à la session de Juin 1887.

(*Brevet de langue arabe.*)

On dit qu'Alexandrie (الاسكندرية) est d'entre les plus grandes villes du monde et qu'elle fut bâtie après

le déluge. Lorsqu'on voulut en établir les fondations, des animaux tels que des loups, des chiens, des sangliers, etc., sortaient de la mer pendant la nuit et renversaient ce que les ouvriers avaient fait dans le jour. Les princes étaient fatigués de cela quand un certain sage alla les trouver et fit des statues représentant ces divers animaux. Alors ceux-ci, étant de nouveau sortis de la mer et ayant vu ces statues, s'enfuirent.

THÈME 210e.

Thème donné par l'École supérieure des Lettres d'Alger à la session de Juin 1889.

(*Brevet de langue arabe.*)

Le sultan ordonna à deux jurisconsultes de se rendre dans un certain pays en compagnie d'un commandant qu'il avait désigné à cet effet. Il leur dit: «C'est à vous que je confie l'administration du pays où vous vous rendez, et l'émir exécutera les ordres que vous lui donnerez. — «Il vaut mieux», dirent-ils, «que nous soyons comme deux témoins auprès de lui et que nous lui indiquions la voie de la justice». — «Votre but», dit le prince, «est de manger et de dissiper mes biens. — «Dieu nous en garde, Seigneur!» répondirent-ils; «notre but n'est pas celui-là». —

«Qu'on les conduise», ordonna le sultan, «chez le cheykh qui a pour fonctions d'infliger les châtiments». Et en effet, celui-ci leur fit goûter un châtiment redoutable.

THÈME 211e.

(*Lettre.*)

Thème donné par le Gouvernement Général de l'Algérie aux candidats à la Prime de 2e *classe* (*session de* 1884).

Le Sous-Préfet au Cheikh, un tel.

J'apprends que trois malfaiteurs, venus de la Tunisie, se sont réfugiés sur le territoire de votre tribu, et qu'ils y ont déjà commis plusieurs crimes. Il importe que vous parcouriez vous-même tous les douars de votre circonscription, et que des recherches minutieuses soient faites dans chaque habitation. Le signalement de ces individus est joint à cette lettre.

Dès que vous aurez découvert ces malfaiteurs, et que leur identité aura été constatée vous les mettrez en état d'arrestation et les livrerez à la Justice.

Je compte sur votre intelligence et votre dévouement.

Salut.

THÈME 212e.

(Lettre.)

Thème donné aux candidats à la Prime de 2e classe (session de 1885).

De la part du Commandant supérieur de Boghar, à l'Agha El-Hadj Kaddour ben Abou Zeïd.

Les membres de la Djemâa de la fraction des Oulad Antar, de la tribu des Oulad bou Tâleb, et tous les notables du pays, m'ont adressé une réclamation contre Abd-el-Kader ben el-Djilali, chef du douar de Er-Ramla el-Beïda. Cet homme, d'après le dire des plaignants, a planté un jardin et fait construire une maison sur la route qui mène au puits où vont s'abreuver les bêtes de somme et les troupeaux des Oulad Antar, de sorte que ces gens-là ne savent plus comment aller faire boire leur menu et leur gros bétail. Je vous charge d'aller vérifier le fait sur l'emplacement même où se trouvent le puits, le jardin et la maison, — et ensuite vous me rendrez exactement compte de ce que vous aurez vu.

Salut de la part de celui qui a apposé son cachet ci-dessus et qui a signé ci-dessous.

Écrit à la date du 31 Mars 1885 de J.-C., correspondant au 15 Djoumada el-thani 1302 de l'hégire.

THÈME 213e.

(Lettre.)

Thème donné aux candidats à la Prime de 2e *classe (session de* 1887).

L'Administrateur de la Commune mixte de Sebdon, au Chef du douar des Beni....

(Après les saluts d'usage.)

Le nommé Mohammed ben Ahmed rentrera sous peu dans votre douar, dont il est originaire, à l'expiration de la peine de six mois de prison qui a été prononcée contre lui, le 3 Juillet dernier, par le Tribunal correctionnel de Blida, pour vol d'un mulet sur le marché.

En 1881, cet homme avait demandé la permission d'aller en pèlerinage. Au lieu de se rendre à La Mecque, il s'est arrêté dans le département de Constantine, où il s'est fait passer pour un Chérif marocain, et où il a subi plusieurs condamnations.

Je vous prie de le faire surveiller avec le plus grand soin, dès qu'il sera auprès de vous et de me faire connaître sa conduite si elle vous paraissait incorrecte.

THÈME 214e.

(*Lettre.*)

Thème donné aux candidats à la Prime de 2e *classe* (*session de* 1888).

Le Ministre des Affaires Étrangères au Gouverneur Général de l'Algérie.

Je vous ai fait connaître, en temps utile, les instructions que j'avais adressées à notre Agent à Tunis, pour lui expliquer les motifs de notre attitude à l'égard de la tribu des Oulad Aziz, réfugiée sur le territoire algérien. Je le chargeais, notamment, de faire ressortir, auprès du Gouvernement du Bey, les considérations qui nous avaient portés à n'accueillir qu'avec des réserves les suggestions du Général Khir-ed-Din, et à nous maintenir dans une ligne de conduite plus conforme aux précédents et aux principes qui nous dirigent.

Le Général Khir-ed-Din a compris sur le champ la justesse des considérations qui nous avaient guidés en cette circonstance et n'a pas fait difficulté de reconnaître que sa démarche lui avait été plutôt inspirée par une première vue de l'affaire que par une appréciation réfléchie des droits et des devoirs réciproques. Nous avons donc lieu de regarder cet incident comme terminé.

En ce qui concerne la violation de territoire dont vous m'avez entretenu, vous savez que le Gouvernement tunisien s'est montré disposé à en punir sé-

vèrement les auteurs. L'infraction dont nous avons à nous plaindre n'aurait, d'ailleurs, aucune portée dont nous ayons à nous préoccuper et elle aurait été tout-à-fait involontaire de la part des vingt-cinq cavaliers tunisiens qui s'en sont rendus coupables dans l'ardeur de la lutte.

THÈME 215e.

Thème donné par l'École supérieure des Lettres d'Alger (session de Juin 1889).

(Diplôme de langue arabe.)

Le rossignol et la fourmi.

Les amours du rossignol et de la rose sont célébrés par la plupart des poètes orientaux, notamment par Saadi dans une fable intitulée: «*Le rossignol et la fourmi*»; et dont voici le commencement traduit en français:

Parmi les divers arbustes qui ornaient un jardin frais et délicieux, un rossignol adopta un rosier dont les fleurs faisaient tous ses amours. Au pied de ce même buisson une fourmi avait établi sa petite demeure, qu'elle prenait soin d'approvisionner pour les jours de disette. Cependant le rossignol ne faisait que voltiger jour et nuit dans tous les angles du bosquet, qui retentissait sans cesse des plus douces chansons. La fourmi ne laissait pas un instant perdu pour

le travail; tandis que ce chantre mélodieux, énivré par ses propres accords, voyait le temps s'écouler avec la plus grande insouciance. Amant passionné, il contait en secret ses amours à la rose; mais le vent du matin les trahit; et la fourmi, instruite et témoin des agaceries du rossignol et des caresses de la rose: «Pauvres fous», se dit-elle; «nous verrons, dans un autre temps, quel fruit ils doivent retirer de tout ce vain badinage, alors qu'il n'y aura plus de rose à cajoler ni de riante verdure où prendre ses ébats».

THÈME 216e.

Thème donné par l'Ecole supérieure des Lettres d'Alger.
(*Diplôme de langue arabe.*)

Lorsque le Prophète se présenta devant l'assemblée des Benou Thakif, habitants du Taïf, pour y soutenir la vérité de sa mission, l'un d'eux lui dit: «Dieu n'a-t-il donc pas trouvé d'autre envoyé que toi»? Et un autre ajouta: «Certes, je ne veux jamais discourir avec toi: car si tu es l'envoyé de Dieu, tu es un trop grand personnage pour que je réplique à tes discours: si tu mens contre Dieu, il ne me convient pas de t'adresser la parole». A ces mots, le Prophète se leva pour s'éloigner, désespérant de la conversion des Benou Thakif, mais ils ameutèrent contre lui les jeunes turbulents et les esclaves qui le

poursuivirent d'injures et de cris, au point que ces rassemblements l'obligèrent à se réfugier dans un enclos. Alors tous ces insensés le quittèrent et il s'écria: «O mon Dieu, c'est à toi que je me plains de ma faiblesse, de mon manque de ressources et du mépris où je suis tombé parmi les hommes. O toi le plus miséricordieux des miséricordieux; toi, le maître des faibles, tu es mon Seigneur; à quel autre que toi pourrais-tu vouloir que je m'adressasse?»

THÈME 217e.

(*Lettre.*)

Thème donné aux candidats à la Prime de 1ère *classe* (*session de* 1885).

L'Administrateur de Ténès au Caïd des Beni Merzoug.

M. X....., boucher à Ténès, m'informe que, s'étant transporté, le 30 octobre dernier au marché de votre tribu pour y faire des achats de bestiaux, il y a vu un indigène prêchant ouvertement la guerre sainte et le mépris des Français. M. X...., qui parle couramment l'arabe, n'a pu se méprendre sur la nature des propos tenus par cet agitateur, et j'ai tout lieu de croire qu'il m'a dit la vérité. Des renseignements pris par ce négociant auprès de divers indigènes, il résulte que cet homme n'est autre que le nommé Sid Abd el-Kader ben Châa, des Beni Ourâgh, condamné, en 1872, par le Conseil de guerre d'Al-

ger, à cinq ans d'emprisonnement, pour avoir pris part à l'insurrection des Beni Menacer. Ce même individu avait déjà été condamné à deux ans de prison, par la Cour d'assises d'Alger, pour coups et blessures volontaires sur la personne d'un de ses cousins, avec lequel il s'était pris de querelle à propos d'un lot de terrain dont ils revendiquaient tous les deux la propriété.

Faites arrêter immédiatement Ben Châa et saisissez tous les papiers que vous trouverez dans sa tente ou sur lui.

Fait à la date du 23 Octobre 1885, correspondant au 15 Moharram 1303 de l'hégire.

THÈME 218e.

(Lettre.)

Thème donné aux candidats à la Prime de 1ère *classe (session de* 1886).

Monsieur l'Administrateur,

Je vous ai déjà donné des instructions sur la direction que le voulais voir prendre à notre politique. Afin d'en laisser une trace durable, je vais vous répéter ici quelles sont mes intentions à cet égard.

La mort violente de Belkacem ben .... nous prive du concours et des lumières d'un chef habile. Son frère Abdallah, renommé comme guerrier, n'a pas le même degré de finesse et la même intelligence de

la conduite des affaires. Son influence personnelle n'a pas dépassé le cercle restreint de sa tribu d'origine. Il lui reste beaucoup à faire pour atteindre à la hauteur où Belkacem s'était placé et jouir de ses attributions.

Sans contrarier ostensiblement les efforts d'Abdallah sur ses tribus, le moment me semble venu de tenter dans son commandement, l'introduction plus directe de notre autorité.

Il s'agit, en un mot, de substituer avec prudence et réserve, au système qui, jusqu'ici, consistait à soutenir l'autorité d'un grand chef, la politique plus féconde qui tend à rapprocher davantage de nous les indigènes, à nous faire pénétrer dans les détails de l'administration intérieure des tribus, à faire comprendre à tous et les intentions dont nous sommes animés par rapport aux populations et les avantages d'un contact plus immédiat avec nous.

THÈME 219e.

(*Lettre.*)

Thème donné aux candidats à la Prime de 1ère *classe* (*session de* 1887).

Le Gouverneur Général de l'Algérie à Si Mohammed ben .... Marabout de Kerzaz, Maroc.

(*Après les saluts d'usage*).

J'ai reçu la lettre par laquelle vous me demandez d'autoriser la rentrée en Algérie, avec grâce pleine

et entière, du nommé Djelloul ben Ahmed, des Oulad Naïl, qui est venu se placer sous votre protection, après s'être évadé d'une de nos prisons où il était détenu.

Malgré le vif désir que j'ai de vous être agréable, il n'est pas en mon pouvoir de donner satisfaction au voeu que vous exprimez. Djelloul ben Ahmed, en participant à l'attaque d'une caravane, a commis un crime pour lequel il a dû être déféré à la justice française; il s'est échappé avant d'avoir comparu devant elle et a été condamné par contumace. Aucune autorité de notre pays ne peut modifier ce verdict.

Si Djelloul, repentant de sa faute, vient se remettre entre nos mains, il sera traduit devant le tribunal compétent qui, alors, prononcera sur son sort d'une manière définitive, après avoir entendu ce qu'il peut avoir à dire pour sa défense.

Telle est notre loi et, quelle que soit mon amitié pour vous, je ne saurais aller contre ce qu'elleordonne.

THÈME 220e.

(*Lettre.*)

Thème donné aux candidats à la Prime de 1ère *classe* (*session de* 1888).

Le Gouverneur Général de l'Algérie au Ministre des Affaires Étrangères.

M. le Consul Général de France à Tunis, a bien voulu me donner communication des instructions,

dont copie ci-jointe, préparées par le premier Ministre de Son Altesse le Bey, au sujet des Algériens installés dans la Régence.

Je les considère comme susceptibles, en principe, de produire de bons résultats en régularisant la situation de nos nationaux; mais le détail des clauses qu'elles comportent me paraît de nature à soulever quelques objections.

La faculté donnée à tout Algérien passant en Tunisie d'opter immédiatement pour la nationalité tunisienne, par une simple déclaration, me semble une naturalisation par trop exempte de toute formalité. C'est pour ainsi dire offrir une prime à nos nationaux émigrant sans autorisation, à nos malfaiteurs contumaces, que de leur faire savoir qu'aussitôt la frontière passée et au moyen de quelques lignes d'écriture, ils se trouveront à l'abri de toute revendication, de toute demande d'extradition de notre part.

Le pays qui négligerait certaines précautions, en ouvrant à deux battants les portes de la naturalisation aux étrangers, risquerait, à juste titre, de passer pour un lieu d'asile mis à la libre disposition des vagabonds et des criminels des contrées limitrophes.

Tout en admettant, comme mesure d'ordre, l'inscription immédiate des arrivants sur un registre, je demanderai donc que celle-ci ne leur conférât pas, de prime abord, une nouvelle nationalité et que, tout en les mettant, suivant leur option, sous la juridiction tunisienne ou sous la juridiction française, elle réservât leur naturalisation définitive, qui ne pourrait être

obtenue qu'après un temps plus ou moins long de résidence.

THÈME 221e. [1])

(*Lettre.*)

Lettre adressée à M. le Général commandant la subdivision de Sétif par Chérif ben Akhlouf, Cheikh de la tribu des Khelidja et Khalifa du Caïd du Bou Sellam.

(*Après les compliments d'usage.*)

J'ai reçu votre lettre en date du 19 du mois courant, portant le numéro 1256, dans laquelle vous me donnez l'ordre de vous adresser, dès la réception de votre lettre et sous l'escorte du spahis, le nommé el-Arbi Ahaddad, domicilié près de Sidi Yahya.

J'ai l'honneur de vous informer qu'au reçu de votre ordre, j'ai écrit au cheikh de la fraction des Friha d'amener le dit individu, parce qu'il habite sur le territoire de sa tribu. Le cheikh me l'a adressé sous la conduite d'un de ses administrés, nommé Lahlou Akrour; mais, en route, le prisonnier s'est échappé. Déjà hier matin, avant l'arrivée de votre lettre, el-Arbi avait déménagé sa tente et l'avait envoyée sur le territoire des Beni Amoûch. Il était resté seul de sa personne dans la fraction des Friha au

---

(1) Voyez mon Manuel Algérien, page 161 (Lettre n°. 3).

moment où le cheikh l'avait fait arrêter. Il est actuellement chez les Beni-Amoûch, car il est originaire de cette tribu.

Tels sont les faits dont j'ai à vous rendre compte.

(*Formule de salutations.*)

Signé: Chérif ben Akhlouf.

(*Traduit de l'arabe par l'auteur de ce livre.*)

THÈME 222e.

(*Lettre.*)

Louange à Dieu seul.

Si Ali ben Mohammed, serviteur de l'empereur du Maroc, Gouverneur d'Oudjda, à M. le Gouverneur Général de l'Algérie.

(*Après les compliments d'usage.*)

Nous avons reçu de votre Seigneurie la lettre dans laquelle vous voulez bien appeler la protection divine sur la province confiée à notre administration. M. le général ...., commandant la province d'Oran, a dû porter à votre connaissance certains faits que votre sincère amitié pour nous vous aura fait apprécier avec satisfaction. Il vous aura sans doute informé du désir que nous avons manifesté de continuer et de resserrer les bonnes relations qui existent entre les deux Empires, en assurant la tranquillité des tribus et la sécurité des frontières, adoptant en cela

les vues politiques que vous nous avez suggérées. Nous avons prouvé ce désir en livant les soldats aux autorités françaises.

D'autre part, nous devons vous exprimer toute notre gratitude des assurances positives que vous nous donnez des bonnes intentions de votre Gouvernement. Elles nous donnent confiance que rien ne sera négligé, de votre côté, pour assurer la continuation de l'entente entre les deux Puissances sur les questions qui intéressent les frontières des deux Pays.

THÈME 223e.

(*Suite du précédent.*)

Nous vous remercions aussi des gracieuses assurances que vous voulez bien nous donner de la continuation de votre faveur à l'égard de notre personne. Ces excellentes promesses, qui seront certainement accomplies, sont déjà un bienfait pour lequel nous devons vous louer et vous exprimer toute notre reconnaissance.

Établir la paix entre les tribus et assurer la sécurité des frontières sont un des points les plus importants qui puissent intéresser les populations, surtout lorsqu'elles appartiennent à deux Nations amies et voisines. Leurs vœux à cet égard sont fondés sur un droit qui a existé de tout temps.

Avec l'aide de Dieu, nous ne négligerons rien pour le maintien de l'amitié et de l'harmonie qui existent entre nos deux Nations, toutes deux glorieuses et puissantes.

Nous avons reçu le cadeau que vous avez bien voulu nous adresser et que nous acceptons en vous remerciant. Le choix que vous avez fait de ces vases précieux, aux formes admirables et nouvelles, mérite tous nos éloges et nous vous prions d'agréer à cet égard l'expression de notre vive gratitude. Nous informerons notre glorieux Souverain du présent que vous avez bien voulu nous faire et de la satisfaction que nous avons éprouvée à vous en remercier.

(*Formule de salutations.*)

21 Rebî second 1297.

(*Traduit de l'arabe par l'auteur de ce livre.*)

THÈME 224e.

(*Lettre.*)

Louange à Dieu seul.

Que Dieu répande ses grâces sur notre Seigneur et notre Maître Mohammed, sur sa famille et sur ses compagnons, et qu'il leur accorde le salut!

Le premier Ministre, Mohammed el-Aziz bou Atour, à Ammar ben Mansour, Caïd des Khemir el Bahaïriya (خمير البحايرية) (*Kroumirs du bord de la mer*).

(*Après les compliments d'usage.*)

Dorénavant, quand vous retirerez du bureau de poste d'Aïn Draham (عين الدراهم) des lettres envoyées par le Gouvernement, et quand, de votre côté, vous mettrez à la poste des lettres adressées au Ministère, vous n'aurez jamais rien à payer pour elles.

Dans le cas où vous croiriez devoir changer de bureau de poste, pour une raison ou pour une autre, à cause de la distance par exemple, ou pour tout autre motif, il vous faudrait en informer le Ministère afin que l'on vous donne des instructions auxquelles vous vous conformeriez.

(*Formule de salutations.*)

Signé: Le Général de division (امير الامراء), Premier Ministre, Mohammed el-Aziz bou Atour
(que Dieu lui accorde son pardon).
Écrit à la date du 4 Djoumada ethania 1300.
(*Traduit de l'arabe par l'auteur de ce livre.*)

THÈME 225e. (1)

(*Lettre.*)

Le Premier Ministre, Mohammed el-Aziz bou Atour à el-Aloui ben Feredj, Caïd des Beni Mazen.

(*Après les compliments d'usage.*)

Je vous accuse réception de votre lettre du 22 du

(1) Voyez Manuel Algérien, pag. 189. (Lettre n°. 31).

mois dernier, relative aux indigènes qui ont coupé dans la forêt 450 arbres dont ils ont fait ensuite du charbon sans vous prévenir. Vous me dites aussi que vous avez envoyé 100 sacs de charbon à Aïn Draham.

Vous voudrez bien me faire savoir si l'on peut vendre la totalité de ce charbon. Si la chose est possible, vous voudrez bien me donner approximativement le prix que l'on pourra en retirer. Veuillez répondre promptement à ces questions.

(*Formule de salutations.*)

Signe: Le Géneral de division, Premier Ministre Mohammed el-Aziz bou Atour (que Dieu le seconde).

Écrit à la date du 9 Redjeb 1300.

(*Traduit de l'arabe par l'auteur de ce livre.*)

THÈME 226e.

(*Lettre.*)

Louange à Dieu.

Le Premier Ministre au Caïd des Athathfa (العطاطفة).

(*Après les compliments d'usage.*)

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre relative à l'assurance que vous me donnez que le registre destiné à l'inscription des contribuables de votre tribu pour l'impôt *medjba* (مجبى) (capitation) de 1299 ne vous est pas parvenu. Vous me demandez en outre de vous envoyer des quittances imprimées, etc.

J'ai soumis votre lettre au général de brigade (امير اللواء) Si Ali el-Djouini en le priant de vous envoyer un registre de recensement. Le général m'a assuré vous avoir envoyé le registre demandé lequel est peut-être entre vos mains en ce moment. Quant aux quittances imprimées que vous demandez, j'ai fait rechercher combien on vous en a déjà envoyé; or, il résulte de ces recherches que vous en avez reçu mille par l'intermédiaire de Si Ammar ben Mansour, le 10 de Dou el-Hidja. Ce chiffre est supérieur à celui des contribuables, et je ne m'explique pas pourquoi vous en demandez encore. Veuillez vous expliquer clairement à cet égard. Cela nous permettra de comprendre plus aisément ce que vous voulez.

Vivez heureux. (*Formule de salutations.*)

Signé: Le Général de division, Premier Ministre, Mohammed el-Aziz bou Atour (que Dieu lui accorde son pardon).

Écrit à la date du 19 Redjeb 1300.

(*Traduit de l'arabe par l'auteur de ce livre.*)

THÈME 227e.

Des enchanteurs dits Djoguis (السحرة الجوكيّة).

Ces gens-là accomplissent des choses merveilleuses. C'est ainsi que l'un d'eux restera des mois entiers sans manger ni boire. On creuse pour beaucoup d'entre eux des trous sous la terre. Quand le djogui y est

descendu, on bouche la fosse avec de la maçonnerie, en y laissant seulement une ouverture suffisante pour que l'air y pénètre. Cet individu y passe plusieurs mois; j'ai même entendu dire que quelques djoguis demeurent ainsi une année. J'ai vu dans la ville de Mandjarour (منجرور) (Mangalore) un musulman qui avait pris des leçons de ces gens-là. On avait dressé pour lui une espèce de plate-forme (طبلة), sur laquelle il se tint pendant vingt-cinq jours sans boire ni manger. Je le laissai dans cet état, et j'ignore combien de temps il y demeura.

THÈME 228e.

Des enchanteurs dits Djoguis (suite).

Le sultan m'envoya chercher un certain jour, pendant que je résidais près de lui, dans sa capitale. Je me rendis en sa présence et le trouvai dans un cabinet, ayant avec lui plusieurs de ses familiers et deux de ces djoguis. Ces gens s'enveloppent dans des manteaux et couvrent leur tête, parce qu'ils la dépouillent de ses cheveux avec des cendres, de la même manière que les autres hommes emploient pour s'épiler sous les aisselles. Le sultan m'ordonna de m'asseoir ce que je fis, et il dit à ces deux individus: « Cet étranger (litt. cet homme illustre) est d'un pays éloigné; montrez-lui donc ce qu'il n'a jamais vu ». — « Oui », répondirent-ils, et l'un d'eux s'accroupit; puis il

s'éleva de terre, de sorte qu'il resta en l'air au-dessus de nous, dans la posture d'un homme accroupi. Je fus étonné de cela, la crainte me saisit et je tombai évanoui.

THÈME 229e.

Des enchanteurs dits Djoguis (*suite*).

Le sultan commanda de me faire avaler une potion qu'il tenait prête; je revins à moi et m'assis. Cet individu-là était encore dans la même posture. Son camarade tira d'un sac qu'il portait sur lui une sandale avec laquelle il frappa le sol, à la façon d'un homme en colère. La sandale monta jusqu'à ce qu'elle fut arrivée au dessus du cou de l'individu accroupi en l'air. Elle commença alors à le frapper à la nuque, pendant qu'il descendait petit à petit, de sorte qu'il se trouva enfin assis près de nous. Le sultan me dit: «Si je ne craignais pour ta raison, je leur ordonnerais d'opérer des choses plus extraordinaires que ce que tu as vu». Je m'en retournai, je fus pris d'une palpitation de cœur (خفقان) et tombai malade; mais le sultan prescrivit de m'administrer une potion, qui me débarrassa de ce mal.

(*Extrait des Voyages d'Ibn Batoutah*, *vol.* 4, *traduction de M.M. Defrémery et Sanguinetti*.)

THÈME 230e.

Invasion de sauterelles.

Dans le ciel vibrant de chaleur, je ne voyais rien qu'un nuage venant à l'horizon, cuivré, compact comme un nuage de grêle, avec le bruit d'un vent d'orage dans les mille rameaux d'une forêt.

C'étaient des sauterelles. Soutenues entre elles par leurs ailes sèches, étendues, elles volaient en masse, et malgré nos cris, nos efforts, le nuage s'avançait toujours, projetant dans la plaine une ombre immense. Bientôt il arriva au-dessus de nos têtes; sur les bords, on vit, pendant une seconde, un effrangement, une déchirure, comme les premiers grains d'une giboulée. Quelques-unes se détachèrent, distinctes, rougeâtres; ensuite toute la nuée creva, et cette grêle d'insectes tomba drue et bruyante.

A perte de vue, les champs étaient couverts de criquets, de criquets énormes, gros comme le doigt.

THÈME 231e.

Invasion de sauterelles (suite).

Le lendemain, quand j'ouvris ma fenêtre, comme la veille, les sauterelles étaient parties. Mais qu'elle ruine elles avaient laissée derrière elles! Plus une fleur, plus un brin d'herbe: tout était noir, rongé, calciné. Les bananiers, les abricotiers, les pêchers,

les mandariniers se reconnaissaient seulement à l'allure de leurs branches dépouillées, sans le charme, le flottant de la feuille, qui est la vie de l'arbre.

On nettoyait les pièces d'eau, les citernes. Partout des laboureurs creusaient la terre pour tuer les œufs laissés par les insectes. Chaque motte était retournée, brisée soigneusement. Et le cœur se serrait de voir les mille racines blanches, pleines de sève, qui apparaissaient dans ces écroulements de terre fertile.

A. Daudet.

THÈME 232e.

(*Lettre.*)

A M. de Cideville.

De Paris, ce 19 Mai 1733.

Je voudrais bien, mon cher ami, pouvoir vous présenter moi-même M. Richey, qui vous rendra cette lettre. C'est un étranger qui croit voyager pour s'instruire, et qui m'a instruit beaucoup. Il me paraît de tous les pays. Il y a donc dans le monde une nation d'honnêtes gens et de gens d'esprit, qui sont tous compatriotes. M. Richey est assurément un des premiers de cette nation-là, et fait, par conséquent, pour connaître les Cideville. Je vous demande en grâce de lui procurer dans votre ville tous les agréments qui dépendront de vous. Celui de vous voir

sera celui dont il sera le plus touché. Je crois qu'il y trouvera aussi M. de Formont, qui est sur son départ. Je ne vois pas qu'après cela il y ait bien des choses à voir à Rouen. Je suis plus malade que jamais, mon cher ami. Je vais écrire à l'abbé Linant. Vous aurez Jore dans un jour ou deux.

Adieu; vous m'écrivez toujours des vers charmants, et je ne vous réponds qu'en prose; preuve que je suis bien malade.

Voltaire.

(*Correspondance générale*, 1.)

THÈME 233e.

(*Lettre.*)

A M. de Cideville.

Ce jeudi au soir, 21 Mai 1733.

Vous avez vu sans doute, mon cher Cideville, l'honnête et naïf Hambourgeois que je vous ai adressé. Le philosophe Formant part demain: mon Dieu, pourquoi ne m'est-il pas permis de le suivre! *calla, calla, señor* Cideville (1); j'aurai peut-être huit ou dix jours de santé; et Dieu sait si alors Rouen me verra, et si e viendrai philosopher avec vous. Je ne vous mande aucune nouvelle; l'aimable Formant vous les dira toutes; il vous parlera des spectacles qu'il a vus,

(1) *Taisez-vous, taisez-vous, monsieur de* Cideville.

et des plaisirs qu'il a goûtés. Je voulais le voir aujourd'hui; je ne suis sorti qu'un quart d'heure, et c'est précisément dans ce quart d'heure qu'il est venu; il partira sans que je l'aie embrassé. Croiriez-vous bien que je ne l'ai pas vu à mon aise, pendant tout son séjour? Je ne crois pas avoir eu le temps de lui montrer plus d'un acte d'*Adélaïde*. Ah! quelle ville que Paris, pour ne point voir les gens que l'on aime! Quand je serai à Rouen, je jouirai de vous tous les jours; mais si vous étiez à Paris, nous nous rencontrerions peut-être une fois toutes les semaines, tout au plus. Il ne faut pas que nos amis viennent ici; il faut que nous aillions les chercher.

THÈME 234e.

(*Suite de la lettre précédente.*)

Jore est (aujourd'hui jeudi) à présent auprès de vous; je vous prie de lui recommander secret, diligence, et exactitude; et surtout, de ne laisser entre les mains d'une famille si exposée aux lettres de cachet aucun vestige, aucun mot d'écriture ni de vous ni de moi; qu'il vous rende exactement tous les manuscrits. Je vais lui envoyer dans peu une édition de *Charles XII*, corrigée et augmentée, avec les *Réponses* au sieur de La Motraye.

Il aura aussi *Eriphyle*; mais pour celle-là, j'espère la porter moi-même; je passe ma vie à l'espérer,

comme vous voyez. L'abbé Linant me mande qu'il reviendra bientôt à Paris. Il m'a envoyé de beaux vers alexandrins; mais, avec ses talents, je le crois paresseux; je le lui ai dit, je le lui écris; mais il faudra que je l'aime de tout mon cœur comme il est.

Si vous voyez Jore, ayez la bonté, je vous prie, de lui dire de m'envoyer les épreuves par la poste, surtout celles où il est question de philosophie et de calcul; il n'à qu'à les adresser à M. Dubreuil, cloître Saint-Merri, sans mettre mon nom et sans écrire. Adieu; je vous suis attaché, *hasta la muerte.*

Voltaire.

(*Correspondance générale.*)

THÈME 235e.

(*Lettre.*)

A M. Thiériot
à Paris.

Lunéville, le 12 Juin 1735.

Oui, je vous injurierai jusqu'à ce que je vous aie guéri de votre paresse. Je ne vous reproche point de souper tous les soirs avec M. de la Popelinière; je vous reproche de borner là toutes vos pensées et toutes vos espérances. Vous vivez comme si l'homme avait été créé uniquement pour souper, et vous n'avez d'existence que depuis dix heures du soir jusqu'à deux

heures après minuit. Il n'y a soupeur qui se couche, ni bégueule qui se lève plus tard que vous. Vous restez dans votre trou jusqu'à l'heure des spectacles, à dissiper les fumées du souper de la veille; ainsi vous n'avez pas un moment pour penser à vous et à vos amis. Cela fait qu'une lettre à écrire devient un fardeau pour vous. Vous êtes un mois entier à répondre, et vous avez encore la bonté de vous faire illusion, au point d'imaginer que vous serez capable d'un emploi, et de faire quelque fortune, vous qui n'êtes pas capable seulement de vous faire, dans votre cabinet, une occupation suivie, et qui n'avez jamais pu prendre sur vous d'écrire régulièrement à vos amis, même dans les affaires intéressantes pour vous et pour eux.

THÈME 236e.

(*Suite de la lettre précédente.*)

Vous me rabâchez *de seigneurs et de dames les plus titrés:* qu'est-ce que cela veut dire? Vous avez passé votre jeunesse, vous deviendrez bientôt vieux et infirme; voilà à quoi il faut que vous songiez. Il faut vous préparer une arrière-saison tranquille, heureuse, indépendante. Que deviendrez-vous quand vous serez malade et abandonné? Sera-ce une consolation pour vous de dire: «J'ai bu du vin de Champagne autrefois en bonne compagnie?» Songez qu'une bouteille

qui a été fêtée quand elle était pleine d'eau des Barbades, est jetée dans un coin dès qu'elle est cassée, et qu'elle reste en morceaux dans la poussière; que voilà ce qui arrive à tous ceux qui n'ont songé qu'à être admis à quelques soupers, et que la fin d'un vieil inutile, infirme, est une chose bien pitoyable. Si cela ne vous donne pas un peu de courage, et ne vous excite pas à secouer l'engourdissement dans lequel vous laissez votre âme, rien ne vous guérira. Si je vous aimais moins, je vous plaisanterais sur votre paresse: mais je vous aime, et je vous gronde beaucoup.

THÈME 237e.

(*Suite de la lettre précédente.*)

Cela posé, songez donc à vous, et puis songez à vos amis; buvez du vin de Champagne avec des gens aimables; mais faites quelque chose qui vous mette en état de boire un jour du vin qui soit à vous. N'oubliez point vos amis, et ne passez pas des mois entiers sans leur écrire un mot. Il n'est point question d'écrire des lettres pensées et réfléchies avec soin, qui peuvent un peu coûter à la paresse; il n'est question que de deux ou trois mots d'amititié, et quelques nouvelles soit de littérature, soit des sottises humaines, le tout courant sur le papier, sans peine

et sans attention. Il ne faut, pour cela, que se mettre un demi-quart d'heure vis-à-vis son écritoire. Est-ce donc là un effort si pénible? J'ai d'autant plus d'envie d'avoir avec vous un commerce régulier que votre lettre m'a fait un plaisir extrême. Je pourrai vous demander de temps en temps des anecdotes concernant le siècle de Louis XIV. Comptez qu'un jour cela peut vous être utile, et que cet ouvrage vous vaudrait vingt volumes de *Lettres philosophiques*.

THÈME 238e.

(*Suite de la lettre précédente.*)

J'ai lu le Turenne (1); le bon homme a copié des pages entières du cardinal de Retz, des phrases de Fénélon. Je lui pardonne, il est coutumier du fait; mais il n'a point rendu son héros intéressant. Il l'appelle *grand*, mais il ne le rend pas tel; il le loue en rhétoricien. Il pille les *Oraisons funèbres* de Mascaron et de Fléchier, et puis il fait réimprimer ces oraisons funèbres parmi les preuves. Belle preuve d'histoire qu'une oraison funèbre!

Je ne suis surpris ni du jugement que vous portez sur la pièce de l'abbé Le Blanc, ni de son succès. Il se peut très-bien faire que la pièce soit détestable et applaudie.

---

(1) Histoire du vicomte de Turenne par André-Michel de Ramsai. Paris, 2 vol. in-4°, 1735.

Écrivez-moi, et aimez toute votre vie un homme vrai qui n'a jamais changé.

P.S. Qu'est-ce que c'est qu'un portrait de moi, en quatre pages, qui a couru? Quel est le barbouilleur? Envoyez-moi cette enseigne à bière.

Faites souvenir de moi les Froulai, les des Alleurs, les Pont de Veyle, les Du Deffaud, *et totam hanc suavissimam gentem.*

Voltaire.

(*Correspondance générale.*)

THÈME 239e.

(*Lettre.*)

A M. l'Abbé Moussinot.

Cirey, ce 27 Octobre 1736.

Je voudrais, mon cher et fidèle trésorier, avoir, sous le plus grand secret, quelque argent comptant chez un notaire discret et fidèle, qu'il pût placer pour un temps, et qu'en un besoin je pusse retrouver sur-le-champ. Le dépôt serait de cinquante mille francs, et peut-être davantage. N'auriez-vous pas quelque notaire à qui vous puissiez vous confier? Le tout serait sous votre nom. Je suis très-mécontent du sieur Perret; il a deux excellentes qualités pour un homme public; il est brutal et indiscret.

J'ai payé les frais d'un procès que je n'avais pas fait. Pour avoir mon ballot de livres, il a fallu faire ce sacrifice.

J'accepte le marché que vous me proposez de la succession de La Verchère; je m'en rapporte entièrement à vous.

Ayez la bonté de donner encore un louis d'or à d'Arnaud. Dites-lui donc de se faire appeler d'Arnaud tout court; c'est un beau nom de janséniste; celui de Baculard est ridicule.

Voltaire.

(*Correspondance générale.*)

THÈME 240e.

Le pays des Berbères (بربر).

Ceuta (سبتة) et Tanger (طنجة), villes du Détroit, sont en latitude 35°, quelques minutes (1). La côte descend de là vers le midi, de sorte que la latitude de Tlemcen (تلمسان) est 34° 30′. Elle se rapproche ensuite davantage du midi, car la latitude d'Oran (وهران) est de 32°. Cette ville est donc située plus au midi que Fez (فاس) dont la latitude est 33° et quelques minutes. Il en résulte que les habitants du Maghreb el-Acsa (المغرب الاقصى) sont plus rapprochés du nord que ceux du Maghreb central (الاوسط), et que cette différence de position est égale à la différence entre les latitudes de Fez et de Ceuta. Cette

1) Toutes les latitudes données par notre auteur sont plus ou moins inexactes. Dans quelques-unes, il se trompe de plus d'un degré. (Note de M. de Slane.)

portion (du Maghreb el-Acsa) peut donc être considérée comme une île située entre ces mers, vu la déflexion de la Mer-Romaine (البحر الرومي) vers le midi.

THÈME 241e.

Le pays des Berbères (*suite*).

Après avoir passé Oran, la mer se retire (vers le nord), de sorte que la latitude de Ténès (تنس) est de 34°, et celle d'Alger (الجزاير) de 35°, la même que celle de la côte du Détroit (الزقاق). De là, la mer se dirige encore plus vers le nord, ce qui donne à Bougie (بجاية) et à Tunis (تونس) une latitude de 35° 40'. Or, ces deux villes sont situées sous la parallèle de Grenade (غرناطة), d'Alméria (المرية) et de Malaga (مالقة). La côte se retourne ensuite vers le midi, de sorte que la latitude de Gabès (قابس et de Tripoli (طرابلس) est de 35°, la même que celle de Ceuta et de Tanger. Comme la côte s'avance encore vers le midi, la latitude de Barca (برقة) est de 33°, la même que celle de Fez, Touzer (توزر) et Gafça (قفصة). De là, la mer se rapproche davantage du midi, parce que Alexandrie est à 31° de latitude, comme Maroc (مراكش) et Aghmat (اغمات). Parvenue au terme de sa direction orientale, la mer remonte vers le nord en suivant les côtes de Syrie (الشام).

THÈME 242e.

Le pays des Berbères (suite).

Quant à la configuration du bord septentrional de la Mer-Romaine, nous n'en avons aucune connaissance, mais nous savons que la plus grande largeur de cette mer est d'environ neuf cents milles, la distance entre la côte de l'Ifrikïa (افريقية) et Gênes (جنوة), ville située sur le bord septentrional.

A partir du Détroit, toutes les villes maritimes du Maghreb el-Acsa, du Maghreb central et de l'Ifrikïa sont situées sur cette mer. Telles sont Tanger, Ceuta, Badis (بادس), Ghassaça (غساسة), Honein (هنين), Oran, Alger, Bougie, Bone (بونة), Tunis, Souça (سوسة), el-Mehdïa (المهدية), Sfax (صفاقص), Gabès et Tripoli. Ensuite viennent les côtes de Barca et Alexandrie.

Telle est la description de la Mer-Romaine, limite septentrionale du Maghreb.

THÈME 243e.

Les pays des Berbères (suite).

Du côté du sud-est et du midi, le Maghreb a pour limite une barrière de sables mouvants, formant une ligne de séparation entre le pays des Berbères et celui des Noirs (بلاد السودان). Chez les Arabes nomades, cette barrière porte le nom d'*Areg* (عرق) (*dunes*). L'Areg commence du côté de la Mer-Envi-

ronnante (البحر المحيط) et se dirige vers l'est, en ligne droite, jusqu'à ce qu'il s'arrête au Nil, grand fleuve qui coule du midi et traverse l'Égypte. La moindre largeur de l'Areg est de trois journées. Au midi du Maghreb central, il est coupé par un terrain pierreux, nommé *el-Hammada* (الحمادة) par les Arabes. Cette région commence un peu en deçà du pays des Mozab (مزاب) et s'étend jusqu'au Righ (ريغ). Derrière (l'Areg), du côté du midi, on trouve une portion des contrées djeridiennes (بلاد الجريدية) où les dattiers abondent ainsi que les eaux courantes.

THÈME 244e.

Le pays des Berbères (suite).

Ce territoire, que l'on considère comme faisant partie du Moghreb, renferme Bouda (بودة) et Tementit (تمنطيت), lieux situés au sud-est (قبلة) du Maghreb el-Acsa, Teçabit (تسابيت) et Tigourarin (تيكورارين) au midi du Maghreb central, et Ghadems (غدامس), Fezzan (فزان) et Oueddan (ودان), au midi de Tripoli. Chacun de ces districts renferme près d'une centaine de localités remplies d'habitants et couvertes de villages, de dattiers et d'eaux courantes. Dans certaines années, les Sanhadja (صنهاجة), porteurs de voile (*litham*) (اللثام), qui parcourent les régions situées entre ces territoires et les pays des Noirs, poussent leurs courses nomades jusqu'au bord méridional de l'Areg.

Le bord septentrional en est visité par les Arabes nomades du Maghreb, lesquels y possèdent des lieux de parcours qui appartenaient autrefois aux Berbères; mais de ceci nous en parlerons plus tard.

THÈME 245e.

Le pays des Berbères (suite).

En deçà de l'Areg, limite méridionale du Maghreb, se trouve une autre barrière, assez rapprochée des plateaux de ce pays. Nous voulons parler des montagnes qui entourent le Tell (تل) et qui s'étendent depuis la Mer-Environnante, du côté de l'occident jusqu'à Bernic (برنيق) (Berenice), dans le pays de Barca, du côté de l'orient. La partie occidentale de cette chaîne s'appelle les Montagnes de Deren (درن). L'Areg est séparé des montagnes qui environnent le Tell par une région de plaines et de déserts dont le sol ne produit, en général, que des broussailles. Le bord de la région qui avoisine le Tell forme le pays dactylifère (Belad el-Djerid) (بلاد الجريد) et abonde en dattiers et en rivières.

Dans la province de Sous (سوس), au midi de Maroc, se trouvent Taroudant (تارودانت), Ifri-Fouian (ايفرى فويان) et autres endroits possédant des dattiers, et des champs cultivés en grand nombre.

THÈME 246e.

Le pays des Berbères (suite).

Au sud-est de Fez est situé Sidjilmessa (سجلماسة), ville bien connue, ainsi que les villages qui en dépendent. Dans la même direction est situé le Dera (درعة), pays qui est aussi bien connu. Au midi de Tlemcen se trouve Figuig (فيكيك), ville entourée de nombreuses bourgades (قصور) et possédant beaucoup de dattiers et d'eaux courantes. Au midi de Téhert (تاهرت), on rencontre d'autres bourgades, formant une suite de villages. La montagne de Rached (راشد) est très-rapprochée de ces bourgades, dont les environs sont couverts de dattiers, de champs cultivés et d'eaux courantes.

Ouargla (وارگلى), localité située sur la méridienne de Bougie, consiste en une seule ville remplie d'habitants et entourée de nombreux dattiers. Dans la même direction, mais plus près du Tell, se trouvent les villages du Righ, au nombre d'environ trois cents, alignés sur les deux bords d'une rivière qui coule d'occident en orient. Les dattiers et les ruisseaux y abondent.

THÈME 247e.

Le pays des Berbères (suite).

Entre le Righ et le Tell se trouvent les villes du Zab (زاب) au nombre d'une centaine, qui s'étendent

d'occident en orient. Biskra (بسكرة), la capitale de cette région, est une des grandes villes du Maghreb. Le Zab renferme des dattiers, des eaux vives, des fermes, des villages et des champs cultivés.

Les *villes à dattiers* (Belad el-Djerid) sont situées au midi de Tunis. Elles se composent de Nefta (نفطة), Touzer, Gafça et les villes du territoire de Nefzaoua (نفزاوة). Toute cette région s'appelle *le pays de Castilia* (بلاد قسطيلية) et renferme une nombreuse population. Les usages de la vie à demeure fixe y sont parfaitement établis, et les dattiers ainsi que les eaux vives y abondent.

Gabès, ville située au midi de Souça, possède aussi des dattiers et des eaux; c'est un port de mer et une des grandes villes de l'Ifrikia. Ibn Ghania (ابن غانية) y avait établi le siége de son gouvernement, comme nous le raconterons plus tard. Gabès possède aussi de nombreux dattiers, des ruisseaux et des terres cultivées.

THÈME 248e.

Le pays des Berbères (suite).

Au midi de Tripoli, se trouvent le Fezzan (فزان) et Oueddan (ودان), territoires couverts de bourgades et possédant des dattiers et des eaux courantes. Quand le Khalife Omar ibn el-Khattab (عمر بن الخطاب)

envoya Amr ibn el-Aci (عمرو بن العاصى) en Afrique (افريقية), à la tête d'une expédition, la première conquête que les musulmans firent en ce pays fut celle du Fezzan et Oueddan.

Les Ouahat (واحات) (Oasis), situés au midi de Barca, sont mentionnés par el-Masoudi (المسعودى) dans ses *Prairies d'or* (مروج الذهب).

Au sud de tous les lieux que nous venons de nommer, s'étendent des déserts et des sables qui ne produisent ni blé ni herbe et qui vont atteindre l'Areg. Derrière l'Areg se trouve le pays fréquenté par les Moleththemin (ملثمين) (*porteurs du litham ou voile*), vaste région qui s'étend jusqu'au pays des Noirs et consiste en déserts où l'on s'expose à mourir de soif.

THÈME 249e.

Le pays des Berbères (suite).

L'espace qui sépare les pays à dattiers des montagnes qui entourent le Tell se compose de plaines dont le climat, les eaux et la végétation rappellent tantôt l'aspect du Tell, et tantôt celui du désert. Cette région renferme la ville de Cairouan (القيروان), le mont Auras (اوراس), qui la coupe par le milieu, et le pays du Hodna (الحضنة). Sur ce dernier territoire, qui est placé entre le Zab et le Tell, s'élevait autrefois la ville de Tobna (طبنة). Il renferme maintenant les villes de Meggara (مقرة) et d'el-Mecila (المسيلة).

La même lisière de pays embrasse aussi le Seressou (السرسو), contrée située au sud-est de Tlemcen, à côté de Tèhert (تاهرت).

Le Debdou (دبدو), montagne qui s'élève au sud-est de Fez, domine (du côté de l'ouest) les plaines de cette région.

Telles sont les limites méridionales du Maghreb.

THÈME 250e.

Le pays des Berbères (*suite*).

Quant à ses limites du côté de l'Orient, les opinions diffèrent selon le système qu'on adopte. Ainsi, il est reçu chez les géographes que la mer de Colzom (القلزم) (la Mer Rouge) forme la limite orientale du Maghreb. Cette mer sort de celle du Yémen (اليمن) [l'Océan indien] et se dirige vers le nord, en s'inclinant un peu vers l'ouest, et va aboutir à Colzom et Suez (السويس), où elle n'est séparée de la Mer-Romaine [la Méditerranée] que par une langue de terre que l'on peut franchir en deux journées. Cette extrémité de la mer de Colzom est située à trois journées du vieux Caire [Misr] (مصر). On voit que les géographes, en assignant la mer de Colzom comme limite au Maghreb, font entrer l'Égypte et Barca dans la circonscription de ce pays. Le Maghreb est donc pour eux une île dont trois côtés sont entourés de mers. Les habitants du Maghreb ne regardent pas

ces deux contrées comme faisant partie de leur pays; selon eux, il commence par la province de Tripoli, s'étend vers l'Occident et renferme l'Ifrikïa, le Zab, le Maghreb central, le Maghreb-el-Acsa, le Sous-el-Adna [citérieur] (السوس الادنى) et le Sous-el-Acsa [ultérieur] (السوس الاقصى), régions dont se composait le pays des Berbères dans les temps anciens.

THÈME 251e.

Le pays des Berbères (suite).

Le Maghreb-el-Acsa est borné à l'est par le Molouïa (وادى ملوية); il s'étend jusqu'à Asfi (اسفى), port de la Mer-Environnante, et se termine du côté de l'Occident (1) par les montagnes de Deren. Outre les Masmouda (المصامدة), habitants du Deren, lesquels forment la majeure partie de sa population, il renferme les Berghouata (برغواطة) et les Ghomara (غمارة). Le territoire des Ghomara s'arrête à Botouïa (بطوية), près de Ghassaça. Avec ces peuples on trouve une foule de familles appartenant aux tribus de Sanhadja (صنهاجة), Matghara (مطغرة), Auréba (اوربة), etc. Ce pays a l'Océan (البحر الكبير) au couchant et la Mer-Romaine au nord; des montagnes d'une vaste hau-

(1) Ici Ibn Khaldoun suit l'idée de plusieurs géographes arabes qui regardaient la côte occidentale de l'empire actuel de Maroc comme s'étendant d'Orient en Occident. Léon l'Africain a commis la même erreur. (Note de M. de Slane.)

teur, amoncelées les unes sur les autres, telles que le Deren, le bornent du côté du midi, et les montagnes du Téza (تازى) l'entourent du côté de l'est.

THÈME 252e.

Le pays des Berbères (suite).

Il est à remarquer que les montagnes sont, en général, plus nombreuses dans le voisinage des mers que partout ailleurs: le pouvoir divin qui créa le monde ayant adopté cette disposition afin de mettre un fort obstacle à l'envahissement des flots. C'est encore pour cette raison que la plupart des montagnes du Maghreb sont de ce côté.

La plus grande partie des habitants du Maghreb-el-Acsa appartient à la tribu de Masmouda; les Sanhadja ne s'y trouvent qu'en petit nombre; mais dans les plaines d'Azghar (ازغار), Temsna (تامسنا), Tedla (تادلا) et Dokkala (دكالة) on rencontre des peuplades nomades, les unes berbères, les autres arabes. Ces dernières, qui appartiennent toutes aux tribus de Djochem (جشم) et de Riah (رياح), y sont entrées à une époque assez récente. Tout cela fait que le Maghreb regorge d'habitants; Dieu seul pourrait en faire le dénombrement.

THÈME 253e.

Le pays des Berbères (*suite*).

On voit, par ce qui précède, que le Maghreb (el-Acsa) forme, pour ainsi dire, une île, ou pays détaché de tout autre, et qu'il est entouré de mers et de montagnes. Ce pays a maintenant pour capitale la ville de Fez, demeure de ses rois. Il est traversé par l'Omm-Rebia (وادى ام ربيع), grand fleuve qui déborde tellement dans la saison des pluies qu'on ne saurait le traverser. La marée s'y fait sentir jusqu'à environ soixante-dix milles de son embouchure. Il prend sa source dans le Deren, d'où il jaillit par une grande ouverture, traverse la plaine du Maghreb et se jette dans l'Océan, auprès d'Azemmor (ازمور).

La même chaîne de montagnes donne naissance à un autre fleuve qui coule vers le sud-est et passe auprès des villes du Dera (درعة). Cette région abonde en dattiers; elle est la seule qui produise l'indigo (نيلج), et la seule où l'on possède l'art d'extraire cette substance de la plante qui la fournit. Les villes, ou plutôt bourgades, dont nous venons de faire mention, possèdent des plantations de dattiers et s'élèvent de l'autre côté du Deren, au pied de la montagne. Le fleuve, appelé le Dera, passe auprès de bourgades et va se perdre dans les sables, au sud-est de Sous.

THÈME 254e.

Le pays des Berbères (suite).

Le Molouïa, une des limites du Maghreb-el-Acsa, est un grand fleuve qui prend sa source dans les montagnes au midi de Téza et va se jeter dans la Mer-Romaine, auprès de Ghassaça (1), après avoir traversé le territoire appelé autrefois le *pays des Miknaça* (مكناسة), du nom de ses anciens habitants. De nos jours, cette région est occupée par d'autres peuples de la race des Zenata (زناتة); ils demeurent dans des bourgades qui s'étendent en amont, sur les deux bords du fleuve, et qui portent le nom d'Outat (وطاط). A côté d'elles, ainsi que dans les autres parties du même pays, on rencontre plusieurs peuplades berbères dont la mieux connue est celle des Betalça (بطالسة), frères des Miknaça.

De la montagne qui donne naissance au Molouïa sort un autre grand fleuve appelé, encore aujourd'hui, le Guir (كير), qui se dirige vers le midi, en dérivant un peu vers l'Orient. Après avoir coupé l'Areg et traversé successivement Bouda (بودة) et Tementit (تمنطيت), il se perd dans les sables, auprès de quelques autres bourgades entourées de palmiers, à un endroit nommé Regan (ركان). C'est sur cette rivière que s'élèvent les bourgades de Guir.

(1) Il est probable que l'auteur aura voulu écrire *Djeraoua*, ville située près de l'embouchure du Molouïa. (Note de M. de Slane.)

THÈME 255e.

Le pays des Berbères (suite).

Derrière l'Areg, et à l'Orient de Bouda, se trouvent les bourgades de Teçabit (تسابيت), *Ksours* (قصور) qui font partie de ceux du Sahra. Au nord-est de Teçabit sont les bourgades de Tigourarin (تيگورارين) dont on compte plus de trois cents; elles couronnent le bord d'une rivière qui coule de l'ouest à l'est. Ces localités renferment des peuplades appartenant à différentes tribus zenatiennes (قبائل زناتة).

Le Maghreb central, dont la majeure partie est maintenant habitée par les Zenata, avait appartenu aux Maghraoua et aux Beni-Ifren (بنى يفرن), tribus qui y demeuraient avec les Mediouna (مديونة), les Maghila (مغيلة), les Koumïa (كومية), les Matghara (مطغرة) et les Matmata (مطماطة). De ceux-ci le Maghreb central passa aux Beni-Ouémannou (بنى ومانوا) et aux Beni-Iloumi (بنى يلومى), puis à deux branches des Beni-Badin (بنى بادين), les Beni-Abd-el-Ouad (بنى عبد الواد) et les Toudjin (توجين). Tlemcen en est maintenant la capitale et le siége de l'empire.

THÈME 256e.

Le pays des Berbères (suite).

Immédiatement à l'Orient de cette contrée, on rencontre le pays des Sauhadja, qui renferme Alger,

Metidja (متيجة), Médéa (المدية) et les régions voisines jusqu'à Bougie. Toutes les tribus (berbères) qui occupent le Maghreb central sont maintenant soumises aux Arabes zoghbiens (مغلبون للعرب من زغبة). Ce pays est traversé par le Chélif des Beni-Ouatil (وادى شلف بنى واطيل), grand fleuve qui prend sa source dans la montagne de Rached, du côté du Désert. Il entre dans le Tell en passant par le territoire des Hosein (حصين), et se dirige ensuite vers l'ouest, en recueillant les eaux du Mina (مينا) et d'autres rivières du Maghreb central; puis il se jette dans la Mer-Romaine, entre Kelmitou (كلميتوا) et auprès de Mostaganem (مستغانم).

De la même montagne qui donne naissance au Chélif, c'est-à-dire du mont Rached, une autre rivière descend vers l'Orient et traverse le Zab pour se jeter dans la célèbre *sibkha* (سبخة) (*marais salé*), située entre Touzer (توزر) et Nefzaoua (نفزاوة). Cette rivière s'appelle le Cheddi (وادى شدى).

THÈME 257e.

Le pays des Berbères (suite).

Les provinces de Bougie et de Constantine (قسنطينة) appartenaient autrefois aux tribus de Zouaoua (زواوة), Ketama (كتامة), Adjiça (عجيسة) et Hoouara (هوارة), mais elles sont maintenant habitées par les Arabes,

qui en occupent toutes les parties, à l'exception de quelques montagnes d'accès difficile où l'on trouve encore plusieurs fractions de ces tribus.

Toute l'Ifrikïa, jusqu'à Tripoli, se compose de vastes plaines, habitées, dans les temps anciens, par des Nefzaoua, des Beni-Ifren, des Nefouça (نفوسة), des Hoouara et d'une quantité innombrable d'autres tribus berbères. La capitale en était Cairouan. Cette province est devenue maintenant un lieu de parcours pour les Arabes de la tribu de Soleim (سليم). Les Beni-Ifren et les Hoouara sont soumis à ces Arabes et les accompagnent dans leurs courses nomades; ils ont même oublié la langue berbère pour celle de leurs maîtres, desquels ils ont aussi adopté tous les caractères extérieurs.

THÈME 258e.

Le pays des Berbères (suite).

Tunis (تونس) est maintenant la capitale de l'Ifrikïa et le siége de l'empire. Ce pays est traversé par un grand fleuve appelé le Medjerda (وادى مجردة), qui recueille les eaux de plusieurs autres rivières et se décharge dans la Mer-Romaine, à une journée de distance de Tunis, vers l'Occident (1). Son embou-

(1) Notre auteur aurait dû écrire: *vers le nord* (Note de M. de Slane.)

Je dois ajouter que le texte porte من غربى تونس (à l'ouest de Tunis) ce qui est exact. (Note de l'auteur.)

chure est auprès d'un endroit nommé Benzert (بنزرت) (1).

Quant à Barca, tous les monuments de sa gloire ont disparu; ses villes sont tombées en ruines et sa puissance s'est anéantie. Ce pays sert maintenant de lieu de parcours (مجالات) aux Arabes, après avoir été la demeure des Louata (لواتة), des Hoouara et d'autres peuples berbères. Dans les temps anciens, il possédait des villes populeuses telles que Lebda (لبدة), Zouïla (زويلة), Barca (برقة), Casr-Hassan (قصر حسان), etc.; mais leur emplacement est maintenant un désert, et c'est comme si elles n'avaient jamais existé.

(*Extrait de l'histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale par Ibn-Khaldoun tome* 1, *traduction de M. le baron de Slane.*)

THÈME 259e.

Caractère des Berbères.

Nous croyons avoir cité une série de faits qui prouvent que les Berbères ont toujours été un peuple puissant, redoutable, brave et nombreux; un vrai peuple comme tant d'autres dans ce monde, tels que les Arabes, les Persans, les Grecs et les Romains (العرب والفرس ويونان والروم).

Telle fut en effet la race berbère; mais, étant tom-

---

(1) Bizerte.

bée en décadence, et ayant perdu son esprit national par l'effet du luxe que l'exercice du pouvoir et l'habitude de la domination avaient introduit dans son sein, elle a vu sa population décroître, son patriotisme disparaître et son esprit de corps et de tribu s'affaiblir au point que les diverses peuplades qui la composent sont maintenant devenues sujettes d'autres dynasties et ploient, comme des esclaves, sous le fardeau des impôts.

THÈME 260e.

Caractère des Berbères (suite).

Pour cette raison beaucoup de personnes ont eu de la répugnance à se reconnaître d'origine berbère, et cependant, on n'a pas oublié la haute renommée que les Auréba (اوربة) et leur chef Koceila (كسيلة) s'acquirent à l'époque de l'invasion musulmane. On se rappelle aussi la vigoureuse résistance faite par les Zenata (زناتة), jusqu'au moment où leur chef Ouezmar-Ibn-Soulat (وزمار بن صولات) fut conduit prisonnier à Médine (المدينة) pour être présenté au Khalife Othman-Ibn-Affan (عثمان بن عفان). On n'a pas oublié leurs successeurs, les Hoouara et les Sanhadja, et comment les Ketama (كتامة) fondèrent ensuite une dynastie qui subjugua l'Afrique occidentale et orientale, expulsa les Abbacides (بني العباس) de ce pays et gagna encore d'autres droits à une juste renommée.

THÈME 261e.

Caractère des Berbères (*suite*).

Citons ensuite les vertus qui font honneur à l'homme et qui étaient devenues pour les Berbères une seconde nature; leur empressement à s'acquérir des qualités louables, la noblesse d'âme qui les porta au premier rang parmi les nations, les actions par lesquelles ils méritèrent les louanges de l'univers, bravoure et promptitude à défendre leurs hôtes et clients, fidélité aux promesses, aux engagements et aux traités, patience dans l'adversité, fermeté dans les grandes afflictions, douceur de caractère, indulgence pour les défauts d'autrui, éloignement pour la vengeance, bonté pour les malheureux, respect pour les vieillards et les hommes dévots, empressement à soulager les infortunés, industrie, hospitalité, charité, magnanimité, haine de l'oppression, valeur déployée contre les empires qui les menaçaient, victoires remportées sur les princes de la terre, dévouement à la cause de Dieu et de sa religion; voilà, pour les Berbères, une foule de titres à une haute illustration, titres hérités de leurs pères et dont l'exposition, mise par écrit, aurait pu servir d'exemple aux nations à venir.

THÈME 262e.

Caractère des Berbères (*suite*).

Que l'on se rappelle seulement les belles qualités qui les portèrent au faîte de la gloire et les élevèrent

jusqu'aux hauteurs de la domination, de sorte que le pays entier leur fut soumis et que leurs ordres rencontrèrent partout une prompte obéissance.

Parmi les plus illustres Berbères de la première race (الطبقة الاولى), citons d'abord Bologguin-Ibn-Ziri le Sanhadjien (بلكين بن زيرى الصنهاجى), qui gouverna l'Ifrikïa au nom des Fatemides (العبيديين); nommons ensuite Mohammed-Ibn-Khazer (محمد بن خزر) et son fils El-Kheir (الخير), Arouba-Ibn-Youçof-el-Ketami (عروبة بن يوسف الكتامى), champion de la cause d'Obeïd-Allah-es-Chii (القائم بدعوة عبيد الله الشيعى), Youçof-Ibn-Tachefin, roi des Lemtouna du Maghreb, (يوسف بن تاشفين ملك لمتونة بالمغرب) et Abd-el-Moumen-Ibn-Ali, grand cheikh des Almohades et disciple de l'imam El-Mehdi (عبد المومن بن على شيخ الموحدين وصاحب الامام المهدى).

THÈME 263e.

Caractère des Berbères (suite).

Parmi les Berbères de la seconde race on voit figurer plusieurs chefs éminents qui, emportés par une noble ambition, réussirent à fonder des empires et à conquérir le Maghreb central et le Maghreb-el-Acsa. D'abord, Yacoub-Ibn-Abd-el-Hack, sultan des Beni-Merin (يعقوب بن عبد الحق سلطان بنى مرين); puis, Yaghmoracen-Ibn-Zian (يغمراسن بن زيان), sultan

des Beni-Abd-el-Ouad; ensuite, Mohammed-Ibn-Abd-el-Caouï-Ibn-Ouzmar, chef des Beni Toudjin (محمد ابن عبد القوى بن وزمار كبير بنى توجين). Ajoutons à cette liste le nom de Thabet-Ibn-Mendil (ثابت بن مندیل), émir des Maghraoua établis sur le Chélif, et celui d'Ouzmar-Ibn-Ibrahim (وزمار بن ابراهيم), chef des Beni-Rached; tous princes contemporains, tous ayant travaillé, selon leurs moyens, pour la prospérité de leur peuple et pour leur propre gloire.

Parmi les chefs berbères voilà ceux qui possédèrent au plus haut degré les brillantes qualités que nous avons énumérées, et qui, tant avant qu'après l'établissement de leur domination, jouirent d'une réputation étendue, réputation qui a été transmise à la postérité par les meilleures autorités d'entre les Berbères et les autres nations, de sorte que le récit de leurs exploits porte tous les caractères d'une authenticité parfaite.

THÈME 264e.

Caractère des Berbères (suite).

Quant au zèle qu'ils déployèrent à faire respecter les prescriptions de l'islamisme, à se guider par les maximes de la loi et à soutenir la religion de Dieu, on rapporte, à ce sujet, des faits qui démontrent la sincérité de leur foi, leur orthodoxie et leur ferme attachement aux croyances par lesquelles ils s'étaient

assurés la puissance et l'empire. Ils choisissaient d'habiles précepteurs pour enseigner à leurs enfants le livre de Dieu; ils consultaient les casuistes pour mieux connaître les devoirs de l'homme envers son créateur; ils cherchaient des imams pour leur confier le soin de célébrer la prière chez les nomades et d'enseigner le Coran aux tribus; ils établissaient dans leurs résidences de savants jurisconsultes, chargés de remplir les fonctions de cadi; ils favorisaient les gens de piété et de vertu, dans l'espoir de s'attirer la bénédiction divine en suivant leur exemple; ils demandaient aux saints personnages le secours de leurs prières; ils affrontaient les périls de la mer pour acquérir les mérites de la guerre sainte; ils risquaient leur vie dans le service de Dieu, et ils combattaient avec ardeur contre ses ennemis.

(*Extrait de l'histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale par Ibn-Khaldoun*, *tome* 1, *traduction de M. de Slane.*)

THÈME 265e.

De l'encens (*benjoin*) (لبان).

L'arbre de l'encens est petit, c'est tout au plus s'il atteint la hauteur de la taille d'un homme. Ses rameaux ressemblent à ceux du chardon ou à ceux de l'artichaut; ses feuilles sont petites, minces; quel-

quefois elles tombent, et laissent l'arbre dépouillé. L'encens, ou le benjoin, est une substance résineuse qui se trouve dans les rameaux de l'arbre (*styrax benzoin*). Il y en a plus dans le pays des musulmans que dans celui des infidèles.

THÈME 266e.

Du camphre (كافور).

Quant aux arbres qui donnent le camphre, ce sont des roseaux semblables à ceux de nos contrées; la seule différence est que, dans les premiers, la partie comprise entre deux nœuds, ou le tuyau, est plus longue et plus épaisse. Le camphre se trouve dans l'intérieur de chaque tuyau, et lorsque l'on rompt le roseau, on remarque dans la partie interne de tous les tuyaux, entre les nœuds, un tuyau pareil de camphre. Le secret étonnant en cela, c'est que le camphre ne se forme dans ces roseaux qu'après que l'on a immolé à leur pied quelque animal; si on ne le fait pas, il n'y a pas de camphre. Le meilleur, appelé dans le pays *alhardalah* (الهردلة), celui qui a atteint le plus haut degré de froid, et qui tue un homme à la dose d'un drachme, en congelant la respiration, est le camphre près du roseau duquel on a sacrifié un être humain. On peut remplacer la créature humaine par de jeunes éléphants.

THÈME 267e.

De l'aloès indien (العود الهندى).

L'aloès de l'Inde (الهند) est un arbre qui ressemble au chêne, si ce n'est que son écorce est mince; ses feuilles sont exactement comme celle du chêne, et il ne produit point de fruits. Son tronc n'atteint pas un grand développement, ses racines sont longues, étendues au loin, et c'est dans celles-ci que se trouve l'odeur ou le principe aromatique. Les rameaux et les feuilles de l'arbre n'ont pas d'arome. Dans le pays des musulmans, tous les arbres d'aloès sont considérés comme une propriété; mais dans le pays des infidèles, la plupart sont abandonnés. Ceux qui sont regardés chez eux comme une propriété particulière, ce sont les aloès qui croissent à Kakoulah (قاقلة), et qui donnent la meilleure qualité de bois d'aloès. Il en est ainsi pour ceux de Kamarah (القمارة), dont l'aloès est également d'une qualité supérieure; on le vend aux habitants de Sumatra (الجاوة) pour des étoffes. Il y a aussi une espèce d'aloès Kamary qui reçoit des empreintes, à la manière de la cire. Quant à la variété nommée *athas* (العطاس), l'on en coupe la racine, et on la cache sous terre plusieurs mois; elle conserve toutes ses qualités, et c'est une des meilleures sortes d'aloès.

(*Extrait des Voyages d'Ibn Batoutah, tome IV, traduction de MM. Defrémery et Sanguinetti.*)

THÈME 268e.

Les Végétaux.

Les végétaux tiennent le milieu entre les minéraux et les animaux. Au-dessus des minéraux assujettis à une cristallisation inerte absolue, ils ne sont pas aussi parfaits que les animaux, étant privés de la sensibilité et de la loco-mobilité, attributs distinctifs de ces derniers. Ils ont cependant quelques propriétés communes avec eux. La loi que s'est imposée l'auteur de la nature, a été de douer chaque être des facultés nécessaires au maintien de son existence, et à la conservation de son espèce, et de lui refuser les autres, qui ne pourraient que lui être à charge et nuisibles. Or, de quelle utilité seraient aux plantes la sensibilité et la loco-mobilité, si essentielles au contraire aux animaux?

THÈME 269e.

Les Végétaux (suite).

Mais, de quelle admiration ne devons-nous pas être transportés envers le Créateur, lorsque nous voyons la manière dont s'opère la germination! Une graine, un noyau, tombent-ils dans un terrain humide où ils puissent recevoir l'influence du soleil, bientôt ils se fendent; par la vertu d'une force particulière dont les a doués l'auteur de la nature, ils

attirent de la terre, des molécules terreuses imperceptibles, et de l'eau, des particules aqueuses d'une ténuité extrême; puis ces différentes substances élémentaires s'agglomérant et se combinant dans les germes au moyen d'autres forces qu'ils ont reçues du Créateur, nous voyons la graine produire une plante parfaite, garnie de racines, et dont bientôt la tige se pare de feuilles et de fleurs; et de l'amande du noyau s'élever un arbre immense, affermi par de profondes racines, dont les branches couvertes de feuilles se chargent à l'envi de fleurs et de fruits.

THÈME 270e.

Le platane.

C'est un des arbres les plus grands, les plus élevés et les plus vivaces. Après un long espace de temps, il devient friable dans l'intérieur, et son tronc se change en une matière propre à servir d'amadou. Les scarabées fuient ses feuilles, et quelques oiseaux en placent dans leurs nids, pour en éloigner ces insectes, qu'elles font mourir. On fait cuire sa feuille, après l'avoir lavée, et on l'applique comme emplâtre, avec succès, pour prévenir les fluxions sur les yeux; son écorce, bouillie dans le vinaigre, est utile pour la brûlure et les maux de dents. Son fruit, que l'on appelle *djouz alserr* (جوز السرّ), amalgamé avec de la graisse, est un bon spécifique contre la morsure des insectes.

THÈME 271e.

L'hirondelle.

Cet oiseau, sans cesse occupé à fuir les pays froids pour chercher ceux où règne la chaleur, semble suivre le printemps. Aux approches de l'été, l'hirondelle rassemble ses petits, et regagne avec eux le nid qu'elle avait laissé dans une contrée lointaine, et pas un seul ne manque à revenir vers son ancienne habitation. Leurs nids composés de terre et de poil mêlés ensemble, pour qu'ils se soutiennent mutuellement, acquièrent par ce mélange une solidité comparable à celle du lut nommé *lutum sapientiae* (طين الحكمة). Une chose digne d'admiration, c'est qu'après avoir construit une partie de leur nid, elles lui laissent le temps de sécher avant d'achever l'autre partie, parce que, si elles le terminaient du premier coup, il tomberait par son propre poids. Une hirondelle désire-t-elle de se construire un nid, toutes les autres lui prêtent leur secours; et lorsqu'il est achevé, elles apportent de l'eau dans leurs becs pour en aplanir l'intérieur, le lisser et en faire disparaître toutes les inégalités. Elles sont dans l'usage de placer des feuilles de rue (1) dans leur nid, afin d'en éloigner les serpents, les mouches et les cousins.

(1) السذاب.

THÈME 272e.

L'abeille.

Ce petit animal est doué d'une forme gracieuse, qui réunit, dans ses proportions, l'élégance et la délicatesse. Le milieu de son corps (son corselet) est cubique, son extrémité (son abdomen) conique, et sa tête ronde et aplatie. Vers le milieu de son corps sont disposées six pattes, espacées dans les mêmes proportions que les côtés d'un hexagone. Les abeilles obéissent à des rois, dont le royaume passe à leurs enfants par droit d'héritage: car les rois des abeilles n'engendrent que des rois (يعاسيب). Une des merveilles que nous offre ce petit peuple, c'est que le roi ne sort jamais de la ruche; s'il sort, toutes les abeilles le suivent, et les travaux restent suspendus; et s'il vient à mourir, elles ne font plus rien et meurent toutes en peu de temps.

THÈME 273e.

L'abeille (suite).

Le roi est aussi gros que deux abeilles. C'est lui qui distribue les travaux (يوزع العمل) entre ses sujets, dont les uns sont chargés de poser les fondements de l'habitation, les autres de construire les cellules, d'autres enfin de fabriquer le miel; et si quelqu'une ne s'acquitte pas bien de ses fonctions, le roi ne la

souffre pas au milieu des autres, mais il la chasse impitoyablement. Il établit aussi un portier qui fait constamment la garde à la porte de la ruche, afin d'en interdire l'entrée à celles qui se seraient posées sur quelque chose d'impur; ce que le portier exécute ponctuellement.

THÈME 274e.

L'abeille (*suite*).

La forme hexangulaire (مسدسة) qu'elles donnent à leurs cellules, est une des merveilles les plus surprenantes de la nature; et le choix particulier qu'elles ont fait de l'hexagone équilatéral (المسدسات المتساويات), confond l'esprit des mathématiciens. En effet, les avantages qui résultent pour elles de cette figure, ne pouvaient se rencontrer ni dans le carré (المربع), ni dans le pentagone (المخمس), ni dans le cercle (المستدير) lui-même, quoiqu'il soit la figure qui renferme le plus grand espace et la plus parfaite, perfection à laquelle participent celles qui s'en approchent davantage.

THÈME 275e.

L'abeille (*suite*).

Quant au carré, ses angles saillants seraient perdus pour les abeilles, dont le corps est à-peu-près cylin-

drique (مستديرة); elles ont donc évité cette figure (شكل), pour épargner le vide intérieur qui résulterait de ses angles; et si elles avaient adopté le cercle, il en serait résulté également tout autour de chaque cellule des vides extérieurs sans aucun profit; car nous voyons que, quelque soin que l'on mette à rapprocher entre eux des corps cylindriques (الاشكال المستديرة), il est impossible de les faire se toucher par tous les points (لا تجتمع متراصّة): or, de tous les polygones (ذوات الزوايا) possibles, l'hexagone, dont les abeilles ont fait choix, est le seul qui, avec la propriété d'offrir un contact parfait sans laisser le moindre vide entre ses côtés lorsqu'on en assemble plusieurs, embrasse l'aire la plus voisine de celle renfermée dans le cercle. Quoi de plus admirable que cet instinct (إلهام) que leur a inspiré la Providence!

THÈME 276e.

L'abeille (*suite*).

C'est dans les deux saisons du printemps et de l'automne, que leurs travaux sont en activité; on les voit alors recueillir avec leurs pattes, sur les sommités des arbres et la fleur des fruits, une rosée visqueuse (الرطوبات الدهنية) qu'elles emploient à la construction de leurs cellules, et moissonner, avec les mandibules dont elles sont pourvues, la substance la plus délicate des fruits; secret de la nature inconnu

aux esprits les plus subtils. Bientôt par une force concoctrice (قوّة طابخة) intérieure qui leur est propre, ces différents sucs (رطوبات) se changent en un miel doux et délicieux qui fait leur nourriture et celle de leurs petits : ce qui excède leurs besoins est mis en réserve dans des cellules particulières, dont les ouvertures sont soigneusement fermées avec une pellicule transparente de cire; en sorte que la cire les enveloppe parfaitement de tous côtés, comme on recouvre un vase d'un couvercle de papier. C'est là la provision pour l'hiver.

THÈME 277e.

L'abeille (suite).

D'autres cellules sont destinées à recevoir leurs œufs qui y éclosent, et d'autres enfin leur servent de retraite pour elles-mêmes. Elles ne les quittent pas de tout l'hiver, ni dans les jours froids, pluvieux ou venteux. C'est alors qu'elles et leurs petits ont recours à la provision, dont elles usent en bonnes ménagères, sans souffrir ni dilapidation ni trop de parcimonie. Elles vivent ainsi jusqu'à ce que la terre et les arbres se parent de nouveau de fleurs au retour du printemps; elles vont alors chercher au loin leur pâture, et recommencent les travaux de l'année précédente, en suivant sans cesse la marche que leur a dictée la nature. Un fait digne de remarque que pré-

sentent les abeilles, c'est que, lorsqu'elles s'aperçoivent qu'on veut leur dérober leur miel, et qu'elles commencent à sentir la fumée, elles se mettent toutes à le dévorer avec une activité étonnante.

THÈME 278e.

L'abeille (suite).

On rapporte que les mouches d'une ruche (خلية), étant devenues malades, les abeilles d'une autre ruche, profitant de leur faiblesse, s'y introduisirent pour les battre et les chasser de leurs cellules, afin de se rendre maîtresses de leur miel; et que le maître des ruches, étant venu à leur secours, les mouches étrangères le piquèrent de leurs aiguillons, tandis que les mouches malades ne lui faisaient aucun mal, comme si celles-ci eussent eu connaissance qu'il ne voulait que les secourir en repoussant leurs ennemis. On prétend que le miel blanc est fabriqué par les jeunes, le jaune par celles qui ont acquis toute la force de l'âge, et le rouge par les vieilles abeilles.

THÈME 279e.

Les animaux aquatiques.

Les animaux aquatiques sont divisés en deux classes. La première renferme ceux qui sont dépourvus

de poumons, tels que les poissons, qui, destinés à vivre sans cesse dans l'eau, n'ont pas besoin de cet organe. Dans la seconde sont placés les amphibies, tels que la grenouille, etc., qui vivant tantôt dans l'eau, tantôt à l'air, sont doués de poumons. Ceux qui vivent exclusivement dans l'eau, n'ont aucun besoin d'aspirer l'air; car le Créateur leur ayant assigné les eaux pour demeure, a aussi destiné cet élément à la conservation de leur vie; il leur a donné une nature analogue à celle de l'eau, et il a disposé leurs corps de telle manière, que l'impression rafraîchissante de cet élément qu'ils reçoivent, dissipe l'excès de chaleur qui leur nuirait, et tient lieu pour eux de l'aspiration de l'air.

THÈME 280e.

Les animaux aquatiques (suite).

S'ils sont muets et ne produisent aucun son, c'est encore par la raison qu'ils n'ont pas de poumons, viscère dont ils n'ont pas besoin. La divine sagesse a voulu que tous les animaux eussent un grand nombre de membres, et des organes (الآلات) très diversifiés; et toutes les fois qu'une espèce d'animal manque de quelque organe, c'est que cet organe ne lui est d'aucune utilité: la même sagesse a voulu que chaque animal fût pourvu de membres appropriés au corps

qu'elle lui a donné, d'articulations propres à executer les mouvements auxquels il est destiné, et de téguments capables de préserver son existence des choses qui pourraient lui nuire.

THÈME 281e.

Les animaux aquatiques (suite).

Elle a en conséquence revêtu le corps des animaux marins, ou de coquilles solides contre lesquelles s'émoussent les pointes les plus dures, ou d'écailles ou d'autres enveloppes propres à les défendre contre les divers accidents auxquels ils sont exposés. Elle en a muni plusieurs de nageoires et de queues, au moyen desquelles ils fendent l'onde avec une rapidité égale à celle de l'oiseau qui vole dans les airs; et comme il entrait dans ses desseins que les uns servissent de pâture aux autres, Elle a doué les premiers d'une fécondité prodigieuse. Honorons donc Celui dont les œuvres proclament la toute-puissance.

(*Extrait du livre des Merveilles de la nature par Kazouini, traduction de M. Chésy. — Chrestomathie arabe de S. de Sacy.*)

THÈME 282e.

Le son.

Le son est un mouvement vibratoire, imprimé aux molécules des corps, qui se transmet à l'ouïe et que nous percevons par cet organe. On peut citer de nombreuses expériences à l'appui de cette définition: Si nous remplissons d'eau à moitié un verre de cristal, et si après avoir mouillé nos doigts nous frottons les bords du verre jusqu'à ce qu'il produise un son, nous voyons à ce moment l'eau s'agiter un peu; cela provient uniquement du mouvement vibratoire de ses molécules.

THÈME 283e.

Le son (suite).

Si nous frappons une cloche ou tout autre corps jusqu'à ce qu'il produise un son, et si nous le touchons avec les doigts, nous sentons parfaitement les mouvements de vibration imprimés à ce corps.

Si, sur une corde tendue, nous promenons un archet, elle vibre, et, de ce mouvement vibratoire résulte un son que nous entendons.

Si nous frappons un diapason avec un corps dur, ses molécules sont ébranlées, et il résulte des vibrations imprimées un son prolongé. Si nous approchons ensuite ce diapason de notre visage, nous sentons

de légères poussées de l'air causées par les vibrations; si nous prenons entre nos dents la poignée de l'instrument, nous sentons fortement son mouvement vibratoire.

THÈME 284e.

Le son (suite).

Si nous fixons à l'une des extrémités du diapason un morceau de métal taillé en pointe, et si nous le passons à la surface d'une plaque de verre recouvert de noir de fumée, il tracera des zigzags qui prouvent l'existence des vibrations et l'amplitude de chacune d'elles indiquée par la longueur de chacun de ces zigzags.

De ces expériences et d'autres analogues, il résulte que sous l'influence d'un choc, les molécules des corps vibrent. Le son est le résultat de ces vibrations. Le corps vibrant qui rend un son s'appelle *sonore*. Le corps qui transmet à l'oreille le son, et qui est l'air le plus souvent, se nomme *milieu conducteur*.

Si nous frappons une cloche, la cloche est le corps sonore et l'air le milieu transmetteur ou conducteur.

THÈME 285e.

Vitesse du son dans l'air.

Plus la distance entre nous et le corps sonore est grande, plus le son met de temps à nous parvenir.

Si nous nous arrêtons près d'un homme en train de couper du bois, nous entendons le bruit de la cognée au moment même où elle frappe la bûche; mais si nous nous éloignons de l'ouvrier, nous voyons d'abord la cognée frapper le bois et nous n'entendons le bruit qu'elle produit qu'un peu après.

Si l'on tire un coup de canon à nos côtés, nous voyons la lueur en même temps que nous entendons le bruit du coup; si le coup est tiré loin de nous, nous voyons la lumière d'abord et nous n'entendons le coup qu'ensuite, parce qu'il faut au bruit un certain intervalle de temps pour parvenir jusqu'à nous, tandis qu'il n'en est pas de même de la lumière.

THÈME 286e.

Vitesse du son dans l'air (suite).

On a trouvé par l'expérience que la vitesse du son dans l'air était de 1090 pieds par seconde, lorsque l'air est à la température de la glace fondante (32° *Fahrenheit*).

La vitesse du son croît en raison de l'élévation de la température de l'air, parce que la chaleur diminue

la densité de l'air. C'est pour cette raison que le son se propage avec une vitesse plus grande pendant les journées chaudes que pendant les jours de froid.

(*Extrait de l'ouvrage intitulé* الدروس الأولية في الفلسفة الطبيعية. *Premières leçons de physique par Madame Aline Jackson*, *Beyrout*, 1881, *traduction inédite de M. de Calassanti Motylinski.*)

Note.

Je ne résiste pas au plaisir de faire connaître à nos jeunes arabisants de l'Algérie un extrait du bel ouvrage de Madame Aline Jackson, en leur donnant ci-après le texte arabe qui concerne le *son et la vitesse du son dans l'air*. Le traité que l'auteur intitule modestement «Premières leçons de physique», est digne de prendre place dans nos bibliothèques à côté de nos meilleurs ouvrages scientifiques modernes. Jamais la science arabe n'avait parlé un langage plus clair, plus rigoureusement correct. Madame Aline Jackson nous prouve que la connaissance profonde d'une langue vient à bout de toutes les difficultés, et son admirable traité de physique démontre victorieusement que le dictionnaire arabe est suffisamment pourvu de termes pour se mouvoir à l'aise dans le domaine des *sciences abstraites*, et exprimer, sans défaillance, tout ce que l'intelligence humaine a produit dans ce siècle en fait d'inventions et de découvertes.

A. MOULIÉRAS.

Texte des Thèmes 282e, 283e, 284e, 285e *et* 286e.

الصوت

الصوت اهتزازٌ فى دقائق الاجسام ينتقل الى الأُذن فتشعر به والدلائل على ذلك كثيرة منها: انّنا اذا ملأنا كأسًا من الزجاج مآء الى نصفها وبللنا اصابعنا بالماء وفركنا جوانب الكاس حتى تصوّت رأينا ان الماء يضطرب فيها حينئذ قليلًا وما ذلك الّا من اهتزاز دقائقها واذا قرعنا جرسًا او جسمًا آخر حتى يرنّ ولمسناهُ بالانامل شعرنا باهتزازٍ واضحٍ فيه واذا شددنا وترًا وجررنا عليه قضيبًا اهتزّ واسمع لاهتزازهِ صوتًا واذا ضربنا مقياس القرار بجسمٍ صلب تهتزّ دقائقهُ فيحدث من اهتزازها صوت رنّان ثم اذا ادنيناهُ من وجوهنا شعرنا بنسيمات الهواء التى يدفعها باهتزازهِ واذا وضعنا مقبضه بين اسناننا شعرنا باهتزازهِ جيدًا واذا وصلنا قطعةً من المعدن محدّدة الراس بشعبة من شعبتيه ثم سحبناهُ على وجه زجاجة مدخّنة يرسم خطًّا متعرّجًا يدلّ على اهتزازاته وعلى عرض كلّ منها من طرف تعريجة الى طرفها الآخر فيتضح من هذه التجارب وامثالها ان الاجسام اذا قُرِعت تهتزّ دقائقها فيحدث الصوت من اهتزازها ويسمّى الجسم المهتزّ المحدث للصّوت الجسم الصائت والجسم

الناقل الصوت الى الاذن وهو الهواء غالبًا الموصل فاذا قرعنا جرسًا فالجرس الصائت والهواء الموصل

سرعة الصوت فى الهواء

كلما بعدت المسافة بيننا وبين الجسم الصائت تباطأً الصوت فى الوصول الينا فاذا وقفنا بجانب قطّاع حطب سمعنا صوت الفأس حال وقوعها على الحطبة واما اذا ابتعدنا عنهُ فنرى الفاس تقع على الحطبة اولًا ثم نسمع صوتها بُعَيد ذلك واذا أُطلق مدفع بجانبنا راينا نور اطلاقه حالما نسمع صوتهُ واذا اطلق بعيدًا عنا فنرى نور اطلاقه اولًا ثم نسمع الصوت لان الصوت يحتاج الى زمانٍ حتى يصل من المدفع الينا واما الضوء فلا وقد وجدوا بالتجربة ان سرعة الصوت فى الهواء ١٠٩٠ قدمًا فى الثانية اذا كانت حرارة الهواء على درجة الجليد (٣٢° فارنهيت) وتزيد سرعة الصوت كلما زادت حرارة الهواء لان الحرارة تقلّل كثافة الهواء ولذلك يزيد الصوت سرعةً فى ايام الحرّ عمّا يكون فى ايام البرد

LEXIQUE
DES MOTS
CONTENUS DANS LES 60 PREMIERS THÈMES.

Nota. — Quand la racine d'un verbe est suivie d'un chiffre romain, cela indique que le verbe doit être employé à la *forme* désignée par le chiffre romain.

A.

Abandonner تَرَكَ F.O.

Abeille نَحْلَةٌ plur. نَحْلٌ.

Abîmer فَسَدَ, IV.

Abréger (la vie) قَصَرَ, II.

Abricots مِشْمِشٌ.

Accommoder صَلَحَ, IV;

(faire cuire) طَبَخَ F.O.

Accompagner صَحِبَ F.A.

Accusateur مُشْتَكٍ.

Acheteur شَارٍ.

Adorer عَبَدَ F.O.

Affection مَحَبَّةٌ.

Agir عَمِلَ F.A.

Agneau خَرُوفٌ plur. خِرْفَانٌ.

Agréé مَقْبُولٌ plur. مَقْبُولُونَ.

Agréée مَقْبُولَةٌ.

Ahmed أَحْمَدُ.

Aider نَصَرَ F.O.

Aigle عُقَابٌ plur. عُقْبَانٌ.

Aiguiser شَحَذَ F.A.

Ambassadeur سَفِيرٌ plur. سُفَرَآءُ.

Ami صَدِيقٌ plur. أَصْدِقَآءُ.

Amie صَدِيقَةٌ plur. صَدِيقَاتٌ.

Amuser نَزَهَ, II.

Amuser (s') بَسَطَ, VII.

Ane حِمَارٌ plur. حَمِيرٌ.

Année سَنَةٌ plur. سِنِين.

Apôtre رَسُولٌ plur. رُسُلٌ.

Appliquer (s') جَهَدَ, VIII.

Apprendre عَلِمَ, V.

Arabe عَرَبِيٌّ fém. عَرَبِيَّةٌ.

Arabes عَرَبٌ.

Arbre شَجَرَةٌ plur. أَشْجَارٌ.

Archer رَامٍ.

Arcs أَقْوَاسٌ sing. قَوْسٌ.

Argent (métal فِضَّةٌ) monnaie دَرَاهِمُ.

Arracher قَلَعَ F.A.

Asseoir (s') جَلَسَ F.I.

Assiéger حَصَرَ, III.

Attacher رَبَطَ F.O.

Auteur مُؤَلِّفٌ plur. مُؤَلِّفُون.

Automne خَرِيفٌ plur. أَخْرِفَةٌ.

Avancer (s') قَدَمَ, V.

Avenir مُسْتَقْبَلٌ.

Aveugle عَمٍ.

Avoir, verbe auxiliaire servant à former les temps composés des verbes d'action (ne se traduit pas en arabe). Cherchez les verbes d'action. Ex.: avoir soif, cherchez *soif* etc.

B.

Bagdad بَغْدَادُ.

Bague خَاتَمٌ plur. خَوَاتِمُ.

Balai مِكْنَسَةٌ.

Balayer كَنَسَ F.I.

Baptême عِمَادٌ.

Baptiser عَمَدَ, II.

Bât (de chameau) رَحْلٌ, d'âne بَرْذَعَةٌ.

Bataille قِتَالٌ.

Bâton عَصًا.

Battre ضَرَبَ F.I.

Battre (se) كَفَح, VI, et ضَرَب, VI.

Beau-père حَم.

Beauté جَمَال.

Bédouin بَدَوِيّ.

Bédouine بَدَوِيَّة.

Bélier كَبْش plur. كِبَاش.

Bénir بَرَك, III.

Berbères بَرْبَر.

Berger رَاعٍ.

Bergère رَاعِيَّة.

Biens مَال.

Bille كُرَة plur. كُرَات.

Blanc أَبْيَض.

Blanche بَيْضَاء.

Blasphème تَجْدِيف.

Blasphémer جَدَف, II.

Blé قَمْح.

Blessé مَجْرُوح plur. مَجْرُوحُون.

Blessée مَجْرُوحَة pl. مَجْرُوحَات.

Blesser جَرَح F.A.

Boire شَرِب F.A.

Bois حَطَب.

Boiteux أَعْرَج.

Boiteuse عَرْجَاء.

Bossu أَحْدَب.

Bossue حَدْبَاء.

Bouc تَيْس plur. تُيُوس.

Bouche فَم.

Boulanger خَبَّاز pl. خَبَّازُون.

Boulangère خَبَّازَة pl. خَبَّازَات.

Brebis نَعْجَة plur. نَعْجَات.

Briser كَسَر F.I.

Brûler حَرَق, IV.

C.

Cacher كَتَم F.O.

Cacheter خَتَم. F.I.

Café قَهْوَة plur. قَهَاوِ.

Cahier دَفْتَر plur. دَفَاتِر.

Calife خَلِيفَة plur. خُلَفَاء.

Calmer سَكَّن, II.
Cavalier فَارِسٌ plur. فَوَارِس.
Caverne مَغَارَةٌ.
Cerises كَرَزٌ.
Chacal ذِئْبٌ plur. ذِئَابٌ.
Chagrin كَرْبٌ plur. كُرُوبٌ.
Chameau جَمَلٌ plur. إِبِلٌ.
Changer بَدَّل, II.
Charrue مِحْرَاثٌ plur. مَحَارِيث.
Chasser طَرَد F.O.
Chasseur صَيَّادٌ pl. صَيَّادُونَ.
Chaste (fém.) مُحْصَنَةٌ plur. مُحْصَنَاتٌ.
Chat قِطٌّ plur. قُطُوطٌ.
Château قَصْرٌ plur. قُصُورٌ.
Chef رَئِيسٌ plur. رُؤَسَاءُ.
Chemin طَرِيقٌ plur. طُرُقٌ.
Chemise قَمِيصٌ plur. قُمْصَانٌ.
Chercher فَتَّش, II (chercher à tromper, voy. tromper).
Cheval حِصَانٌ plur. خَيْلٌ.
Chevaucher رَكِب F.A.
Chèvre مَعْزَةٌ plur. مَعْزٌ.
Chien كَلْبٌ plur. كِلَابٌ.
Chienne كَلْبَةٌ plur. كَلْبَاتٌ.
Chose شَيْءٌ plur. أَشْيَاء.
Chrétien نَصْرَانِيٌّ pl. نَصَارَى.
Chrétienne نَصْرَانِيَّةٌ plur. نَصْرَانِيَّاتٌ.
Christianisme أَلدِّينُ ٱلْمَسِيحِيُّ (Embrasser le christianisme تَنَصَّر, V.)
Ciel سَمَاءٌ.
Cieux سَمَوَاتٌ.
Cinquante خَمْسُونَ.
Classe مَدْرَسَةٌ.
Cœur قَلْبٌ plur. قُلُوبٌ.
Colère غَضَبٌ.
Combattre قَاتَل, III.
Compter حَسَب F.O.

Concombre قِثَّاءَةٌ plur. قِثَّآءٌ.
Conjuguer صَرَّفَ, II.
Conquérant غَازٍ.
Converser تَكَلَّمَ, V.
Corbeille سَلَّةٌ.
Corde حَبْلٌ plur. حِبَالٌ.
Cordonnier اِسْكَافٌ plur. أَسَاكِفَةٌ.
Coucher (se) رَقَدَ F.O. اِضْطَجَعَ, VIII.
Couper قَطَعَ F.A.
Couper (se) اِنْقَطَعَ, VII.
Couteau سِكِّينٌ pl. سَكَاكِينُ.
Couturière خَيَّاطَةٌ.
Couverture غِطَآءٌ pl. أَغْطِيَةٌ.
Cracher بَزَقَ F.O.
Créer خَلَقَ F.O.
Creuser حَفَرَ F.I.
Criminel جَانٍ.
Croyant مُؤْمِنٌ plur. مُؤْمِنُونَ.
Croyante مُؤْمِنَةٌ pl. مُؤْمِنَاتٌ.
Cueillir قَطَفَ F.I.
Cultivateur فَلَّاحٌ pl. فَلَّاحُونَ.

D.

Damas دِمَشْقُ.
Dame سَيِّدَةٌ plur. سَيِّدَاتٌ.
Déchirer خَرَقَ F.O.
Dégât فَسَادٌ.
Déguiser (se) تَنَكَّرَ, V.
Délateur وَاشٍ.
Demander طَلَبَ F.O.
Demandeur مُدَّعٍ.
Démolir هَدَمَ F.I.
Dépêcher (se) اِسْتَعْجَلَ, X.
Détruire أَخْرَبَ, IV.
Diamant أَلْمَاسٌ.
Dieu (le véritable) أَللّٰهُ.
Direction تَدْبِيرٌ — اِدَارَةٌ.
Dirhem دِرْهَمٌ plur. دَرَاهِمُ.
Disperser (se) تَفَرَّقَ, V.

Disputer (se) نَزَعَ, VI.

Dissimuler كَظَمَ F.I.

Dissiper بَذَّرَ F.O.

Domestique خَادِمٌ pl. خُدَّامٌ.

Donner وَهَبَ — أَعْطَى.

E.

Eau مَآءٌ plur. مِيَاهٌ.

Échapper (s') مَلَصَ, V.

Écorce قِشْرَةٌ.

Écouter سَمِعَ F.A.; écouter aux portes نَصَتَ, V (عَلَى).

Écrire كَتَبَ F.O.

Écrivain كَاتِبٌ plur. كَاتِبُونَ.

Égayer فَرِحَ, II.

Élève تِلْمِيذٌ plur. تَلَامِيذُ.

Élu. مُصْطَفًى plur. مُصْطَفَوْنَ et مُخْتَارُونَ.

Embrasser قَبَّلَ, II. Voyez Christianisme.

Emploi وَظِيفَةٌ plur. وَظَايِفُ.

Employer عَمِلَ, X.

Emprisonner حَبَسَ F.O.

Emprunter قَرَضَ, X.

Enfant وَلَدٌ plur. أَوْلَادٌ.

Enfuir (s') هَرَبَ F.I.

Enivrer (s') سَكِرَ F.A.

Enlever خَطَفَ, VIII.

Ennemi عَدُوٌّ plur. أَعْدَآءٌ.

Ennuyer ضَاجَرَ, IV.

Enseigner عَلِمَ, II.

Ensemble مَعًا.

Enterrer دَفَنَ F.I.

Entrer دَخَلَ F.O.; faire entrer دَخَلَ, IV.

Envoyer رَسَلَ, IV.

Épaule كَتِفٌ plur. أَكْتَافٌ.

Épingle دَبُّوسٌ plur. دَبَابِيسُ.

Époux زَوْجٌ.

Épouse زَوْجَةٌ.

Esclave عَبْدٌ plur. عَبِيدٌ.

Été صَيْفٌ plur. أَصْيَافٌ.

Être (ne s'exprime pas en arabe quand il est au présent de l'indicatif; et les verbes d'action précédés de cet auxiliaire se rendent par la voix passive).

Étude دَرْسٌ; salle d'étude مَكْتَبٌ.

Étudier دَرَسَ F.O.

Excuser (s') عَذَرَ, VIII.

Expulser خَرَجَ, IV.

F.

Fabriquer صَنَعَ F.A.

Faciliter سَهَلَ, II, ou فَتَحَ, III.

Faire فَعَلَ F.A.

Fardeau حَمْلٌ plur. أَحْمَالٌ.

Fathima فَاطِمَة.

Faveur نِعْمَةٌ plur. نِعْمَاتٌ.

Femme اِمْرَأَةٌ plur. نِسَاءٌ.

Fendre فَلَعَ; se fendre فَلَعَ, V.

Figure وَجْهٌ plur. وُجُوهٌ.

Filet حَبَالَةٌ plur. حَبَايِلُ.

Fille بِنْتٌ plur. بَنَاتٌ.

Fils وَلَدٌ plur. أَوْلَادٌ.

Flèche سَهْمٌ plur. سِهَامٌ.

Fleur زَهْرَةٌ plur. زُهُورٌ.

Fleuve نَهْرٌ plur. أَنْهَارٌ.

Force قُوَّةٌ plur. قُوَّاتٌ.

Forêt غَابَةٌ plur. غَابٌ.

Fortune مَالٌ — أَمْوَالٌ.

Fosse حُفْرَةٌ plur. حُفَرَاتٌ.

Français فَرَنْسَاوِيٌّ plur. فَرَنْسَاوِيُّونَ.

Française فَرَنْسَاوِيَّةٌ plur. فَرَنْسَاوِيَّاتٌ.

France فَرَنْسَا.

Frapper ضَرَبَ F.I.

Frère أَخٌ plur. إِخْوَةٌ.

Fruit ثَمَرٌ plur. أَثْمَارٌ.

G.

Galette قَرَصَةٌ plur. قُرَصٌ.

Gardien حَارِسٌ pl. حَارِسُونَ.

Gardienne حَارِسَةٌ plur. حَارِسَاتٌ.

Gazelle غَزَالَةٌ plur. غِزْلَانٌ.

Glorifier (se) فَخَرَ, VIII.

Grammaire نَحْوٌ — صَرْفٌ.

Grand'mère جَدَّةٌ pl. جَدَّاتٌ.

Grand-père جَدٌّ pl. جُدُودٌ.

Gravir طَلَعَ F.A.

Gris أَزْرَقُ.

Grise زَرْقَاءُ.

Grogner قَبَعَ F.A.

Gouverneur عَامِلٌ pl. عَامِلُونَ.

Guépard فَهْدٌ plur. فُهُودٌ.

Guerre حَرْبٌ plur. حُرُوبٌ.

H.

Habitant سَاكِنٌ plur. سُكَّانٌ.

Habiter سَكَنَ F.O.

Heure سَاعَةٌ plur. سَاعَاتٌ.

Histoire حِكَايَةٌ pl. حِكَايَاتٌ.

Hiver شِتَاءٌ plur. أَشْتِيَةٌ.

Homme رَجُلٌ plur. رِجَالٌ.

Honorer كَرُمَ, IV.

Hyène ضَبْعٌ plur. ضِبَاعٌ.

I.

Ignorant جَاهِلٌ plur. جُهَّالٌ.

Ignorante جَاهِلَةٌ pl. جَاهِلَاتٌ.

Ignorer جَهِلَ F.A.

Immense عَظِيمٌ fém. عَظِيمَةٌ.

Immortel خَالِدٌ pl. خَالِدُونَ.

Immortelle خَالِدَةٌ plur. خَالِدَاتٌ.

Implorer ضَرَعَ, V (إِلَى).

Infidèle كَافِرٌ plur. كُفَّارٌ.

Informer عَلِمَ, IV.

Infortune مُصِيبَةٌ pl. مَصَايِبُ.

Ingénieur مُهَنْدِسٌ plur. مُهَنْدِسُونَ.

Inimitié عَدَاوَةٌ.

Injurier شَتَمَ F.O.

Inquiéter قَلِقَ, IV.

Inquiétude قَلَقٌ.

Insurgé مُتَمَرِّدٌ pl. مُتَمَرِّدُونَ.

Islamisme إِسْلَامٌ (embrasser l'islamisme سَلِمَ, IV.)

Isthme بَرْزَخٌ.

Ivre سَكْرَانُ fém. سَكْرَى, سَكْرَانَةٌ.

J.

Jardin بُسْتَانٌ plur. بَسَاتِينُ.

Jaunir صَفِرَ, IX.

Jeune homme غُلَامٌ pl. غِلْمَانٌ.

Joie فَرَحٌ.

Joseph يُوسُفُ.

Joue خَدٌّ plur. خُدُودٌ.

Jour يَوْمٌ plur. أَيَّامٌ.

Journée نَهَارٌ plur. نُهُرٌ.

Juge قَاضٍ plur. قُضَاةٌ.

L.

Laboureur حَرَّاثٌ pl. حَرَّاثُونَ.

Lâcher طَلَقَ, IV.

Laisser (tranquille) تَرَكَ, III.

Langue لِسَانٌ (idiome لُغَةٌ).

Lecteur قَارِئٌ plur. قُرَّاءٌ.

Lettre رِسَالَةٌ plur. رَسَائِلُ.

Lièvre أَرْنَبٌ plur. أَرَانِبُ.

Lion أَسَدٌ plur. أُسُودٌ.

Lionne لَبُوَةٌ plur. لَبُوَاتٌ.

Lit سَرِيرٌ plur. سُرُرٌ.

Loup ذِئْبٌ plur. ذِئَابٌ.

Louve ذِئْبَةٌ plur. ذِئْبَاتٌ.

M.

Machine آلَةٌ plur. آلَاتٌ.

Maçon بَانٍ.

Magasin مَخْزَنٌ plur. مَخَازِنُ.

Main يَدٌ plur. أَيْدٍ.

Maison دَارٌ plur. دِيَارٌ.

Maître سَيِّدٌ plur. سَادَاتٌ.

Malade مَرِيضٌ plur. مَرْضَى.

Malade (fém.) مَرِيضَةٌ; faire le malade مَرَضَ, VI.

Manger أَكَلَ F.O.

Manteau رِدَاءٌ plur. أَرْدِيَةٌ.

Marbre رُخَامٌ plur. رِخْمَةٌ.

Marchand بَائِعٌ plur. بَائِعُونَ.

Marchande بَائِعَةٌ pl. بَائِعَاتٌ.

Marché سُوقٌ plur. أَسْوَاقٌ.

Maroc (le) أَلْمَغْرِبُ.

Méchant شَرِيرٌ plur. أَشْرَارٌ.

Mecque (La) مَكَّةٌ.

Mendiant سَائِلٌ plur. سَائِلُونَ.

Menteur كَاذِبٌ plur. كَاذِبُونَ.

Menteuse كَاذِبَةٌ plur. كَاذِبَاتٌ.

Mentir كَذَبَ F.I.

Menuisier نَجَّارٌ plur. نَجَّارُونَ.

Mère أُمٌّ plur. أُمَّهَاتٌ.

Ministre وَزِيرٌ plur. وُزَرَآءُ.

Mohammed مُحَمَّدٌ.

Mois شَهْرٌ plur. شُهُورٌ.

Monde عَالَمٌ plur. عَالَمُونَ.

Montagne جَبَلٌ plur. جِبَالٌ.

Montrer طَلَعَ, IV.

Mordre كَدَمَ F.O.

Moucher (se) مَخَطَ F.O.

Mouchoir مَحْرَمَةٌ plur. مَحَارِمُ.

Mule بَغْلَةٌ plur. بَغْلَاتٌ.

Mulet بَغْلٌ plur. بِغَالٌ.

Musulman مُسْلِمٌ pl. مُسْلِمُونَ.

Musulmane مُسْلِمَةٌ plur. مُسْلِمَاتٌ.

N.

Natte حَصِيرَةٌ plur. حُصُرٌ.

Négliger غَفَلَ, VI. (عَنْ).

Neige ثَلْجٌ.

Noir أَسْوَدُ.

Noire سَوْدَآءُ.

Noisette بُنْدُقَةٌ plur. بَنَادِقُ.

Nom اِسْمٌ plur. أَسْمَاءٌ.

Nommer ذَكَرَ F.O. سَمَّى.

O.

Obtenir بَلَغَ F.O.

Occuper شَغَلَ, IV; s'occuper شَغَلَ, VIII.

Oiseau طَيْرٌ plur. طُيُورٌ.

Oncle عَمٌّ plur. أَعْمَامٌ.

Opprimer ظَلَمَ, F.I.

Opprimé مَظْلُومٌ pl. مَظْلُومُونَ.

Opprimée مَظْلُومَةٌ plur. مَظْلُومَاتٌ.

Oran وَهْرَانُ.

Orge شَعِيرٌ.

Othman عُثْمَانُ.

Ours دُبٌّ plur. أَدْبَابٌ.

Ouvrir فَتَحَ, F.A.; s'ouvrir فَتَحَ, VII.

P.

Pain خُبْزٌ.

Pantalon سِرْوَالٌ plur. سَرَاوِيلُ.

Papier وَرَقٌ ou قِرْطَاسٌ.

Pardon غُفْرَانٌ; demander pardon غَفَرَ, X.

Paresseux كَسْلَانٌ pl. كَسَالَى.

Parler كَلَّمَ, V.

Paroles كَلَامٌ.

Partager قَسَمَ F.I.

Partir ذَهَبَ F.A. ou صَرَفَ, VII.

Pâte عَجِينٌ.

Patrie وَطَنٌ plur. أَوْطَانٌ.

Pays بَلَدٌ plur. بُلْدَانٌ.

Pécheur أَثِيمٌ plur. أَثَمَةٌ.

Percer خَرَقَ F.O.

Perdre تَلِفَ F.A.

Perdrix حَجَلَةٌ plur. حَجَلَاتٌ.

Père أَبٌ.

Pervers فَاسِدٌ plur. فَاسِدُونَ.

Perverse فَاسِدَةٌ plur. فَاسِدَاتٌ.

Petit صَغِيرٌ plur. صِغَارٌ.

Pétrir عَجَنَ F.O.
Pied رِجْلٌ plur. أَرْجُلٌ.
Plaignant شَاكٍ.
Plaine سَهْلٌ plur. سُهُولٌ.
Planter غَرَسَ F.I.
Pleureur بَاكٍ.
Pleureuse بَاكِيَةٌ plur. بَاكِيَاتٌ.
Plume (à écrire) قَلَمٌ plur. أَقْلَامٌ.
Plus grand أَكْبَرُ.
Plus étonnant أَعْجَبُ.
Poire إِنْجَاصَةٌ plur. إِنْجَاصٌ.
Poisson سَمَكَةٌ plur. سَمَكٌ.
Pomme تُفَّاحَةٌ plur. تُفَّاحَاتٌ.
Pont قَنْطَرَةٌ plur. قَنَاطِرُ.
Porte بَابٌ plur. أَبْوَابٌ.
Porter حَمَلَ F.I.
Portefaix حَمَّالٌ pl. حَمَّالُونَ.
Possesseur ذُو — صَاحِبٌ.
Poule دَجَاجَةٌ pl. دَجَاجَاتٌ.

Poursuivre طَرَدَ, III.
Poussière غُبَارٌ.
Pré مَرْجٌ plur. مُرُوجٌ.
Prendre أَخَذَ F.O.
Prêtre قَسٌّ plur. قُسُوسٌ.
Prince أَمِيرٌ plur. أُمَرَاءُ.
Princesse أَمِيرَةٌ plur. أَمِيرَاتٌ.
Printemps رَبِيعٌ plur. أَرْبِعَةٌ.
Prison سِجْنٌ plur. سُجُونٌ.
Produire ثَمَرَ, IV.
Professeur مُدَرِّسٌ plur. مُدَرِّسُونَ.
Promener نَزَهَ, II.
Promener (se) نَزَهَ, V.
Propriété مِلْكٌ plur. أَمْلَاكٌ.
Protecteur مُحَامٍ.
Province عِمَالَةٌ plur. عِمَالَاتٌ.
Prune خَوْخَةٌ plur. خَوْخٌ.
Punir عَقَبَ, III.

Q.

Quarante أَرْبَعُونَ.

Quatre-vingts ثَمَانُونَ.

R.

Raisin عِنَبٌ.

Rappeler (se) ذَكَرَ, V.

Réciproquement s'écrire كَتَبَ, VI.

Réclamer لَمَسَ, VIII.

Reine مَلِكَةٌ plur. مَلِكَاتٌ.

Remercier شَكَرَ F.O.

Renard ثَعْلَبٌ plur. ثَعَالِبُ.

Respecter حَرَمَ, VIII.

Ressentir شَعَرَ, X.

Retourner رَجَعَ F.I.

Retrousser شَمَرَ, II.

Reverdir خَضَرَ, IX.

Roi مَلِكٌ plur. مُلُوكٌ.

Rossignol بُلْبُلٌ plur. بَلَابِلُ.

Rouge (masc.) أَحْمَرُ.

Rouge (fém.) حَمْرَآءُ.

Rougir حَمَرَ, IX.

Rude خَشِنٌ plur. أَخْشَانٌ.

Rude (fém.) خَشِنَةٌ plur. خَشِنَاتٌ.

Rue زُقَاقٌ plur. أَزِقَّةٌ.

S.

Sabre سَيْفٌ plur. سُيُوفٌ.

Sage حَكِيمٌ plur. حُكَمَآءُ.

Sain et sauf سَالِمٌ pl. سَالِمُونَ.

Salées مُمَلَّحَاتٌ.

Sauterelle جَرَادَةٌ plur. جَرَادٌ.

Sauver (se) هَرَبَ F.O.

Savant عَالِمٌ plur. عَالِمُونَ.

Savante عَالِمَةٌ plur. عَالِمَاتٌ.

Savoir عَرَفَ F.I. et عَلِمَ F.A.

Science عِلْمٌ plur. عُلُومٌ.

Secourir نَصَرَ F.O. et سَعَدَ, III.

Secours نَصْرٌ plur. أَنْصَارٌ.

Secrétaire كَاتِبٌ plur. كُتَّابٌ.

Seigneur سَيِّدٌ plur. سَادَاتٌ.
Semer زَرَعَ F.A.
Serment يَمِينٌ plur. أَيْمَانٌ.
Servante خَدِيمَةٌ plur. خَدِيمَاتٌ.
Sévérité شِدَّةٌ.
Sœur أُخْتٌ plur. أَخَوَاتٌ.
Soif عَطَشٌ; avoir soif عَطِشَ F.A.
Soldat عَسْكَرِيٌّ plur. عَسْكَرِيَّةٌ et عَسَاكِرُ.
Solliciter لَمَسَ, VIII.
Sortir خَرَجَ F.O.; faire sortir خَرَجَ, IV.
Soulier حِذَاءٌ plur. أَحْذِيَةٌ.
Soumettre قَهَرَ F.A.; se soumettre خَضَعَ F.A.
Succéder (se) عَقَبَ, VI.
Suez أَلسُّوَيْسُ.
Sultan سُلْطَانٌ plur. سَلَاطِينُ

T.

Tante عَمَّةٌ plur. عَمَّاتٌ.
Taureau ثَوْرٌ plur. ثِيرَانٌ.
Témoin شَاهِدٌ plur. شُهُودٌ; être témoin de... شَهِدَ, III.
Terrasser صَرَعَ F.A.
Terre أَرْضٌ plur. أَرَضُونَ.
Tisser نَسَجَ F.O.
Toit سَقْفٌ plur. سُقُوفٌ.
Tousser سَعَلَ F.O.
Trahir غَدَرَ F.O.
Laisser (tranquille) تَرَكَ, III.
Travailler خَدَمَ F.I.; faire travailler شَغَلَ, IV.
Trente ثَلَاثُونَ.
Très-étonnant أَعْجَبُ.
Trésor كَنْزٌ plur. كُنُوزٌ.
Triste حَزِينٌ être triste حَزِنَ F.A.
Tromper خَدَعَ F.A.; cher-

cher à tromper خَدَعَ, III.

Troupe جَيْشٌ plur. جُيُوشٌ.

Trouver وَجَدَ F. يَجِدُ.

Tuer قَتَلَ F.O.

Tyran جَافٍ plur. جُفَاةٌ.

V.

Vache بَقَرَةٌ plur. بَقَرَاتٌ.

Vallée وَادٍ plur. أَوْدِيَةٌ.

Veiller سَهِرَ F.A.

Vent رِيحٌ plur. رِيَاحٌ.

Verre كَأْسٌ plur. كُؤُوسٌ.

Vert أَخْضَرُ.

Verte خَضْرَآءُ.

Vêtement ثَوْبٌ plur. ثِيَابٌ.

Vie حَيَاةٌ et عُمْرٌ.

Vieillard شَيْخٌ plur. شُيُوخٌ.

Vierge عَذْرَآءُ.

Village قَرْيَةٌ plur. قُرًى.

Ville مَدِينَةٌ plur. مُدُنٌ.

Vingt عِشْرُونَ.

Violettes بَنْفَسَجٌ.

Vivres زَادٌ.

Voisin جَارٌ plur. جِيرَانٌ.

Voisine جَارَةٌ plur. جَارَاتٌ.

Voiture عَجَلَةٌ plur. عَجَلٌ.

Voler سَرَقَ F.I.

Voleur سَارِقٌ plur. سَارِقُونَ.

Voleuse سَارِقَةٌ plur. سَارِقَاتٌ.

Voyager سَفَرَ, III.

Voyageur مُسَافِرٌ pl. مُسَافِرُونَ.

Y.

Yézid يَزِيدُ.

Z.

Zeïd زَيْدٌ.

Zeinab زَيْنَبُ.

FIN.

